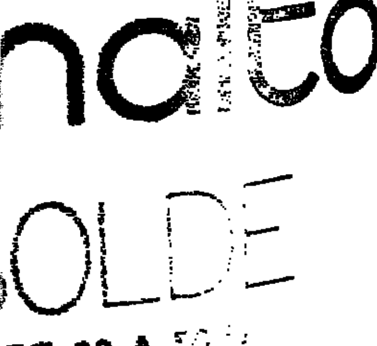
CLAUDE SARRAUTE

e de famille !

nonétaire plus stricte
ursuite de la désinflation

vendredi 19, samedi 20



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 13990 – 4,50 F

VENDREDI 19 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Renaissance diplomatique du Japon

DE retour à Tokyo après sa tournée européenne, M. Toshiki Kaifu va devoir s'atteler à une tâche délicate : préparer les prochaines élections législatives, en principe prévues pour la fin de février. Elles seront cruciales pour son avenir comme pour celui du Parti libéral-démocrate, qui risque, après les scandales politico-financiers de l'an dernier, de perdre sa majorité absolue à la Diète.

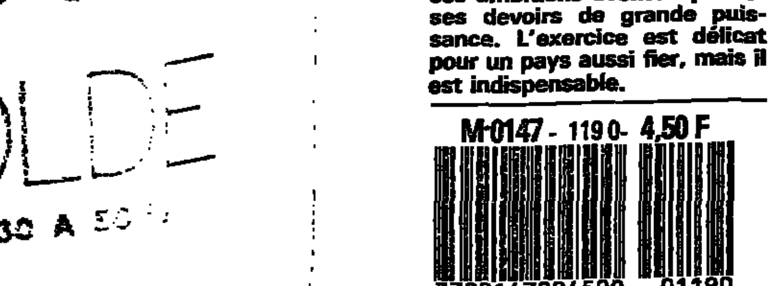
Son voyage en Europe avait une forte dimension électorale. Mais le fait même que M. Kaifu doive se doter d'une dimension internationale en vue de sa réélection comme premier ministre confirme, s'il en était besoin, que le Japon entend désormais faire entendre sa voix à l'extérieur de ses frontières, non plus seulement comme puissance économique mais comme grande puissance tout court. Amorcée en son temps par M. Nakasone, cette montée en force vient d'être confirmée avec éclat par M. Kaifu.

DANS le discours qu'il a prononcé le 9 janvier à Berlin, M. Kaifu a clairement annoncé la couleur en affirmant que son pays, « comme un des leaders des démocraties industrialisées, se doit de jouer un rôle majeur, non seulement économique mais politique (...) et d'œuvrer sans relâche pour la paix et la prospérité du monde ». Qu'il ait été le premier chef d'un gouvernement nippon à se rendre en Europe de l'Est montre qu'en dépit de son différend territorial avec l'URSS, le Japon entend profiter de la nouvelle donne européenne. L'avertissement est clair pour les Occidentaux : s'ils n'occupent pas le terrain, les industriels nippons sont désormais prêts à le faire à leur place comme en Chine. Et vite.

Avec ce nouveau Japon, sûr de lui et que certains trouvent déjà dominateur, voilà donc un nouveau terrain de conflit potentiel avec la CEE. Car le moins que l'on puisse dire est que la visite de M. Kaifu n'a pas déblayé le terrain sur ce point. Il suffit de se rappeler la récente polémique franco-française entre Mme Edith Cresson et son collègue de l'industrie, M. Roger Fauroux, sur les investissements nippons en France.

Ou encore les propos de M. Jacques Delors, qui, à Strasbourg le 17 janvier, a « souhaité que les Japonais tirent toutes les conséquences de la nouvelle disposition d'esprit qu'ils affichent : ils ne pourront indéfiniment demander à l'Occident l'application de principes d'ouverture et de libre échange qui sont refusés chez eux aux entreprises occidentales ».

ON ne peut que se féliciter que le Japon veuille se doter, enfin, d'une diplomatie planétaire et sorte de son rôle essentiellement économique et régional pour prendre les responsabilités qui devraient être les siennes. Cela ne devrait toutefois pas être pour lui un moyen d'occulter les différends qui l'opposent à la plupart de ses partenaires commerciaux, grands ou petits, mais lui permettre de réaliser un équilibre nécessaire entre ses ambitions économiques et ses devoirs de grande puissance. L'exercice est délicat pour un pays aussi fier, mais il est indispensable.


M 0147 - 119 0- 4,50 F
3790147004500 01190

La protection des Arméniens au Caucase

Les Azéris s'opposent par la force à l'intervention de l'armée soviétique

Ouvrant, jeudi matin 18 janvier, une conférence consacrée à la situation économique, M. Gorbatchev a qualifié de « menace directe pour la perestroïka » les « affrontements inter-ethniques de Transcaucasie ». Ces affrontements se poursuivaient jeudi, bien que les forces de l'ordre aient reçu, la veille, l'autorisation d'utiliser leurs armes « en stricte conformité avec les exigences de la loi ». Les Azéris s'opposent par la force à l'intervention de l'armée soviétique. Les habitants de Bakou, qui ont déclenché une grève générale, ont érigé des barricades pour empêcher l'entrée des blindés dans la ville.

Le ministre de la défense, le général Iazov, a ordonné une mobilisation partielle des réservistes. Enfin, les frontières avec l'Iran et la Turquie ont été fermées pour empêcher les Azéris et les Arméniens d'acheter des armes dans ces deux pays.

MOSCOU

de notre correspondant

« *Camarades* », en ces circonstances, eût été très inadéquat. On aurait bien pu dire « *citoyens* », mais précisément citoyens de quoi ? – L'URSS ? L'Arménie ? L'Azerbaïdjan ? Restait bien « *gospoda* », le « messieurs » d'avant la révolution, mais là, cela faisait trop ancien régime.

La *Pravda* a donc préféré « *lioudi* » : « *lioudi* » qui veut dire « gens », « hommes ». C'est ce qu'on inscrit sur les camions quand ils transportent des hommes et non des animaux, et c'est par ce mot que commence, jeudi 18 janvier, un court article de « une » de l'organe du comité central du Parti communiste de l'URSS. C'est grandiloquent. A gauche et à droite, il y a des photos de réfugiés, de vieillards courbés, d'enfants effarés. Tout le pays sait maintenant que le Caucase a basculé dans l'horreur, et l'on lit dans la *Pravda* : « *Hommes. Hommes d'Azerbaïdjan. Hommes d'Arménie. On a envie de crier* (...). *Ecoute ton cœur. Pourquoi la haine s'y trouve-t-elle ? Qui t'empêche de vivre ? Hommes, il nous est donné de vivre ici, d'y élever nos enfants et nos petits-enfants. Aucune religion, aucune ambition assignée par les chefs d'hier ou ceux de maintenant ne nous donne le droit d'exterminer nos semblables* (...). *Reprenez-vous.* »

BERNARD GUETTA

Lire la suite et les réactions à Téhéran et à Ankara page 3

La mort de Charles Hernu

L'homme qui a réconcilié les socialistes et les militaires

Charles Hernu est mort d'une crise cardiaque mercredi soir 17 janvier à Villeurbanne. Il était âgé de soixante-six ans. L'ancien ministre de la défense avait été victime d'un malaise alors qu'il participait à une réunion en faveur du peuple arménien. M. Mitterrand a fait savoir qu'il participerait aux obsèques prévues pour le 20 janvier.

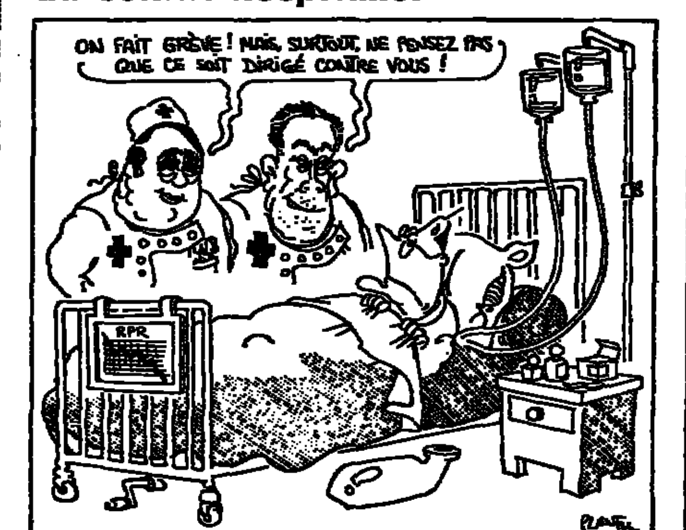
Que Charles Hernu devienne ministre de la défense, en mai 1981, était dans l'ordre des choses. Tout autre choix étant inconcevable, tant le député du Rhône s'était identifié, au sein du Parti socialiste, à la question militaire. Prédisposé par ses origines familiales – un père engagé volontaire, puis gendarme – à comprendre ce milieu, il avait fait de l'armée son « créneau » au PS.

Ce n'était pas le plus facile, mais c'était aussi, pour cette raison, l'un des moins fréquentés. L'armée et la gauche ne faisaient pas bon ménage, surtout depuis 1958 et les événements d'Algérie, et moins encore lorsque la « gauche non communiste » était alliée par un programme commun de gouvernement au PCF, considéré par beaucoup d'officiers comme l'ennemi intérieur. Antimilitariste traditionnel d'un côté, crainte de la subversion de l'autre, ces deux mondes étaient séparés par une méfiance réciproque.

PATRICK JARREAU et PIERRE SERVENT

Lire la suite et les articles d'Edwy Plenel et de Jean-Louis Saux page 7

Rebondissement du conflit hospitalier



Les assemblées de chefs de clinique et d'internes ont désavoué leurs syndicats. Une grève des soins et des urgences est lancée pour vendredi

Lire page 10 - section B, les articles de Jean-Michel Normand et Franck Nouchi

Universités 68-90 : mêmes causes, mêmes effets ?

La très forte croissance des effectifs d'étudiants crée des tensions comparables à celles des années 60 et inquiète le gouvernement

par Frédéric Gaussen

La peur peut être bonne conseillère. On ne cache pas au ministère de l'éducation nationale que l'agitation qui a secoué les universités, à la dernière rentrée, a fortement aidé le gouvernement à prendre conscience que le budget de 1990 pour l'enseignement supérieur n'était manifestement pas à la mesure des objectifs fixés pour les années à venir. Une fois de plus, le malaise universitaire a réveillé chez les responsables politiques de fort mauvais souvenirs : comme en 1968, comme en 1986, n'est-ce pas encore des étudiants que les plus grands périls sont à craindre ?

A force d'être ressassée, la référence à mai 68 finit par s'user. Et pourtant, on peut, cette fois, sérieusement se demander si la situation présente n'a pas avec cet événement mythique de réelles ressemblances.

Le mouvement de 68 avait été le résultat de la convergence de quatre grands phénomènes :

– une explosion des effectifs étudiants, provoquant, à la fois, de graves difficultés d'accueil et un profond renouvellement de la clientèle étudiante ;

– une crise culturelle et politique, sur fond de croissance économique ;

– une réforme universitaire, installant le désordre dans les institutions et l'inquiétude dans les esprits ;

– une politisation du milieu, fournissant à une population étudiante déboussolée des leaders et des références idéologiques.

De ces quatre ingrédients, les deux premiers sont à nouveau réunis. Le troisième est en préparation. Seule le quatrième semble faire défaut.

1. Après une longue période de stagnation, les effectifs étudiants connaissent à nouveau une croissance accélérée. Le nombre des étudiants avait triplé dans les années 60. On s'attend à un doublement dans les années 90. De tels coups d'accélérateurs ne peuvent se produire dans le calme.

Lire la suite page 10

LIVRES ◈ IDÉES

Les « Annales » soixante ans après

Trois grands historiens, Aaron Gourevitch (URSS), Carlo Ginzburg (Italie) et Natalie Zemon Davies (Etats-Unis), *témoignent de l'influence internationale des Annales* au moment où la revue, fondée par Lucien Febvre et Marc Bloch, célèbre son soixantième anniversaire.

■ Le manuscrit trouvé à Bucarest : un grand écrivain roumain, Camil Petrescu. ■ Lettres espagnoles : l'ombre de Cervantes ; Maria Zambrano, la philosophe. ■ L'Histoire, par Jean-Pierre Rioux : vœux pieux pour la lecture. ■ Le petit prince : le journal du médecin de Louis XIII. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : Raoul Vaneigem.

pages 17 à 26 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Est-Ouest

L'objectif de Gorbatchev

par Evan Galbraith

QUEL est le principal objectif de Gorbatchev en matière de politique étrangère ? En a-t-il un ou bien est-il tellement occupé par la perestroïka, les nationalismes et l'Europe de l'Est que la politique étrangère s'en trouve gelée ? A l'inverse, il s'est peut-être fixé un objectif de politique étrangère d'une ampleur *telle que cela justifierait actuellement* à ses yeux sa tolérance pour le recul du communisme. Peut-on aussi considérer que cet objectif de politique étrangère consolide sa position en tant que leader soviétique ?

Ma thèse est que nous devons penser qu'il a un objectif et que l'atteindre va dans le sens du meilleur des intérêts du Parti communiste soviétique. A court terme, Gorbatchev se doit de maintenir l'image positive de *Gorby, afin d'atteindre son but.* Les enjeux sont énormes. Il ne doit pas perdre son sang-froid, ni réagir comme les Chinois, place Tiananmen.

Il ne vise rien de moins que l'élimination de l'armée et de l'aviation allemandes et le retrait des troupes américaines d'Europe, ce qui constitue un objectif de longue date pour les Soviétiques.

Lorsque les Allemands ne verront plus en lui un agresseur potentiel, et en cela Gorbatchev a déjà à moitié gagné, son objectif deviendra réalisable. La Gorbymania est un instrument de la politique étrangère soviétique.

Paraître inoffensif

Le fait de paraître inoffensif n'a pas été sans inconvénients. A partir du moment où les pays d'Europe de l'Est ont eu la certitude que Gorbatchev n'allait pas écraser leurs « printemps », que l'armée rouge ne viendrait pas soutenir la police des communistes locaux, les gouvernements communistes furent jetés au rebut comme de sinistres dépouilles du passé. En d'autres termes, Gorbatchev a sacrifié l'Europe de l'Est comme étape nécessaire à son objectif, même si le mot de communisme en est sorti à jamais déprécié.

Les dirigeants communistes locaux, en prônant le calme et les compromis et en limitant la violence, ont essayé de sauvegarder leurs privilèges, mais leurs chances de se maintenir étaient nulles. Au fur et à mesure de l'accession à l'indépendance de ces pays, Gorbatchev devient de plus en plus crédible, de plus en plus digne de confiance. Sa bonne volonté sera reconfirmée à chaque élection. La perte de contrôle de l'Europe de l'Est l'a aidé à atteindre son principal objectif.

L'Allemagne de l'Est diffère des autres pays de l'Est en ce que la majeure partie du peuple exige de l'Union soviétique plus que la liberté et l'indépendance : faire partie d'une Allemagne unie.

Le gouvernement de l'Allemagne de l'Est ne durera pas. Gorbatchev doit jouer la carte de l'Allemagne de l'Est avant que son jeu se désintègre entre ses mains. Il va offrir l'unification en échange de la neutralisation de l'Allemagne. Il refuse toute unification dans le cadre de l'OTAN et du pacte de Varsovie, mais il serait prêt à l'accepter uniquement dans le cas où ces alliances disparaîtraient. Les chances de voir cette offre acceptée seraient accrues grâce à la convergence de deux sentiments allemands. Le premier est que l'Allemagne ne pourrait jamais assurer sa propre défense sans armes nucléaires. Le second : pourquoi entretenir une armée coûteuse et inefficace, en l'absence de toute menace réelle et actuelle de la part de l'Union soviétique ?

Ne pas avoir d'armes nucléaires est important, car, en Allemagne, presque personne ne croit que les Etats-Unis utiliseraient l'armement nucléaire seulement dans le but de défendre l'Europe. Défendre nos troupes, d'accord. Mais autrement le parapluie nucléaire américain n'est plus crédible : il y a peu de monde pour croire que nous risquerions nos propres villes et populations afin de défendre l'Europe. Ce mélange d'infériorité militaire, de bonne volonté de la part de Gorbatchev, de désir d'unité des Allemands, pimenté par l'attente commerciale, crée une pression politique en République fédérale trop forte pour qu'on y résiste, et quiconque gagnera les prochaines élections sera contraint de toute manière d'accepter l'unification. La machine de propagande soviétique est déjà à l'œuvre en dehors de tout concours allemand, pour promouvoir la neutralisation de l'Allemagne.

Rideau de fumée

Les médias rappellent les horreurs du nazisme et posent la question de savoir si nous voulons courir le risque de voir l'Allemagne redevenir une puissance militaire dangereuse. Le message, parti de Moscou, a déjà fait son chemin dans les médias et fait surface à l'Ouest : *« Une Allemagne unie constitue un risque militaire inacceptable. La réunification est une bonne chose, mais sur la base d'une démilitarisation. »* Non seulement Gorbatchev est en voie d'atteindre son objectif de politique étrangère, mais il est aussi en train de convaincre l'Ouest de reprendre cet objectif à son compte. Quelle audace ! *Cela rappelle le film l'Arnaque,* dans lequel l'escroc endurci, joué par Paul Newman, insistait sur le fait qu'il était essentiel que la victime de leurs fraudes ne sache jamais qu'il s'était fait avoir.

Bien sûr, les Soviétiques exploiteront les nombreuses occasions commerciales en URSS qu'attend une Allemagne réunifiée, et les Allemands seront capables de s'abuser eux-mêmes jusqu'à se persuader qu'ils ne sont pas en train de tout brader imprudemment. Les unités militaires allemandes seront progressivement réduites à néant.

Les troupes soviétiques seront censées être réduites. Il se peut également qu'un traité mettant un point final à la deuxième guerre mondiale soit signé. Tout cela aura un effet positif, mais, lorsque le rideau de fumée aura disparu, l'armée allemande ne sera plus qu'une force symbolique et les troupes américaines auront levé le camp. Et l'armée rouge sera, elle, en position dominante.

On peut aisément imaginer Gorbatchev vendant ce scénario à son Politburo. Ne vous en faites pas pour la perte de l'Europe de l'Est, le voit-on dire. Ces pays sont un boulet. Ne craignez pas les nationalismes chez nous – une giclée de mitraille napoléonienne de temps à autre, comme l'année dernière à Tbilissi, et tout restera en place. Pendant ce temps, une fois les Américains partis et l'armée allemande démantelée, l'Union soviétique aura le libre accès aux financements, à la technologie et aux équipements européens afin de réaliser la perestroïka soviétique. Les armements nucléaires français et *anglais seuls n'auront plus d'effet* dissuasif. Personne ne peut croire qu'ils seront utilisés en dehors d'une attaque du territoire national. Le peuple allemand, encouragé par notre propagande, ne laissera jamais ses gouvernants développer un armement nucléaire. *L'Europe pourrait bien* être à nous sans que le moindre coup de feu ait été tiré. Voilà ce qu'assurerait Gorbatchev, et l'on voit déjà les membres du Politburo approuver de la tête.

La raison pour laquelle aucun « dur » ne viendra remplacer Gorbatchev tient tout simplement au fait que les « durs » sont convaincus qu'il a raison, et qu'ils ne peuvent plus se passer de son image d'homme de bonne volonté. Un pas en avant pour deux pas en arrière est léninisme orthodoxe.

Les Français sont beaucoup plus conscients de cette menace que nous, aux Etats-Unis, et la première des démarches pour nos deux pays est d'agir de concert afin de réussir à la contrecarrer. Cela peut échouer, mais nous devons d'abord nous convaincre que ce scénario désastreux pourrait bien se réaliser et ensuite essayer de convaincre la RFA de ne pas accepter la démilitarisation. Il faut leur demander d'être fermes. Ils n'ont qu'à attendre l'écroulement de la RDA et en retirer les bénéfices, selon leurs intérêts. Afin de pallier le complexe d'infériorité des Allemands de la République fédérale provenant de l'absence d'armement nucléaire, la France devrait proposer à la RFA le système de double commande des missiles Hadès de 400 km de portée. Cela, complété par un engagement solennel *de la France de défendre la fron*tière orientale allemande avec ses armes nucléaires, pourrait peut-être venir à bout du sentiment de désespérance qui s'infiltre en Allemagne en ce qui concerne les affaires militaires. Ces engagements français ne tiennent cependant pas compte des autres éléments de défaitisme – la Gorbymania et l'attrait de l'unité. Ils ne satisfont pas non plus le désir d'expansion commerciale vers l'Est. Nous devons sans cesse mettre le projecteur sur l'objectif soviétique, dans l'espoir de convaincre la RFA que la démilitarisation constitue un trop grand risque.

Il se pourrait qu'il existe une alternative positive à mon scénario catastrophe : le gouvernement de la RDA s'effondre, il y a des élections libres, et la RFA, sans quitter l'OTAN ni désarmer, est associée d'une manière ou d'une autre à la RDA. Nous devons œuvrer en ce sens, mais Gorbatchev ne le permettra pas. Accepter reviendrait pour lui à abandonner son principal objectif.

Il serait préférable pour lui de maintenir ses troupes de 380 000 hommes en RDA, et de jouer un jeu d'attente en admettant une certaine dérive, tout en déniant la liberté totale. Gorbatchev a une carte annexe à jouer. Il s'agit du retrait réel de l'armée rouge des pays de l'Europe de l'Est. Ces pays pourraient se tourner vers la démocratie tout en conservant des troupes soviétiques sur leur sol ou bien les troupes pourraient quitter tout à fait ces territoires.

Si le retrait complet servait l'objectif de Gorbatchev, nous devons supposer qu'il accepterait le retrait jusqu'à la frontière soviétique. Le rôle d'intimidation que l'armée rouge aura après la démilitarisation de l'Allemagne *pourra se jouer depuis l'Union* soviétique. On doit se souvenir que, depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, les armes conventionnelles de l'armée rouge ont augmenté et équivalent maintenant à celles des armées française, allemande et britannique réunies. L'armée soviétique peut réoccuper l'Europe de l'Est et une Allemagne neutre en une semaine.

On n'a pas tellement discuté de la question de savoir où iraient les troupes américaines dans les cas où elles seraient obligées de quitter l'Allemagne. Logiquement, elles devraient se redéployer en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Belgique, mais il est peu probable que la volonté politique impose cette logique militaire. Les troupes retourneront probablement à grands frais aux Etats-Unis, et l'Europe deviendra vulnérable. Une fois de plus en ce siècle, cette instabilité qui prépare la guerre prévaudra.

Aux dépens de l'Europe

Gorbatchev a certainement l'intention, après avoir mené à bien la démilitarisation de l'Allemagne, d'édifier une Union soviétique moderne aux dépens de l'Europe *occidentale. Les* Soviétiques font rentrer annuellement environ 40 milliards de devises. C'est très largement insuffisant, mais les produits soviétiques ne sont pas compétitifs. le *« know how »* et l'argent font défaut. Que Gorbatchev réussisse ou non la modernisation de l'URSS, c'est une autre affaire. Mais il y consacrera des centaines de milliards de crédits européens.

A mes yeux, ses chances de succès sont faibles, à moins que l'Union soviétique ne dérive pas vers une économie de marché, ce qui constituerait un risque inacceptable pour le pouvoir communiste. Quant à ce que fera Gorbatchev ou son successeur en échouant, après avoir englouti les milliards européens, c'est encore une autre histoire, certainement plus inquiétante que celle-ci.

▶ Evan G. Galbraith est ancien ambassadeur *américain* en France.

TRAIT LIBRE

J'AI FAIT UN REVE !

D'APRÈS WINSOR MC CAY JJP.

AU COURRIER DU Monde

Prix Nobel pour un peuple

La Roumanie est un pays traumatisé, martyrisé, mais c'est un pays libre. Le peuple roumain aura souffert et enduré vingt-cinq années de dictature. Il s'est libéré seul, héroïquement : du sang, des larmes, mais la liberté au bout du compte. Comment ne pas penser qu'il y a là une nouvelle légitimité acquise par la volonté du peuple entier ? On ne peut oublier Timisoara, son cortège d'horreurs et ses victimes !

C'est pourquoi je propose que le prix Nobel de la paix 1990 soit attribué au peuple roumain tout entier, et que, pour une fois, ce symbole ne soit pas attribué qu'à une seule personne. Un hommage international de première grandeur doit être rendu à la nouvelle Roumanie et à son peuple. A cette occasion, il serait bon que le prix Nobel soit rebaptisé : prix Nobel de la paix et de la démocratie.

PATRICK MARTIN
Assistant en droit public à l'université Lyon-III-Jean-Moulin.

Hommage aux poètes dirigeants

La prise de pouvoir de poètes dans les pays de l'Est et l'adhésion des peuples qui leur apportent unanimement leur confiance remplissent d'émotion.

Ce bouleversement donne raison à ceux qui aiment et tentent de faire aimer la littérature, et croient en son efficacité fonda mentale, tellement plus convaincante que les leçons des professionnels de la politique et les arguties des gens au pouvoir.

Assister à un tel bouleversement me rend heureuse de vivre à l'époque où je vis.

CLAIRE LARRIERE
Maître de conférences à Paris III-Sorbonne nouvelle

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
76427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

Les affrontements entre Arméniens et Azerbaïdjanais au Caucase

L'URSS ferme ses frontières avec l'Iran et la Turquie

L'Union soviétique a fermé ses frontières méridionales avec l'Iran et la Turquie en raison des combats qui opposent actuellement Azerbaïdjanais et Arméniens, a annoncé jeudi matin, 18 janvier, un responsable de l'agence officielle Armenpress.

Téhéran comme Ankara estiment officiellement, pour le moment en tout cas, que les tragiques événements qui se déroulent à proximité de leurs territoires relèvent strictement des affaires internes de l'Union soviétique.

La solidarité « islamique » avec la communauté azérie n'en joue pas moins un rôle, au moins dans certains secteurs des opinions publiques.

Téhéran : ne pas jeter de l'huile sur le feu

Les troubles qui ont éclaté à la frontière entre l'Azerbaïdjan soviétique et l'Iran au début de janvier ont tout autant surpris les autorités de Téhéran que le reste du monde. L'événement a été ignoré au début par la presse quotidienne et la radio officielle de Téhéran, qui ne l'ont évoqué qu'après un silence de vingt-quatre heures, traduisant ainsi l'embarras des dirigeants et leur inquiétude devant une situation qui apparemment échappait à leur contrôle.

Par la suite, lorsque les informations sont devenues plus précises sur la nature et l'étendue des manifestations et des désordres à la frontière soviétique, les médias iraniens se sont efforcés de minimiser la portée des événements en les reléguant au second plan. Les autorités pour leur part ont dépêché à Moscou le vice-ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi, pour exprimer leur préoccupation devant la flambée de violence et rassurer les dirigeants soviétiques en ce qui concerne leur souci de ne pas envenimer les choses et de s'entendre sur des mesures de sécurité. Dès le début de la crise, Téhéran a donc joué la modération, allant même jusqu'à conseiller aux Azéris soviétiques – par le truchement du député de Tabriz, M. Chaféi – de ne pas *« tomber dans l'illégalité et de régler pacifiquement leurs différends avec Moscou »*.

Le souci des dirigeants iraniens de ne pas jeter de l'huile sur le feu n'est pas uniquement inspiré par la volonté de ne pas compromettre l'amélioration des relations avec l'URSS intervenue à la suite de la visite de M. Rafsandjani à Moscou en juin 1989. Il est dû surtout à la volonté de ne pas ouvrir la boîte de Pandore du nationalisme azéri, une arme à double tranchant. Le souvenir de l'éphémère République autonome d'Azerbaïdjan, proclamée en novembre 1945 par Jafar Pichevari, demeure encore vivace à Téhéran, qui se rappelle également qu'au lendemain de la révolution islamique la révolte de Tabriz, conduite par les partisans de l'ayatollah Shariatmadhari, avait failli compromettre l'unité de la jeune République islamique. Depuis cette date, d'ailleurs, les dirigeants de Téhéran nourrissent une certaine méfiance, à l'égard du clergé azerbaïdjanais soupçonné de s'opposer au principe du *velayate faguih* (1) qui prévaut en République islamique.

Le nationalisme azéri demeure donc pour Téhéran un brûlot explosif qui menace non seulement l'URSS, mais également l'Iran. La mise en garde de l'ayatollah Khamenei adressée le 17 janvier à Moscou, l'invitant à *« ne pas se tromper dans l'analyse des sentiments des Azéris d'URSS »*, relève du souci de minimiser la portée de la vague nationaliste qui déferle en Azerbaïdjan soviétique. *« Les sentiments des Azéris*, souligne M. Khamenei, *sont islamiques et ce serait une erreur de penser qu'ils ont des motifs ethniques ou nationalistes. »*

Un marché ?

M. Khamenei, qui, sur ce point, est appuyé par M. Rafsandjani, semble donc proposer à Moscou un marché qui peut se résumer ainsi : *« Nous ne ferons rien pour encourager le nationalisme azéri, mais en échange appuyez-nous dans notre conflit avec l'Irak sur le plan diplomatique et en nous fournissant des armements. »* La récente proposition de M. Chevardnadze de servir de médiateur entre l'Iran et l'Irak entrerait ainsi dans le cadre de ce marché.

En République islamique, le monolithisme n'est pas de rigueur et, paradoxalement, ce sont les tenants du clan des radicaux, avec à leur tête les étudiants de la ligne de l'imam, qui semblent s'opposer à ce marché en faisant valoir que ce qui se passe à la frontière soviéto-iranienne et en Azerbaïdjan est une conséquence de la révolution islamique et qu'il faudrait donc aider l'Azerbaïdjan à se séparer de l'URSS.

Laquelle de ces deux thèses finira-t-elle par prévaloir ? Tout dépendra en définitive de l'évolution de la situation en Azerbaïdjan soviétique et il n'est pas exclu que la politique de modération officiellement affichée à Téhéran se modifie si les nationalistes azéris remportent des succès significatifs dans leur lutte contre le pouvoir central de Moscou, ou si de graves et sanglants événements font jouer la solidarité azérie.

JEAN GUEYRAS

(1) Le principe sur lequel est fondée l'autorité du guide religieux qui, en Iran, assume également le pouvoir politique.

Ankara : « un problème interne »

ISTANBUL

correspondance

La Turquie a-t-elle un rôle à jouer dans le conflit qui sépare ses « cousins », les Azéris, et l'Union soviétique ? Avec le déferlement des passions nationalistes dans les Républiques du Caucase, c'est toute la question du panturquisme qui refait surface.

La ligne officielle du gouvernement est claire. *« Comme le reste du monde, nous suivons ces événements de près. C'est tout*, affirme M. Murat Sungar, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, *il s'agit d'un problème interne à l'Union soviétique. »* Les pays frontaliers de la Turquie, en particulier la Grèce et la Bulgarie, abritent des minorités turques et suspectent le régime d'Ankara de vouloir les inciter au soulèvement. Le souvenir de l'invasion de Chypre en 1974 et l'arrivée de plus de 300 000 réfugiés turcs de Bulgarie l'été dernier ne sont pas faits pour apaiser leurs craintes, apparemment sans grand fondement. Un article récemment paru dans l'organe de l'Union des écrivains soviétiques accusait même la Turquie d'avoir provoqué les émeutes au Nakhichevan.

Bien que le gouvernement turc ait choisi la voie de la prudence et répète à qui veut l'entendre qu'il n'a aucune intention de se mêler des affaires de ses voisins, la notion de panturquisme n'est pas tout à fait morte. Un congrès du Centre national pour l'Azerbaïdjan, qui représente un million de Turcs d'origine azérie, s'est tenu à Ankara le 14 janvier. A l'ordre du jour, la réunification des territoires azerbaïdjanais soviétique et iranien. *« Nous voulons un Etat indépendant, tout comme les Républiques des Balkans »*, a déclaré M. Ahmed Karaca, le secrétaire général du centre. Lors d'un entretien accordé au quotidien *Hurriyet*, M. Ercument Konukman, le ministre d'Etat responsable des réfugiés de Bulgarie, affirmait : *« Dans les années à venir, les Turcs d'Union Soviétique, de Chine et des pays voisins vont se soulever, obtenir leur indépendance et fonder des Etats aux couleurs du drapeau turc. »*

Ces déclarations, pour le moins provocatrices, ont fait l'effet d'une bombe dans les cercles politiques et ont valu à M. Konukman les critiques de la presse. Dans un éditorial paru la semaine dernière dans le quotidien *Milliyet*, Mehmet Ali Birand, un des journalistes les plus respectés de ce pays, demandait la démission du ministre *« sans quoi la politique du ministère des affaires étrangères et de l'Etat turcs ne pourrait plus être crédible »*.

La population turque, bien qu'approuvant l'attitude de son gouvernement, est cependant tiraillée par ses sentiments de solidarité à l'égard de ses « cousins » d'Azerbaïdjan qui, contrairement aux « frères » de Bulgarie, n'ont jamais fait partie de l'empire ottoman et appartiennent à la secte chiite de l'islam. Comme l'affirmait Altan Oymen dans le quotidien *Milliyet* : *« Il y a des liens indestructibles entre la Turquie et l'Azerbaïdjan. Nous sommes de la même race, nous parlons la même langue et nous partageons les mêmes traditions. Il est dès lors normal que nous éprouvions beaucoup d'intérêt pour les problèmes du peuple azerbaïdjanais. »*

NICOLE POPE

L'intervention de l'armée soviétique

Suite de la première page

Voilà ce que dit *la Pravda*, attitré du Parti communiste, la voix du régime, pendant que la télévision confirme (*le Monde* du 18 novembre) que les troupes ont maintenant reçu l'ordre de tirer sur les auteurs de pogroms et interviewe un officier grièvement blessé alors qu'il défendait un village arménien. *« Il faut prendre*, dit-il, *des mesures sévères pour rétablir l'ordre car nous sommes au bord de la guerre civile »*.

Mercredi la télévision du soir ne disait que ce qu'il y aurait dans la *Pravda* du lendemain matin. Aujourd'hui, lentement, par à-coups, mais de plus en plus nettement, la télévision s'affirme tandis qu'il devient de moins en moins indispensable de lire la *Pravda*. Les informations sont dans les *Izvestia*, l'organe du gouvernement et du gorbatchévisme, dans le quotidien (presque un *vrai journal*) des Jeunesses communistes, dans la *Russie soviétique*, désormais porte-parole des conservateurs – partout sauf dans la *Pravda*, car le parti en tant que tel n'existe pas et qu'au-delà de toute cette horreur, les tueries du Caucase révèlent et accélèrent aussi la profondeur du changement de régime.

Car si l'on s'arrête une seconde de comptabiliser la mort, que voit-on ? Une situation typique, caricaturale, des périodes de transition dans lesquelles institutions, habitudes politiques et réflexes gouvernementaux ne correspondent absolument plus à la réalité sociale. Hier, l'URSS n'avait pas besoin de forces de maintien de l'ordre car l'ordre n'était jamais troublé. La terreur était suffisamment grande, le KGB suffisamment actif pour que toute tentative de quoi que ce soit fût tuée dans l'œuf. Et quand la force du désespoir ou de la rage faisait éclater l'émeute, on tirait à la mitrailleuse, dans la foule, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de manifestants. Aujourd'hui, on ne veut enfin plus faire cela. La terreur est un lointain souvenir. La peur s'est effacée depuis cinq ans. La démocratisation est devenue réalité. Les rancœurs accumulées explosent, mais entre le bain de sang d'hier et le désarroi d'à présent il n'y a toujours rien – pas de pratique du maintien de l'ordre ni d'effectifs suffisants.

Bakou à feu et à sang

Et puis il y ce formalisme de la *Constitution*, la plus démocratique du monde comme on disait avant. Et à certains égards, c'était vrai, vrai sur le papier, mais uniquement sur le papier puisqu'il n'y avait qu'un seul pouvoir, la direction du parti, et qu'elle donnait ses ordres à toutes les instances constitutionnelles. Puis le poids du parti et de la direction s'amenuisent. Les Républiques s'affirment, les partis locaux se retrouvent sous la pression de nouvelles forces politiques locales qui les menaçent, et l'on découvre que, décrétant l'état d'urgence dans une région, le présidium du Soviet suprême de l'URSS n'a pas toutes les prérogatives nécessaires pour le faire directement, qu'il doit aussi passer par le présidium d'Azerbaïdjan et que ce n'est plus une formalité.

Ce l'est d'autant moins que Bakou est à feu et à sang et que le pouvoir central n'a de toute manière pas les moyens de rétablir l'ordre du jour au lendemain. Difficile à croire ? De fait, peu de Soviétiques le croient tant ils sont habitués – et le monde avec eux – à considérer le Kremlin comme omnipotent, or il ne l'est plus. M. Gorbatchev pourrait parfaitement faire intervenir l'armée en masse, lui donner carte blanche. Paradoxalement, c'est ce que réclament à cor et à cris les trois quarts des intellectuels libéraux de Moscou, et des grands noms de l'intelligentsia arménienne se sont adressés à lui, lui disant : *« Nous savons que vous répugnez à faire couler le sang mais le sang coule déjà... »*

Ce a quoi un haut responsable répondait : *« Il faut savoir si l'on veut vraiment passer de trois cents morts à trois mille. »* Les chiffres utilisés là n'étaient pas un bilan. C'était un raisonnement, mais si cette arithmétique donne le vertige, c'est effectivement ainsi que le problème se pose, car lorsqu'on en serait passé à une boucherie militaire, que la *cohésion de l'armée* (pluri-ethnique) n'y aurait peut-être pas résisté, l'URSS et ses citoyens ne se trouveraient probablement pas en meilleure situation.

Alors, on serre les dents. On compte les jours et les morts, et comme la situation ne s'améliore absolument pas, on est officiellement passé, mercredi, à l'autorisation de tirer contre les pogromistes – ce qui implique entre autres que les vols d'armes risquent de se multiplier et que les effectifs déployés devront être renforcés. Stoppés, dit-on, à Bakou depuis vingt-quatre heures, les pogroms se poursuivent dans d'autres régions d'Azerbaïdjan. La presse centrale, agence Tass en tête, souligne avec de plus en plus de vigueur que malgré les recommandations du Soviet suprême de l'URSS les autorités azerbaïdjanaises n'ont toujours pas imposé de couvre-feu dans leur capitale, où des manifestations monstres bloquaient mercredi l'entrée de blindés.

Les assauts contre les casernes

Partout la progression des renforts envoyés depuis lundi soir est freinée, bloquée souvent par des civils qui se couchent sous les roues des véhicules. Dans les deux derniers jours, et quoi qu'en aient dit les dispositions du décret sur l'état d'urgence, plus un seul train n'est passé d'Azerbaïdjan en Arménie. Comme en octobre dernier, le blocus a repris et *« il fait froid*, écrivent *les Izvestia, dans les appartements d'Erevan.*

L'essence commence à manquer en Arménie. L'industrie est lentement paralysée. Les travaux de reconstruction sont de nouveau interrompus dans la zone du tremblement de terre, et comme en Azerbaïdjan les assauts se multiplient contre les casernes : on s'arme, on s'arme jusqu'aux dents avec le sentiment largement fondé que si on ne se défend pas soi-même, il n'y aura personne pour le faire.

« Déployées en grand nombre dans les régions de Chauman et Khanlar, écrivait mercredi soir l'agence Tass, *les troupes du ministère de l'intérieur n'ont pas été à même d'arrêter les troubles ethniques. »* Situées en Azerbaïdjan à la limite du Haut-Karabakh, ces régions principalement arméniennes sont assiégées depuis le week-end dernier par des milices azéries. Les combats sont très violents. On ne défend pas seulement sa terre, mais aussi sa vie et celle des femmes, des enfants, des vieillards.

Partout, on signale des arrestations de gens, des deux camps, transportant des explosifs, des armes lourdes, de l'argent, beaucoup d'argent. Chaque jour, nouvelles tentatives de s'emparer de véhicules blindés. Nouveaux bilans : soixante-quatre pogroms à Bakou, mardi, et près de dix mille réfugiés arméniens, beaucoup de vieux et de pauvres – ceux qui n'avaient pas pu partir avant, *qui n'ont nulle part où* aller, plus de toit, plus de retraite, plus une chemise de rechange. Et, déjà, les villes vers lesquelles *on les envoie renâclent : c'est la* deuxième vague, les hôpitaux sont pleins. Seuil de tolérance...

Perpétrés le plus souvent par des réfugiés azéris chassés de villages d'Arménie ou de régions arméniennes d'Azerbaïdjan, les pillages et tueries ne touchent au demeurant plus seulement les Arméniens. Des Russes, des Azéris même, en sont victimes, car ces réfugiés-là n'ont rien non plus, plus que la haine, le désir de se venger et de se trouver un appartement. Récit de Tass : mardi, un capitaine des troupes de l'intérieur a fait face pendant cinq heures, à Bakou, à une foule de cinq mille personnes qui voulait l'empêcher d'arrêter dix pillards qui s'étaient introduits dans des appartements russes et arméniens.

Comme il n'avait pas le droit de tirer, il n'a pu que négocier la sortie des familles – évacuées sous des boucliers – contre la liberté des émeutiers. *Les Izvestia*, mardi soir : *« Les événements mettent en état de choc la majorité des habitants de souche de la capitale.* (...) *Des témoins racontent comment on jetait des gens par les fenêtres, comment on les tuait à coups de barre de fer, à coups de couteau. Même les hommes ne peuvent dissimuler leur terreur en racontant comment, il y a quelques jours, près de la gare, on a brûlé vivantes quatre personnes. »* Menacés de représailles pour l'aide qu'ils apportent aux Arméniens, les officiers de la garnison de Bakou ont évacué leurs familles hors d'Azerbaïdjan.

BERNARD GUETTA

EUROPE

ROUMANIE : réunion plénière du Conseil du Front de salut national

La question du référendum sur l'interdiction du Parti communiste et sur la peine de mort reste en suspens

Le Conseil du Front de salut national (CFSN) roumain a tenté de réparer mercredi 17 janvier en séance plénière les *« erreurs »* commises cinq jours plus tôt par ses plus hauts dirigeants sous la pression de la rue.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Au cours d'une séance plénière de onze heures, le Conseil a recommandé l'annulation des deux décrets du 12 janvier, le premier sur la mise hors la loi du Parti communiste, le second sur l'organisation d'un référendum, le 28 janvier, à propos de la réintroduction de la peine de mort, ont indiqué deux membres du Conseil.

Si cette position est confirmée par le bureau exécutif, qui était, apprend-on au siège du Conseil (1), réuni jeudi matin, cela signifierait qu'il n'y aura pas de référendum, comme le laissait prévoir mardi le vice-président du CFSN, M. Dimitru Mazilu (*le Monde* du 17 janvier). Une autre hypothèse est celle de son report. Ce scrutin, outre qu'il était difficile à organiser matériellement en si peu de temps dans un pays où le nouveau pouvoir ne maîtrise même pas tous les rouages administratifs, aurait pour effet de compliquer encore une situation politique déjà fragile. Ce « plénum » du CFSN – *comment ne pas* relever à quel point le mode de fonctionnement du Front ressemble à celui d'un parti communiste, le Conseil jouant le rôle du comité central, tandis que le bureau exécutif équivaut au Politburo – visait à mettre un terme à la crise ouverte par les manifestations du vendredi 12 janvier, qui, sans avoir réuni plus de trois mille personnes à Bucarest, avaient gravement déstabilisé le pouvoir. Conspués et mis en cause par la foule, les trois principaux dirigeants du Front, le numéro un, M. Ion Iliescu, M. Mazilu et le premier ministre Petre Roman, avaient pris en toute hâte ces deux décrets, ainsi qu'un troisième créant une commission chargée de recevoir les doléances des citoyens, afin de calmer les manifestants. Dès le lendemain, d'autres responsables du CFSN avaient critiqué leur réaction précipitée, et, le soir même MM. Iliescu, Mazilu et Roman apparaissaient à la télévision pour expliquer que, finalement, le référendum porterait à la fois sur la peine de mort – pourtant abolie par leurs soins le 31 décembre – et sur l'interdiction du Parti communiste.

Les jours suivants, de plus en plus de voix se sont élevées parmi les nouveaux acteurs de la vie politique roumaine, comme celle de M. Celac, le ministre des affaires étrangères, pour regretter que l'on puisse envisager de réintroduire la peine de mort, même pour les dirigeants du régime Ceausescu, ou pour expliquer, comme le fait dans la presse l'éminence grise du nouveau régime, M. Silviu Brucan, qu'un pays démocratique, entouré qui plus est d'Etats où le Parti communiste joue encore un rôle, ne pouvait se permettre de décréter purement et simplement la mise hors la loi d'un parti de près de quatre millions de membres.

Pour beaucoup de membres du CFSN, c'était précisément le rôle du Conseil de résister à la soif de vengeance du peuple, et non pas d'y *céder dans un moment de panique.* Les dirigeants l'ont apparemment compris puisque, mercredi, c'est le bureau exécutif lui-même qui a proposé au Conseil d'annuler les deux décrets mis en cause ; cette proposition, selon un participant, fut adoptée à l'unanimité moins quatre abstentions.

Il reste maintenant à attendre la réaction de la rue. C'est peut-être ce problème qui explique qu'aucune annonce n'avait été encore faite au public jeudi en fin de matinée. *« Cette réunion a été très importante pour l'évolution du pays dans la stabilité,* nous déclarait plus tard un haut membre du Conseil, *et j'espère de tout mon cœur que ses décisions seront bien accueillies par la population.* » Le Conseil a apparemment pris le pari du soutien d'une majorité silencieuse, après avoir reçu beaucoup de messages en ce sens de simples citoyens, révoltés par le spectacle de la petite foule vociférante du vendredi 12 janvier. Les mesures de sécurité, en particulier celles visant à protéger le ministère des affaires étrangères, où siège le CFSN, ont d'autre part été renforcées, afin d'éviter la répétition de ces scènes.

Vers un report des élections

En fait, la manière dont les dirigeants vont expliquer au public ces nouvelles décisions sera essentielle ; force est de reconnaître pour l'instant que le CFSN n'excelle pas dans l'art de la communication. Ainsi, les téléspectateurs roumains n'ont eu droit mercredi soir qu'à un bref communiqué indiquant qu'une réunion plénière du CFSN était en cours. La confusion qui règne par ailleurs sur l'ouverture de grands procès, ceux des hauts dignitaires du régime Ceausescu et des responsables de la Securitate, sans cesse annoncés comme imminents alors que les préparatifs matériels posent toujours d'énormes problèmes, sans parler du flou législatif qui les entoure, n'arrange pas les choses.

L'équipe dirigeante pourrait faire valoir qu'une peine alternative, comme des travaux forcés à perpétuité, pourrait être substituée à la peine capitale, et que d'autre part il revient aux membres du Parti communiste de décider eux-mêmes de sa dissolution.

Le second sujet à l'ordre du jour de la réunion du Conseil était l'organisation des élections libres, dont doit naître une Assemblée constituante. *Dans l'entourage de certains* dirigeants du Front, on considère déjà la date du 15 avril initialement envisagée comme prématurée, compte tenu de l'ampleur des problèmes que pose l'organisation d'élections dans un pays aussi ravagé politiquement et administrativement, et alors que la loi électorale est en cours d'élaboration. La plupart des membres du Conseil semblent cependant d'avis de tarder le moins possible, conscients de la méfiance de la population. *« Nous sommes et nous voulons rester un pouvoir transitoire »,* affirmait, mercredi soir, un membre du conseil. Des élections municipales pourraient d'ailleurs être organisées avant les élections générales.

Enfin, le mode de fonctionnement et le processus de décision au sein du Conseil ont aussi été discutés au cours de cette réunion qui semble, d'après plusieurs sources, s'être déroulée dans une atmosphère assez calme, malgré la diversité des points de vue exposés et l'hétérogénéité des participants. Le rôle de M. Mazilu dans les événements de ces derniers jours a fait l'objet d'un examen particulier, mais le vice-président, qui paraît très éprouvé ces derniers jours, a été confirmé dans ses fonctions, ce qui dénote là aussi une volonté de dédramatiser et de tenter de surmonter cette crise politique.

La prise de décision par un bureau exécutif de onze membres – dans lequel comptaient en réalité quatre personnes – a été également mis en cause. Une loi était proposée visant à élargir cette instance à une vingtaine de membres, sans que le Conseil parvienne cependant à prendre de décision sur ce point. Pour l'instant, la même instance, issue de la Révolution du 22 décembre, reste donc en place. Le bureau exécutif, le Conseil du Front de salut national, dont c'était, mercredi, la quatrième réunion plénière, et un « conseil restreint » d'une quarantaine de membres, plus informel, regroupant en fait les membres du CFSN qui restent à Bucarest en permanence.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Le Conseil du Front de salut national compte environ cent quarante-cinq membres désignés juste après le renversement de M. Ceausescu, un bureau exécutif de onze membres a été formé en son sein. Des représentants départementaux du Front assistaient également mercredi à la réunion du Conseil.

Crise au sein de l'Eglise orthodoxe

Le patriarche de Bucarest donne sa démission

BUCAREST

de notre envoyé spécial

La crise est ouverte au sein de l'Eglise orthodoxe roumaine. Au cours d'un synode extraordinaire réunissant une vingtaine d'évêques, jeudi 18 janvier, à Bucarest, le patriarche Teoctist, chef spirituel des seize millions d'orthodoxes roumains (80 % environ de la population) devait annoncer sa démission. Une direction collégiale devrait préparer l'élection de son successeur.

Considérée jusqu'à présent comme la seule institution stable du pays depuis la révolution, le 22 décembre, l'Eglise orthodoxe subit à son tour le contrecoup des événements roumains. Alors que l'Institut de théologie de Bucarest est en ébullition, une centaine de prêtres du diocèse d'Alba Julia avaient déjà manifesté, dimanche 14 janvier, pour réclamer la démission de leur évêque.

La hiérarchie roumaine paie ainsi le soutien, contraint mais réel, qu'elle avait apporté au régime Ceausescu. Dans une grande partie de l'opinion, même croyante, son discrédit est devenu total. La coupe avait débordé lorsque, le 24 décembre dernier, au lendemain des fusillades de Timisoara, était publié le message traditionnel à la gloire du Conducator signé par le chef de l'Eglise quatre jours plus tôt, à l'issue de l'assemblée annuelle du patriarcat.

Le 23 août 1989, pour le quarante-cinquième anniversaire du régime socialiste, le même patriarche avait adressé au président Ceausescu un télégramme exprimant *« l'attachement et la reconnaissance de l'Eglise roumaine pour l'œuvre historique grandiose du président ».*

« De tels messages au dictateur étaient impossibles à éviter, déclare aujourd'hui au *Monde* le patriarche Teoctist. *Toutes les institutions, y compris religieuses, étaient obligées d'en faire autant. »*

Dès les premiers jours de la révolution est née une association d'une dizaine d'orthodoxes contestataires, appelée Groupe de réflexion pour le renouveau de l'Eglise. Il comprend des intellectuels, des théologiens et deux prêtres proches du patriarche, mais également convaincus de la nécessité d'un coup de balai à la tête de leur Eglise : le Père Anania, archimandrite, moine en Moldavie, écrivain, qui a fait six ans de prison sous le régime communiste, et le Père Ciobotea, conseiller patriarcal pour l'œcuménisme. Plusieurs fois pressenti comme évêque mais toujours barré par le pouvoir, le Père Anania est donné à Bucarest comme favori pour l'élection du nouveau patriarche.

HENRI TINCQ

Le retour d'une princesse

GENÈVE

de notre correspondante

La princesse Margarita, fille aînée de l'ex-roi Michel de Roumanie (*le Monde* daté 24-25 décembre 1989), a quitté Genève, avec sa jeune sœur Sophie, pour fouler – c'est la première fois de sa vie – le sol roumain jeudi 18 janvier. Elle a affirmé qu'elle ne partait pas *« pour préparer le retour »* de son père mais pour *« établir un premier bilan de la situation, ce qui pourrait aider mon père à assumer ce qu'il désire avant tout, le rôle de garant de la démocratie. Les relations sur le plan international qu'il a toujours entretenues pourront lui faciliter la tâche ».*

La princesse Margarita est née à Lausanne en 1949, a suivi des études universitaires à Edimbourg, avant de travailler à Rome, notamment pour le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Elle a tout abandonné l'été dernier, sans oser espérer que *la dictature de Ceausescu tomberait*, pour *« être utile »* aux siens. Au nom de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel et artistique roumain (*le Monde* du 12 janvier), elle a pris des contacts avec les autorités culturelles de Bucarest. La princesse a un passeport britannique et un autre danois, mais se dit roumaine.

L. V.

□ **Les Roumains font confiance à l'équipe au pouvoir et à l'armée.** – Une écrasante majorité de Roumains font confiance à l'armée (97 %) et à la télévision (89 %), considère que la chute de Ceausescu est due à un soulèvement spontané (88 %), et approuve le procès et l'exécution de l'ancien dictateur et de sa femme (84 %), selon un sondage BVA-*Paris-Match* publié dans le dernier numéro de l'hebdomadaire. Vingt et un enquêteurs ont réalisé dans les rues de Bucarest, du 11 au 13 janvier, huit cent dix-sept interviews, les *personnes interrogées* étant invitées à remplir anonymement un questionnaire en roumain. Le Conseil du Front de salut national (CFSN) a la confiance de 87 % des personnes interrogées, le Parti communiste, de 3 %. Mais 78 % ne souhaitent pas le retour de la monarchie avec l'ex-roi Michel.

Seules 53 % des personnes interrogées souhaitent que la Roumanie demeure au sein du pacte de Varsovie, et 57 % ne pensent pas que Mikhaïl Gorbatchev ait joué un rôle dans la chute du régime Ceausescu.

HONGRIE : la démocratisation et la visite de M. Mitterrand

Le chef des services de renseignements a démissionné

Le chef des services de renseignements hongrois, le général Jozsef Horvath, a démissionné de ses fonctions en raison du scandale des écoutes téléphoniques en Hongrie (*le Monde* du 11 janvier). Cette démission, qui remonte à la semaine dernière, a été rendue publique mercredi 17 janvier par l'agence MTI, à la veille du débat du Parlement sur la réforme des services secrets. L'Association des démocrates libres (SZDSZ) et la Ligue des jeunes démocrates libres (FIDESZ) avaient produit le 5 janvier devant la presse des documents et des films établissant que les services secrets – supposés théoriquement dépolitisés depuis la libéralisation du régime – avaient en fait continué à espionner des personnalités politiques, de l'opposition en particulier. Une enquête ordonnée par le premier ministre, M. Miklos Nemeth, est en cours. La Cour constitutionnelle examine également l'affaire.

Le Parti socialiste de Hongrie (ex-PC) au pouvoir et les partis d'opposition extra-parlementaire se sont par ailleurs mis d'accord mardi sur la place à réserver dans les médias aux publicités des différents mouvements politiques dans le cadre de la campagne électorale pour les premières élections législatives libres depuis 1947, prévues le 25 mars.

Selon un compte rendu de la première session du comité de coordination de la campagne qui a été publié mercredi, tous les partis participant aux élections disposeront d'un temps égal pour se présenter à la radio et à la télévision nationales entre le 23 janvier et le 23 février.

Les partis pourront également faire diffuser des publicités payées deux fois par jour dans les deux programmes de la télévision et quatre fois par jour dans les deux chaînes de la radio hongroise. – *(AFP.)*

□ **M. Dubcek a reçu le prix Sakharov.** – En recevant, mercredi 17 janvier, le prix Sakharov, du Parlement européen, M. Alexandre Dubcek a lancé un vibrant appel en faveur de M. Mikhaïel Gorbatchev. *« Les maux dont souffre la Tchécoslovaquie ne sont pas le fruit de la perestroïka mais l'héritage du stalinisme. Le succès de la politique de Gorbatchev est, pour nous tous, essentiel. »* Interrogé sur une éventuelle adhésion de son pays à la CEE, M. Dubcek ne l'a pas exclue à terme, en estimant toutefois que la Tchécoslovaquie avait encore un long chemin à parcourir pour *« remplir les conditions exigibles par la Communauté ».* – *(Corresp.)*

Budapest a le sentiment d'être, pour la France, un partenaire secondaire

M. et Mme Mitterand ont commencé jeudi 18 janvier en fin de matinée leur brève visite d'Etat en Hongrie. Ils ont été accueillis à l'aéroport de Budapest par le président de la République par intérim, M. Matyas Szuros.

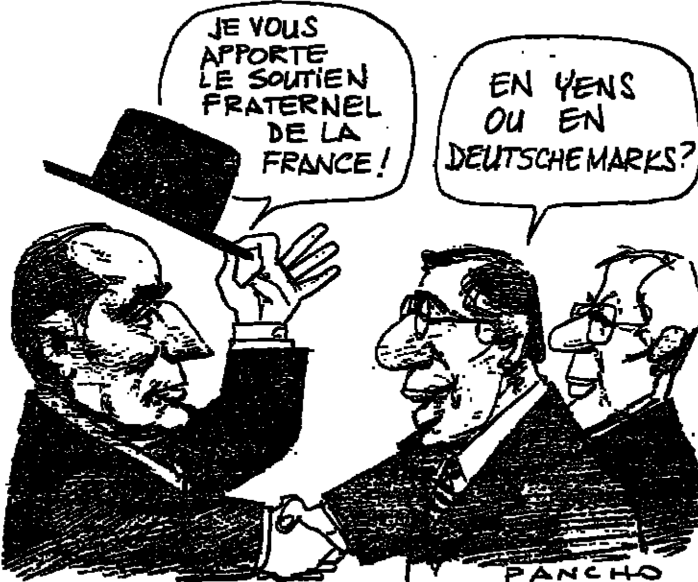
BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Qui est qui, mais surtout qui sera quoi ? Il ne va pas être facile à M. Mitterrand de répondre à la question pendant les deux jours qu'il passe au bord du Danube. La vie politique hongroise, en effet, n'est actuellement faite que de points d'interrogation, et il en sera ainsi au moins jusqu'aux élections législatives des 25 mars et 1er avril prochains, qui devraient permettre d'y voir plus clair dans un multipartisme naissant mais, ô combien ! brouillon.

D'ici là, c'est le provisoire qui va l'emporter. Provisoire, comme M. Szuros, par exemple, qui ne doit son maintien à la présidence de la République qu'aux résultats infinitésimaux du référendum du 26 novembre dernier, en vertu desquels l'élection d'un nouveau chef d'Etat a été repoussée au lendemain des législatives. Mais nul ne peut encore dire si le nouveau président sera élu au suffrage universel ou par les nouveaux *députés*. Provisoire, comme M. Miklos Nemeth, le premier ministre réformateur, ancien membre du Parti communiste (PCOH) transformé récemment en Parti socialiste (PS). Provisoire, comme M. Reszö Nyers, le père des réformes économiques, aujourd'hui président du Parti socialiste mais qui s'apprête à prendre sa retraite. Provisoire, comme M. Imre Pozsgay, autre ancien communiste réformateur, fort populaire et qui aurait, selon tous, emporté haut la main une élection présidentielle au suffrage universel. Provisoire, comme *M. Jozsef Antall, le président du* Forum démocratique, en qui beaucoup voient le possible premier ministre du gouvernement de coalition à venir.

C'est avec tous ces « provisoires », et bien d'autres, que M. Mitterrand s'entretient jeudi et vendredi. Derrière lui, les sept ministres qui l'accompagnent, et qui ont été priés d'éviter les déclarations intempestives, font de même. Mais personne n'attend d'annonce sensationnelle. L'impression prévaut ici que, pour la France, la Hongrie ne vient qu'après la Pologne et la Roumanie. On se console en évoquant le passage prometteur – il est parti mercredi – du premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, qui a promis un *« droit d'entrée »* de 900 millions de dollars ; la générosité ouest-allemande et les investissements sud-coréens massifs sont également cités.



La France, au demeurant, donne depuis quelques mois des *signes de* réveil. On compte aujourd'hui plus d'une vingtaine d'entreprises mixtes, et pas mal de projets ne demandent qu'à sortir des cartons, grâce au vent de privatisation qui souffle sur le pays. Encore faut-il que les hommes d'affaires français, *habitués aux grands contrats et aux* interlocuteurs étatiques, s'adaptent à ce nouveau climat tout en prenant garde aux interlocuteurs véreux qui ne songent qu'à s'enrichir en quelques mois.

Car c'est une autre particularité de la Hongrie d'aujourd'hui que *cette cascade de scandales* financiers qui font l'essentiel de l'information et où sont bien souvent compromis d'anciens *apparatchiks* du système d'hier, prompts à *privatiser* les trésors de guerre de naguère. Les scandales ne sont d'ailleurs pas qu'économiques. C'est ainsi que le chef de la police politique a été obligé, mercredi, de donner sa démission : il avait omis de faire cesser la surveillance de plusieurs dirigeants de l'opposition démocratique. Ceux-là mêmes que M. Mitterrand doit rencontrer vendredi, avant d'aller se recueillir sur la (toute nouvelle) tombe d'Imre Nagy, le premier ministre de la révolte de 1956, exécuté en 1958 avec la bénédiction des Soviétiques.

JACQUES AMALRIC

Sept ministres au lieu de six...

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

La Hongrie connaît des heures graves, difficiles ? Soit. Ce n'est pas une raison cependant pour que, à la veille de la visite de M. Mitterrand, ce ne soit pas les querelles franco-françaises qui aient prévalu.

Qu'on en juge : l'événement, si l'on peut dire, aura été mercredi l'annonce de la présence de M. Jack Lang parmi les ministres admis à accompagner le président de la République. Il avait suffi qu'un honorable confrère de la presse du matin écrive le même jour que *« Lang a été privé de Hongrie par Mitterrand »* (*le Monde* du 18 janvier) pour que l'Elysée revienne *in extremis* sur sa décison et fasse savoir à M. Pierre Brochand, le nouvel ambassadeur en poste à Budapest depuis deux semaines seulement, que ce n'est pas six ministres mais sept qu'il faut accueillir (1). C'était très exactement mercredi à 20 h 30. Il ne restait plus au malheureux ambassadeur, prévenu par téléphone, qu'à bâcler le dîner auquel il participait, et convoquer à la hâte ses collaborateurs pour trouver logement et interlocuteurs au septième ministre qui allait lui tomber sur la tête par la grâce présidentielle,

J. A.

(1) Les six autres ministres sont MM. Dumas, Bérégovoy, Fauroux, Quilès, Kouchner et de Beaucé.

ommuniste

...ère de M. Mazowiecki dans les événements de ces derniers jours a fait l'objet d'un examen particulier, mais le vice-président, qui paraît très éprouvé ces derniers jours, a été confirmé dans ses fonctions, ce qui dénote là aussi une volonté de dédramatiser et de tenter de surmonter cette crise politique.

La prise de décision par un bureau exécutif de cinq membres – dans lequel ... en réalité quatre personnes – a été également mis en cause ...

SYLVIE KAUFFMANN

tterrand

, pour la France,
idaire



ENQUÊTE

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

III. — *Vietnam : se réformer pour ne pas se perdre*

Les erreurs commises par les anciens dirigeants communistes et leur exploitation par l'*« impérialisme »* sont les raisons de l'échec du socialisme en Europe de l'Est. Pas plus que les réformes, le socialisme n'est donc en cause. Il faut, en conséquence et plus que jamais, en poursuivre la construction et en *consolider l'assise en le « renouvelant »*. Telles sont l'explication et les conclusions de la direction communiste vietnamienne face aux bouleversements dont une partie de l'Europe est aujourd'hui le théâtre.

Les communistes vietnamiens sont furieux contre leurs alliés est-européens. M. Vo Chi Công, numéro deux du bureau politique, les a accusés d'avoir provoqué *« une crise au sein du système socialiste »*, fustigeant au passage la corruption et l'élitisme des communistes européens. *« De nombreux pays de l'Europe de l'Est n'ont pas mis en œuvre des réformes et n'ont pas procédé à une restructuration et à des changements. En conséquence, certains d'entre eux sont maintenant confrontés passivement à des crises qui ont pris des proportions qu'ils n'avaient pas prévues »*, a-t-il jugé, dès le 19 décembre à Hanoï, en s'adressant à des délégués de l'Assemblée nationale.

« Renouveler les dirigeants »

En bref, sans attendre la chute de Ceausescu, le thème de la trahison a été retenu. S'exprimant visiblement au nom du secrétaire général du PC, M. Nguyên Van Linh, alors malade, M. Công a également estimé : *« La crise dans certains pays socialistes a une influence néfaste sur l'ensemble du système socialiste, dont notre pays, et l'ensemble du mouvement international communiste et des travailleurs et sur le mouvement de libération nationale. » « Le parti*, a-t-il conclu, *doit renouveler son contenu aussi bien que ses dirigeants. »*

Quelques jours plus tôt, M. Linh lui-même, dans un article publié par la revue théorique du PC *Tap Chi Quôc Phong Toan Doan*, avait accusé *« l'impérialisme, sous la direction des Etats-Unis »*, de *« se battre pour tirer avantage des difficultés et même de certaines erreurs commises dans certains pays socialistes (...), espérant ainsi supprimer le socialisme et s'opposer aux indépendances nationales »*.

En août, au lendemain de la formation d'un premier gouvernement dirigé par un non-communiste en Europe de l'Est – celui de M. Tadeusz Mazowiecki en Pologne, – le PC vietnamien avait violemment réagi en accusant le syndicat Solidarité et les *« forces impérialistes »* d'avoir entrepris *« un coup d'Etat contre-révolutionnaire »* à Varsovie. Mais la diffusion de ce commentaire n'avait pas fait l'unanimité au sein de la direction du parti et, depuis, les communistes vietnamiens ont dû s'accommoder des révélations ultérieures, un peu partout, sur les excès – corruption, luxe – des nomenklaturas. L'analyse s'est donc adaptée pour faire une place plus grande aux errements des directions communistes européennes.

Des alliés privilégiés

Les bouleversements en Europe de l'Est ont fait perdre aux communistes vietnamiens leurs alliés privilégiés. C'est en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est que le parti envoyait des dizaines de milliers d'étudiants et de travailleurs, dont certains ont, d'ailleurs, profité de l'ouverture des frontières pour passer à l'Ouest. L'essentiel de l'aide économique et militaire dont bénéficie Hanoï lui est fournie par Moscou et les capitales d'Europe de l'Est. Le Vietnam est membre du COMECON depuis une douzaine d'années et a signé, en 1978, un pacte d'amitié et de coopération avec Moscou, qui a encore financé, pour une grande part, le plan quinquennal vietnamien en cours (1986-1990). Cette coopération *est promise à l'effondrement*. L'URSS a déjà procédé à une réduction de son aide et en annonce de nouvelles. Les Européens de l'Est vont en faire autant et même davantage. Hanoï doit donc songer à d'autres sources de financement de son prochain plan quinquennal.

Sur le plan intérieur, l'accélération des réformes a déjà été décidée. Hanoï va renforcer la discipline au sein du parti et élargir le champ du *« renouveau politique et économique »*, a également précisé M. Công, qui est aussi président du Conseil d'État (chef de l'Etat). De nouvelles purges et une intensification de la lutte contre la corruption sont annoncées.



L'un des plus grands trafics bancaires depuis 1975 a notamment été dénoncé en décembre, et plus de deux cents cadres ont été licenciés. Fin décembre, lors de sa deuxième session annuelle à Hanoï, l'Assemblée nationale a été, de son côté, invitée à *jouer un rôle politique plus important*. Enfin, dans une lettre diffusée le 2 janvier, le comité central du PC a encouragé les militants à lutter *« pour la victoire du renouveau, qui est une nécessité vitale »* et qui doit se faire *« à pas sûrs, dans le sens du socialisme »*.

Si l'on en croit différentes sources, toute marche arrière semble impensable, mais le PC n'a pas pour autant, au moins dans l'immédiat, renoncé au monopole du pouvoir. *Il n'est pas davantage question d'accepter une presse « privée »*. Parallèlement, au moment où les bouleversements dans les « pays frères » doivent donner des idées à certains, le contrôle de la vie politique semble s'être renforcé. Rien n'a filtré, officiellement, de la grogne parmi certains anciens cadres du PC – dont d'anciens vainqueurs de la bataille de Saïgon en 1975 – qui ont dénoncé, dans des documents qui circulent depuis quatre mois sous le manteau, le conservatisme de la direction du parti. Ces documents confirment pour la première fois l'existence, au sein du parti, d'une opposition qui gravite autour d'un Club d'anciens combattants de la résistance, créé à Ho-Chi-Minh-Ville en 1987. Tout en estimant que la réforme économique devait précéder le débat sur le pluralisme, la direction du parti a engagé le dialogue avec le Club. En outre, elle semble avoir pris bonne note du processus en cours en Europe de l'Est : si les pouvoirs staliniens y ont vécu, les réformateurs communistes continuent à jouer un rôle prédominant dans la gestion des Etats.

Des problèmes spécifiques

Le Vietnam, dans l'histoire du communisme international, occupe une place à part. Le PC fête, cette *année, le soixantième anniversaire* de sa création, le centenaire de la naissance de Hô Chi Minh et le quarante-cinquième anniversaire de la fondation de la première République. Le mouvement communiste a, dès le début, joué un rôle central dans la lutte contre la colonisation, avant de la monopoliser. Des liens tissés de longue date avec Moscou et les Etats socialistes d'Europe de l'Est se sont renforcés après la brouille avec Pékin, évidente dès 1972 : M. Nixon s'était cette année-là rendu en visite officielle en Chine alors que les B-52 américains n'avaient pas fini de bombarder le Vietnam du Nord.

Tout en ne parvenant pas, depuis, à se réconcilier avec son « modèle » chinois – dont il a su, cependant, éviter les excès, – le Vietnam connaît des problèmes spécifiques : réunifier, dans les faits, le Nord et le Sud, séparés pendant vingt ans au moins ; reconstruire son économie et, plus généralement, envisager son intégration dans la zone de la planète qui se développe le plus rapidement. Dès 1986, M. Mikhaïl Gorbatchev avait pressé les communistes vietnamiens de procéder à leur propre perestroïka. Ils l'ont fait, au moins en partie, lors du sixième congrès de leur parti réuni en décembre de la même année, sous le vocable de *dôi moi* (littéralement : « changer pour faire du neuf »). Simultanément, dans le cadre de la résorption des conflits régionaux et parce que la note était très lourde, Moscou leur a demandé de se désengager du Cambodge. Ils l'ont également fait, leur ultime rapatriement de troupes s'étant opéré en septembre dernier. Enfin, pour redresser une économie moribonde et dont leurs alliés socialistes ne voulaient plus supporter seuls le fardeau, ils ont entrepris d'associer à la reconstruction de leur pays des partenaires occidentaux.

Sortir de l'isolement

Ces efforts, réels, n'ont guère été payés de retour. La libéralisation économique a, certes, porté quelques fruits mais, faute d'un accord international sur le Cambodge, de nombreux pays ont refusé de reconnaître *la réalité du retrait du corps* expéditionnaire vietnamien. La normalisation des relations avec la Chine, dont la négociation s'était pourtant amorcée avant le « printemps de Pékin », a peut-être repris récemment mais sans produire encore de résultats concrets. Les Etats-Unis ont, jusqu'ici, refusé de lever l'embargo économique décrété contre le Vietnam voilà dix ans, pour sanctionner son intervention militaire au Cambodge. Surtout, le PC vietnamien a perdu ses alliés les plus fidèles et se voit invité, aujourd'hui, à adresser des messages de félicitations à leurs successeurs à Budapest ou à Berlin-Est. Il le fait d'ailleurs, ce qui semble indiquer que, si amère soit la pilule, Hanoï commence à tirer les leçons des bouleversements tout en prenant les dispositions pour ne subir ni l'épreuve d'un « printemps de Pékin » ni encore moins, bien sûr, le sort des partis frères est-européens.

Sur le plan intérieur, le PC s'engage à *« écarter le bureaucratisme, ne pas se couper des masses, ne pas se substituer à l'Etat, éviter l'autoritarisme et la contrainte »*, afin, toujours selon les formules de M. Công, d'*« élargir la démocratie dans les domaines économique, politique, culturel et social »* et de prévenir ainsi *« la démocratie extrémiste, l'indiscipline, l'anarchie »*. Sur le plan diplomatique, il s'agit de sortir d'un isolement accru par la déconfiture des PC européens et les risques d'éclatement de l'URSS. Car il faut, en priorité, trouver un terrain d'entente avec le puissant voisin chinois tout en poursuivant l'ouverture sur le monde non communiste. La planète change vite pour une direction qui, quinze ans à peine après sa victoire, ne peut plus se contenter de réformes qui, pour avoir paru intéressantes il y a quatre ans encore, semblent manquer singulièrement d'audace par les temps qui courent. Il reste à savoir si cette direction, qui vieillit sans se sentir vraiment contestée, se rend compte que des changements radicaux sont inévitables.

JEAN-CLAUDE POMONTI

DEMAIN :

Corée du Nord : « Verrouiller » à l'intérieur entrouvrir à l'extérieur



AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : le débat sur l'aide à l'étranger

Le statut privilégié d'Israël pourrait être remis en cause

Le sénateur Robert Dole, leader des républicains au Sénat, vient de lancer un joli pavé dans la mare la mieux protégée de la politique américaine, en proposant rien de moins qu'une diminution de l'aide américaine à Israël.

WASHINGTON

de notre correspondant

Certes, la suggestion de l'influent sénateur ne vise pas uniquement l'Etat hébreu, puisque M. Dole, dans un article publié mardi 16 janvier par le *New York Times*, propose de diminuer de 5 % les sommes allouées par le Congrès aux principaux bénéficiaires de l'aide américaine, afin de dégager les ressources indispensables pour soutenir les jeunes démocraties d'Europe de l'Est et d'Amérique centrale et du Sud.

Outre Israël, qui reçoit un minimum de 3 milliards de dollars par an, sont donc également concernés l'Egypte (un peu plus de2 milliards), les Philippines, la Turquie et le Pakistan. Ces cinq pays reçoivent les deux tiers de l'aide américaine.

Dans des précisions apportées quelques heures après la publication de son article, qui a aussitôt mobilisé les défenseurs d'Israël, M. Dole a expliqué, que dans son esprit, tous les bénéficiaires actuels de l'aide – y compris par exemple un « nouveau bénéficiaire » comme la Pologne – devraient être touchés par cette modeste réduction, pour laisser ne serait-ce qu'un peu d'argent aux autres. Au total, cette réduction permettrait de libérer environ 400 cent millions de dollars, une somme elle-même insuffisante pour répondre aux besoins les plus pressants.

L'initiative de M. Dole, un homme qui aime dire tout haut *ce que beaucoup de ses collègues* pensent tout bas, répond à une très sérieuse préoccupation : dans le système actuel, le Congrès reconduit d'année en année des *crédits spécifiquement destinés à* certains pays, en somme prioritaires, ne laissant plus à l'administration qu'une infime marge de manœuvre pour tenir compte des circonstances et des nécessités de sa politique étrangère.

Selon les estimations de M. Dole, 82 % de l'aide économique et 92 % de l'aide militaire sont ainsi attribués par le Congrès de manière rigide. En raison des contraintes budgétaires, il risque *de ne plus rien rester cette année* pour certains pays pourtant particulièrement dans le besoin, notamment certains Etats latino-américains pourtant engagés aux côtés des Etats-Unis dans la lutte contre les producteurs de drogue, ou encore Panama, à l'égard duquel Washington se sent des obligations à la suite des dégâts *considérables causés par l'intervention* de ses forces armées, ou encore les pays d'Europe de l'Est qui viennent de se libérer du régime communiste.

Il n'empêche que si l'initiative de M. Dole a immédiatement suscité tant d'intérêt, c'est qu'elle touche à une « vache sacrée » de la vie politique américaine - pour reprendre l'expression de la chaîne de télévision ABC : l'aide à Israël, qui représente à elle seule un tiers de tout ce que les Etats-Unis donnent à l'étranger. Si l'on tient compte de la population de l'Etat juif, cette aide échappe même à toute comparaison.

Un « ballon d'essai » délicat

M. Dole est connu de longue date pour être un fervent ami d'Israël, même si en quelques occasions récentes il a eu des mots sévères à propos du comportement des dirigeants de l'Etat juif, que ce soit au Liban ou dans les territoires occupés. Il a soigneusement évité de donner la moindre connotation politique à sa proposition, présentée plutôt comme une sorte de nécessité technique, mais elle sera immanquablement interprétée comme *un signe « inquiétant »* par les diverses organisations juives américaines et par les dirigeants israéliens eux-mêmes, d'autant que ces derniers réclament au contraire une augmentation de l'aide américaine pour leur permettre de faire face à l'afflux de juifs soviétiques.

Le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, en visite privée à Washington, où il verra notamment le secrétaire d'Etat James Baker, a déjà fait valoir que toute diminution de l'aide américaine *« augmenterait les dangers de guerre »* au Proche-Orient.

Le sénateur Dole est connu pour n'avoir pas froid aux yeux, mais il ne s'est pas lancé dans cette initiative sans consultations avec l'administration. Il s'en est entretenu avec le secrétaire d'Etat, et a laissé entendre que le président Bush avait accueilli favorablement son initiative.

Mais du côté de l'exécutif, on semble déterminé à laisser à M. Dole la responsabilité de manier ce délicat *« ballon d'essai »*.

JAN KRAUZE

□ **Inquiétude à Jérusalem.** – La proposition du sénateur Robert Dole a suscité une certaine inquiétude en Israël, où la classe politique n'a pas caché, mercredi 17 janvier, sa préoccupation devant l'éventualité d'une réduction de l'aide américaine. *« Israël ne doit pas prendre cette regrettable proposition à la légère »*, a ainsi déclaré le ministre des finances, M. Shimon Pérès, chef de file des travaillistes, qui a mis en garde contre les effets d'une telle initiative au moment où l'Etat hébreux consacre *« 22 % de son budget à la défense »*. Ministre des télécommunications et ancien détenteur du portefeuille de l'économie, M. Gad Yaacobi a souligné l' *« effet particulièrement négatif »* qu'aurait une diminution de l'aide américaine sur l'économie israélienne. – *(AFP.)*

COLOMBIE

Les barons de la drogue se disent prêts à déposer les armes

Dans un communiqué des plus étonnants, diffusé à la radio, mercredi 17 janvier, à Medellin, le groupe dit des *« extradables »*, comprenant les principaux barons de la drogue colombiens, se déclare prêt à déposer les armes, à suspendre le trafic de la cocaïne et à reconnaître l'état de droit en Colombie pour que la paix s'instaure dans le pays. Le communiqué précise en outre que les trafiquants sont disposés à libérer les personnes qu'ils ont séquestrées et à mettre un terme aux attentats terroristes, en échange de *« garanties constitutionnelles et légales pour leur réintégration dans la société »*.

Les « extradables » avaient déclaré la guerre totale aux autorités, le 24 août dernier, six jours après le lancement par le président Virgilio Barco d'une offensive sans précédent contre la mafia de la drogue à la suite de l'assassinat du sénateur libéral *Luis Carlos Galan*, désigné comme candidat aux prochaines élections présidentielles.

Le gouvernement colombien a accueilli la proposition de paix des « extradables » avec la plus *extrême prudence*. Mercredi soir à la télévision, le ministre de l'intérieur, M. Carlos Lemos, a simplement *affirmé qu'il garantirait « des procès justes »* aux trafiquants qui se rendraient et déposeraient les armes, mais a rejeté toute possibilité d'un « pacte » avec eux.

A Washington, la réaction est tout aussi prudente : arguant du fait qu'il ne connaissait *« pas la teneur exacte du communiqué des barons de la drogue »*, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater a réaffirmé qu'*« il n'était pas question d'un marché »*, d'autant que les Etats-Unis apportent une aide financière à Bogota dans sa lutte contre le cartel de la drogue et que M. Bush doit participer le *15 février* à Carthagène, en Colombie précisément, à un sommet régional destiné à intensifier *la lutte contre les trafiquants*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Conflit entre le général Aoun et la presse du camp chrétien

Un conflit oppose la presse du camp chrétien libanais au général Michel Aoun, depuis que ce dernier a interdit, mardi 16 janvier, aux médias de qualifier M. Elias Hraoui de *« président »* et M. Selim Hoss de *« premier ministre »*.

Les deux principales radios chrétiennes, l'une proche de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) et l'autre du parti Kataëb (Phalanges), ont suspendu leurs bulletins d'information après cette injonction. Elles se bornaient toujours, mercredi, à indiquer qu'elles *« étudient la décision à prendre »*. Même attitude de la part de la télévision des FL, qui a annulé mardi soir son journal télévisé.

Seul le quotidien *Ad-Dyar*, également proche des FL, a ouvertement contesté les directives du général Aoun, appelant dans un éditorial les journalistes à s'unir pour *« empêcher l'étouffement des libertés publiques »*. La réaction ne s'est pas fait attendre : ce quotidien, dont la direction et l'imprimerie se trouvent dans le « pays chrétien », mais qui est distribué dans tout le Liban, a été interdit de parution pendant une semaine par le procureur général près la cour d'appel siégeant à Beyrouth-Est (chrétien).

Les autres journaux proches du camp chrétien ont réagi de différentes manières aux directives du général Aoun . *L'Orient-le Jour*, dont la direction est à Beyrouth-Est mais qui est imprimé à Beyrouth-Ouest (le secteur à majorité musulmane sous contrôle syrien), évoque, une seule fois, le *«président Hraoui »*. *El Anouar et El Bayrak*, – tous deux installés à l'est – s'abtiennent de mentionner les titres de MM. Hraoui et Hoss. – *(AFP.)*

□ **SYRIE : l'ambassadeur d'URSS et l'aide militaire soviétique.** – L'ambassadeur d'URSS à Damas, M. Alexandre Zotov, a commenté, mercredi 17 janvier, *les informations faisant état* d'une diminution du nombre de conseillers militaires soviétiques en Syrie (*le Monde* du 18 janvier) indiquant que *« l'URSS aide et aidera la Syrie pour assurer ses capacités défensives »*. *« A cette fin et dans le cadre des engagements contractuels, les conseillers militaires soviétiques travaillent en Syrie »*, a-t-il ajouté, sans toutefois mentionner le nombre de ces derniers. – *(AFP.)*

□ **L'OLP a coupé les vivres à M. Joumblatt.** – Le responsable politique du Fath (principale composante de l'OLP) au Liban, M. Zeid Wehbé, a affirmé, mercredi 17 janvier, que l'OLP ne *« payait »* plus M. Walid Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste progressiste (PSP). M. Wehbé a indiqué que M. Joumblatt *« touchait, récemment encore, de l'argent de l'OLP »*. *« Nous avons arrêté de le payer depuis qu'il a commencé à nous insulter, et la poursuite de ses attaques ne modifiera pas notre position »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : la tension avec la Grande-Bretagne

La visite à Hongkong du secrétaire au Foreign Office n'a pas permis de régler le contentieux

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine a décidé d'interdire à tout Chinois de Hongkong jouissant d'un droit d'asile à l'étranger d'occuper des fonctions officielles *de haut niveau dans l'administration* de la colonie britannique après sa rétrocession en 1997. Cette mesure de représailles inavouée vise à faire payer à Londres sa décision d'octroyer aux familles de 50 000 fonctionnaires *le droit de s'établir en Grande-Bretagne*. Le geste chinois suit une visite du secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, dans le territoire du 13 au 17 janvier.

De retour à Londres, M. Hurd a reconnu, mercredi devant les Communes, que les habitants de Hongkong auraient certes souhaité une plus grande générosité britannique, mais que l'effort déjà consenti était apprécié. Il s'est également déclaré convaincu que le rapatriement forcé des « boat-people » vietnamiens était un mal nécessaire, *« préférable à la vie dans un camp »*, a-t-il estimé.

Durant son séjour, M. Hurd a dû assister, au cours d'une visite dans un des camps où sont détenus 40 000 réfugiés, à une démonstration d'hostilité de la part des intéressés. Les Etats-Unis ont critiqué le rapatriement forcé, le mois dernier, d'un premier groupe de cinquante et une personnes vers le Vietnam. Londres justifie cette décision par la nécessité de décourager un exode croissant de Vietnamiens vers Hongkong.

Concernant l'avenir de la colonie, M. Hurd a noté que la Chine a *« réaffirmé son engagement envers la déclaration conjointe »* sino-britannique de 1984. Le gouverneur, Sir David Wilson, avait visité Pékin juste avant son propre séjour dans la colonie. Il s'y était vu reprocher la tolérance relative dont *bénéficient* les milieux libéraux de la colonie.

Reprise en main à Canton

A Hongkong, M. Hurd a promis que la Grande-Bretagne annoncerait d'ici quelques semaines un plan visant à soumettre au scrutin direct une vingtaine de sièges sur les cinquante-six de l'assemblée locale. Le nombre de dix-huit avait été retenu il y a deux ans en accord avec Pékin. Il y a de fortes chances que la Chine gronde encore à ce sujet. Elle avait mis Londres et Hongkong en garde à de multiples reprises contre des changements *« trop importants »*. On ignore si l'annonce précédera ou suivra la promulgation par Pékin, en mars, du projet de Constitution pour la « région administrative spéciale ».

Le comité de rédaction de cette Constitution, en session à Canton, dont les membres sont nommés par Pékin, a exclu de la *future fonction publique* les bénéficiaires du droit d'asile à l'étranger. *« Quiconque entend se consacrer à Hongkong doit abandonner sa nationalité étrangère »*, a dit un des membres du comité pour justifier cette mesure. La Chine ne reconnaît pas la double nationalité mais Londres avait cru pouvoir introduire ce droit avec l'objectif d'encourager les hauts fonctionnaires de Hongkong à demeurer sur place après 1997. Londres semble vouloir affronter la Chine de manière plus marquée à présent qu'elle n'est pas en position de force sur la scène internationale, *plutôt que* d'avoir à le faire ultérieurement. M. Hurd a irrité les dirigeants de Pékin en déclarant qu'il ne pouvait *« rien faire pour les aider »* s'ils considéraient que l'expression d'opinions libres sur le territoire était en soi un acte de *« subversion »*. La révolution roumaine y a été l'occasion de manifestations de rue contre *« les Ceausescu chinois »*.

L' *« orage »* que Pékin dit craindre se dessine à un moment où l'aile conservatrice du régime renforce son contrôle sur l'administration méridionale. Après la nomination d'un homme n'ayant pas une réputation libérale comme « gouverneur fantôme » de Hongkong, on apprend de la colonie britannique - sans confirmation de Pékin - qu'un proche du premier ministre Li Peng, le porte-parole du *gouvernement*, M. Yuan Mu, va *« superviser »* la reprise en main idéologique dans la province de Canton.

Traditionnellement rétive à l'autorité du Nord, Canton risque fort d'être également punie pour avoir laissé *filer à l'étranger* des dizaines de dissidents au cours de la répression de l'été dernier.

FRANCIS DERON

□ **VIETNAM : la réunion sur les « boat people » aura lieu à Genève les 23 et 24 janvier.** – La *réunion* organisée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) *sur* le problème des « boat people » vietnamiens réfugiés à Hongkong et que le *gouvernement* britannique entend rapatrier de force, aura lieu à Genève les 23 et 24 janvier. Cette réunion avait déjà été reportée à plusieurs reprises. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

LIBERIA : le soulèvement dans le nord-est

Les violences commises par l'armée et les rebelles ont fait de nombreuses victimes

DANANÉ

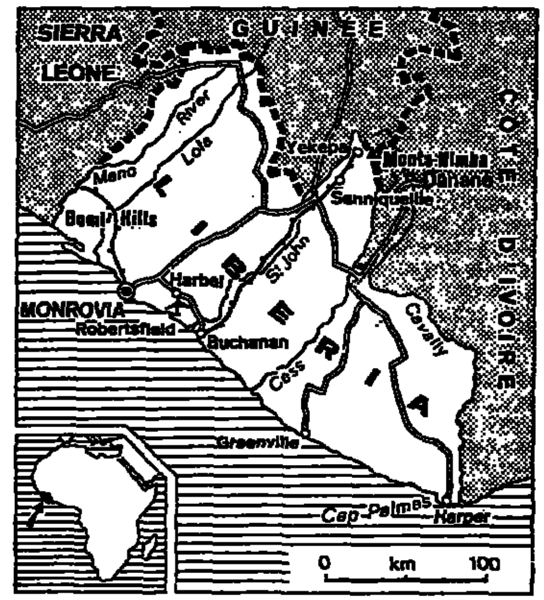
(sur la frontière, en Côte-d'Ivoire)
de notre envoyé spécial

Les réfugiés en provenance du Libéria continuent d'affluer alors que les opérations humanitaires se mettent lentement en place. Selon les dernières statistiques, ils sont aujourd'hui plus de trente-cinq mille à avoir choisi la Côte-d'Ivoire comme refuge après le soulèvement du 24 décembre qui ne paraît pas terminé dans la région de Nimba, dans le nord-est du Libéria.

Pour mesurer l'ampleur des violences commises par les rebelles et les forces armées libériennes, il suffit de se rendre à Ziouebli, village frontalier en Côte-d'Ivoire, déserté par les habitants.

Les rebelles continuent à harceler les forces armées régulières après plusieurs jours d'accalmie. La dernière offensive connue remonte au 14 janvier, dans le sud-est du comté de Nimba, à quelques kilomètres de la frontière. Selon les premiers témoignages recueillis, les assaillants ont attaqué un petit village de l'ethnie guéré à Behwalley, où l'armée libérienne avait établi un quartier général provisoire. A peine les soldats s'étaient-ils retirés que les rebelles ont pris pour cible les habitants. Des groupes d'hommes ont été fusillés. Six d'*entre eux, seulement blessés*, ont pu se réfugier sur l'autre rive de la Nipoué, en Côte-d'Ivoire, avant d'être *transférés à Man*, dans un hôpital.

La tâche des *secouristes* est immense, faute de moyens matériels et humains. A Danané, le chef du secteur de santé rural travaille en étroite collaboration avec une équipe très réduite de Médecins *sans frontières* en attendant le renfort imminent de



la Croix-Rouge nationale et internationale.

Sur les trente-cinq mille réfugiés répartis dans la plupart des villages frontaliers, on note une majorité de femmes et d'enfants. Selon des témoignages, les hommes sont systématiquement arrêtés par les soldats libériens craignant d'avoir affaire à des maquisards. Pour les secouristes, la première urgence est de vacciner les enfants en bas âge contre *la fièvre jaune et la rougeole*.

Le deuxième problème est la nourriture. Offerte *spontanément* par les habitants de la région qui ont accueilli des réfugiés, elle ne suffit plus. *« Maintenant, c'est environ trois cents tonnes de céréales qu'il va falloir trouver chaque mois »*, explique le docteur Christophe Laniède, initiateur de la mission MSF.

L'armée ivoirienne se montre discrète, mais efficace, pour surveiller l'afflux des réfugiés. Il y a quelques jours, une soixantaine de rebelles présumés, dont certains étaient armés, ont été transférés à Abidjan. Accusées par Monrovia d'abriter les hommes de la rébellion, les autorités ivoiriennes entendent bien prouver ainsi qu'elles ne sont mêlées d'aucune façon à cette affaire intérieure.

Ce dossier embarrasse la Côte-d'Ivoire, soucieuse d'entretenir de bons rapports avec tous ses voisins. Une initiative diplomatique en vue d'apaiser les esprits a été prise le 13 janvier à Lomé. Le général Eyadema, président du Togo, a profité de la présence des chefs de la diplomatie ivoirienne et libérienne lors de la célébration de la fête nationale pour offrir ses *services* dans un but de réconciliation entre Abidjan et Monrovia. Une quinzaine de militaires libériens *ont été transférés* à Abidjan. Ils avaient préféré prendre la fuite en Côte-d'Ivoire alors qu'ils étaient assaillis *par* les maquisards le 6 janvier à Logata. L'ambassadeur du Libéria en Côte-d'Ivoire s'est inquiété de leur sort et demande qu'ils soient relâchés.

ROBERT MINANGOY

ALGÉRIE

Le commando de Blida serait d'obédience chiite

Le commando qui a attaqué, mardi 16 janvier, le palais de justice de Blida (*le Monde* du 18 janvier) serait très proche d'une association religieuse d'obédience chiite dénommée « Es-Sunna wal-Chariaa », selon plusieurs sources bien informées à Alger et à Blida.

Cette association Es-Sunna wal-Chariaa (la tradition du Prophète et la loi islamique) est surtout implantée dans les grandes villes du nord du pays, dont la très grande majorité observent le rite sunnite. Des documents découverts au domicile des membres du commando attesteraient, selon les mêmes sources, leur appartenance à l'association en question.

Enfin, il a été confirmé, de source proche de l'enquête, que l'opération n'avait aucun rapport avec le procès qui devait se dérouler mardi matin à Blida. L'objectif premier était, selon la même source, de récupérer des armes. – *(AFP.)*

E-ORIENT

le général Aoun
u camp chrétien

ASIE

La mort de Charles Hernu

A Villeurbanne, la passion

LYON

de notre bureau régional

« A part l'infarctus ou l'attentat, ils ne m'auront pas. » C'était il y a deux ans, à propos d'une affaire - l'affaire Luchaire, - à la fin de 1987, soit deux ans après une autre affaire, plus célèbre encore, « Greenpeace ». Depuis le naufrage du *Rainbow-Warrior*, ce navire coulé par les services secrets français dans les eaux de la Nouvelle-Zélande, et depuis sa démission - consécutive - du gouvernement, Charles Hernu était ainsi : toujours aux aguets, mais toujours impérial. A Villeurbanne, longtemps après Auckland, l'ancien ministre de la défense ne manquait pas ainsi de faire remarquer, discrètement, à son interlocuteur les rétroviseurs spéciaux dont était équipée sa voiture de fonction, pour tout surveiller, à tout moment. Au cas où... Comme si le danger lui servait à rappeler sans cesse son rang . Quant au coeur, cela allait de soi. Le maire de Villeurbanne était un passionné.

« S'il rencontre un dimanche un commerçant mécontent, vous pouvez être sûr de trouver une note, le lundi, vous expliquant que tout un quartier est contre nous », rapportait ainsi, lors de la dernière campagne pour les élections municipales, l'un de ses plus proches collaborateurs. Après son passage au gouvernement, Charles Hernu a souhaité, à la fin de 1985, se réinvestir totalement dans sa mairie, son nouveau territoire . *« C'est la première ville socialiste de la région Rhône-Alpes »*, se plaisait-il à rappeler. Et gare à ceux qui auraient peut-être un peu trop profité, à son goût, de son absence... La première victime de la contre-offensive du ministre déchu sera le président du groupe socialiste au conseil général du Rhône, M. Bernard Rivalta, à qui il retire toutes ses délégations, avant de l'écarter, en 1989, de la nouvelle équipe municipale. Plus chanceux, un autre de ses adjoints, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, parvient à se retirer sur la pointe des pieds de Villeurbanne en enlevant une circonscription législative voisine, puis la mairie de Bron. D'autres, moins connus, perdront leur emploi en même temps que l'estime du maire. *« J'ai aimé ce type,* dit l'un d'eux. *Au début, il nous aurait fait marcher sur les mains. Puis, l'équipe s'est cassée. »* Derrière la façade à l'architecture néo-stalinienne de l'hôtel de ville de Villeurbanne, on parle de plus en plus d'écoutes téléphoniques, de menaces, de coups de colère imprévisibles.

« Non, vous n'êtes pas des fascistes »

En représentation, Charles Hernu est pourtant tout le contraire de ce tyran mégalomane que l'on brocarde à loisir dans les rangs socialistes. A Villeurbanne, le conseil municipal commence par un morceau de musique joué à l'harmonium. Le maire, de sa voix douce, charmeuse, onctueuse, ne se lasse pas de rencontrer ses concitoyens, même les plus hostiles. Il les écoute, puis leur expose les grands projets de « Villa Urbana ». Un porte-voix à la main, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, il parcourt les cités populaires de sa commune, qui ont alimenté le score du candidat du Front national. *« Non, vous n'êtes pas des fascistes, vous vous sentez exclus, je ne vous reproche rien, mais si vous avez un problème, venez me le dire, c'est votre maire qui vient vous parler »*. Les fenêtres s'entrouvent, seuls les enfants viennent bavarder avec l'ancien ministre. Quelques semaines plus tard, Charles Hernu est réélu député de la 6e circonscription du Rhône avec plus de 57 % des suffrages exprimés. L'année suivante, aux élections municipales, sa liste l'emporte, pour la première fois, dès le premier tour.

Mais une fois les élections passées, il ne se lasse pas d'aller parler encore. Mercredi 17 janvier, à l'occasion d'un rassemblement de l'importante communauté arménienne de Villeurbanne, Charles Hernu a commencé à dire sa solidarité avec ce peuple. Puis, soudain, il a chaviré. Une dernière fois. En scène. *« Comme Molière »*, rapporte un témoin.

JEAN-LOUIS SAUX

L'affaire Greenpeace

« J'ai couvert, j'ai payé ! »

Charles Hernu restera comme le ministre de l'affaire Greenpeace. Sa carrière politique nationale s'est brutalement arrêtée le vendredi 20 septembre 1985, jour où il dut démissionner du poste de ministre de la défense qu'il occupait depuis le 22 mai 1981. *« Je sais, depuis hier soir, de manière incontestable, que des responsables de mon ministère m'ont caché la vérité. Cela, je ne puis l'admettre »*. Contrainte, sa lettre au premier ministre d'alors, M. Laurent Fabius, concluait une rageuse bataille gouvernementale *de quatre jours, provoquée par* les informations du *Monde,* publiées le mardi 17 septembre, sur la *« troisième équipe »* de deux militaires de la DGSE (le capitaine Jean-Luc Kyster et l'adjudant Jean Camasse) auteurs directs de l'attentat commis, le 10 juillet précédent, dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, contre le *Rainbow-Warrior*, navire amiral du mouvement écologiste.

Jusqu'au bout, Charles Hernu défendra la version militaire officielle, celle du démenti. Le lendemain de l'article du *Monde*, il promettait des poursuites, un procès sans pitié, un démenti radical lu par lui-même sur les marches de l'Elysée. C'était oublier la ténacité de M. Fabius, soutenu par M. Pierre Joxe, déjà ministre de l'intérieur, qui s'engouffra dans la brèche ouverte par la presse avec un argument imparable : si ce n'est pas la DGSE, qui alors ? Entre l'aveu d'incompétence ou le soupçon de dissimulation.

Charles Hernu était piégé. Son ultime soutien, M. François Mitterrand, l'homme qu'il servit dans *les heures les plus obscures,* cédera le jeudi 19 septembre 1985, écrivant au premier ministre cette phrase en forme de condamnation : *« Cette situation ne peut plus durer. »*

Dès lors, Charles Hernu s'en retournera dans son fief de Villeurbanne, reprenant en main sa mairie, traquant les infidèles, pourchassant d'imaginaires complots, replié sur son précarré. Nous recevant en novembre 1987 dans son bureau municipal aux allures de cabinet de curiosités, mêlant défenses d'éléphants, médailles militaires, globes terrestres, maquettes de chars et de canons, il aura ces mots, directs : *« Vous ne m'avez pas ménagé sur le* Rainbow-Warrior. *Mais c'est le passé. C'est vrai qu'il y a eu des ordres. Ils ont été mal exécutés. J'ai couvert. J'ai payé.*

» Plus récemment, le 1er août 1989, sur RTL, il aura ce *mea culpa : « Je pense qu'il ne fallait pas faire sauter le Rainbow-Warrior (...). Le souci de trop bien faire, c'était d'anticiper sur l'événement en sabordant le bateau. »*

« Anticiper » : le mot, justement, qu'il souligna de sa main, début 1985 sur le texte des amiraux du Pacifique qui déclencha l'opération de la DGSE. Charles Hernu n'a pas été trompé par les militaires : il savait, et il a menti *« cinq fois, les yeux dans les yeux »*, précisera même l'entourage de M. Fabius. De son point de vue, il avait sinon raison, du moins de bonnes raisons. Trois bonnes raisons. La première était sa responsabilité directe dans le feu vert politique donné à la DGSE. La deuxième fut son acceptation du raisonnement d'une partie de la hiérarchie militaire : nous sommes coupables de l'attentat, mais l'honneur de l'armée exige que nous soyons proclamés innocents – une acceptation cohérente avec son évolution au ministère de la défense, où il était plus devenu l'homme des militaires parmi les socialistes qu'un ministre socialiste à la tête des armées. Enfin, la troisième raison restera longtemps spéculative : fidèle des fidèles, avait-il trahi la confiance de M. Mitterrand, en lui cachant la vérité après l'attentat, ou, au contraire, avait-il pu comprendre que sa ligne de défense recevait l'aval tacite du chef de l'Etat ? Ultime énigme – la seule, en fin de compte – qu'il emporte avec lui, conforté par ces mots chaleureux du président dans la lettre qu'il lui adressa au soir de sa démission : *« A l'heure de l'épreuve, je suis, comme toujours, votre ami »*.

EDWY PLENEL

L'homme qui a réconcilié les socialistes et les militaires

Suite de la première page.

Charles Hernu rassurait l'un et l'autre. Il donnait aux socialistes, à travers ses Conventions pour l'armée nouvelle, rassemblant officiers et sous-officiers, l'image d'un corps de fonctionnaires paisibles, foncièrement républicains, aux conditions de vie difficiles. Auprès des militaires, il incarnait un PS modéré, capable de faire la part du feu, lucide sur ses alliances et respectueux de l'institution militaire. Charles Hernu était-il le porte-parole du PS auprès de l'armée, ou l'inverse ? Le couronnement de son action avait été le ralliement des socialistes, en janvier 1978 – huit mois après les communistes... – à la stratégie de dissuasion nucléaire, alors que la gauche avait longtemps raillé la « bombinette » comme une lubie du général de Gaulle. Les premières études avaient, pourtant, été lancées par le gouvernement de Pierre Mendès France, dont Charles Hernu avait été un fidèle.

Plus jeune député de France

Il était de la génération qui avait vingt ans à la Libération. Né le 3 juillet 1923 à Quimper, où son père était, alors, affecté, il avait passé son enfance et son adolescence à Lyon. Réfractaire au Service du travail obligatoire (STO), qui réquisitionnait les jeunes Français pour aller travailler en Allemagne, il avait terminé la guerre parmi les résistants de Villeurbanne. Le passage à la vie ordinaire ne lui disait rien. L'engagement resterait son mode d'existence. A Lyon, il est bon d'être catholique, mais il est utile d'être franc-maçon et, dans la ville d'Edouard Herriot, opportun d'être radical. Charles Hernu entre à la Grande Loge et aux Jeunesses radicales. Journaliste de profession, la politique est son vrai métier. Il ouvre, en 1951, sa propre boutique dans la mouvance radicale, le Club des Jacobins, qui soutient l'entreprise de rénovation mendésiste.

Ainsi Charles Hernu devient-il, en janvier 1956, le plus jeune député de France, élu dans la Seine au titre du Front républicain. Il se range bientôt parmi les adversaires de la politique algérienne de Guy Mollet, le chef du gouvernement, dont M. François Mitterrand est le garde des sceaux . *« Mitterrand, il faut partir ! »*, lance-t-il dans *une tribu*ne libre publiée par le Monde. Le futur président de la République apprécie peu cette interpellation et ne cache pas la piètre estime dans laquelle il tient l'impatient député . C'est l'époque où Charles Hernu rejoue la sarabande des Jeunes Turcs radicaux d'avant-guerre en compagnie de MM. Léon Hovnanian et... Robert Hersant. Arrive mai 1958 et le retour au pouvoir de de Gaulle. Ils ne sont pas si nombreux à lui dire « non » ; le député de la Seine est de ceux-là, et M. Mitterrand le compte desormais pour l'un des siens.

Après un détour par le PSU, Charles Henru rejoint, avec son Club des Jacobins, la Convention des institutions républicaines, modeste machine de guerre de M. Mitterrand, dont il soutient activement la première candidature à la présidence de la République, contre de Gaulle, en décembre 1965. Il devient alors l'un des principaux barons du mitterrandisme à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS), prototype de la future unification dans le nouveau PS, et occupe la fonction de secrétaire général du « contre-gouvernement » mis en place par les conventionnels, les socialistes et les radicaux après les élections de mars 1967 . Il cherche vainement une circonscription, de la Loire à l'Indre, et il lui faudra dix ans encore avent de trouver un fief à Villeurbanne, la ville de ses débuts, dont le maire socialiste est passé à droite par refus de l'union avec le PCF. Elu à la tête de la municipalité en mars 1977, Charles Hernu devient député l'année suivante.

Au Parti socialiste, il trouve l'appui de MM. Robert Pontillon, proche de M. Pierre Mauroy, et Jean-Pierre Chevènement dans son entreprise de réconciliation des socialistes et de l'armée. M. Mitterrand lui a donné le feu vert, sans s'engager lui-même trop avant. Le premier secrétaire se méfie de l'état-major. Le ralliement du PCF à la force de frappe, en mai 1977, ne lui rend que plus suspecte une politique de défense qui divise le camp occidental . Quelques mois plus tard, cependant, à la veille d'élections législatives qui peuvent, malgré la rupture de l'union, donner le pouvoir à la gauche, M. Mitterrand opte pour la stratégie de dissuasion, donnant ainsi gain de cause à Charles Hernu – et à M. Chevènement – contre les réflexes pacifistes de beaucoup de militants socialistes et contre ceux qui penchent vers l'atlantisme.

« Militaromania »

En arrivant rue Saint Dominique, au ministère de la défense, en mai 1981, Charles Hernu se voyait bien rester locataire de l'endroit durant tout le septennat mitterrandien . Sa nomination comme ministre de la défense n'avait constitué une surprise pour personne. Il voyait ainsi recompensé un travail de fond, souvent solitaire, réalisé au sein du parti socialiste pour tenter de le convertir à une vision plus *« réaliste »* des questions de défense. Il ne s'interéssait pas seulement au questions stratégiques et conservait de ses missions parlementaires sur le terrain, durant la guerre d'Algérie, un goût prononcé pour le contact direct avec les militaires sur les *théatres d'opérations.* Il l'entretiendra une fois arrivée à l'hotel de Brienne, n'hésitant pas à mettre une bonne dose de spectaculaire lors de ses « virées », comme celle qu'il effectuera en Nouvelle Calédonie, au mois de mai 1985, en faisant une arrivée surprise à bord d'un sous marin nucléaire d'attaque (SNA), en tenue blanche identique, aux *gâlons prés,* à l'uniforme des officiers de marine qui l'entouraient. Ses amis socialistes ironisaient souvent sur cette *« militaromania »*. Mais sous l'ironie perçait une critique plus aiguisée : Charles Hernu étant suspecté d'avoir cédé définitivement aux sirènes des militaires. Certains verront dans l'affaire Greenpeace l'un des conséquences catastrophiques de cette dérive et d'une *« opacité »* (le mot est de M. Laurent Fabius) du militaire vis à vis du civil que le ministre de la défense n'aurait pas voulu ou pu réduire.

Le maire de Villeurbanne s'était sans doute laissé enfermer dans l'estime, et l'affection, que pouvaient lui porter nombre de militaires, inquiets, dans un premier temps, en mai 1981, de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Sa nomination avait rassuré. La préservation de l'héritage gaulliste et le maintien de ses dogmes fondamentaux en matière de défense (dissuasion du faible au fort, exportations d'armes, défense des intérêts français outre-mer, autonomie au sein de l'alliance atlantique, etc), son « oubli » de certaines propositions du candidat François Mitterrand (le service national à six mois), la dénonciation, explicite pour la première fois, dans la loi de programmation militaire 1984-1988, de la menace que le surarmement soviétique faisait peser sur l'Europe avaient contribué à apaiser les esprits. Sa connaissance des *dossiers lui permettra de gagner* du temps.

La loi de programmation militaire 1984-1988 (830 milliards de francs de dépenses sur cinq ans) -véritable charte de la défense entre la nation et son armée- était pour lui la pièce maitresse de son action rue Saint Dominique : renforcement du nucléaire stratégique (tout particulièrement sa composante navale) et du préstratégique ; création d'une force d'action rapide (FAR) pouvant intervenir outre mer et en Europe (afin de manifester ainsi une plus grande solidarité de la France notamment avec les Allemands de l'Ouest) ; réduction des effectifs de 35 000 hommes ; réorganisation de l'armée de terre ; nouvelles missions de défense *territoriales données à la* gendarmerie.. Le ministre de la défense est alors confronté à la grogne de certains membres de la hiérarchie militaire qui estiment que leur outil est appauvri par les réductions d'effectifs et une progression trop faible de l'enveloppe budgétaire. En 1983, le chef d'état major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay claque la porte. Mais demeure toujours en place le chef d'état major des armées, le général Jeannou Lacaze nommé en 1980 par M. Valéry Giscard d'Estaing . La stabilité de l'institution est préservée...

Charles Hernu cherchera également a améliorer les conditons de vie des appelés. Il s'attachera à la féminisation des armées, n'hésitant pas à donner l'exemple en prenant -une première ! - une femme-officier comme aide de camps. Les troupes françaises se retrouvent, quant à elles, au Tchad ou au Liban . Le ministre de la défense propose alors le concept de *« soldats de la paix »* pour ces troupes de sécurité ou d'interposition . Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, des appelés en service long (VSL) meurent outre mer. Le prix paraît élevé à nombre de militaires que le terme même de *« soldats de la paix »* déconcerte ou irrite. Charles Hernu poursuivra sa route jusqu'au 20 septembre 1985 avec une tranquile assurance qui ne le quitera pas aprés son débarquement du ministère de la défense. *« Ma conscience est nette ! »* ne cessera-t-il de dire . Il le réaffirmera quelques temps plus tard quand sera évoquée l'affaire Luchaire (livraisons d'armes à l'Iran). Le départ de Charles Hernu du gouvernement est un tournant du septennat . Par deux fois, M. Fabius a sommé le ministre de la défense de lui dire la vérité sur les responsabilités dans l'affaire Greenpeace. Une fois, ce fut en présence de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée. Un soir, le premier ministre convoqua encore Charles Hernu, en la seule présence de M. Robert Badinter, conscience du sérail mitterrandiste. La démission s'impose dès lors que M. Mitterrand lui-même a lancé, en conseil des ministres, à l'adresse du responsable de la défense : *« Je veux savoir la vérité »*. Le « fusible » saute.

Les militants socialistes l'ont-ils compris ainsi ? Quelques semaines plus tard, ils feront un accueil triomphal à Charles Hernu au congrès de Toulouse. Le maire de Villeurbanne cherchera dans cette popularité la consolation de son isolement.

PATRICK JARREAU et PIERRE SERVENT

□ **M. Rocard : « *conviction, fidélité, devoir* ».** – Le premier ministre, qui a appris le décès de Charles Hernu à son arrivée en Inde, a salué jeudi *« l'homme de conviction, de fidélité, de devoir »*, dans un télégramme de condoléances adressé à l'épouse de l'ancien ministre de la défense.

□ **M. Lionel Jospin : « *courageux* ».** – Charles Hernu *« était un homme de conviction issu du peuple et il avait été très courageux, notamment pendant la période de la décolonisation »*, a déclaré M. Lionel Jospin mercredi soir à Pointe-à-Pitre. *« Je crois que c'est une perte, parce que c'était un homme de conviction en pleine force de l'âge, un très bon gestionnaire de sa ville, un compagnon de François Mitterrand. C'est pour nous tous un sentiment de tristesse »*, a conclu M. Jospin.

□ **Réactions de l'amiral Lacoste et du général Lacaze.** – L'amiral Lacoste, responsable de la DGSE au moment de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a qualifié jeudi Charles Hernu d'*« homme parfaitement accessible qui avait une très grande bonne volonté et un profond patriotisme »*. Le général Jeannou Lacaze, ancien chef d'état-major des armées, a salué *« l'homme de conviction, de coeur »*. *« Il croyait beaucoup aux contacts humains. Peu de ministres de la défense ont été plus préoccupés que lui par l'importance du contact direct avec les personnels des armées, qui avaient pour lui une très grande estime. Il pensait à juste titre que le parti socialiste devait avoir une grande doctrine solide sur les problèmes de la défense. »*

□ **Mgr Decourtray : « *l'honnêteté* »** – L'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, a estimé jeudi, sur Europe 1 que *« Charles Hernu a toujours été conduit par l'honnêteté dans l'affaire Greenpeace »*. *« Quand il était ministre de la défense, manifestement il était poussé par le bien de la France. Il a été très surpris par les événements, très peiné. Il m'en a parlé une fois très librement et je puis dire qu'il a beaucoup souffert de ce qu'il considérait comme une injustice à son endroit »*, a-t-il ajouté.

Le décès d'André Morice

L'homme du barrage algéro-tunisien

André Morice, ancien ministre sous la IVe République et ancien maire de Nantes, est mort mercredi 17 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Le nom d'André Morice, décédé mercredi 17 janvier, reste lié à la guerre d'Algérie moins par son rôle politique personnel que par la construction, à la frontière tunisienne, d'un barrage destiné à interdire l'entrée du territoire algérien aux forces de l'Armée de libération nationale (ALN).

Né à Nantes le 1er octobre 1900, il est devenu, en 1931, président-directeur général de l'Entreprise nantaise de travaux publics. Il est prisonnier de guerre au moment où sa société accepte de participer, dans le cadre de l'Organisation Todt, à la construction par les Allemands du mur de l'Atlantique, destiné à empêcher une invasion alliée. Libéré, il en reprend la direction, qu'il conservera jusqu'en 1969.

En 1945, il est élu député radical-socialiste de la Loire-Atlantique et sera réélu jusqu'en 1958. Il accède rapidement à un poste ministériel : le sous-secrétariat d'Etat, puis le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique. Ministre de l'éducation nationale, il met en place une des nombreuses réformes qui ne cessent de jalonner l'histoire récente de l'enseignement français. Il passe ensuite aux travaux publics, puis au commerce et à l'industrie dans le cabinet Edgar Faure (1955-1956).

Farouchement conservateur, adversaire déclaré de Pierre Mendès France, il quitte le Parti radical en octobre 1956 avec Henri Queuille pour fonder une formation dissidente qui deviendra, sous sa présidence, le Centre républicain.

Lorsque Maurice Bourgès-Maunoury, le 12 juin 1957, succède à Guy Mollet à la présidence du Conseil, André Morice devient ministre de la défense nationale et des forces armées. Il le restera trois mois, pendant que se poursuit la bataille d'Alger, où mission a été donnée aux parachutistes du général Massu de débarrasser, par tous les moyens, la ville du terrorisme. Le ministre, comme son prédécesseur devenu président du conseil et comme le ministre de l'Algérie Robert Lacoste, couvre les méthodes employées, notamment la « disparition », le *21* juin, du professeur Maurice Audin.

Les forces régulières de l'Armée de libération nationale (ALN) se sont installées en Tunisie avec l'accord du gouvernement d'Habib Bourguiba. De là, elles font des incursions en territoire algérien, ravitaillent les unités qui mènent le combat à l'intérieur et reçoivent les recrues qui viennent s'entraîner et s'armer dans ses camps. Faute de pouvoir intervenir en territoire tunisien, il faut en empêcher à la fois l'accès et en interdire la sortie.

Sur la proposition du général Pédron, qui en dirigera la réalisation, le barrage est mis en place à partir de l'été 1957 et progressivement prolongé vers le sud. Il part de l'est de Bône et descend jusqu'à l'oasis saharienne de Négrine. Des radars assurent plus loin encore la surveillance. Près de 500 kilomètres de barbelés généralement installés à 20 ou 30 kilomètres du territoire tunisien et parcourus par du courant à haute tension. Entre les rangées de barbelés, la « herse », un détachement blindé, circule en permanence. Le barrage est éclairé et des chiens le surveillent. Tout franchissement déclenche des systèmes d'alerte. Cinq régiments de parachutistes installés sur les arrières se tiennent prêts à intercepter les fellaghas qui parviendraient à franchir les lignes.

De fait, les forces de l'ALN – creusement de tranchées sous les barbelés, fausses alertes – sont rarement efficaces. Près des trois quarts des passages sont interceptés. Des unités ou des groupes algériens sont anéantis après de durs combats près de Tébessa et de Guelam et du « saillant » tunisien *du Ghardimaou, où sont ins*tallés les camps de l'ALN. Les combattants de l'intérieur sont privés d'armes, de munitions et de liaison avec la Tunisie.

La construction et le perfectionnement du barrage sont poursuivis après le départ d'André Morice de la rue Saint-Dominique. Il devient vice-président de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF), créée par Jacques Soustelle. Hostile au général de Gaulle, il est battu aux élections législatives de 1958. Il est l'un des fondateurs du Comité de Vincennes avec Jacques Soustelle, Georges Bidault et Roger Duchet – on les surnomme les « mousquetaires de l'Algérie française », – qui lutte contre la politique algérienne du général. Sénateur et *maire de Nantes en 1965, il ne se* représente pas à ces dernières fonctions en 1977 mais siège au Sénat jusqu'en 1983.

J. P.

POLITIQUE

La préparation des assises du 11 février

MM. Noir et Carignon rejoignent M. Chirac

Dans une lettre adressée à M. Charles Pasqua et rendue publique mercredi 17 janvier, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'étonne de ce que l'ancien ministre de l'intérieur affirme que *« le désaccord fondamental »* entre eux *« porte sur la stratégie de fusion des partis de l'opposition »*. M. Juppé déclare qu'il a *« déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises »* qu'il est *« hostile à la fusion »*. *« C'est ce que j'ai indiqué très clairement dans le texte que j'ai diffusé à nos cadres »*, précise-t-il, citant à l'appui un passage de ce texte dans lequel il écrit : *« vouloir créer aujourd'hui un parti unique au sein duquel disparaîtraient nos formations politiques et notamment le mouvement gaulliste, c'est la meilleure manière de provoquer la fracture de l'opposition »*.

M. Juppé rappelle à M. Pasqua qu' *« au cours des travaux qui ont suivi notre conseil national du 2 décembre »*, il n'a pas accepté que figure dans le rapport de synthèse *« la proposition que M. Philippe Séguin avait formulée en ces termes : « Notre objectif prioritaire doit être de travailler de toutes nos forces avec nos alliés à la création d'une grande formation commune, moderne, à vocation majoritaire. »*

Le secrétaire général du RPR ajoute dans sa lettre que le rapport de synthèse qu'il soutient *« prend clairement position pour la mise au point d'un système de primaires qui permettra, en accord avec nos partenaires de l'opposition, de désigner le moment venu notre candidat unique à l'élection présidentielle ».* *« Il rejoint sur ce point la proposition que vous avez vous-même formulée »*, note M. Juppé, qui estime que *« rien dans le texte que m'a adressé votre mandataire (...) ne me paraît en contradiction avec le rapport de synthèse ». « Nous sommes maintenant à un moment important pour la vie de notre mouvement, la méthode qui consiste à dialoguer par agences de presse interposées me paraît porteuse de malentendus »*, indique M. Juppé. *« Je souhaite que nous puissions nous entretenir directement des raisons qui vous empêchent d'intégrer votre texte au rapport de synthèse »*, conclut-il.

Eviter une « droitisation du mouvement »

D'autre part, M. Alain Carignon et les membres du courant VIE, qu'il a créé au sein du RPR et M. Michel Noir ont décidé, mercredi soir, à Paris, de faire alliance aux assises du 11 février avec MM. Jacques Chirac et Alain Juppé. Cette décision a été prise afin d'éviter *« une dispersion des voix »*, et *« une droitisation du mouvement »*. Elle fait l'objet d'un échange de lettres entre MM. Carignon et Jupé. Le maire de Grenoble *« souligne »* les accords et *« note »* les désaccords avec le secrétaire général du RPR, en indiquant que les préoccupations de son courant, dans les domaines institutionnel et social, ont été pris en compte *« pour l'essentiel »*. Dans sa réponse, M. Jupé? remarque que *« les divergences ne sont pas négligeables »* sur l'immigration et l'organisation de l'opposition avec le courant VIE qui poursuivra son action après le 12 février.

M. Noir estime d'ailleurs dans une interview au *Figaro* du 18 janvier que *« l'initiative Pasqua-Séguin nous fait reculer car elle est une forme de repli sur soi »*. Le maire de Lyon ajoute que cette initiative *« a l'avantage de nous montrer qu'il n'y a pas de solution en se plaçant seulement à l'intérieur du système actuel ». « Ce n'est pas en imaginant qu'on va régénérer de l'intérieur le RPR ou l'UDF et en faisant semblant d'agir ensemble que nous allons y arriver ! C'est l'impasse. D'où la nécessité d'une autre logique pour sortir de jeux auto-bloquants, celle d'une force unique de l'opposition »*, estime-t-il.

M. Noir pense que « la probabilité » d'une victoire de M. Pasqua pour les assises du 11 février est *« faible »*. Il estime *« à tout le moins surprenant, voire inexplicable »* le comportement de M. Séguin lors de l'initiative des rénovateurs, au printemps dernier.

Enfin, dans un entretien accordé à *l'Evénement du jeudi*, M. Pasqua déclare que *« le RPR arrive à la minute de vérité : ou Chirac retrouve tout son dynamisme et son punch, ou bien alors c'est terminé ». « Personne ne cherche à tuer ; ce qui est en cause, c'est la pérennité des idées du général de Gaulle, dès cet instant, cela me donne des devoirs ; que Chirac soit peiné je le regrette mais ça ne peut rien changer »*, ajoute-t-il.

L'élection municipale partielle de Cannes

Le RPR se retire de la compétition

CANNES

de notre correspondant régional

L'accord conclu entre l'UDF et le RPR pour l'élection municipale partielle de Cannes des 28 janvier et, éventuellement, 4 février, n'aura tenu qu'une dizaine de jours.

A quarante-huit heures de la date limite du dépôt des listes, le RPR a décidé de le dénoncer en retirant son investiture à la liste conduite par le maire invalidé (PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, et en se désengageant totalement du scrutin. Dans un communiqué publié mercredi 17 janvier en fin d'après-midi, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a justifié cette décision par le *« non-respect des engagements écrits qui ont été pris par M. Mouillot ». « Dans ces conditions*, ajoute le communiqué, *le Rassemblement pour la République n'apportera son soutien à aucune liste, et aucune de celles-ci ou aucun de ses membres ne pourra se prévaloir de l'investiture du RPR. »*

Une semaine après la démission du RPR de l'ancien maire de Cannes, Mme Anne-Marie Dupuy, qui cautionne par sa présence une autre liste de droite conduite par M. Lucien Jarry, l'un de ses anciens adjoints (CDS), ce nouveau coup de théâtre a totalement pris au dépourvu les responsables locaux du RPR comme de l'UDF, alors que la liste d'union de l'opposition était bouclée et allait être officiellement déposée.

Jeu de bilboquet...

Aux termes de l'accord initial intervenu entre les deux formations de l'opposition, les candidats UDF et RPR devaient figurer à parité sur la liste de M. Mouillot, le second de liste devait être RPR et, enfin, l'UDF s'engageait, ultérieurement, à ne pas opposer de candidats aux deux conseillers généraux cannois sortants, MM. Jacques Dozol et André-Charles Blan.

La situation s'était toutefois compliquée après que M. Dozol, auquel M. Juppé avait demandé d'occuper la deuxième place de la liste Mouillot, eut décidé de ne pas participer à cette liste. Dans l'entourage de M. Mouillot, on estime que la rupture provoquée *« unilatéralement »* par le RPR est directement liée à la lutte d'influence opposant M. Chirac et M. Pasqua. La fédération RPR des Alpes-Maritimes s'est, en effet, rangée, parmi les premières, dans le camp de l'ancien ministre de l'intérieur, qui devait lui rendre visite vendredi 19 janvier.

« S'il devait y avoir un lien avec notre prise de position, a répliqué M. Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes et président du comité départemental du RPR, *ce serait particulièrement triste de voir où la direction du mouvement en est arrivée (...). Je ne comprends pas ce qui s'est passé. Je n'ai été, dans cette affaire, que l'exécutant des instructions de Paris, de façon tout à fait loyale. L'union à Cannes était une volonté de M. Juppé à laquelle je me suis plié. Je lui ai fait part, régulièrement, des propositions de M. Mouillot. La dernière fois, c'était il y a une dizaine de jours, et je n'ai été saisi d'aucune contre-proposition du mouvement.* M. Estrosi *« regrette profondément que l'on ait joué au bilboquet avec le RPR cannois, qui est, désormais, affaibli pour longtemps... »*. M. Estrosi devait réunir le comité départemental du RPR jeudi 18 janvier pour arrêter une position.

L'attitude du RPR ne devrait pas modifier les données de l'élection. La liste de M. Mouillot devrait facilement l'emporter.

GUY PORTE

A Lodève (Hérault)

Le Conseil d'Etat confirme l'annulation des élections municipales

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le Conseil d'Etat a confirmé, mercredi 17 janvier, l'annulation des résultats du second tour des élections municipales à Lodève (Hérault) qui s'était soldé en mars dernier par la victoire de la liste socialiste conduite par Mme Geneviève Siébénaler. Celle-ci avait déposé un recours au Conseil d'Etat après le jugement prononcé par le tribunal administratif de Montpellier le 6 juin dernier, invalidant déjà ces résultats, à la demande de l'ancien maire divers droite battu, M. Daniel Mallet. Le Conseil d'Etat a considéré que M. Claude Allègre (PS), aujourd'hui adjoint au maire de Lodève, n'était pas éligible au moment du vote car ni électeur sur la commune ni inscrit au rôle des contributions directes de *celle-ci au 1er janvier 1989.* D'autre part, il a estimé que ses fonctions de conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, étaient de nature à fausser le débat électoral.

J. M.

□ **Nouvelles interpellations dans les milieux d'extrême droite.** – Six personnes ont été interpellées par la police judiciaire, mercredi 17 janvier, dans l'enquête sur l'attentat contr le mensuel *Globe*, le 31 juillet 1988. Ces interpellations s'ajoutent aux quarante-trois opérées, la veille, dans les milieux d'extrême droite, notamment parmi les adhérents du PNFE (Parti nationaliste français et européen), parmi lesquels figurent quatre policiers, membres de la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police) (*le Monde* du 18 janvier). Il s'agit d'un CRS en poste à Vélizy (Yvelines), d'un policier de la sécurité publique parisienne, d'un autre des Hauts-de-Seine et d'un autre encore en poste à Toulouse.

Des perquisitions ont, par ailleurs, eu lieu au domicile des suspects, ainsi qu'au château du Corvier, à Vouzon (Loir-et-Cher) et à la librairie parisienne Ogmios, spécialisée dans les ouvrages d'extrême droite.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 17 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ces travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits.

● CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et de prévenir l'évasion de la fraude fiscale.

● RESPONSABILITÉ CIVILE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification des protocoles additionnels de 1982 aux conventions de Paris et de Bruxelles.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a, de son côté, présenté un projet de loi modifiant la loi du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Les conventions de Paris et de Bruxelles, conclues respectivement en 1960 et 1963, fixent les principes de l'indemnisation des victimes d'un accident nucléaire sur la base d'une responsabilité objective mais plafonnée de l'exploitant d'installations nucléaires.

Les protocoles de 1982 ont pour objet essentiel de revaloriser le plafond des indemnités dues par l'exploitant et de celles versées par l'Etat, au cas où les dommages dépasseraient le montant couvert par l'assurance ou la garantie financière de l'exploitant.

● ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan a présenté au conseil des ministres un décret relatif au développemen de l'évaluation des politiques publiques.

Conformément aux décisions arrêtées lors du séminaire gouvernemental du 21 septembre 1989, le nouveau dispositif d'évaluation comprendra : le comité interministériel de l'évaluation, le fonds national de développement de l'évaluation et le Conseil scientifique de l'évaluation.

1. – Le comité interministériel de l'évaluation, présidé par le premier ministre, et dont le commissariat général du Plan prépare les délibérations, a un triple rôle :

– Il arrête, sur avis favorable du Conseil scientifique de l'évaluation, les projets d'évaluation relevant d'un ou plusieurs départements ministériels et qui demandent le bénéfice du fonds national de développement de l'évaluation.

– Une fois l'évaluation faite, il est saisi du résultat des travaux et examine les suites concrètes qu'il convient de leur donner.

– Il est tenu informé des politiques d'évaluation menées par les ministres et par les organismes placés sous leur tutelle.

Peuvent saisir le comité interministériel, le premier ministre et les ministres, mais aussi le Conseil d'Etat et la Cour des comptes, ainsi que le médiateur de la République.

Tous les aspects des politiques publiques peuvent être examinés par le comité interministériel, à l'exception des sujets de caractère secret touchant à la défense nationale, à la politique extérieure et à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat.

2. – Les crédits du fonds national de développement de l'évaluation sont affectés par le comité interministériel de l'évaluation.

Le conseil économique et social peut faire directement appel au concours de ce fonds dans la limite du cinquième de sa dotation annuelle, pour faire procéder à des travaux d'évaluation sous réserve de l'avis favorable du Conseil scientifique de l'évaluation.

3. – Le Conseil scientifique de l'évaluation est chargé de favoriser le développement des méthodes d'évaluation, de rassembler et diffuser l'information existante et de définir une déontologie en la matière. Il veille à la qualité et à l'objectivité des travaux qui bénéficient du fonds national de développement de l'évaluation et formule à cet effet deux avis :

– le premier porte sur les méthodes et conditions de réalisation des projets d'évaluation ;

– le second porte sur la qualité des travaux et est rendu public en même temps que les évaluations elles-mêmes.

Le conseil scientifique de l'évaluation est formé de onze personnalités choisies en raison de leurs compétences.

Toutes les évaluations qui ont bénéficié du fonds national de développement de l'évaluation sont rendues publiques.

Le développement de l'évaluation des politiques publiques doit accompagner l'extension des responsabilités dans l'administration. C'est là un point central du renouveau du service public.

● LA POLITIQUE MONETAIRE EN 1990

Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique monétaire en 1990 (*le Monde* du 18 janvier).

● LA PROMOTION DES PRODUITS FRANÇAIS PAR LA MODERNISATION DES NORMES

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur les orientations de la politique des normes.

Les normes jouent un rôle important dans la compétition entre les entreprises qui doivent toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs français et étrangers.

Le marché unique européen, lui-même, s'organise autour de normes volontaires qui se substituent progressivement aux réglementations publiques.

Un effort doit être consenti pour que ces normes prennent en compte les préoccupations des partenaires socio-économiques et reflètent la technologie et le savoir-faire des entreprises françaises.

Les mesures décidées par le gouvernement sont les suivantes :

1. – La sensibilisation des entreprises sera amplifiée.

La campagne « Initiatives et compétitivité 92 », qui regroupe déjà huit cents chefs d'entreprise dans vingt clubs régionaux, sera intensifiée.

Grâce au crédit d'impôt normalisation, les entreprises, notamment petites et moyennes, pourront accroître leurs dépenses de normalisation.

Les entreprises seront associées au programme national de normalisation, désormais confiée à l'Association française de normalisation.

2. – Les moyens collectifs de normalisation, de certification et d'essais seront développés.

Ce développement sera aidé par les ministères intéressés, en *particulier par le ministère de* l'industrie et de l'aménagement du territoire dont les moyens sont portés à 350 millions de francs en 1990, ce qui représente une augmentation de 44 % par rapport à 1988

L'opération « Partenariat 92 » lancée en 1988 est reconduite en 1990 avec une dotation de 100 millions de francs afin de soutenir les projets d'actions communes à plusieurs entreprises visant à développer les systèmes de normalisation, de certification et d'essai ; la création de nouveaux bureaux de normalisation sera encouragée ; les centres techniques seront invités à développer leur activité de normalisation.

Une politique incitative de regroupement des signes de la qualité des produits non alimentaires autour de la marque NF sera poursuivie afin de valoriser nos produits sur le marché européen avec une image unifiée.

3. Le système français de normes sera simplifié et mieux coordonné.

Un groupe interministériel proposera au gouvernement les orientations de la politique nationale des normes.

Un délégué aux normes, placé auprès du ministre chargé de l'industrie veillera à la mise en œuvre de ces orientations en liaison avec les ministères intéressés.

Le conseil supérieur de la normalisation et le titre de commissaire à la normalisation sont supprimés.

4. La participation de la France à la construction de l'Europe des normes sera accrue.

Le système français de normes est aujourd'hui le deuxième d'Europe. Or quatre mille nouvelles normes européennes doivent être adoptées d'ici à 1992.

C'est pourquoi le gouvernement encouragera la mobilisation des entreprises pour animer les instances européennes, leur permettra de mieux défendre leurs atouts et accompagnera les actions des laboratoires d'essais et des organismes certificateurs pour s'adapter au cadre européen.

● LES ACCORDS FRANCO-SOVIÉTIQUES SUR LES VOLS SPATIAUX HABITÉS

Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace a rendu compte au conseil des ministres de la signature à Moscou des accords franco-soviétiques sur le vol habité Antares.

La coopération spatiale entre la France et l'Union soviétique a reçu un nouvel élan à la suite de la signature d'un protocole et d'un accord-cadre entre les autorités spatiales françaises et soviétiques. Cette coopération, relancée lors des « sommets » *franco-soviétiques de novembre* 1988 et juillet 1989, sera élargie à des thèmes nouveaux comme les vols habités, l'étude de l'environnement de la terre et l'étude de la planète Mars.

Ces accords sont accompagnés d'un accord particulier pour la réalisation d'un vol habité dès 1992. Ce vol, baptisé Antares, permettra à un cosmonaute français de séjourner douze jours à bord de la station Mir.

Au cours de ce vol, seront réalisées de nombreuses expériences de médecine, physiologie et biologie spatiales, de biotechnologie, de physique ainsi que diverses expérimentations technologiques.

Nominations militaires

Le général Bernard Norlain reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 17 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Bernard Norlain.

Est promu général de brigade aérienne, le colonel Francis Colin.

● **Terre.** – Est maintenu commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg jusqu'au 31 mars 1990, le général d'armée Michel Fennebresque, qui atteint la limite d'âge de son rang le 21 mars 1990.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Pierre Aumonier et Dominique Pennacchioni ; général de brigade, les colonels Bernard Pintoux, Roland Guillaume, Paul Urwald et Maurice Le Page.

Est nommé adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Dury.

● **Armement.** – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Philippe Esper.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 17 janvier, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur au mouvement préfectoral suivant :

HAUTE-CORSE : M. Hurand.

M. Henri Hurand, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Nord est nommé préfet de la Haute-Corse en remplacement de M. Bernard Boucault nommé préfet hors-cadre.

[Né le 27 octobre 1941 à Rouvres (Oise), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (promotion « Turgot »), M. Henri Hurand a commencé sa carrière en 1968 comme administrateur civil au ministère de l'intérieur, détaché en qualité de sous-préfet comme directeur de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées. A partir de 1970, il est successivement directeur du cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, administrateur civil à la sous-direction des étrangers et de la circulation France-frontières au ministère de l'intérieur (1971-1972), sous-préfet de Châteaulin (1973-1974), secrétaire-général de la Réunion pour les affaires économiques, puis chargé des fonctions de chef de mission auprès du préfet de la région Réunion (1974-1977). Nommé secrétaire général des Côtes-du-Nord en juillet 1977, il occupe les fonctions de chef de mission auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon de décembre 1980 à octobre 1982, date à laquelle il devient secrétaire général de la préfecture du Morbihan. M. Hurand était secrétaire général de la préfecture du Nord depuis avril 1985.]

D'autre part, M. Michel Soulier préfet de l'Ariège est admis au bénéfice du congé spécial et M. Jean Dominé, préfet du Pas-de-Calais, est nommé préfet hors-cadre.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Georges Fillioud, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement de longue durée.

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, M. Jean-Louis Guigou est nommé directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

Après l'assassinat du docteur Jean-Jacques Peschard

Marseille entre ses rumeurs et ses démons

Une information judiciaire pour assassinat a été ouverte mercredi après-midi 17 janvier par le parquet de Marseille après le meurtre, la veille au soir, de Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de la ville, abattu par des tueurs au sortir d'un restaurant. Le dossier d'instruction a été confié au juge Nadine Perrin.

L'émotion suscitée par cette affaire à Marseille est considérable, alimentée par toutes les rumeurs d'une ville reprise par ses démons.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

D'abord, il y a tous ces démons familiers instantanément remontés à la surface. Fausses factures, règlements de comptes, narco-dollars, guerre des cliniques : Marseille avait-elle vraiment cru pouvoir oublier tout cela ? Il a suffi, mardi soir 16 janvier, de l'exécution de Jean-Jacques Peschard, maire vigouriste du 7e secteur de la ville, pour que tout Marseille, comme aux plus beaux jours, s'embrase de rumeurs, d'insinuations et de sous-entendus. Et pour que resurgissent dans les mémoires les épisodes sanglants de la triste chronique phocéenne, de l'assassinat du juge Michel à la tuerie d'Auriol en passant par le suicide du directeur de la caisse d'assurances maladie, René Lucet.

Mais, chacun le sent bien, l'exécution du docteur Peschard n'est pas seulement un chapitre supplémentaire d'une chronique devenue tragiquement routinière. Cette fois, il y a davantage. Et si même *le Provençal*, en voie d'émancipation rapide de la tutelle de la mairie, ose prononcer, assorti de mille précautions, le mot de « sabianisme » (1), c'est bien en se fondant sur un constat évident : jamais, depuis la Libération, le milieu marseillais, auquel le style de l'exécution paraît attribuer l'assassinat, ne s'était permis de toucher à un élu politique. Ce n'est pas un intérêt privé ni un groupuscule plus ou moins respectable qui a été frappé mardi soir dans une impasse des quartiers nord. C'est la mairie de Marseille et donc, d'abord, le maire lui-même, M. Robert Vigouroux, revenu précipitamment du Sénégal où il assistait à l'arrivée du rallye Paris-Dakar.

M. Vigouroux est atteint, d'abord, tout simplement ce qu'il avait solennellement promis à la ville de rompre enfin avec cette image maudite d'un Palerme en miniature. Honnête, étranger aux manigances politiciennes, laissé indemne par les scandales des fausses factures de l'an dernier, c'est cette image de M. Vigouroux qui, aux dernières municipales, fut plébiscitée par les électeurs marseillais. Sans préjuger le résultat de l'enquête policière, force est de constater que ses efforts portant sur l'image de la ville sont ruinés pour longtemps. Et l'actualité est injuste : la concomitance, tout à fait fortuite, mardi soir, de l'exécution du docteur Peschard et de celle d'un petit truand dans une clinique, à l'autre bout de la ville, n'arrangera pas les choses.

La « piste des cliniques »

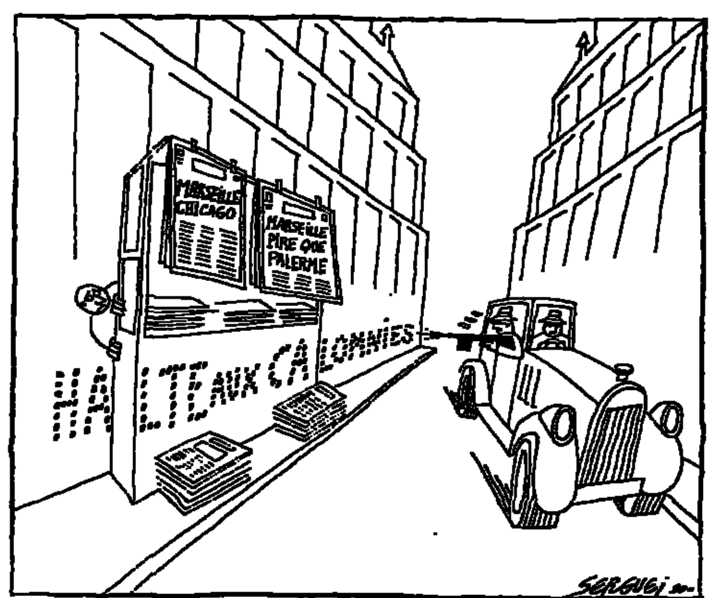
Mais Marseille est atteinte surtout parce que la difficile enquête policière qui s'annonce, avec son cortège de fuites, d'exagérations et d'affabulations, promet d'attirer l'attention pendant de longues semaines sur bien des plaies de la ville. Les premières heures de l'enquête ont d'ailleurs suffi à en faire la démonstration. Ainsi, le docteur Peschard était chirurgien et opérait en clinique. Clinique, avez-vous dit ? Instantanément est remonté dans toutes les mémoires l'assassinat, en mai 1988, de Léonce Mout, propriétaire de la « Polyclinique Nord », assassinat qui avait inspiré à l'époque de longs dégagements sur la « guerre des cliniques » et n'a jamais été élucidé.

Plusieurs heures durant, dans la journée de mercredi, Marseille a été persuadée – *sur la foi*, semble-t-il, d'une dépêche de l'AFP reprise par toutes les radios – que le docteur Peschard était administrateur de cette clinique-là. Avant que le docteur Catherine Mout, fille du gérant assassiné et actuelle directrice, ne le démente catégoriquement, confortée sur ce point par des sources proches de l'enquête. *« Le docteur Peschard a bien opéré quelque temps chez nous*, a-t-elle expliqué. *Mais c'était en 1981, lors de l'ouverture de la clinique et comme presque tous ses confrères marseillais il était soucieux de tester nos équipements ultra-modernes. C'est tout. »*

Il semble pourtant que, quelque temps après la mort de Léonce Mout, Jean-Jacques Peschard ait effectué de nouvelles approches en direction de la polyclinique. Approches restées sans suite. Peut-on pour autant refermer, à peine ouverte, la « piste des cliniques » ? Pas tout à fait. Car où opérait le docteur Peschard ? A la clinique Florens. A qui appartient cet établissement ? A M. Jean Chouraqui, qui n'est pas vraiment un inconnu dans l'affaire Mout, puisqu'il a été gardé à vue quarante-huit heures en novembre dernier, dans le cours de l'enquête sur l'assassinat de Léonce Mout avant d'être relâché, rien n'étant retenu contre lui. Et revoilà ici le personnage principal de tous ces drames marseillais entrecroisés : la rumeur.

La rumeur accusait donc M. Chouraqui de vouloir acheter la clinique de Léonce Mout, qui s'y refusait. Il faut savoir que tous les directeurs de clinique marseillais se livrent, depuis quelques années, à un Monopoly où l'on ne s'amuse pas vraiment. Acheter la clinique du voisin est devenu une obsession – et parfois une condition de survie. La carte sanitaire de la ville étant extrêmement restrictive – cinq mille trois cent soixante-dix-huit lits privés, pas un oreiller de plus – sont autorisés à Marseille. *On ne rachète pas tant la* clinique que l'autorisation d'exploiter les lits qu'elle contient. L'objectif, pour les petites cliniques, est d'atteindre le seuil critique des cent cinquante-deux cents lits, qui permettra d'acquérir et de rentabiliser dans les meilleurs délais des équipements ultra-modernes tels que scanners ou appareils de résonance magnétique nucléaire.

En cinq ans, le prix du lit a donc quadruplé à Marseille et l'on imagine que pareille flambée suscite bien des



convoitises d'investisseurs dont la qualité des soins n'est pas la préoccupation première. En un mot : le secteur des cliniques privées, à l'instar des boîtes de nuit, des hôtels ou des terrains constructibles, est-il gangréné ou en passe de l'être par la mafia ? Rien ne permet de l'affirmer. Mais la rumeur – encore elle – en a couru avec insistance au moment de l'affaire Mout et l'assassinat du docteur Peschard devrait *la* relancer de plus belle.

Le spectre de la calomnie

Nul doute, en tout cas, que les policiers du SRPJ exploreront cette *piste-là* avec au *moins autant* d'attention qu'ils examineront en détail les activités municipales du docteur Peschard. Dès mercredi, la mairie a fait savoir qu'elle se tenait à la disposition de la justice. Car Jean-Jacques Peschard, à la mairie de Marseille, s'occupait d'urbanisme. Oh ! pas tout seul ! M. Vigouroux ne supporte même pas l'idée de déléguer quoi que ce soit à l'un de ses adjoints, et moins encore dans ce domaine ultra-sensible des relations avec les promoteurs immobiliers dans lequel le scandale des fausses factures de l'an dernier avait éclaboussé jusqu'à son premier adjoint de l'époque, M. Jean-Victor Cordonnier.

Ainsi, ils n'étaient pas moins de quatre élus à la mairie de Marseille à se partager, à tour de rôle au sein d'un « conseil de l'urbanisme », le périlleux honneur de signer les permis de construire. Et encore pas tous. Par restriction expresse du maire, les permis de plus de 50 logements ou les permis de lotir de plus de trente lots étaient exclus de la compétence des élus et réservés à celle du seul M. Vigouroux.

Il ne leur restait donc, ou peu s'en faut, que les pavillons individuels et l'on imagine mal, *a priori*, qu'une responsabilité si limitée puisse donner naissance à un contentieux à ce point exacerbé qu'il aille jusqu'à faire placer un « contrat » sur la tête d'un élu municipal.

De même, la piste des « supermarchés du cœur » s'avère bien peu prometteuse. Certes, en encourageant la distribution de produits alimentaires à prix symbolique aux familles nécessiteuses de son secteur – 13e et 14e arrondissements, les plus pauvres de la ville, – le maire Peschard ne s'était sans doute pas attiré la sympathie d'une poignée d'épiciers qui pouvaient s'estimer victimes d'une concurrence déloyale. Mais de là à susciter un meurtre...

En désespoir de cause, il restera aux policiers à explorer la voie de la vie privée, tumultueuse paraît-il, de Jean-Jacques Peschard. On reparlera sûrement de Christine Barras, cette jeune secrétaire médicale avec qui il entretenait une liaison avant son second mariage et qui disparut mystérieusement, du jour au lendemain, en décembre 1984. Le docteur Peschard fut alors soupçonné, son jardin retourné de fond en comble pour retrouver le corps, mais en vain. Déjà sa sœur, Béatrice, jeudi 18 janvier, a déclaré au *Provençal* se souvenir que, peu de temps avant sa disparition, Christine avait évoqué *« un voyage en Suisse au cours duquel elle affirmait transporter 5 millions de francs dans une valise »*.

Gageons qu'il ne manquera pas à la mairie et ailleurs de bonnes âmes pour prier que cette piste-là soit la bonne et que s'éloigne de Marseille le spectre toujours renaissant de la calomnie.

DANIEL SCHNEIDERMANN

(1) Simon Sabiani, adjoint au maire de Marseille dans les années 30, à la haute époque des gangsters Spirito et Carbone, reste le symbole de la collusion de la classe politique et du « milieu ».

La maison d'une vieille dame rasée pendant son séjour à l'hôpital

Le bannissement d'Anna

Construite dans la plaine du Var à Nice, la maison d'Anna Martini, soixante-treize ans, agricultrice, n'existe plus, son maigre mobilier a été brûlé, et la vieille dame est hospitalisée au Centre héliomarin de Vallauris après avoir eu une rotule brisée par un inconnu.

NICE

de notre correspondant

Locataire depuis trente-neuf ans d'un hectare et demi de terrain où elle s'acharnait à faire pousser quelques légumes et sur lequel elle avait bâti sa maison, Anna Martini, Piémontaise dure au travail et attachée à son bien, se croyait à l'abri d'une urbanisation qui, au fil des années, a grignoté cette zone à l'ouest de la ville, couverte naguère de cultures vivrières. N'était-elle pas protégée par un bail à vocation agricole signé en 1955, renouvelable tous les neuf ans par tacite reconduction ?

En 1988, le propriétaire avait bien vendu le terrain à la Société immobilière de la ville de Nice (SIVN), mais elle ne s'en était pas souciée, forte de son bon droit. Ce qu'elle ne savait pas, c'est que son fils, Nicolas, cinquante-deux ans, avait signé avec le vendeur une convention de résiliation de bail moyennant une indemnité de 400 000 F pour lui (qui n'avait aucun droit sur la propriété) et de 200 000 F pour sa mère.

Accrochée à son lopin, Anna la refusa, tout comme la proposition de se voir reloger dans une HLM. Intimidations, menaces, injures, suivirent. Rien n'y fit. Anna Martini ne bougerait pas.

Le 7 juillet 1989, deux inconnus font irruption chez elle et la brutalisent. Le 20 décembre, un homme non identifié jette sur elle une lourde pierre qui lui fait éclater la rotule. Cette fois, Anna part. Dans une ambulance. Le terrain est enfin libre, et l'on va pouvoir bâtir...

Une semaine plus tard, le 27 décembre, la maison est brûlée et rasée au bulldozer.

« J'avais reçu de la SIVN l'ordre de démolir », dira aux enquêteurs José Garelli, vingt-sept ans, directeur de l'entreprise de travaux publics qui est intervenue. Savait-il que la convention de résiliation avait été signée chez un notaire sans la présence de l'intéressée, qui, seule, pouvait la parapher ?

L'entrepreneur est en tout cas, comme Nicolas Martini qui l'a aidé, inculpé de violation de domicile et de dégradations volontaires mobilières et immobilières. Placés sous contrôle judiciaire l'un et l'autre, ils ont été laissés en liberté sous caution de 20 000 francs pour le premier et de 10 000 francs pour le second.

La signature d'un adjoint au maire

Un élément nouveau, et de taille, est intervenu lundi 15 janvier, avec l'annonce par le parquet de Nice que l'ordre de destruction de la maison avait été signé le 7 décembre par le président de la SIVN, M. Michel Falicon, deuxième adjoint au maire de Nice, conseiller général (RPR) des Alpes-Maritimes. Le document avait été anonymement remis au magistrat.

La Cour de cassation a aussitôt été saisie, comme il est de règle *« quand un maire ou un élu municipal le suppléant est susceptible d'être inculpé d'un délit commis dans l'exercice de ses fonctions »* (article 681 du code pénal).

M. Falicon a réagi dès le mardi 16 janvier en indiquant que Mme Martini *« squattait les lieux »* depuis le 31 août 1989. Le président *de la SIVN a produit un acte* de résiliation de bail datant du 18 mars 1988, portant les signatures d'Anna Martini et de son fils Nicolas. Ce document prévoyait *« la résiliation du bail concernant le terrain agricole de 14 140 m², la cessation de l'activité et la détermination d'une indemnité pour démolition et enlèvement des aménagements élevés »*.

« Mme Martini, a-t-il ajouté, *occupait sans droit ni titre une parcelle de terrain que la SIVN a acquis des seuls propriétaires (...) par acte authentique du 18 mars 1988. » « Depuis le 1er janvier 1982, l'exploitation agricole était au nom de Nicolas Martini, qui en payait seul les loyers aux propriétaires »*, a-t-il précisé.

Anna Martini a reconnu que son fils avait signé la convention de résiliation du bail, mais qu'elle *« n'avait jamais voulu signer »* et qu'elle *« réfutait cet acte illégal »*.

Il reste à établir qui a brutalisé Anna Martini, le *20 décembre*. Et, même si des témoins affirment qu'Anna Martini s'était blessée à la rotule toute seule en tombant, une information a été ouverte et confiée à Mme Marie-Vianneytte Boisseau, juge d'instruction à Nice, pour coups et blessures et complicité par instigation.

MICHEL VIVÈS

Au tribunal de Paris

Un désespoir non réglementaire

Olivier n'avait aucun préjugé défavorable envers l'armée. Il avait fait une préparation militaire et s'était organisé pour devancer l'appel. Cela lui avait permis de choisir son arme et il se dirigea vers les parachutistes *« parce qu'on y gagne plus d'argent »*. Affecté en 1988 dans un régiment de Tarbes, il a subi un entraînement sévère peu compatible avec sa nature psychologiquement fragile. Aussi, au bout de quatre mois de service, lorsque des soucis personnels sont venus s'ajouter à son angoisse, il a eu un geste de désespoir. Le 18 janvier 1989 il avalait une dizaine de comprimés de tranquillisant. Hospitalisé, il récidivait et l'autorité militaire décidait de le réformer définitivement.

L'affaire aurait pu en rester là. Mais l'armée est rancunière. Mardi 16 janvier, Olivier comparaissait devant la dixième chambre correctionnelle de Paris pour répondre du délit prévu par l'article 418 du code de justice militaire, qui punit – en temps de paix – d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une suppression pendant cinq à dix ans des droits civiques et familiaux, *« tout militaire convaincu de s'être rendu volontairement impropre au service, soit d'une manière temporaire, soit d'une manière permanente, dans le but de se soustraire à ses obligations militaires »*.

« Je préférerais mourir »

Entre deux prévenus, l'un pour vol et l'autre pour une affaire d'agression sexuelle, Olivier a donc été appelé à la barre. Père d'un enfant depuis un mois, c'est pourtant encore un adolescent qui a eu dix-neuf ans en septembre dernier. Il est si intimidé qu'il murmure *ses réponses au président* Jean-François Périé : *« J'avais des problèmes, je préférais mourir... »*, balbutie le jeune homme. *« Et maintenant, ça va ? »* s'inquiète le magistrat. Après un silence, Olivier soupire : *« Ça va... »*

Le représentant du parquet a jugé préférable de ne pas prendre la parole et l'avocat du jeune homme, Me Myriam Falco, a évoqué sa fragilité et sa détresse en demandant une dispense de peine ainsi que la non-inscription au casier judiciaire. *Mais la machine de la* justice ne s'arrête pas sur quelques mots, et si le tribunal a décidé de lui éviter la perte des droits civiques et familiaux, il a condamné Olivier à deux mois de prison avec sursis.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Les internes et chefs de clinique ayant désavoué leurs représentants

Une grève des urgences est annoncée dans les hôpitaux à partir du vendredi 19 janvier

A la quasi-unanimité, l'assemblée générale des internes et des chefs de clinique en grève depuis le 10 janvier a voté, mercredi 17, contre l'accord signé le jour même entre les syndicats de médecins et le ministre de la santé. Elle s'est prononcée pour la poursuite du mouvement et, surtout, a décidé d'entamer une grève des urgences à partir du vendredi 19 janvier.

Comment les représentants des grévistes, au terme de deux nuits de négociations, ont-ils pu si mal prévoir la réaction de leur base ? Mercredi, en début de matinée, les négociateurs des deux côtés estimaient être parvenus à un bon accord. Mieux, une espèce de front commun entre le ministre de la santé, M. Claude Evin, et les représentants des quatre syndicats d'internes et de chefs de clinique (1) semblait se dessiner, dans le but de faire aboutir les discussions avec les partenaires conventionnels au plus vite.

Durant toute la matinée de mercredi, des réunions ont eu lieu dans les salles de garde des hôpitaux parisiens pour évaluer l'état de la base. Il fallut alors bien admettre que la grande majorité des internes et des chefs de clinique n'étaient absolument pas sur la même longueur d'onde que leurs représentants syndicaux. Une à une, les salles de garde se prononçaient contre le texte de l'accord. A l'exception de l'hôpital Antoine Béclère, qui jugeait le texte *« insuffisant mais acceptable »*, et de Cochin, qui décidait de *« faire confiance »* à M. Evin et de lever le mot d'ordre de grève des soins pour trois jours, le temps pour le ministre de la santé de faire pression sur les partenaires conventionnels.

Dans tous les autres hôpitaux, à quelques nuances près, le rejet du texte était massif. L'assemblée générale convoquée en fin d'après-midi au CHU Pitié-Salpêtrière entérinait alors cette opposition. Après un classique procès fait aux médias, coupables de ne pas soutenir les grévistes, on passa à l'examen du texte de l'accord.

« Liberté totale d'installation »

Les dispositions concernant l'installation et l'ouverture d'un cabinet ont été jugées inacceptables. *« Nous voulons une liberté totale d'installation ; le gouvernement ne nous donne aucune garantie sinon la promesse d'un examen des demandes au cas par cas. Ce qui laisse la porte ouverte à l'arbitraire et au copinage »*, s'exclamait un chef de clinique. *« Et le huitième arrondissement ? »* s'inquiéta un autre. *« Pourra-t-on vraiment s'y installer comme bon nous semble ? Assurément non. »* Le ton montait. La France semblait se réduire à quelques arrondissements parisiens et, dans l'amphithéâtre plein à craquer, quelques internes de province se sentaient bien seuls.

Sur la convention, les discussions furent plus intéressantes. M. Evin était-il ou non allé au bout de ses concessions ? Pouvait-il faire davantage et forcer les partenaires conventionnels à aboutir ? Pour l'assemblée générale, la réponse ne faisait guère de doute : *« C'est au ministère de la santé, notre ministre de tutelle, de faire en sorte que les discussions conventionnelles aboutissent. »* Le texte signé lundi matin n'est qu'un accord de dupes, déclarèrent, en substance, plusieurs grévistes. Il ne prévoit même pas de calendrier de négociations. *« On peut très bien se retrouver sans convention dans un siècle »*, déclara un interne. *« Ce n'et pas un texte, mais un poème*, dit un autre, *toutes les interprétations sont possibles. »*

D'autant que visiblement, selon les grévistes, tant la Caisse nationale d'assurance-maladie que les syndicats de médecins – à commencer par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), à laquelle sont affiliés les syndicats d'internes et de chefs de clinique – ne semblent guère prêts à s'entendre, ne serait-ce que pour accueillir les internes et les chefs de clinique à leur table de négociations. *« Quittons donc la CSMF*, proposa le délégué de l'hôpital Lariboisière, *nous aurons les mains plus libres. »* Cette proposition, d'ailleurs, a bien failli être adoptée, mais il a finalement été décidé de la soumettre au vote de l'assemblée générale de vendredi.

Autre reproche adressé sans cesse au ministre de la santé : *« Pourquoi ne revalorisez-vous pas le secteur 1, comme vous en avez le pouvoir ? »* ; de la même manière : *« Pourquoi le ministre de la santé ne décide-t-il pas de lui-même, comme il le peut, de revaloriser la nomenclature des actes de biologie ? »*

Et finalement, un à un, les représentants des salles de garde des différents hôpitaux parisiens appelèrent à la grève. Après avoir, à la quasi-unanimité, voté contre le texte de l'accord, l'assemblée générale, toujours à l'unanimité, se prononça pour une grève des soins illimitée avec, à partir de vendredi, une grève des urgences. Celle-ci sera interrompue lundi 22 janvier, jour de la réunion du conseil d'administration de la Caisse d'assurance-maladie, et reprendra mardi 23 si aucun accord n'est intervenu.

Les internes et les chefs de clinique avaient le choix entre deux attitudes : accepter l'accord et faire confiance à leur ministre de *tutelle pour qu'il fasse aboutir au* plus vite l'élaboration d'une nouvelle convention médicale ; ou alors durcir le mouvement, le radicaliser, pour exercer une pression maximale, tant sur le ministre que sur les partenaires conventionnels. Ils ont opté pour l'épreuve de force, quitte à se mettre à dos d'autres catégories de médecins. Et à faire exploser un système conventionnel déjà bien mal en point.

F. N.

(1) L'Intersyndicat national des chefs de clinique-assistants des hôpitaux, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux, le syndicat des chefs de clinique-assistants des hôpitaux de Paris, le syndicat des internes des hôpitaux de Paris.

Conflit de générations et divorce entre deux conceptions de la médecine libérale

Le durcissement du mouvement de grève des internes et chefs de clinique reflète un conflit d'intérêts qui est aussi, dans une large mesure, un conflit de générations. Il illustre également l'opposition de deux conceptions des rapports entre l'exercice de la médecine libérale et son environnement économique.

L'inquiétude des jeunes médecins est facile à comprendre. Dans le cadre du renouvellement de la convention médicale qui détermine les relations entre les praticiens libéraux et les caisses d'assurance-maladie est envisagé un « gel » du secteur 2, où les honoraires sont librement déterminés. Or, compte tenu de la progression des effectifs médicaux (+ 4 % par an), la majeure partie des jeunes s'installent désormais dans ce secteur 2.

Les syndicats de médecins et l'assurance-maladie considèrent que le développement du secteur 2 a atteint un plafond. Dans certaines zones géographiques, il est pratiquement impossible de se faire soigner aux tarifs de la Sécurité sociale, ce qui pose la question de l'accès aux soins pour les plus défavorisés. Enfin, le développement incontrôlé de ce secteur risque de se retourner contre lui en tirant les tarifs vers le bas.

Les intérêts des médecins déjà installés dans un système qui, bon an mal an, leur garantit une certaine « sécurité économique » et ceux des jeunes praticiens qui craignent de ne pas pouvoir en bénéficier sont contradictoires. Le « gel » du secteur 2 – effectif depuis début décembre en raison du vide conventionnel – permet certes de ne pas bouleverser l'édifice actuel, mais il fige les situations acquises. « Poussez-vous pour faire un peu de place aux jeunes », lancent en substance internes et chefs de clinique à leurs aînés.

Le compromis conclu mercredi entre M. Claude Evin, ministre de la solidarité, et leurs représentants contenait pourtant des éléments qui auraient permis d'atténuer ce conflit. Il proposait l'élaboration de nouveaux critères (titres, formation médicale, fonctions hospitalières ou universitaires) pour les dépassements d'honoraires. On allait tout droit vers la disparition du secteur 2 sous sa forme actuelle.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que l'entrevue, mercredi après-midi, entre la Confédération des syndicats médicaux français et les deux principales organisations d'internes et chefs de clinique (pourtant membres de cette confédération) ait été particulièrement houleuse. Du reste, rien pour l'instant ne laisse entrevoir que la réunion, lundi, du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie permettra de débloquer la situation.

La CSMF est en position difficile alors que les généralistes (le syndicat MG France) sont partisans de la disparition du secteur 2. Quant au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie, ses divisions persistent. La perspective d'une grève des urgences incitera-t-elle finalement les protagonistes, et les internes eux-mêmes, à faire preuve de réalisme ?

Une approche qui a vécu

Ces conflits d'intérêts illustrent de manière particulièrement nette la difficulté qu'éprouve le corps médical à se rendre compte qu'il est en train de changer d'époque. Le divorce est total entre deux conceptions de l'exercice de la médecine. Certains médecins, notamment les plus jeunes, considèrent encore qu'ils n'ont pas à prendre en compte l'environnement économique : après plus de dix années d'études, *ils estiment* qu'une rémunération suffisante doit leur être accordée, en leur permettant d'appliquer des tarifs librement déterminés et de s'installer où ils le veulent.

Or les représentants des internes qui ont négocié avec le ministre de la solidarité ont explicitement reconnu que cette approche a vécu. Le relevé de conclusions de mercredi soulignait que *« la progression des taux de dépassement compromet gravement l'équilibre et la survie du système conventionnel »* et exprimait la nécessité d'*« assurer une régulation concertée de l'évolution des dépenses de soins ambulatoires »*.

Lors des assemblées générales, de trop nombreux internes et chefs de clinique ont oublié une évidence : c'est en grande partie la collectivité, c'est-à-dire la Sécurité sociale, qui assure la rémunération des médecins libéraux. Multiplier les dépassements d'honoraires aboutirait à tuer la poule aux œufs d'or.

JEAN-MICHEL NORMAND

Une arme dangereuse

par Franck Nouchi

UNE convention, l'accès au secteur 2, la liberté d'installation *dans les locaux professionnels* sans aucune restriction... et tout de suite ! Les internes et les chefs de clinique en grève, inquiets pour leur avenir, entendent le faire savoir, fût-ce en recourant à l'arme absolue, la grève illimitée des urgences à l'hôpital.

Les « voies royales » d'antan n'existent plus. L'internat et le clinicat ne sont plus les gages de réussite qu'ils étaient hier. L'heure est à la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé et à la sauvegarde de la Sécurité sociale. Le secteur hospitalier public, mis à part les grands CHU, n'est plus vraiment attractif, à tel point que plus de deux mille sept cents postes de praticiens hospitaliers sont aujourd'hui vacants.

La situation confuse qui prévaut actuellement justifie-t-elle un acte aussi grave qu'une grève illimitée des urgences ? La démarche jusqu'au-boutiste des médecins grévistes pourrait bien, en définitive, se retourner contre eux. S'ils avaient avalisé l'accord élaboré le 15 janvier, compte tenu des garanties données par le ministre de la santé sur l'accès au secteur 2, ils auraient mis les syndi*cats de médecins dans une posi*tion pour le moins difficile. Maintenant, tout est à refaire. Les syndicats de médecins voient en effet d'un très mauvais œil l'arrivée de nouveaux praticiens, qui plus est bardés de titres, dans un secteur devenu très concurrentiel. Là où les internes et les chefs de clinique veulent des honoraires libres, les syndicats médicaux les plus libéraux parlent seulement de *« droit promotionnel pour les médecins à autorité médicale accrue »*.

C'est désormais chacun pour soi. Et l'intersyndicale nationale des médecins hospitaliers à beau jeu d'expliquer qu' *« elle ne peut soutenir une forme d'action qui, pour défendre la liberté totale des tarifs médicaux, porte atteinte aux exigences éthiques d'accueil et de soins aux malades urgents »*. On veut espérer que les internes et les chefs de clinique sauront faire preuve de responsabilité en organisant le mieux possible un service minimum pendant leur grève. Il y va de leur crédibilité.

ENVIRONNEMENT

Marée noire au large de Madère

Une mystérieuse nappe de pétrole se propageait, mercredi 17 janvier, dans l'archipel de Madère où les experts tentent d'éviter une catastrophe écologique. Pendant la nuit, les courants ont poussé de petites quantités de pétrole de Porto-Santo, où la nappe, longue de 20 kilomètres et épaisse de 40 centimètres, est apparue lundi, vers la côte nord de l'île de Madère. Le ministre portugais de l'environnement, M. Fernando Real, s'est aussitôt rendu sur place avec des avions militaires chargés de plusieurs tonnes de produits antipollution.

Selon les autorités, les dangers restent minimes à Madère, principale île de l'archipel. Mais, à 40 kilomètres au nord, la seule plage de Porto-Santo est noircie par le pétrole. Et la marée noire, qui a déjà provoqué la mort d'un grand nombre de poissons, de tortues et de mouettes, pourrait affecter sérieusement la réserve naturelle des îlots Desertas, à 40 milles au sud-ouest de Porto-Santo où se trouve notamment une colonie d'ours marins.

On ignore l'origine de la fuite mais des responsables de la marine de Madère pensent qu'elle provient du pétrolier espagnol *Aragon*, qui a perdu 25 000 tonnes de brut au large de Madère, il y a deux semaines. Les autorités n'excluent pas que la traînée d'hydrocarbure provienne du pétrolier iranien *Kharg-5*, accidenté à la fin du mois dernier au large des côtes marocaines, mais ils ne s'expliquent pas que 400 milles plus loin elle puisse encore former une nappe aussi compacte. Dernière hypothèse : la nappe pourrait être due aux produits de dégazage de certains des nombreux pétroliers qui passent dans la région. – *(AP, Reuter, AP.)*

ÉDUCATION

Universités 68-90 : même causes, mêmes effets ?

Suite de la première page

D'une part, la croissance des effectifs pose des problèmes matériels et pédagogiques considérables qui se mesurent en millions de mètres carrés à construire et en milliers d'enseignants à recruter. Mais si les bétonneuses se mettent facilement en mouvement, pour peu qu'on y mette le prix, la multiplication des chantiers se traduit d'abord par une détérioration du cadre de vie, donc des conditions de travail et du moral des troupes.

D'autre part, le recrutement hâtif d'enseignants, sélectionnés avec moins de rigueur, produit inévitablement des tensions dans le corps professoral et l'organisation des études. Dans un contexte de *dévalorisation de la profession* enseignante, on peut s'attendre que ces difficultés deviennent plus vives.

La croissance des effectifs s'accompagne d'une relative démocratisation qui amène dans les universités une population nouvelle. Des étudiants moins sûrs d'eux, plus exigeants et plus fragiles, ayant besoin d'un encadrement plus proche et de méthodes de travail différentes. Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, les adaptations nécessaires sont autant qualitatives que quantitatives.

2. L'état d'esprit des étudiants des années 90, mûris par la crise et la peur du chômage, a peu à voir avec celui de leurs parents, grandis dans l'euphorie des « trente glorieuses ». Les jeunes de 68 contestaient l'institution et les valeurs établies, refusaient la hiérarchie et la compétition, rêvaient d'un ordre différent. Ceux d'aujourd'hui concentrent leurs efforts sur la réussite et le diplôme, pensent à leur carrière et à leur avenir, se soucient peu de refaire le monde.

Mais, comme leurs devanciers, ils souhaitent être entendus et ne sont pas prêts à subir des décisions qui ne tiendraient pas compte de leurs aspirations. Comme leurs devanciers, il ne se reconnaissent pas dans un pouvoir vieilli et des *responsables politiques discrédités* à leurs yeux. Et comme leurs devanciers, ils veulent être associés tout de suite aux bénéfices de l'expansion.

« Il n'y aura pas de génération sacrifiée », a déclaré M. Lionel Jospin dans *le Monde* du 13 janvier, répondant à une crainte exprimée par l'UNEF-ID. Ce dialogue est lourd de sens. Dans une économie qui redémarre, les revendications des jeunes se font plus pressantes. Même si le gouvernement socialiste est moins coupé des étudiants d'aujourd'hui que ne l'était le pouvoir gaulliste de ceux des années 60, au lendemain de la guerre d'Algérie, le crédit dont il peut espérer bénéficier lui est mesuré. Il est insuffisant en tout cas pour faire accepter des sacrifices excessifs.

Réforme et sélection

3. Ce contexte général ne suffirait pas, à lui seul, à provoquer des affrontements directs entre les étudiants et le gouvernement. L'origine de tels affrontements est connue : elle est dans les réformes universitaires et plus précisément dans celles qui ont une odeur de sélection. Le ministre de l'éducation nationale l'a bien compris qui, jusqu'à présent, s'est abstenu de toute réforme universitaire et a hautement réaffirmé son hostilité à la sélection. Le malheur, pour lui, est que la réforme est inévitable – de même qu'elle l'était pour le ministre Fouchet en 1964. En effet l'augmentation accélérée du nombre de bacheliers produit une pression sur le point faible du système – l'entrée à l'université – et oblige à réorganiser les premières années d'études.

La crise de 1968 a été la conséquence directe de la réforme des études littéraires et scientifiques et en particulier du remplacement de la propédeutique par un premier cycle de deux ans. Le désordre qu'a provoqué, dans les facultés, la mise en place de ce nouveau régime a entretenu une agitation qui a rapidement dégénéré en explosion.

C'est pourquoi on ne peut qu'être inquiet, lorsqu'on entend M. Jospin annoncer tranquillement qu'une réforme du premier cycle va être mise très prochainement à l'étude, pour entrer, en partie, en application à la rentrée 90. Une telle réforme est certes nécessaire pour organiser l'accueil des nouvelles vagues d'étudiants et réduire un taux d'échec scandaleusement élevé. Mais, dans le contexte actuel, elle demande à être conçue et appliquée avec la plus grande prudence. Toute initiative trop brusque – fût-elle prise avec les meilleures intentions du monde – aurait de fortes chances de mettre le feu aux poudres.

En réalité, M. Jospin doit faire face à la même contradiction insoluble qu'a dû affronter Christian Fouchet dans les années 60. La seule façon de maîtriser les adaptations nécessaires dans les universités serait de pouvoir en contrôler l'accès – donc de procéder à une relative sélection. Or, cette solution lui est politiquement interdite. Instaurer la sélection est mettre, à coup sûr, les étudiants dans la rue. Ne pas y avoir recours est rendre pratiquement impossible le fonctionnement normal des universités. On comprend que la tâche d'un ministre de l'éducation nationale. – dans quelque gouvernement que ce soit... – ne soit pas facile.

4. Reste le dernier ingrédient de l'explosion modèle 68 : la politisation du milieu étudiant. C'est sur ce point que la différence entre les générations est la plus frappante.Crise des idéologies, discrédit du militantisme, effondrement des appareils... On chercherait en vain les ferments de la révolte dans le pragmatisme et l'individualisme des jeunes d'aujourd'hui. Ce constat doit, toutefois, être nuancé. D'une part, la crise de 86 a montré que de brusques accès de fièvre collective étaient toujours possibles, dès lors qu'un sentiment d'inquiétude ou de menace devenait trop fort, D'autre part, divers mouvements sociaux récents ont *fait apparaître la survivance d'un* vieux fond de culture anarcho-syndicaliste, toujours prêt à se réactiver dans les périodes chaudes.

Cela ne veut évidemment pas dire que l'histoire est destinée à se *reproduire. Mais s'il vaut mieux* ranger mai 68 dans les exercices d'école pour stratèges en science politique, on ne peut qu'être frappé par la permanence d'un problème que notre société ne sait pas vraiment traiter : la formation et l'intégration de sa jeunesse intellectuelle.

Après avoir négligé, pendant des années, son enseignement supérieur, la société française se retrouve aussi démunie qu'il y a vingt ans, devant le même problème : comment répondre à une demande d'éducation qu'elle a elle-même encouragée.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Islam et laïcité à Noyon

Trois élèves qui refusaient d'assister à certains cours sont exclues d'un collège

Le conseil de discipline du collège Louis-Pasteur de Noyon (Oise) a décidé mardi 16 janvier, à l'unanimité moins une abstention, l'exclusion définitive de trois adolescentes musulmanes qui, depuis plusieurs années, refusaient de retirer leur foulard islamique en classe et d'assister aux cours d'éducation physique et de musique ainsi qu'à certains cours de sciences naturelles. Le conseil de discipline s'est appuyé sur le règlement intérieur de l'établissement, qui prévoyait déjà ces cas d'exclusion, mais qui avait été complété à la lumière de la circulaire envoyée le 12 décembre par le ministère de l'éducation nationale.

La décision a été prise, selon le principal du collège, M. Claude Taschini, *« après de très longues discussions menées sans animosité aucune avec les familles des élèves »*. *« Nous avons essayé de comprendre leurs raisons*, précise-t-il, *mais nous devons défendre un service public. »*

C'est à l'inspection académique désormais de proposer aux familles, dans le cadre de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, soit un autre établissement – ce qui reviendrait sans doute à déplacer le problème – soit une formule de cours par correspondance comme le prévoit un décret du 18 décembre 1985.

OPÉRA

Orphée et Eurydice, couple en difficulté

Mise en scène malicieuse de Peter de Nuyl à l'Opéra d'Amsterdam, du drame des amants malheureux de Gluck menacés par la conjugalité

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Et si Orphée n'avait osé braver les puissances infernales, s'il n'avait arraché sa maîtresse à Pluton que pour rompre sa solitude musicale et, las de chanter en solo, récupérer une partenaire pour les duos ? Et si Eurydice n'avait espéré, elle, ce retour à la vie que pour se remettre à repriser les chaussettes de son Phéphé joli et entreprendre avec lui des activités matrimoniales plus substantielles que ces interminables roucoulades ?

Imaginons, en résumé, que le ver de la mésentente conjugale se soit, d'emblée, glissé dans cet amour mythologique ; et que ses méfaits soient aisément perceptibles, au prix d'une mise en scène un peu insolente, il est vrai, dans le célèbre opéra de Gluck, *Orphée*.

Peter de Nuyl, très jeune metteur en scène de théâtre hollandais qui doit à l'Opéra d'Amsterdam son premier engagement lyrique, ne s'est pas contenté de supputer, de supposer. Il a tenté de montrer dans les faits que les rapports d'Orphée et Eurydice n'étaient pas ceux que l'on croyait ; que le premier n'était poussé au sacrifice que par son goût de la virtuosité ; que la seconde n'y trouvait pas son compte tous les jours, au point de préférer mourir deux fois plutôt que de vivre dans un rôle subalterne cette vie d'opéra.

C'est ainsi que se donne actuellement dans la capitale des Pays-Bas un *Orphée* qui ne fait pas l'unanimité mais dont l'impertinence venant d'un metteur en scène débutant prouve la bonne santé d'un établissement créé seulement il y a trois ans.

Tout le temps qu'Orphée chante Eurydice erre, invisible fantôme, une lourde lyre métallique sur les épaules, comme un camionneur *portant son pneu de 3 tonnes* vers une station-service hypothétique.

Son retour à la vie, elle le prend naïvement comme un dépannage définitif et jette un peu vite sa jante par-dessus le Styx (matérialisé par une lourde coulée de tissus soyeux louvoyant sur la scène). Mais Orphée, célébrant en finale le triomphe de l'amour et de ses *« chaînes agréables »*, se ressaisit fièrement de la lyre, son emblème musical, et le renfile en vache sur le cou de sa femme.

Excellentes idées de décor et de mise en scène. Rarement menées, hélas ! jusqu'à leur terme. Tout cela, visuellement, veut faire moderne (d'un dépouillement géométrique à l'allemande) mais tourne facilement dans les jeux de scène au mauvais music-hall, tant il est difficile de peupler un plateau aussi vaste avec trois personnages et quelques bouts de ficelle.

Ces personnages ? Orphée l'intarissable, *ténor mozartien* (1), jeune, beau, américain, articulant notre langue comme si c'était la sienne, technicien impeccable, voix d'une justesse inespérée dans un rôle connu pour son inaccessibilité. Gran Wilson, conscient des risques, avait visiblement beaucoup travaillé.

Eurydice également new-yorkaise, idéalement belle, Alexandra Coku *réussit en trois scènes* à faire regretter qu'Orphée ne l'ait pas ressuscitée dès le prologue. L'Amour est tout simplement chanté par un enfant, l'un de ces phénomènes du Tölzer Knabenchor de Munich qu'une mise en condition acharnée – *et, dit-on*, un traitement approprié – dote d'une puissance vocale que plus d'un chanteur adulte envierait. Christian Fliegner a treize ans. Les plus savantes pharmacopées ne l'empêcheront pas, au mieux, de muer dans deux ans. Sa science du phrasé à l'ancienne, cette puissance vocale formidable dans un corps de petit enfant en font un personnage surnaturel, comme on ne peut plus en voir à l'opéra depuis la disparition des castrats. Cet Amour de légende mérite à lui seul qu'on se rende à Amsterdam.

Comme les progrès de fond *accomplis sous la houlette d'Hartmut* Haenchen, son jeune directeur musical, par l'Orchestre philharmonique néerlandais, dont les vents commencent à approcher par leur couleur et leur qualité ceux du Concertgebouw. Concertgebouw que l'on retrouvera dans cette même fosse à partir du 24 janvier pour le *Cosi* de Mozart dirigé par Harnoncourt. Un voyage, lui aussi, difficile à éviter.

ANNE REY



JAAP PIEPER

(1) Il existe trois versions de l'*Orphée* de Gluck, en italien ou en français, avec ou sans happy end et chœur final, le rôle principal pouvant être confié à un ténor, un contre-ténor, un barython ou une mezzo-soprano. Le chef d'Allemagne de l'Est Hartmut Haenchen a récemment enregistré *pour Capriccio la version pour contre-ténor*, ce qui lui a valu un prix du disque en Allemagne. L'interprète de l'enregistrement, Jochen Kowalski, n'étant plus disponible, Haenchen s'est rabattu à Amsterdam sur un ténor pour la version revue et modifiée par Gluck en 1770, sur le livret en français de Moline.

▶ **Prochaines représentations : les 21, 23, 25, 27 et 30 janvier à l'Opéra d'Amsterdam. Tél. : 19/31 20 551 89 22.**

Le président et la pin-up

Le « Jules César » de Haendel selon Peter Sellars ou l' « opera seria » selon Broadway

Les souvenirs scolaires de l'empire romain, où se mêlent la révérence et l'ironie, et le sex-appeal, resté intact à travers les siècles, de Cléopâtre, première pin-up de l'histoire, ont assuré au *Jules César* de Haendel (créé à *Londres en 1724) une place* privilégiée dans son œuvre.

Le compositeur et son librettiste ont su créer un équilibre dramatique astucieux en mariant la comédie espiègle, voire égrillarde, et le drame le plus profond au cœur des mêmes personnages. Les metteurs en scène ne s'y sont pas trompés et se sont appropriés ce « trésor des pharaons », transposé sans vergogne à la mode de Cecil B. De Mille ou de Tintin. Ainsi, pour ne prendre que des exemples proches, les réalisations étincelantes de Martinoty à Karlsruhe en 1984, de Nicholas Hytner au palais Garnier en 1987, *et celle de Peter Sellars qui* vient de débuter au Théâtre des Amandiers (en provenance de la Monnaie de Bruxelles, mais créée en juillet 1985 au Pepsico Festival de New-York).

« Pour ma part, écrit ce dernier, *je déteste la méthode de l'actualisation. C'est un procédé bon marché, un truc, et j'espère qu'il sera clair que nous l'utilisons simplement comme un point de départ qui nous permet d'accéder à un niveau supérieur. »* Le jeune metteur en scène ne craint pas le paradoxe après ses Da Ponte-Mozart et ce César qu'il nous présente comme un président des Etats-Unis en tournée au Moyen-Orient : conférence de presse au bord de la piscine d'un grand hôtel, en face d'un immeuble démoli par un attentat (décors d'Elaine Spatz-Rabinowitz) ; publicité, sécurité, talkie-walkie ; parachutistes en tenue léopard, l'air vaguement cubain, qui passeront alternativement d'un camp à l'autre avec Achille, leur général. Cléopâtre est une Egyptienne très sophistiquée, sortie d'une fresque antique, comme une publicité télévisée, qui séduit sans peine le président (et les autres) ; Ptolémée, son frère et époux, un sale gringalet sportif américanisé, walkman, Coca-Cola, caleçon de bain, ambre solaire, etc.

Ce parti pris, il faut le défendre tout au long d'un opéra d'une ampleur wagnérienne (1) et de ces airs à *da capo* qui ont tout leur temps. Le premier rire passé, bien des péripéties paraissent gratuites.

Mais Peter Sellars n'est pas à court d'idées et il invente souvent des saynètes très drôles, qui miment ou contredisent l'effet musical : ainsi les vocalises de César affolé parce qu'il a mélangé les papiers de sa conférence de presse.

Après le burlesque, nous voici en pleine tragédie au troisième acte : Achille est fusillé par ses paras ; Ptolémée *torture et viole Cléopâtre, et* celle-ci, en treillis, les yeux bandés, les mains entravées derrière le dos, se roule à terre en chantant un air bouleversant *(Piangero la sorte mia)*, tandis que le rideau se lève sur un champ de bataille où rampe César, laissé pour mort, chantant un admirable récitatif avec orchestre. Et ce dépouillement presque total de la scène *dans son immensité répond au* caractère désolé et sidéral de la musique.

Mais Sellars n'a pas fini de nous surprendre. Cléopâtre expirante est vite « requinquée » par la résurrection inattendue de son amant. Elle déchire son treillis... et apparaît en maillot doré deux pièces pour mener l'œuvre à un rythme endiablé jusqu'à son terme comme une vedette de music-hall, suscitant l'apparition de deux cuirassés, jetant à pleines mains les dollars et les sacs publicitaires, avant de retrouver, tels les époux Reagan, son cher César pour un duo d'amour télévisé.

Pourtant les autres personnages (et les morts barbouillés de sang qui reviennent), moins insouciants, restent marqués par la tragédie qu'ils ont vécue, introduisant une habile dissonance dans cette fin de comédie musicale *made in* Broadway.

Les chanteurs sont parfaitement soutenus par l'excellent Orchestre de la Monnaie, sous la direction de Craig Smith, parfaitement à l'aise dans la musique transparente et dramatique de Haendel.

JACQUES LONCHAMPT

(1) L'opéra est *donné sans coupure* ; la soirée dure cinq heures, entractes compris, et s'achève vers 0 h 30.

▶ **Au Théâtre des Amandiers de Nanterre, les 19, 22, 25, 28, 31 janvier et 3 février. A 19 h 30 (sauf le 28, à 15 h).**

THÉÂTRE

« En attendant Godot », le film, diffusé en première mondiale par FR 3

Une version définitive et décevante

Beckett dirige Beckett, annonce le générique. La vidéo d'*« En attendant Godot*, présentée en première mondiale le *mercredi 17 janvier* par la troisième chaîne dans une réalisation de Walter Asmus, a été entièrement contrôlée par l'auteur dramatique avant sa mort. C'est la première fois que Beckett autorisait que l'on filmât *Godot*. Il a voulu que le public dispose de « sa » vision de Godot avant que d'autres s'en emparent.

Il avait donc choisi le metteur en scène, les acteurs et, *pour l'occasion*, donné une forme définitive au texte de son chef-d'œuvre, édité en 1952 et mis en scène pour la première fois par Roger Blin en janvier 1953 à Paris.

De nombreuses répliques ont disparu dans les deux actes, d'autres ont été inversées. Au premier acte, toute référence au tabac – allumettes, pipe – a disparu comme cet échange (page *56*) :

– *Estragon : La mort du lampiste*

– *Vladimir : Le cancer des vieillards*,

coupes qui en disent long sur les dispositions dernières de l'auteur ; au second acte, Beckett a biffé près de trois pages du dernier texte de référence disponible aux éditions de Minuit (1). L'essentiel des passages supprimés consiste en un dialogue sur l'amitié au risque du brigandage (pages 119, 120 et 121 de l'édition déjà citée), en une digression, dont Beckett se moquait lui-même, sur le lieu improbable – la Planche – de l'action (page 122) et en cette réplique (page 114) :

– *Vladimir : ...Ils me tueront.*

Pour le reste, chacun a pu retrouver le *Godot* qu'il connaissait. Etait-ce le *Godot* qu'il espérait ? Roman Polanski, l'excellent Lucky de cette version *télévisée*, a déjà donné son avis dans *le Monde Radio-Télévision* daté 14-15 janvier : le film d'Asmus *est ennuyeux, l'auteur a été* trahi. Cela lui vaut et nous vaut les foudres de l'un des producteurs de cette difficile entreprise. *(lire ci-dessous)*.

Les producteurs ont-ils eu raison de s'acharner à réaliser une version filmée de *Godot*, avec tous les risques que cela présente ? Personne n'a jusqu'ici répondu de manière satisfaisante à cette question.

La télévision peut se nourrir de cinéma, de films, d'autant plus qu'on les fait pour elle, par elle. De théâtre, non. Ou alors, comme pour ce *Godot*, doit-elle se transporter en studio et se résigner à la médiocrité. Car on peut tenir pour médiocre le film présenté par FR3. Médiocre le jeu des acteurs à l'exception du monologue superbe de Lucky-Polanski et de la performance sans forfanterie de Jean-François Balmer-Estragon.

Médiocre, la réalisation d'Asmus, coupant des tirades commencées en plans rapprochés par des plans lointains, donnant, par son montage, à des dialogues dits parfaitement l'impression qu'ils sont saccadés. Médiocre aussi car elle est réalisée en vidéo (2) et non en 16 ou 35 millimètres, avec la froideur, le tranchant, la glace de la vidéo, cet outil qu'on finira bien par trouver barbare quand il s'en prend au théâtre. Médiocre dans son économie enfin, car il aurait certainement fallu tourner à nouveau ce passage où Pozzo butte sur un mot (*Comme* si j'étais à court d'hommes de peine !, au premier acte, page 42) ou celui où Vladimir boule un peu son monologue (page 111).

A l'émission, manque essentiellement le lyrisme qui sous-tend cette œuvre définitivement trop grande pour le petit écran.

OLIVIER SCHMITT

(1) Edition de septembre 1988.

(2) La filiale audiovisuelle des éditions du Seuil, « Vision Seuil », commercialise cette vidéo sur bande VHS-Fuji de qualité standard, son mono. On regrettera, là aussi, que *Godot* n'ait pas été traité en bande haute définition et son hi-fi stéréo.

Une réponse des producteurs à Roman Polanski

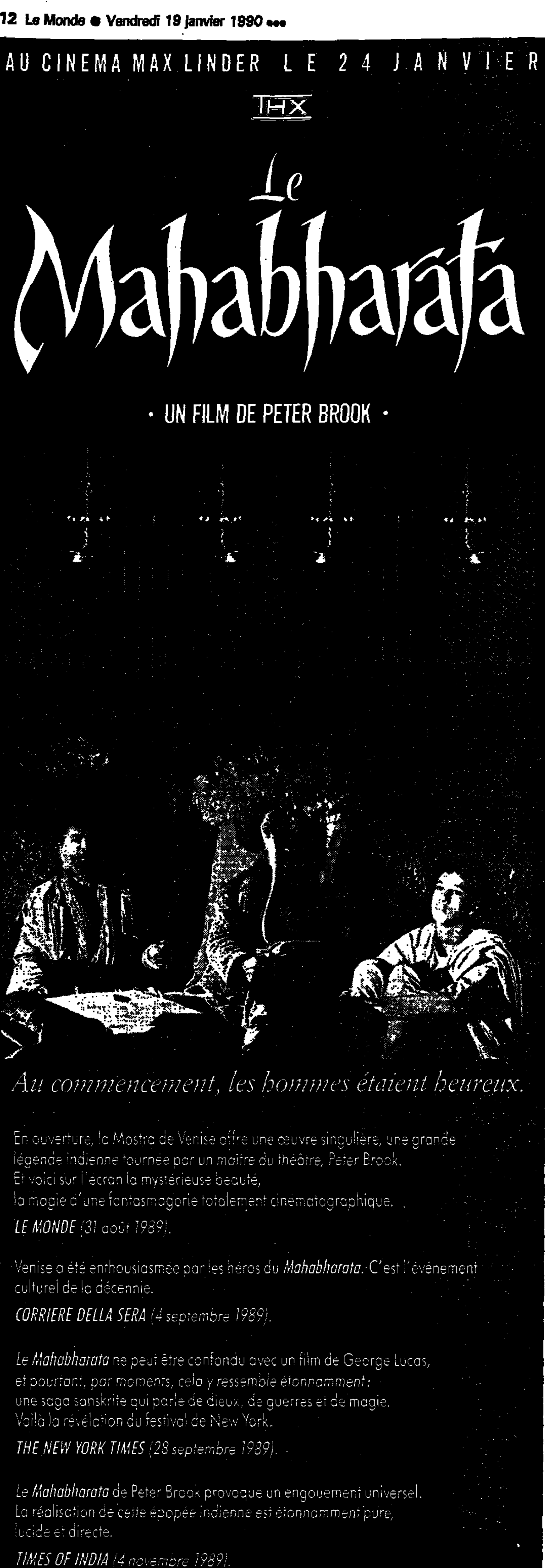
M. Jean-Pierre Cottet, producteur délégué de Caméras Continentales, nous a fait parvenir cette réponse à l'interview de Roman Polanski publiée dans le dernier numéro du Monde Radio-Télévision :

Le Monde reprend à son compte les propos de Roman Polanski et les amplifie même sous le titre : *C'est Beckett qu'on assassine.* Polanski en profite même pour prendre à partie la SFP et j'avoue ne détenir aucune explication à propos de cette phrase fielleuse. Beckett avant de disparaître voulait *qu'il existe une version télévisée* de *En attendant Godot*, de *la Dernière Bande* et de *Fin de partie* en tout point conformes à sa conception de la mise en scène. Pour le tournage de cette version, Beckett a tout vérifié, tout contrôlé. Nous avons dû parfois argumenter pour justifier les modifications qu'impose la télévision, par exemple l'écrivain souhaitait que sa pièce soit enregistrée par *une seule caméra, posée au fond* de la salle dans la situation d'un spectateur attentif... Tous les débats ont été tranchés par le grand Sam. En témoigne Jérôme Lindon qui fut tout au long de l'aventure notre tyrannique conscience.

La lecture de l'interview de Polanski permet de comprendre pourquoi Beckett lui a refusé de produire sa pièce, il repoussait toute idée d'adaptation et il est vrai que les nécessités commerciales du cinéma pouvaient pour des raisons évidentes détruire l'univers minimaliste et austère du théâtre de Beckett. Le monde de Beckett ne se soumet pas plus aux lois du taux d'écoute qu'au désir de séduire le client.

Beckett n'est plus là, maintenant vont surgir des trous les plus obscurs les *exégètes* et les héritiers, chacun traitant l'autre d'hérétique au nom du père défunt. *Le Monde* a pour le moins manqué de goût et de nuance en nous traitant d'assassins.

[Personne ne peut prendre à sa place la défense de Polanski ici mis en cause. Pour ce qui est du *Monde*, aurait-il dû, pour ménager les promoteurs rassemblés dans l'entreprise périlleuse de filmer *Godot*, censurer la parole d'un artiste aussi considérable que celui qui a réalisé *le Couteau dans l'eau, Rosemary's Baby, le Locataire* ou *Frantic* ? Nous avons estimé que non, même si la véhémence de ses déclarations peut paraître provocante. – O.S.]



CULTURE

CINÉMA

Un hymne à la vie

Avec « Le cercle des poètes disparus », Peter Weir retrouve l'efficacité du cinéma hollywoodien de la grande époque

L'action se passe en 1959, au Welton College, établissement pour fils de bourgeois du Vermont, dont la « carrière » est préprogrammée par leurs parents. Ordre. Discipline. Honneur. Dans cette forteresse de la tradition, un professeur de littérature Keating (incarné par Robin Williams, le disc-jockey de *Good Morning Vietnam*) apporte un humour et des méthodes anticonformistes qui lui doivent l'amitié d'un groupe d'adolescents.

L'automne, dans le Vermont, roussit les arbres et les prairies. Un souffle d'air pur et de gaieté passe à travers les salles, les couloirs, les chambres de la vénérable institution, qui se donne des airs collet monté de collège anglais. Cette atmosphère idyllique n'est pas si éloignée du genre édifiant et discrètement romantique jadis illustré par *Good bye Mr. Chips*, de Sam Wood. Seule allusion à la sexualité, l'amourette d'un des garçons avec une étudiante d'un collège de filles se limite à une main tendrement serrée et à un baiser pudique. On ne s'en plaindra pas : pour une fois qu'on ne nous fait pas le coup des amours particulières et des surprises-parties coquines.

L'Australien Peter Weir a d'abord cultivé le fantastique, avec *les Voitures qui ont mangé Paris*, *Picnic à Hanging Rock*, *la Dernière Vague*. Il s'est aussi consacré à la chronique historique *(Gallipoli)*. Il s'est ensuite américanisé - très bien, d'ailleurs - avec *l'Année de tous les dangers* et *Witness*. Puis *Mosquito Coast*, film d'aventures écologique, a été un échec. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait voulu mettre cette fois tous les atouts dans son jeu.

Ses meilleures cartes ? Un sujet propre à toucher la jeunesse, à une époque où l'on n'a jamais autant parlé de liberté individuelle, de refus des valeurs conservatrices ; des images séduisantes dans leur beauté académique ; une narration très habile qui met aussi bien les spectateurs en état d'euphorie (autour du personnage de Keating) qu'il les plonge dans une émotion intense.

Car un groupe d'élèves, plus perméable à l'éducation du prof, s'est constitué à son exemple en « Cercle des poètes disparus ». L'ordre du collège, qui s'accommodait plus ou moins des extravagances de Keating, va s'en trouver sérieusement perturbé. A l'automne succède l'hiver. A la comédie, le drame. Neil Perry (Robert Sean Leonard), dix-sept ans, s'est découvert une passion pour le théâtre. Il veut être acteur; et tient le rôle de Puck dans *le Songe d'une nuit d'été* au sein d'une troupe d'amateurs. Mais le père de Neil a décidé qu'il serait médecin.

A partir de là, le film change de ton et de style. Le personnage de Keating – Robin Williams est parfait dans tous les registres, toutes *les situations – est comme annihilé* par les adultes intolérants, qu'il s'agisse du père du jeune homme ou du principal du collège. Le drame éclate avec une brutalité qui vous serre le cœur. Les forces de l'ordre moral prennent leur revanche, suscitant l'indignation. Le mélo est tout proche. Mais la mise en scène, retrouvant l'efficacité du romanesque hollywoodien, résiste à ce risque et convainc de bout en bout. Tous les acteurs – et pas seulement Robin Williams – y ont la part belle : Peter Weir aime les acteurs. Ce *Good bye Mr. Keating* est, en fin de compte, un hymne à la vie.

JACQUES SICLIER

Un entretien avec Peter Weir

« Les jeunes gens assis sur la place Tiananmen, c'étaient les personnages de notre film »

« Votre précédent film, Mosquito Coast, date déjà de trois ans. C'est beaucoup pour vous.

– Ce tournage m'avait épuisé. D'autant qu'on l'a réalisé, sans un moment de répit, dans la foulée de *Witness* pour des raisons de logistique. J'ai dit ensuite à mon agent de tout refuser ; j'avais besoin de recharger mes batteries. Ensuite, je me suis mis à écrire un scénario original *Greencard* (la carte de travail pour les étrangers) pour Gérard Depardieu, qui m'a donné son accord mais n'était pas disponible pendant un an. C'est alors que Jeff Katrenberg, le patron de Disney, qui avait produit *Witness* quand il était à la tête de Paramount, m'a proposé le scénario du *Cercle des poètes disparus*.

– Qu'est-ce qui vous attirait dans le scénario de Tom Schulmann ?

– Au départ ce n'était pas un sujet pour moi. Mais j'ai été très touché par l'intrigue, je n'arrivais pas à la chasser de mon esprit. Elle libérait peu à peu en moi un flot de souvenirs. Pendant l'année 1959 où se déroulent les événements, j'avais dix-sept ans et j'étais moi-même élève du *Scots College* à Sydney, une école de tradition écossaise, avec cornemuses et uniformes.

» Je n'ai rien changé à la structure du roman. Sauf que, dans l'original, le professeur avait un cancer. C'est la raison pour laquelle au départ j'avais refusé ce projet. Je ne pouvais envisager cette fin, cela devenait un mélodrame. On avait d'abord une tragédie avec les étudiants puis une autre avec l'enseignant. C'était excessif. Montrer un homme en pleine forme, prônant l'épicurisme, m'a semblé plus intéressant.

– Le Cercle des poètes disparus semble proche d'une certaine tradition britannique au cinéma – Tom Brown étudiant ou Good by M. Chips.

– Oui, à l'exception d'une différence majeure, qui nous a rendus très libres à l'égard de cette tradition : l'absence, dans ce collège américain, d'un système de classes. Il y a, bien sûr, un système de privilèges, financièrement parlant, et, ailleurs, des problèmes raciaux mais pas de ces affrontements de classe, qu'on retrouve toujours d'une certaine façon dans les films anglais. En Australie ou en Amérique, ils sont remplacés par des problèmes d'argent, d'éducation ou de goût. Le début du montage du *Cercle des poètes disparu* a coïncidé avec le début des manifestations étudiantes en Chine. Ces jeunes gens assis sur la place Tiananmen, c'étaient les personnages de notre film ! La Chine était notre école : les vieux dirigeants y représentent l'ordre établi. Les étudiants, un désir de changement sans caractère *subversif ou révolutionnaire*.

– Avec un acteur exceptionnel comme Robin Williams, avez-vous été tenté d'aller au-delà du script, de tirer parti de son charisme ?

– Nous avons tourné beaucoup de scènes expérimentales, improvisées. Elles étaient excessives, Robin en faisait trop, il était davantage un amuseur public qu'un professeur. Je les ai essentiellement filmées pour détendre les comédiens. En revanche, il n'y a pas un seul discours auquel il n'ait ajouté une ou deux phrases de son cru. Cela lui donnait confiance en lui. Il y a eu aussi des improvisations, *dont certaines, très courtes, ont été* gardées, comme celles où il imite John Wayne dans *Macbeth* ou Marlon Brando dans *Jules César*. Ce sont quelques secondes sauvées d'une demi-journée de tournage, la première dans notre plan de travail, où il enseignait Dickens et Shakespeare. Il y avait des moments prodigieusement drôles, d'autres qui ne l'étaient pas du tout, mais ce n'était pas le personnage. Nous sommes alors retournés au scénario, mais cette expérience avait permis de donner de la spontanéité à notre *manière* de travailler.

» C'était un défi pour Robin Williams d'interpréter ce rôle après avoir joué dans *Good Morning Vietnam*. C'était comme pour Harrison Ford d'apparaître dans *Witness* après *les Aventuriers de l'Arche perdue*. Lorsqu'une star de cette stature veut changer de registre, c'est très intéressant pour le réalisateur. Robin est un homme très intelligent. Tant que je me trouvais seul avec lui, ou en compagnie de sa femme, tout allait merveilleusement. Dès le moment où une autre personne entrait dans la pièce, la communication cessait : il était irrésistiblement poussé à divertir son petit public. Et il le faisait brillamment. Il n'est pas du tout le type du clown mélancolique... Il a fallu finalement nous *mettre* d'accord : nous voulions un professeur dans le film, John Keating, et non Robin Williams !

– Le Scots College où vous avez étudié en Australie était certainement très différent de ces établissements de la Nouvelle-Angleterre. Etes-vous allé enquêter sur place ?

– Oui. Tout y a beaucoup changé. Aujourd'hui, ce sont les John Keating qui dirigent ces collèges. Mais ils ne sont plus ce qu'ils étaient. Un nouveau conformisme s'est installé, ce qui explique le succès du film aux Etats-Unis. Pendant toute la période où j'ai auditionné mes jeunes comédiens, j'ai entendu les confessions terribles de ces adolescents aux familles brisées et séparées. Ils exprimaient le désir de devenir une vedette, pour montrer à leurs parents ce qu'ils étaient capables de faire.

» *Le* film a plu sans doute en partie parce que John Keating apparaît comme une figure paternelle. La génération d'aujourd'hui est issue de celle des années 60 qui a brisé les moules, les lois, les valeurs, les structures morales. Leurs enfants recherchent aujourd'hui désespérément un point de vue, une éthique, un figure archétypale que l'on retrouve ici incarnée par Keating.

Propos recueillis par
MICHEL CIMENT



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 18 JANVIER

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou 42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO MOLLINO. Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

HABITER EN EUROPE. Europan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

MILENA JESENSKA. vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

ED PASCHKE. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

GUSTAVE ROUD. Galerie de la B.P.I. Jusqu'au 5 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

LOUIS-FRANCOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906), UN FONDS D'ARCHITECTURE. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 février 1990.

LIVRES D'ENFANTS, LIVRES D'IMAGES. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 21 janvier 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 février 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVI[e] AU XVII[e] SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Du 19 janvier 1990 au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Du 19 janvier 1990 au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et le dim. 4 fév. à 11 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

EROS GREC, AMOUR DES DIEUX ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mer. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

LE MONDE DES MUSÉES S'EXPOSE AU GRAND PALAIS. Deuxième salon international des musées et des expositions. (42-89-23-13). T.l.j. sf mardi 23 janvier de 10 h à 22 h. Entrée : 45 F. Du 20 janvier 1990 au 28 janvier 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 février 1990.

AIR D'OPÉRA. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 18 janvier 1990 au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

DANS LE SILLAGE D'AUDUBON. Carré des Arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F + entrée du parc : 6 F. Du 18 janvier 1990 au 18 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

ETENDARDS DE LA LIBERTÉ. Quarante artistes internationaux. Maison des cultures du Monde, 101, bd Raspail (45-44-72-30). T.l.j. de 12 h à 19 h. Du 22 janvier 1990 au 28 janvier 1990.

BRACHA ETTINGER, LOTHAR BAUMGARTEN. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Fermé du 5 au 7 février. Jusqu'au 28 février 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

SCHANG HUTTER. Où aller ?. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 janvier 1990.

LE KALEIDOSCOPE S'OUVRE. Une rencontre entre l'image et les mathématiquesd. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 février 1990.

JOHN FRANKLIN KŒNIG. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

PETER KORNISS. La Transylvanie. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Du 18 janvier 1990 au 23 février 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA GUERRE DES CARICATURES ENTRE PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février 1990.

MUSÉES

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42.24.56.38. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 19 janvier 1990 au 31 mars 1990.

L'AUTRE ALLEMAGNE HORS LES MURS. Champ libre au jeunes artistes de RDA. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Du 19 janvier 1990 au 21 janvier 1990.

CLAUDE MONET, AUGUSTE RODIN, CENTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1889. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1990.

LE CRAYON QUI PARLE. Picasso poète. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 29 janvier 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

WILLIAM HENRY FOX TALBOT. RÉTROSPECTIVE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier 1990.

NIJINSKY. un dieu danse à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Huangshan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 février 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945 - 1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de 14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

GALERIES

ANGIE ANAKIS, DAVID WEBSTER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 janvier 1990.

AURÈLE. Les miroirs de la modernité. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 19 janvier 1990 au 18 février 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Du 19 janvier 1990 au 10 mars 1990.

DOMINIQUE BAILLY. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 février 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Du 20 janvier 1990 au 3 mars 1990.

HENRY BANGER BENVENUTI. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 10 février 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze œuvres sur papier. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 23 janvier 1990 au 3 mars 1990.

CLAUDE BELLEGARDE. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 25 janvier 1990.

MOHAMED BENNANI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOSEPH BEUYS. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier 1990.

JEAN-SYLVAIN BIETH, THIERRY CHEVERNEY, LAURENT JOUBERT. Christine Tiano. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 10 février 1990.

FRANÇOIS BOISROND. Pif et Paf. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 janvier 1990.

CLÉMENT BORDERIE. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 17 mars 1990.

PHILIPPE BOUTIBONNES. Deuils. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-64). Jusqu'au 3 février 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 17 février 1990.

BYZANTIOS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 3 février 1990.

CARBONNEL. Galerie Jeannie Thouard, 21, rue Bonaparte (1 étage gauche) (43-25-42-43). Jusqu'au 28 février 1990.

CARRASCO. Espace A.G.F. Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). Du 18 janvier 1990 au 16 février 1990.

ANDRÉ CHABOT, ERICA MAGDALINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 février 1990.

DENISE COLOMB. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 3 février 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 23 janvier 1990 au 10 mars 1990.

DADO. Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain (45-44-64-83). Du 20 janvier 1990 au 20 février 1990. / Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Du 18 janvier 1990 au 3 mars 1990. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 20 janvier 1990 au 20 février 1990. / Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 20 janvier 1990 au 20 février 1990.

ARAM DERVENT. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 8 février 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 20 février 1990.

JÉROME FONCHAIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 27 janvier 1990.

LUCIO FONTANA. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 février 1990.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 7 février 1990.

JEAN-LOUIS GERBAUD. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 17 février 1990.

GÉRARD GUYOMARD. La stratégie de l'atelier. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 10 février 1990.

THOMAS HARTMANN. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 18 janvier 1990 au 24 janvier 1990.

YOURI JELTOV. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 janvier 1990.

JEUNES ARTISTES. Brasil inter Art Galerie, 8, passage Thiéré (48-07-20-17). Jusqu'au 3 février 1990.

KACIMI. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 19 janvier 1990 au 28 février 1991.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 17 février 1990.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 février 1991.

JEAN-LOUIS KOLB. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 février 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Du 23 janvier 1990 au 3 mars 1990.

CARLOS KUSNIR. Petites pièces musicales. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 février 1990.

CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-16). Jusqu'au 2 février 1990.

JORGE MARTINES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

KEI MITSUUCHI. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Du 19 janvier 1990 au 10 février 1990.

HANS NAMUTH, ALLAN MCCOLLUM. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 14 février 1990.

JOSEPH NECHVATAL. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 24 février 1990.

NORMAN PARKINSON. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 17 février 1990.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 10 février 1990.

EMMANUEL PIERRE. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 3 février 1990.

LARRY POONS. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 30 janvier 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Du 23 janvier 1990 au 3 mars 1990.

PROSCENIUM, VINGT ANS. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 3 février 1990.

MARC QUINN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 10 février 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Du 19 janvier 1990 au 24 mars 1990.

REVERDY. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Du 18 janvier 1990 au 15 mars 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1990.

JOSÉ-MARIA SERT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 février 1990.

PIERRE SKIRA. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 17 février 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Du 18 janvier 1990 au 6 mars 1990.

SÉLECTION AMÉRICAINE. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 février 1990.

TROIS MAITRES ESPAGNOLS DU XX[e] SIÈCLE. Pablo Picasso, Joan Miro, Antoni Tapies. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 21 janvier 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 20 janvier 1990 au 3 mars 1990.

KJELD ULRICH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 3 février 1990.

AGATHE VAITO. Galerie Institut d'art, 37, rue Vanneau (45-51-88-20). Jusqu'au 7 février 1990.

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 17 février 1991.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-1876 et Paris-Portrait 1878-1880 Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Coloniales 1920-1940 Musée municipal, annexe de la mairie, 26, avenue André-Morizet (46-84-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi.Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

MONTROUGE. Les Etoiles de la peinture. Galerie Maeght Montrouge, 11, pl. Jules-Ferry (47-46-86-10). Jusqu'au 28 janvier 1990.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions 1989 dont les œuvres exceptionnelles d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

NOGENT-SUR-MARNE. Les Antiquaires à Baltard. Pavillon Baltard, 12, av. Victor-Hugo (43-94-08-00). Ven. de 10 h 30 à 22 h, sam., dim. de 10 h 30 à 19 h 30, lun. de 10 h 30 à 19 h. Entrée : 30 F (gratuit pour les - de 16 ans accompagnés). Du 19 janvier 1990 au 22 janvier 1990.

PONTOISE. Bleu Blanc Rouge. Les couleurs de la France dans la peinture française. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 février 1990. Janice Biala, Chasse-Pot. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

SAINT-CLOUD. Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. Musée municipal, jardin des Avelines, 30 ter, boulevard de la République (46-02-67-18). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier 1990.

VERSAILLES. David (1748 - 1825). Château de Versailles, salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 12 février 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JANVIER

« Le néo-byzantin : l'église Saint-Dominique de Gaudibert », 14 h 30, 16, rue de la Tombe-Issoire.

« Le laboratoire de Parmentier et l'apothicairerie des Invalides. Médecine et pharmacie sous l'Ancien Régime », 16 h, cour d'honneur des Invalides, statue de Napoléon (Monuments historiques).

« Réalisme contestataire ou bourgeois. Gustave Courbet en lutte contre les pompiers », 10 h 30, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (L'Art et la manière).

« La Pyramide. Le Louvre souterrain de Philippe Auguste à Charles V », 11 h, statue équestre de Louis XIV, sur le parvis (M. Hager).

« Exposition : Monet/Rodin », 11 h, 77, rue de Varenne (M[me] Cazes).

« Les animaux sacrés du monde indien et les interdits alimentaires », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« David. Le portraitiste et le peintre d'histoire », 12 h 30, Louvre, galerie Richelieu, entrée des groupes (S. Duval).

« Le nouvel Opéra, le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 12 h 15, métro Bastille, sortie près de la Tour d'Argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition David. Peintures et dessins », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Le Père-Lachaise méconnu hors des parcours traditionnels », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salles souterraines des Thermes », 14 h 30, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Les salons de la Bibliothèque nationale », 14 h 45, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (M. Banassat).

« Hemingway ou l'histoire d'un colosse », 15 h, sortie métro Temple (I. Haulier).

« Le Panthéon », 15 h, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Tourisme culturel).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la Pyramide », 15 h, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Ecoute du passé).

« Airs d'Opéra, au Louvre des antiquaires », 15 h, place du Palais-Royal, caisse de l'exposition (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h : « Bahrein à l'âge du fer et aux époques hellénistique et romaine : stratigraphie et architecture à Qal'at al-Bahrein, les résultats récents », par P. Lombard ; 12 h 30 : « Le Palais de la découverte », par E. Guyon ; 14 h 30 : « La vidéodisque : Parthénon », présenté par S. Descamp.

252, faubourg Saint-Honoré, 15 h, 18 h 30 et 21 h : « Mondes secrets d'Asie », film présenté par Patrick Bernard (Connaissance du monde).

Brunoy, foyer familial, 9, rue de la République, 16 h : « De Michel-Ange au baroque » (1[re] partie), par P. Jusseaux.

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « La réincarnation : de quoi s'agit-il ? » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre *le jeudi 18 janvier à 0 heure et le dimanche 21 janvier à 24 heures*:

Au cours des prochains jours, les hautes pressions se maintiendront sur la France. Une perturbation océanique parviendra tout de même à pénétrer sur la moitié nord du pays dans la journée de samedi, mais elle se désagrégera très rapidement, occasionnant seulement de très faibles précipitations. En conclusion, brouillards matinaux et soleil se partageront souvent la journée.

Vendredi : temps ensoleillé, brumeux le matin.

La journée s'annonce ensoleillée malgré quelques brouillards matinaux parfois givrants.

Des passages nuageux affecteront cependant la Bretagne, la Normandie et le Nord, annonçant de petites pluies pour la soirée et la nuit.

Des bancs de nuages élevés circuleront, par ailleurs, sur le Sud-Est, mais ils n'empêcheront pas le soleil de briller.

Les températures minimales accuseront une légère baisse. Souvent légèrement négatives, elles s'abaisseront parfois jusqu'à – 3 à – 5 degrés dans le Nord-Est. Elles resteront voisines de 6 degrés de la Bretagne au Nord, 2 degrés sur Rhône-Alpes, 2 à 5 degrés sur le littoral méditerranéen et la Corse.

Les températures maximales varieront souvent entre 5 et 8 degrés. Elles s'élèveront jusqu'à 10 degrés sur le Nord-Ouest, 13 degrés sur le Sud-Est.

Samedi : passages nuageux et petites pluies sur la moitié nord, brouillard et soleil au sud.

Les régions de la moitié sud connaîtront un temps très ensoleillé après dissipation des brouillards givrants du matin.

Sur la moitié nord du pays, en revanche, des nuages envahiront le ciel en matinée en occasionnant de faibles pluies.

Dans l'après-midi, les pluies tendront à disparaître. Seuls des nuages persisteront du Poitou-Charentes à la Bourgogne, à l'Alsace et à la Franche-Comté.

De belles éclaircies reviendront alors de la Bretagne et des Pays de Loire à l'Ile-de-France, à la Lorraine, au Nord et à la Normandie.

Les températures minimales seront comprises entre *1 et 4 degrés de la Bretagne* au Nord et près de la Méditerranée, 6 et 8 degrés des Pays de Loire au Centre et à la Champagne, – 1 et – 3 degrés sur les régions de la moitié sud ainsi que le Nord-Est et le Centre-Est.

Les températures maximales seront généralement comprises entre 5 et *8 degrés. Elles atteindront 8 à 10 degrés* sur le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 10 à 14 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche : nombreux brouillards, quelques éclaircies.

Les conditions anticycloniques persistent. Le matin, brumes et brouillards seront nombreux. Du Nord-Est au Massif Central et au Lyonnais, ils pourront être givrants et persisteront parfois toute la journée. L'après-midi, le soleil fera quelques apparitions, celles-ci plus fréquentes en allant vers le sud.

A noter, toutefois, une petite exception : de la Bretagne au Nord, ce seront plutôt des nuages *bas le matin*. Ils évolueront peu en cours de journée, mais quelques éclaircies ne sont pas à exclure.

Les minimales perdront 1 à 2 degrés sur la moitié nord-est, elles varieront peu ailleurs. *L'après-midi*, les températures seront en légère hausse sur le Nord-Ouest, stationnaires sur les autres régions.

SITUATION LE 18 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE · ECLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES · TRES NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARDS · SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 19-01-90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-1-1990 à 6 heures TU et le 18-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	3	N
BIARRITZ	13	9	P
BORDEAUX	12	8	P
BOURGES	10	2	N
BREST	11	3	A
CAEN	11	2	D
CHERBOURG	9	4	D
CLERMONT-FER.	13	5	P
DIJON	8	4	C
GRENOBLE St-M-H	8	-6	D
LILLE	9	0	D
LIMOGES	7	5	P
LYON	8	0	P
MARSEILLE-MAR.	13	1	B
NANCY	9	-1	B
NANTES	11	1	D
NICE	14	3	D
PARIS-MONTS	11	4	D
PAU	14	5	C
PERPIGNAN	12	3	D
RENNES	11	0	D
ST-ETIENNE	12	2	P
STRASBOURG	9	3	N
TOURS	9	1	D
TOULOUSE	12	1	P
POINTE-A-PITRE	-	-	-

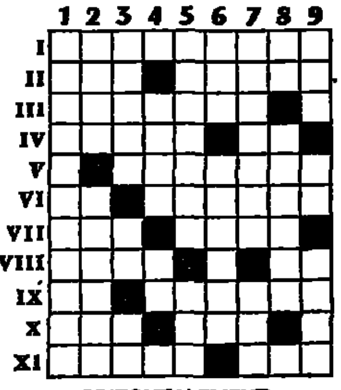
ÉTRANGER			
ALGER	18	4	N
AMSTERDAM	10	4	D
ATHÈNES	14	14	D
BANGKOK	32	25	D
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	9	-3	D
BERLIN	11	4	A
BRUXELLES	9	1	D
LE CAIRE	18	9	C
COPENHAGUE	7	4	A
DAKAR	20	16	N
DELHI	26	14	D
DJERBA	14	12	C
GENÈVE	12	-2	N
HONGKONG	16	15	P
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	10	5	P
LISBONNE	11	7	N
LONDRES	10	0	D
LOS ANGELÈS	15	6	N
LUXEMBOURG	7	-1	N
MADRID	10	-1	B
MARRAKECH	18	7	D
MEXICO	23	8	B
MILAN	11	1	C
MONTRÉAL	8	-5	P
MOSCOU	-3	-4	*
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	15	7	C
OSLO	8	5	N
PALMA-DE-MAJ.	15	1	N
PÉKIN	6	-7	C
RIO-DE-JANEIRO	32	25	D
ROME	13	-1	B
SINGAPOUR	26	23	P
STOCKHOLM	6	5	P
SYDNEY	23	17	C
TOKYO	7	0	C
TUNIS	16	7	N
VARSOVIE	9	3	D
VENISE	9	-3	B
VIENNE	14	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5178



HORIZONTALEMENT

I. Sont parfois à l'origine d'exécutions qui donnent lieu à de véritables massacres. – II. Avec lui, on n'y voit pas que du bleu ! Forme d'empoisonnement. – III. Laisse indifférent celui à qui on a ôté le goût du pain. – IV. Qui ne sont évidemment pas faciles à *faire marcher. La part de gâteau.* – V. Pas bien « élevé ». – VI. Article. A donné naissance à « Aurélien ». – VII. Tôt ou tard, il faut en sortir. Le meilleur des mondes. – VIII. Ce n'est pas dans le lac qu'il tomba. Alla sur le pré. – IX. Elle nous cache encore des choses. Ce qu'une femme peut mettre pardessus un manteau. – X. Entraîne de nombreux va-et-vient. Reçoit un câble. – XI. Sont au violon. Donne du relief.

VERTICALEMENT

1. Fait venir le rouge aux joues. – 2. N'est pratiquement plus. Difficiles à avaler. – 3. Portent de la soie. Autorise des gestes précis. *Tendus aux extrémités.* – 4. *Ne* fut certes pas aimé comme un frère. Interjection. – 5. Empêche de voir. Ont de bonnes situations. – 6. Rejoignit l'océan. Dans le *haut d'une botte.* – 7. Qui a eu droit à quelque chose tombé du ciel. Porte et se fait porter. – 8. Qui a peut-être décidé de se mouiller. Etait *beau* comme un *dieu.* – 9. Preuve que tout y est. Adverbe. Visible quand on boit le bouillon.

Solution du problème n° 5177

Horizontalement

I. Promesses. – II. Aumônier. – III. Ontario. – IV. Es. Nommer. – V. Pian. – VI. Balisent. – VII. Ut. – VIII. Ob. Or. – IX. Elagueurs. – X. Garenne. XI. Ruais. Sec.

Verticalement

1. Page. Boxeur. – 2. Ru. Spa. – 3. Omo. Il. Saga. – 4. Monnaie. Gai. – 5. Entons. Ours. – 6. Siam. Eubée. – 7. Serment. Uns. – 8. Erié. Orne. – 9. Ora. Orsec.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 janvier 1990 :

UN DÉCRET

● N° 90-65 du 16 janvier 1990 fixant les conditions d'application des dispositions de l'article 11-1 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

UN ARRÊTÉ

● Du 5 janvier 1990 fixant la liste des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (sessions de juin et de novembre 1989).

CARNET DU Monde

Décès

– Guy
ASSELIN de WILLIENCOURT,

« a achevé sa course »
et s'est endormi dans le Seigneur, le 17 janvier 1990.

De la part de
Fanny de Williencourt,
Guillaume, Marie-Liesse et Aurore,
Des familles Asselin de Williencourt-Gentin et Bertrand-Ogier.

L'Eucharistie de l'au-revoir sera célébrée à Sainghin-en-Mélantois (Nord), le samedi 20 janvier 1990, à 11 heures, et suivie de l'inhumation au cimetière de Gruson.

12, passage Félibien,
44000 Nantes.

– Nevers. Anlezy (Nièvre).

Mme Etienne Aveline,
son épouse,
Madeleine Aveline,
Pierre et Marie-Claire Aveline,
ses enfants,
Charlotte et Aurélie,
ses petites-filles,
Mme Georges Bluzat,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jacques Bernageau
et leur fille,
M. et Mme Jean-Pierre Charpentier
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Aveline, Naudin et Albert,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne AVELINE,
croix de guerre 1939-1945,
notaire honoraire,
ancien élève HEC,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Nevers, suivie de l'inhumation au cimetière d'Anlezy, vers 11 h 45.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, avenue du Général-de-Gaulle,
58000 Nevers.
Madeleine Aveline,
43, avenue Edison,
75013 Paris.
Pierre et Marie-Claire Aveline,
483, rue de Cassan,
95290 L'Isle-Adam.
Mme Bluzat,
54, boulevard Gambetta,
03320 Lurcy-Levis.

– Mme Marie-Jeanne Beaujour,
Philippe,
Toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Georges BEAUJOUR,

survenu le 21 décembre 1989.

La messe du lundi 25 décembre, en l'église de Chamboulive (Corrèze), a tenu lieu d'obsèques.

– **Patrick DEVERRE,**
architecte DPLG,

nous a quittés le 13 janvier 1990.

Il avait quarante et un ans.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité.

De la part de
Denise Deverre,
Erwan et Nils Deverre,
Marianne Van Tuijl,
Christian Deverre.

– Mme Jean-Claude Gebuhrer,
sa belle-fille,
Véronique, Bertrand, Anne Gebuhrer,
ses petits-enfants,
Leurs familles
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe GEBUHRER,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, *le 11 janvier 1990, à Toulouse.*

L'inhumation a eu lieu à Toulouse, au cimetière Terre-Cabade, le 15 janvier 1990.

– Ginette Katlama,
son épouse,
Jacques Katlama,
son frère,
Eric et Bénédicte Katlama,
Michel et Christine Katlama,
Claudine et Thierry Lefer,
Nathalie et Stéphanie Katlama,
ses enfants,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre KATLAMA,
ingénieur de l'ENSA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance,
King's Medal for Courage,

survenu le 13 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

– M. et Mme François Lamotte,
M. et Mme Pierre Lamotte,
M. et Mme Michel Lamotte,
ses frères et belles-sœurs,
Mme Geneviève Caumon,
Mme Pierre Blanco,
et ses enfants,
Ses neveux, filleuls,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques LAMOTTE,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
ancien membre du comité économique et social de la région d'Ile-de-France,

survenu le 16 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, rue de Rosny, à Fontenay-sous-Bois.

– Le conseil d'administration,
La direction
Et le personnel de la Caisse centrale de Crédit coopératif,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 16 janvier 1990, de

Rémy LE LAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
officier du Mérite maritime,
administrateur de la Caisse centrale de Crédit coopératif.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 janvier, à 15 heures, à Loctudy (Finistère).

– La Confédération de la Coopération, de la Mutualité et du Crédit maritimes,
La Fédération nationale du Crédit maritime,
La Société centrale du Crédit maritime,
La Caisse régionale du Crédit maritime du Finistère,
La Société d'assurances mutuelles Bretagne-Océan,
Les directeurs
Et le personnel de ces établissements,
ont la douleur de faire part de la disparition du président

Rémy LE LAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre du Mérite maritime.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 janvier, à 15 heures, à l'église de Loctudy.

– Mme Blanche André,
M. et Mme Camille André,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Blanche NADALUTTI,
née André,
professeur de sciences physiques,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégée de l'Université,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Blois, le 14 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas, à Blois.

Une messe aura lieu le samedi 20 janvier, à 14 h 30, en l'église de Saint-Macaire (Gironde), suivie de l'inhumation au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Camille André,
1 *bis*, avenue Nouvelle,
06100 Nice.
Mme Blanche André,
Rue Blanc,
33490 Saint-Macaire.

M. Roger POTIN,
président honoraire
de la Chambre de commerce
et d'industrie interdépartementale
Val-d'Oise-Yvelines,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 16 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 15 h 45, en l'église Saint-Germain, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue de Pontoise,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
97, chemin des Alluets,
78240 Chambourcy.
14, avenue Corneille,
78600 Maisons-Laffitte.

– Mme François Millet,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MILLET,
ingénieur ECP,

survenu le 16 janvier 1990, dans sa soixante et unième année, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi *19* janvier, à *14 h 30, au cimetière* de La Celle-Saint-Cloud, avenue de Circourt.

10, les Grives,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Roger Potin,
son épouse,
M. et Mme Vivien A. de Toldi,
leurs enfants
et leur petit-fils,
M. et Mme Edouard Germain
et leurs enfants,
Mme Paulette Bernier,
sa sœur,
Les familles Peupion, Saint-Martin, de Stolgané,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

– Mme Jeannine Thaly,
son épouse,
Jean-Luc Thaly,
Evelyne et Jean-Luc Illous
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Josette et Bernard Forest,
ses belle-sœur et beau-frère,
Mme Suzanne Dumas,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henry THALY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,
officier de la santé publique,
croix du combattant,
commandeur du Lion du Sénégal.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place Edouard-Renard,
75012 Paris.

Communications diverses

– Roberto Michetti, né à Rome le 18 mars 1944, diplômé en droit de l'université de Rome, a été nommé président de la société European Sugars (France), le 20 novembre 1989.

European Sugars (France) SA, contrôlée à 100 % par Eridania du Gruppo Ferruzzi, détient la majorité de Beghin-Say (63,17 % des droits de vote).

Roberto Michetti, actuellement directeur général de Montedison SPA, est également administrateur de Beghin-Say, Central Soya, Himont, Ausimont, Erbamon.

De 1985 à 1989, il occupa chez Beghin-Say les fonctions de directeur chargé des affaires financières et est actuellement conseiller du président Jean-Marc Vernes.

AGENDA

CAMPUS

Un jumelage Orsay-Berkeley

Le Centre scientifique d'Orsay de l'université Paris-Sud et l'université californienne de Berkeley viennent de signer une convention de jumelage qui formalise les relations, déjà très denses, entre ces deux pôles scientifiques. Cet accord-cadre, qui intéresse les étudiants de troisième cycle et les activités de recherche des deux institutions, permettra de porter de cinquante à plus de soixante-dix le nombre annuel des échanges de chercheurs et d'étudiants en doctorat, dans les deux sens. Cette convention prendra effet à la rentrée universitaire de 1990-1991. Elle se propose d'établir une évaluation réciproque des formations dans les laboratoires, ainsi que des programmes scientifiques.

Les termes de l'accord ont été élaborés par M. Ollie Wilson, vice-chancellor de l'université de Berkeley, et M. Jack Robert, président de Paris-Sud, à l'occasion de la visite d'une délégation californienne aux Journées scientifiques d'Orsay, les 10 et 11 janvier, consacrées essentiellement à la recherche sur les matériaux. Au cours de cette manifestation, un groupement de recherche d'Orsay sur les matériaux (GROM) a été constitué autour d'une vingtaine de laboratoires de physique et de chimie. L'objectif du GROM est de s'engager, en partenariat avec le pôle matériaux de l'université de Nantes, vers un réseau européen regroupant d'autres universités françaises et étrangères.

J.-J. B.

▶ *Renseignements : Centre scientifique d'Orsay, division de la recherche, 91405 Orsay Cedex. Tél. : (1) 69-41-63-45.*

A Sup-Elec

M. Bernard Picinbono a été nommé directeur général de l'Ecole supérieure d'électricité (Sup-Elec), en remplacement de M. Jean-Loup Delcroix.

[Né le 21 mars 1933 à Alger, M. Picinbono est professeur de physique à l'université Paris-Sud, spécialiste du traitement du signal, notamment en matière de détection sous-marine. Il a été président de l'université Paris-Sud de 1971 à 1975, puis a dirigé jusqu'en 1986 le laboratoire des signaux et systèmes à l'Ecole supérieure d'électricité. Il est président du conseil d'administration de l'Institut d'optique théorique et appliquée.]

Echanges internationaux

L'université du Havre ouvrira à la rentrée 1990 un DESS en logistique des échanges internationaux. Formation accessible aux étudiants titulaires d'une MST en commerce international ou aux diplômés des ESCAE.

▶ *Service universitaire d'information et d'orientation, 25, rue Philippe-Lebon, 76600 Le Havre. Tél. : 35-22-69-88.*

FRANCE loto — TAC-O-TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 4 8 0 3 0 6 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 080306, 180306, 280306, 380306, 580306, 680306, 780306 — gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
400306	481306	480006	480316	480300	10 000,00 F
410306	482306	480106	480326	480301	
420306	483306	480206	480336	480302	
430306	484306	480406	480346	480303	
440306	485306	480506	480356	480304	
450306	486306	480606	480366	480305	
460306	487306	480706	480376	480307	
470306	488306	480806	480386	480308	
490306	489306	480906	480396	480309	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0306	4 000,00 F
	306	400,00 F
	06	200,00 F
	6	100,00 F

LOTO — N° 3 — TIRAGE DU MERCREDI 17 JANVIER 1990

2 – 14 – 29 – 37 – 38 – 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 32

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 JANVIER 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 — TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 17 JANVIER 1990 — 3e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

FRANCE loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 12/01/90) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DE L'HOROSCOPE	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	170	tous signes	800
	3750	Balance	25 000
		autres signes	2 500
	6680	Bélier	20 000
		autres signes	2 000
	00170	Poissons	100 800
		autres signes	10 800
	00430	Cancer	100 000
		autres signes	10 000
	15420	Capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	19180	Bélier	100 000
		autres signes	10 000
1	18811	Vierge	100 000
		autres signes	10 000
2	42	tous signes	400
	662	tous signes	800
	7942	Capricorne	20 400
		autres signes	2 400
3	93	tous signes	400
	423	tous signes	800
	0253	Bélier	25 000
		autres signes	2 500
	0803	Sagittaire	20 000
		autres signes	2 000
	4693	Gémeaux	25 400
		autres signes	2 900
	7763	Cancer	25 000
		autres signes	2 500
	8233	Verseau	20 000
		autres signes	2 000
	01893	Lion	100 400
		autres signes	10 400
	14913	Gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	16443	Balance	100 000
		autres signes	10 000
4	674	tous signes	800
	0434	Sagittaire	25 000
		autres signes	2 500
	01954	Scorpion	100 000
		autres signes	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DE L'HOROSCOPE	SOMMES GAGNÉES (F.)
4	14024	Taureau	100 000
		autres signes	10 000
5	925	tous signes	800
	1945	Lion	20 000
		autres signes	2 000
	2785	Scorpion	20 000
		autres signes	2 000
	3085	Gémeaux	20 000
		autres signes	2 000
	3845	Vierge	25 000
		autres signes	2 500
	9165	Capricorne	25 000
		autres signes	2 500
6	186	tous signes	800
	1286	Poissons	20 000
		autres signes	2 000
	1866	Verseau	25 000
		autres signes	2 500
	7756	Balance	20 000
		autres signes	2 000
	17186	Verseau	100 800
		autres signes	10 800
7	0637	Poissons	25 000
		autres signes	2 500
	1157	Lion	25 000
		autres signes	2 500
	1887	Cancer	20 000
		autres signes	2 000
	3067	Taureau	20 000
		autres signes	2 000
	6627	Taureau	25 000
		autres signes	2 500
	7367	Scorpion	25 000
		autres signes	2 500
8	98	tous signes	400
	8058	Vierge	20 000
		autres signes	2 000
	02208	Bélier	2 000 000
		autres signes	200 000
	00998	Sagittaire	100 400
		autres signes	10 400
9	NEANT	NEANT	NEANT

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER, TAUREAU — GAGNENT 200,00 F

90 — SERIE DE L'HOROSCOPE - TRANCHE DU CAPRICORNE — 4e — TIRAGE DU MERCREDI 17 JANVIER 1990

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 janvier

TF 1

20.40 **Téléfilm : Imogène est de retour.** De François Leterrier, avec Dominique Lavanant, Jean Benguigui.
22.10 **Documentaire : Paroles d'otages.** De Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas. Le retour.
23.10 **Magazine : Futur's.**
23.50 **Journal, Météo et Bourse.**
0.10 **Série : Mésaventures.**
0.35 **Série : Intrigues.**
1.00 **TF1 nuit.**
1.35 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.00 **Info revue.**

A 2

20.35 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin.
21.40 **Cinéma : Ma femme s'appelle reviens.** ■ Film français de Patrice Leconte (1981). Avec Michel Blanc, Anémone, Xavier Saint-Macary.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
23.15 **Météo.**
23.20 **Sport : Basket-ball.** Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Poznan.

FR 3

20.35 **Cinéma : Le gitan.** □ Film français de José Giovanni (1975).
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Océaniques.** Vivre avec les dieux, de Marc Augé et Jean-Pierre Dozon. 2. Les dieux objets.
23.35 **Musiques, musique.** Deux courantes, de Jacques de Belleville, par *Ars Antiqua et Raymond Couste, luth.*
23.40 **Magazine : Espace francophone.** Le cinéma belge francophone ; l'école internationale de Bordeaux.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Un jour, une vie.** ■ Film américain de Larry Peerce (1974). Avec Marilyn Hasset, Beau Bridges, Belinda Montgomery.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : A double tranchant.** ■ Film américain de Richard Marquand (1985). Avec Jeff Bridges, Glenn Close, Peter Coyotte (v.o.).
0.05 **Cinéma : Parties de chasse en Sologne.** Film français (classé X) de Burd Tranberee (1979). Avec Brigitte Lahaie, Marilyn Jess.
1.25 *Pochettes surprises : Adrénaline.*
1.30 **Cinéma : Iceman.** ■ Film américain de Fred Schepisi (1984). Avec Timothy Hutton, Lindsay Crouse, John Lone.

LA 5

20.40 **Téléfilm : Le cauchemar hollywoodien.** De Stuart Margolin, avec James Garner, John Lithgow.
22.30 **Open d'Australie.**
22.40 **Série : Deux flics à Miami.**
23.30 **Magazine : Désir.**

0.00 Journal de minuit.
0.05 **Le renard** (rediff.).
1.05 **Série : Les cinq dernières minutes.**

M 6

20.30 **Cinéma : La cage aux poules.** ■ Film américain de Colin Higgins (1983). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom De Luise.
22.30 **Série : Brigade de nuit.**
23.25 **Série : Médecins de nuit.**
0.20 *Six minutes d'informations.*
0.25 **Magazine : Charmes.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
20.45 **Jazz soundies collection.**
20.50 **Documentaire : Travail à domicile.**
21.00 **Téléfilm : La chouette aveugle.** De Raoul Ruiz.
22.30 **Magazine : Mégamix.**
23.00 **Documentaire : Mémoire en ricochets (2).** De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le théâtre de l'Europe des Douze.** La Grande-Bretagne. Chutes, de Gregory Motton.
21.30 **Profils perdus.** Agnès Capri.
22.40 **Nuits magnétiques.** Les vieux souvenirs *ou le Bicentenaire à l'envers.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** *(donné les 10 et 11 janvier salle* Pleyel) : Passacaglia pour Orchestre et Concerto pour alto et Orchestre, de Penderecki ; Symphonie n° 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de Paris, dir. Krysztof Penderecki ; sol. : Kim Kashkashian, alto.
23.07 **L'invité du soir.** Horatiu Radulescu, compositeur. Œuvres de Radulescu, Stravinski, Tanguy, Bali, Brizzi, des Prés, Mitréa-Celiarescu, Machaut, Webern.

Vendredi 19 janvier

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Pause café.**
15.25 **Série : Tribunal.**
15.55 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.00 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Variétés : Avis de recherche.** Invité : Raymond Devos.
22.45 **Magazine : 52 ' sur la Une.**
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
0.05 **Série : Crimes passionnels.**
0.50 **Série : Mésaventures.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
14.55 **Magazine : Tout, tout, tout... sur A 2.**
15.20 **Série : Les voisins.**
15.45 **Après-midi show.**
17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.25 **Magazine : Graffitis 5-15.**
18.20 **Série : Mac Gyver.**
19.10 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
19.40 **Jeu : Rira, rira pas.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **Feuilleton : Chouans.** De Philippe de Broca, avec Philippe Noiret, Sophie Marceau, Lambert Wilson (2e épisode).
21.30 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : De l'argent roi aux patrons stars. Invités : Alain Etchegoyen *(Les entreprises ont-elles une âme ?)*, Max Gallo *(Manifeste pour une fin de siècle obscure)*, Alain Minc *(l'Argent fou)*, Jean-Louis Servan-Schreiber *(le Métier de patron)*.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : Une étoile est née.** ■■■

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.**
14.00 **Flash d'informations.**
14.03 **Magazine : Tilleul-menthe.**
14.30 **Magazine : La vie à cœur.**
15.00 **Flash d'informations.**
15.03 **Série : Deux maîtres à la maison.**
16.00 **Flash d'informations.**
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.35 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
18.00 **Flash d'informations.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : Thalassa.** Grandeur nature : sur les traces de J.-J. Audubon, d'Yves Bourgeois.
21.30 **Série : Le retour d'Arsène Lupin.**
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Théâtre : La dernière bande.** Pièce de Samuel Beckett, avec Roland Bertin.
23.50 **Musiques, musique.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc.** □ Film américain de Jerry Paris (1986).
14.53 **Pochettes surprises : Adrénaline.** Maman, je n'ai rien aux dents, de Pierre-Oscar Levy ; Intimité, de Jean-Louis Milesi ; Cimetière en folie, de Pierre-Louis Levacher et Jean-Pascal Quoniam.
15.15 **Cinéma : L'espion qui m'aimait.** ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977).
17.25 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : François Périer.
20.30 **Téléfilm : L'amour aveugle.** De John Korty, avec More Winningham, Keith Carradine.
22.05 **Les superstars du catch.**
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La mouche.** ■■ Film américain de David Cronenberg (1986). Avec Jeff Goldblum, Geena Davis, John Getz.
0.30 **Courts métrages : Mouche noire et peur bleue.**
2.00 **Cinéma : Maniac cop.** ■

LA 5

13.35 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.45 *Dessins animés.*
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Série : Arnold et Willy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : La maîtresse du désir.**
22.20 **Open d'Australie.**
22.30 ▶ **Magazine : Reporters.** Au nom d'Allah.
23.30 **Téléfilm : Silence ! On tourne...** De Rolf von Sydow.
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Silence ! On tue...** (suite).
1.00 *Le renard* (rediff.).

M 6

13.20 *Série : Madame est servie* (rediff.).
13.45 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
14.35 **Boulevard des Clips.**
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 *Six minutes d'informations.*
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Téléfilm : Pour la mort d'un flic.**
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Série : Médecins de nuit.**
0.00 *Six minutes d'informations.*
0.05 **Capital.**

LA SEPT

14.30 *Méthode Victor : Anglais.*
15.00 **Cinéma : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...** ■■ Film français de René Allio (1977).
17.10 **Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (2).** D'André Langaney et Gérald Calderon.
18.00 **Téléfilm : L'amour aveugle.** De Guy Demoy.
19.30 **Magazine : Imagine.**
20.00 **Série : Chroniques de France.** Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.
21.00 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
21.30 **Magazine : Ici bat la vie.**
22.00 *Documentaire : Y'a d'la joie.* Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
23.00 **Théâtre : Madame Scotto.** Pièce de Philippe Miniyana.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Hoffmann/Mozart.
21.30 **Musique : Black and blue.** Miles (2e partie).
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 mai 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Falstaff, étude symphonie op. 68, d'Elgar ; Spring symphony pour solistes, chœur et orchestre op. 44, de Britten, *par l'Orchestre national de France, le chœur et* la maîtrise de Radio-France, dir. Jeffrey Tate ; sol. Gwendolyn Bradley, soprano, Sarah Walker, alto, Robert Tear, ténor.
22.20 **Musique légère.** Divertissement pour piano et orchestre, de Bernard ; Suite ancienne, de Roger-Roger ; Danses de France, de Walberg.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Audience TV du 17 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55,8	Santa-Barbara 21,4	Dessinez 6,9	Actual. rég. 17,3	Bande ann. 2,0	Happy Days 5,8	Magnum 2,7
19 h 45	58,8	Roue fortune 29,1	Rira rira pas 6,0	19-20 info 11,5	Nulle part 4,3	Arnold Willy 3,8	Magnum 4,2
20 h 16	72,7	Journal 29,7	Journal 16,2	La classe 11,3	Nulle part 3,3	Journal 6,9	Mme est servie 5,4
20 h 55	70,6	Sacrée soirée 28,5	Jack l'éventr 19,5	En attendant... 3,1	Ciné salles 4,6	Myriam 8,7	Alerte air 7,1
22 h 8	57,8	Sacrée soirée 25,5	Bande ann. 11,0	En attendant... 2,9	La Vouivre 6,5	Tennis 4,1	Alerte air 8,0
22 h 44	40,4	Sacrée soirée 23,3	My tale is... 8,5	En attendant... 1,3	Volley-ball 1,3	Loi Los Ang. 3,0	Le Saint 3,0

COMMUNICATION

La succession de M. Jean-Louis Guillaud à la présidence de l'AFP

L'avenir incertain d'une agence internationale

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse devait se réunir dans la matinée du 18 janvier pour élire son président. *M.* Jean-Louis Guillaud est le seul candidat à sa propre succession. Il se heurte toutefois à l'hostilité du gouvernement, qui dispose, théoriquement, au conseil, de cinq voix sur quinze. *Si M. Guillaud n'obtient pas*, en trois tours, les douze voix nécessaires à son élection, le conseil supérieur de l'Agence, composé de huit personnalités (deux magistrats, deux représentants de la presse, un journaliste, un représentant de l'audiovisuel public et deux *hauts fonctionnaires), désignera* le 22 janvier un deuxième candidat. En ce cas, l'élection aurait lieu à la majorité simple.

Les pouvoirs publics observeront avec attention les résultats des premiers tours et le comportement des représentants de la *presse, jusqu'à présent* favorables à la réélection de M. Guillaud. Des abstentions significatives donneraient au gouvernement un feu vert pour susciter un candidat plus conforme à ses vœux.

Les manœuvres politiques autour de la succession de M. Jean-Louis Guillaud risquent d'occulter le problème crucial de la survie économique de l'AFP. Certes, le gouvernement *ne manque pas de* reprocher à l'actuel président de l'agence une gestion très conservatrice et la trop grande imprécision des projets de développement. Mais les représentants de la presse, majoritaires au conseil d'administration, continuent de soutenir tactiquement la gestion de M. Guillaud, le félicitant d'avoir maintenu depuis 1987 une relative « paix sociale » dans l'entreprise et empêchent ainsi d'ouvrir publiquement *le débat de fond.*

Or, la situation de l'AFP est loin d'être saine. L'agence ne s'est pas remise du grand choc de 1986, quand un déficit cumulé de *206 millions de francs avait* entraîné le départ de M. Henri Pigeat. Certes, une sévère compression des effectifs avait ramené l'équilibre de l'exploitation dès 1987 mais, dès les années suivantes, la situation s'est à nouveau *dégradée. Malgré une hausse* d'environ 5 % par ans du chiffre d'affaires, l'exploitation de l'AFP reste déficitaire : 7 millions de francs en 1988, 18 millions et 9 millions pour les deux années suivantes selon les prévisions du président de la commission financière.

Peut-on reprocher à M. Guillaud de n'avoir pas obtenu les gains de productivité que lui demandaient ses actionnaires ? La marge de *manœuvre du président de l'AFP* est plus que restreinte quand il s'agit de réduire des coûts où les frais de personnel ont un poids déterminant. Il peut difficilement diminuer encore les effectifs de l'agence, et les salaires de l'AFP, liés aux conventions générales de la presse écrite, progressent plus vite que l'inflation.

Mais c'est du côté des recettes que se joue le véritable drame de l'AFP. Cette grande agence internationale reste prisonnière d'un marché national où dominent les clients publics. Près de 80 % du chiffre d'affaires de l'agence se fait *en France et* les abonnements des ministères et administrations représentent encore 50 %. Cette dépendance économique vis-à-vis de l'Etat français a de redoutables conséquences : au moindre désaccord avec la direction de l'agence, le gouvernement dispose de moyens de pression directe sur ses recettes. Au-delà de ces situations de crise, il n'est pas sûr que l'Etat, compte tenu de ses priorités budgétaires, continue longtemps à consacrer chaque année 400 millions de francs pour renflouer l'AFP.

Trouver des clients en dehors des médias

Confronté à ce problème depuis des années, l'agence n'est pas restée inactive... La naissance des radios et des télévisions privées lui a permis de trouver de nouveaux clients. Elle a même réussi, grâce aux performances de son service photo en transmission numérique, à trouver des débouchés aux Etats-Unis *et* en Asie. Mais ces développements ont des incidences limitées sur le chiffre d'affaires.

Un des torts de M. Guillaud comme de *ses prédécesseurs, a sans* doute été de ne pas revoir à la hausse des tarifs restés très en dessous des moyennes internationales. En 1987, un quotidien français consacrait en moyenne 4 centimes par exemplaire pour recevoir les informations de l'AFP alors que son homologue allemand dépensait près de 80 centimes pour s'abonner aux agences de presse. De plus, la politique tarifaire de l'AFP, liée depuis 1957 aux tirages des journaux, n'est plus adaptée à un marché où des publications spécialisées à petit tirage se payent à trop bon compte les services de l'agence.

Mais, même restructuré, le marché des médias n'est pas suffisant pour assurer l'avenir d'une agence internationale et amortir ses formidables coûts de fonctionnement. Dès 1964, Reuter l'a bien compris qui a cherché de nouveaux clients auprès des entreprises, des banques et des agents de change.

L'agence britannique leur a proposé d'abord des informations économiques très spécialisées puis de véritables réseaux de transactions interactives. Aujourd'hui, la fourniture d'informations aux médias ne représente plus que 6 % des activités de Reuter, et son chiffre d'affaires dépasse les 10 milliards de francs, plus de dix fois celui de l'AFP. Les américains Dow Jones et Associated Press *ont suivi* le mouvement, et le chiffre d'affaires de leur service d'information commun a progressé de 30 % à 40 % par an pour atteindre les 4 milliards de francs.

Handicapée par sa séparation avec Havas et son statut juridique particulier, l'AFP est restée trop longtemps figée sur son métier de base, incapable désormais de dégager une rentabilité. Depuis trois *ans pourtant, l'agence française* tente de se diversifier, et les « nouveaux clients » représenteront l'an prochain 10 % de ses recettes. Le « fil économique », composé de plusieurs services très spécialisés diffusés sur écran, a réussi à séduire des entreprises qui ne peuvent s'offrir le réseau de Reuter.

Pour élargir ce début de marché, l'AFP compte maintenant installer le « fil économique » sur des services d'informations électroniques concurrents de Reuter. Ainsi, le réseau Telerate, filiale de Dow Jones, va désormais proposer également les données de l'agence française : un marché potentiel de 2 000 écrans dont l'AFP espère bien conquérir 10 %. Autre initiative *: le lancement* sur Minitel d'un service « matières premières » consacré d'abord aux céréales puis au café, au cacao et au sucre et *destiné aux petits négociants,* marché abandonné par Reuter.

La direction de l'AFP nourrit depuis trois ans un projet plus ambitieux : profiter de l'intérêt suscité aux Etats-Unis et en Asie par la construction de l'Europe pour lancer un service d'informations économiques européennes en langue anglaise afin de toucher le marché international. Le réseau par satellite est prêt, l'agence française dispose de 40 % des informations nécessaires et devrait annoncer à la fin du mois un accord avec plusieurs partenaires européens qui viendront compléter les données.

Le projet est séduisant mais l'AFP se heurtera à forte partie. Reuter domine déjà le marché avec quelque 250 000 terminaux dans le monde. Dow Jones bénéficie d'une prestigieuse image de marque appuyée sur le *Wall Street Journal*. Pour réussir à percer, l'agence française devrait consentir sur plusieurs années des investissements réguliers et importants. Reste à *savoir quelle sera l'attitude de ses* actionnaires. Les représentants de la presse sont peu sensibles à une diversification qui ne les concerne pas directement. L'Etat, lui, ne semble pas encore convaincu.

JEAN-FRANCOIS LACAN

Les liens ambigus de l'information et du pouvoir

Les liens ambigus entre l'Agence France Presse (AFP) et le pouvoir politique ne datent pas d'hier. Tout commence en fait avec Havas, l'ancêtre de l'AFP, qui cumule pendant plus d'un siècle les fonctions d'agence de presse et de publicité.

En 1845, Charles-Louis Havas songe à utiliser le *télégraphe* électrique pour transmettre ses informations. Mais la nouvelle invention est un monopole d'Etat. En échange du droit de l'utiliser, l'agence Havas privilégiera les informations de source gouvernementale. La souplesse politique ne s'arrête pas là. En 1870, l'agence diffusait plusieurs types d'éditoriaux selon la tendance des journaux abonnés : républicain, modéré ou conservateur. Et pendant la première guerre mondiale, en échange *d'une participation de l'Etat aux* frais de transmission et au nom des *« intérêts supérieurs de la Patrie »*, l'agence verra son contenu notablement influencé...

La concurrence des agences anglo-saxonnes et allemandes va surprendre l'agence Havas au cœur des années 1930. Elle ne devra son salut qu'au soutien financier actif du Quai d'Orsay, qui restera toujours attentif à la présence d'une agence française dans le concert de l'information internationale.

Mais déjà, en 1936, le gouvernement Blum envisage de séparer les deux activités de l'agence Havas, l'information et la publicité, et de nationaliser la première.

Havas sera scindée en deux en 1940. Sa branche information, cédée à l'Etat, se transforme en Office français d'information (OFI), parrainé par le gouvernement de Vichy. Mais des journalistes d'Havas rejoignent Londres pour créer l'Agence française d'information (AFI) et des *bureaux à l'étranger* – Le Caire, Buenos-Aires, Rio de Janeiro, Stockholm, etc. – refusant d'intégrer l'OFI. Ce dernier vit à 90 % des abonnements souscrits par les administrations publiques. A la Libération, la dépendance financière de la toute neuve Agence France Presse, aggravée par le déficit qu'entraîne la perte des activités publicitaires d'avant-guerre, se double d'une plus grande sujétion à l'égard du pouvoir politique.

Sept directeurs se succéderont à la tête de l'AFP, imposés par les fréquents changements de gouvernements de 1944 à 1954. Cette année-là, Jean Marin devient directeur général. Un poste qu'il doit au ministre de l'intérieur chargé de l'information de l'époque, François Mitterrand. Jean Marin est une figure historique : ancien d'Havas, résistant, membre en 1949 du conseil national du RPF, il servait aussi d'intermédiaire entre gaullistes et adhérents de l'UDSR, le mouvement de François Mitterrand, au cabinet duquel il avait d'ailleurs appartenu.

L'intérêt de François Mitterrand pour l'AFP ne s'est, depuis, jamais démenti. En 1949, alors secrétaire d'Etat à l'information, il défend l'idée d'une taxe appliquée aux journaux et aux radios et destinée à *permettre à l'agence d'échapper* à la tutuelle financière de l'Etat. Il participe activement à l'élaboration de la loi du 10 janvier 1957 qui régit encore aujourd'hui le statut de l'AFP et la préserve, théoriquement, d'une emprise gouvernementale.

Humainement estimé et professionnellement *reconnu*, Jean Marin est reconduit à la tête de l'agence en 1957, élu par le nouveau conseil d'administration. Il avait été chaudement recommandé par François Mitterrand et Claude Bellanger, alors directeur général du *Parisien libéré* et vice-président de ce conseil. La forte personnalité de Jean Marin évite à l'agence de retomber dans ses travers *d'« agence de ministres »* pendant vingt et un ans. Même si, en pleine guerre d'Algérie, les anciens rappellent qu'un journaliste de l'AFP en poste à Alger fut expulsé à la demande du gouvernement socialiste.

Le contentieux de l'affaire Luchaire

En 1975, Jean Marin a 66 ans et *on lui cherche un successeur*. Le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing fait pressentir des journalistes comme Claude Imbert et André Fontaine, qui refusent, avant de lancer la candidature du consul de France à Bruxelles, Francis Huré. Après trois mois de polémiques, la presse obtient la désignation à la présidence du secrétaire général de l'AFP, Claude Roussel. Mais le nouveau PDG, un intellectuel qui ne cache pas ses amitiés à gauche, déplaît au président de la République. A la fin de son mandat de trois ans, le gouvernement impose son candidat, Roger Bouzinac, alors directeur général du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR). Hubert Beuve-Méry démissionne du conseil d'administration de l'AFP en dénonçant *« le fait du prince »*, et deux autres patrons de presse, Jean-Pierre Coudurier *(le Télégramme de Brest)* et Jean-François Lemoine *(Sud-Ouest)*, manifestent aussi leur désaccord avec cette ingérence des pouvoirs publics. Elle durera pendant tout le septennat.

Henri Pigeat succède en 1979 à Roger Bouzinac, démissionnaire pour convenances personnelles. Le conseil supérieur de l'agence est alors saisi de l'*« affaire des diamants »*, l'entourage du président de la République faisant pression pour que l'AFP ne serve pas de relais aux informations parues dans *le Canard enchaîné.* D'autres crises défraieront la chronique de ces années de liaisons dangereuses entre le pouvoir et l'AFP.

A partir de 1981, l'agence entre *dans des eaux plus calmes*. La crise financière qu'elle traverse pendant l'hiver 1986-1987 – qui se solde, après la plus longue grève de l'histoire de l'AFP, par le départ de son président, Henri Pigeat – va cependant la remettre sous les feux de la rampe. L'annonce par le premier ministre d'alors, Jacques Chirac, lors de ses vœux à la presse en janvier 1987, de la candidature de Jean-Louis Guillaud suscite l'irritation des patrons de presse membres du conseil d'administration. La « grogne » sera de courte durée. Au terme du second tour de scrutin, ils se rallieront à Jean-Louis Guillaud, en expliquant *qu'« ils avaient pris acte du fait que seul le candidat déclaré ayant le soutien des représentants de l'Etat pouvait accéder à la présidence de l'AFP » (le Monde* du 24 janvier 1987).

Les cinq représentants de l'Etat au conseil d'administration de l'AFP constituent une véritable minorité de blocage, avec un tiers des voix. Ils pourraient bien empêcher Jean-Louis Guillaud d'obtenir le renouvellement de son mandat. Le contentieux entre celui-ci et l'Elysée *date de l'automne 1987, en* pleine affaire Luchaire, ces ventes d'armes qui donnèrent lieu au rapport Barba. La version diffusée par l'AFP, avec le blanc-seing de Jean-Louis Guillaud, laissait entendre que le président de la République était au courant. Ce contentieux jamais réglé, selon un ancien collaborateur de l'Elysée, constitue une véritable épée de Damoclès pour l'actuel président de l'AFP.

YVES-MARIE LABÉ

675 journalistes

L'Agence France Presse (AFP) est l'une des quatre grandes agences mondiales d'information, avec les Américains Associated Press (AP), United Press International (UPI) et la britannique Reuter. Elle employait, en 1989, 675 journalistes *titulaires* dont 150 travaillent dans les bureaux répartis dans soixante pays étrangers, et 60 dans les vingt-six bureaux de province. L'AFP comprend aussi 244 techniciens qui s'occupent de la mise au point et de la maintenance des outils de transmission et notamment des satellites, en France et à l'étranger, et 291 administratifs.

L'AFP *diffuse* environ trois millions de mots par jour à ses abonnés. En plus de ses dépêches économiques, financières et spécialisées, elle transmet un « fil » général en langue française, mais aussi des informations en langue anglaise, *via* les trois *desks* de Paris, Washington et Hongkong *ainsi* que des informations en espagnol et en portugais, à destination du continent sud-américain, en arabe et en allemand.

Après six mois de polémiques

Le gouvernement rend publiques les nouvelles obligations des télévisions

Pierre angulaire de la réforme audiovisuelle du gouvernement, les décrets réglementant la programmation des chaînes aux heures de grande écoute et *les rapports entre* producteurs et diffuseurs sont parus au *Journal officiel* du 18 janvier. Leur promulgation pourrait relancer la polémique opposant depuis six mois les pouvoirs publics aux chaînes privées : TF 1, la Cinq et M 6 ont, chacune, menacé de saisir le Conseil d'Etat, voire les instances européennes.

Quand Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, justifie, dans *le Monde* du 14 juillet 1989, la préparation de deux décrets réglementant la programmation et la production, elle leur assigne des objectifs simples : *« Renforcer l'identité culturelle nationale et européenne des programmes aux heures de grande écoute »*, d'une part ; *« promouvoir et consolider la production française et communautaire »*, d'autre part. Des objectifs presque consensuels donc – qui n'y souscrirait ? – et qui répondent, pour une part, aux exigences d'un amendement à la loi de 1986, adopté à l'unanimité par le Parlement à *l'initiative du* sénateur... RPR, Adrien Gouteyron !

Le gouvernement, pourtant, met alors le doigt dans un engrenage qui le conduit à élaborer deux textes complexes et violemment contestés, que les avis successifs du Conseil supérieur de *l'audiovisuel (CSA) et du* Conseil d'Etat obligent à profondément remanier. Les décrets s'appliquent dorénavant aux *télévisions hertziennes en clair* – les chaînes payantes comme Canal Plus, par câble ou par satellite, feraient l'objet de textes distincts – et s'articulent autour de quelques grandes définitions ainsi que de deux types de contraintes, les obligations de diffusion et celles de production.

● **LA NOTION D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE**

Les chaînes souhaitaient une définition fort large de l'œuvre pour mieux « diluer » leurs obligations. Le gouvernement, au contraire, avait opté pour une formulation très restrictive : fictions et documentaires seulement. Le texte final reprend la définition « en creux » suggérée par le CSA, puisqu'il assimile à une œuvre tout ce qui ne relève pas des émissions d'information, des variétés, des jeux, des émis*sions de plateau, des retransmis*sions sportives, de la publicité, du télé-achat ou bien encore de l'autopromotion et du télétexte.

La *définition* des films est parallèlement affinée : ce sont dorénavant des œuvres de plus d'une heure, exploitées commercialement en salles en France ou à l'étranger (dans ce dernier cas, de façon *« significative »*). Enfin, les notions de films et d'œuvres audiovisuelles *« d'expression originale française »*, qui répondent aujourd'hui à d'innombrables critères, seront simplifiées au 1er septembre 1991, date d'entrée en vigueur de la directive communautaire « Télévision sans frontières ». Ils devront alors être *« principalement réalisés en langue française »*.

● **LES CONTRAINTES DE LA DIFFUSION**

Elles s'appliqueront en deux temps. Les chaînes doivent immédiatement diffuser 50 % de films et d'œuvres audiovisuelles d'origine française et 60 % d'origine communautaire. A la demande du Conseil d'Etat, le gouvernement a renoncé à exclure les heures de *nuit* des moyennes statistiques, la loi ne le prévoyant pas. Une concession favorable à la Cinq et à M 6 – *qui rediffusent parfois des* « fonds de tiroir » aux heures creuses pour améliorer leurs quotas, – mais qui ne devrait *pas ouvrir la voie à tous les abus :* les sanctions prononcées contre TF 1 demeurent valables.

A partir du 1er janvier 1992, *ces obligations deviennent* plus rigoureuses : les chaînes devront appliquer les mêmes quotas, aux heures de grande écoute : chaque jour de 18 à 23 heures ainsi que le mercredi après-midi (dès 14 heures). Ce report de deux ans était recommandé par le CSA, car il offrait *« l'avantage de maintenir des objectifs exigeants (...), tout en permettant aux chaînes d'y parvenir à l'issue d'une période de montée en charge compatible avec la recherche de leur équilibre financier » (le Monde* du 3 novembre 1989). Un délai qui devrait tempérer les récriminations de la Cinq et de M 6.

● **LES IMPÉRATIFS DE PRODUCTION**

Fort du principe d'égalité devant la loi, le Conseil d'Etat souhaitait qu'ils s'appliquent à toutes les chaînes. Par réalisme économique, le gouvernement a trouvé un « subterfuge » pour en exonérer les télévisions locales ou les décrochages locaux : les obligations de production sont assises sur le chiffre d'affaires net des chaînes, la part des émissions régionales exclue. Voilà qui soulagera – partiellement – les finances de FR 3.

Pour les œuvres audiovisuelles, les télévisions nationales doivent choisir, d'ici à la fin mars, entre deux types de contribution : consacrer 15 % de leur chiffre d'affaires net à des commandes françaises et en diffuser 120 heures minimum en « prime-time » ; ou bien investir 20 % de ce même chiffre d'affaires dans des œuvres communautaires, 15 % allant alors obligatoirement à des œuvres françaises. Qu'elles retiennent l'une ou l'autre formule, les chaînes devront, en tout cas, favoriser l'essor de la production privée indépendante *en lui réservant 10 % de leurs* chiffres d'affaires (1). Côté cinéma enfin, les obligations – 3 % du chiffre d'affaires net – *sont reportées au 1er janvier* 1991, le gouvernement ne souhaitant pas imposer à M 6, qui n'a pas souscrit d'engagements à *l'égard du septième art* avant cette date, une mesure susceptible d'ouvrir la voie à un recours...

Les *textes publiés*, reste à savoir aujourd'hui si un gouvernement moins frileux et disposé à une très large concertation publique *n'aurait pas pu éviter* les six mois de polémiques qu'il vient d'affronter. Faute d'avoir su faire passer leur message, Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang se sont retrouvés isolés, attaqués tant par les chaînes privées que par les producteurs de télévision et la SFP, qu'ils étaient censés défendre. Seuls, auteurs et producteurs de cinéma ont soutenu cette démarche.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Une société de production indépendante *ne doit pas détenir* plus de 5 % du capital d'une chaîne. Cette chaîne elle-même ou ses actionnaires importants ne doivent posséder qu'une part très minoritaire de la société de production.

SPORTS

Résultats

BASKET-BALL

COUPE KORAC
(Huitièmes de finale)

*Cholet b. Ljubljana	103-87
*Pau-Orthez b. Zadar	87-85

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Deuxième tour

Simples messieurs. – Woodforde (Aus.) b. Chesnokov (URSS, n° 11), 6-3, 6-2, 7-5 ; Paloheimo (Fin.) b. Forget (Fra.), 6-4, 3-6, 6-3, 6-3 ; Becker (RFA, n° 2) b. Scott (E-U), 6-3, 7-6, 4-6, 6-2 ; Delaitre (Fra.) b. Jones (E-U), 6-3, 4-6, 6-3, 6-2 ; Noah (Fra., n° 12) b. Agenor (Haï), 7-6, 6-3, 6-3.

Simples dames. – L. Demongeot (Fra.) b. M. Kidowaki (Jap.), 6-4, 6-1 ; H. Mandlikova (Aus., n° 7) b. C. Macgregor (E-U), 7-6, 6-3 ; S. Wasserman (Bel.) b. N. Zvereva (URSS, n° 10), 7-5, 6-1 ; J. Halard (Fra.) b. A. Henricksson (E-U), 7-6, 6-2 ; G. Sabatini (Arg., n° 2) b. M. Mollegraf (P-B), 6-1 6-1 ; C. Tanvier (Fra.) b. E. Inoue (Jap.), 6-4, 6-4 ; A. Gavaldon (E-U) b. A. Dechaume (Fra.), 6-4, 4-6, 7-5 ; M.-J. Fernandez (E-U, n° 8) b. K. Rinaldi (E-U), 6-4, 6-4.

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Le manuscrit trouvé à Bucarest

La fête proustienne d'un grand écrivain roumain, Camil Petrescu

MADAME T.
de Camil Petrescu
traduit du roumain
par J.-L. Courriol,
Ed. Jacqueline Chambon,
380 p., 110 F.

En France, à la fin des années 60, seuls quelques intellectuels roumains exilés connaissaient le roman de Camil Petrescu *le Lit de Procuste*. Etonnante par sa modernité autant que par sa technique, cette œuvre, publiée à Bucarest en 1933, fut proposée à plusieurs éditeurs, dans une mauvaise traduction française, et disparut sous une pile de manuscrits « impubliables ». Aujourd'hui, quelques semaines seulement après la révolution roumaine, Jacqueline Chambon nous propose ce livre dans une traduction bien plus heureuse, et avec un autre titre : *Madame T.*

Camil Petrescu (1894-1957), prosateur, poète et auteur dramatique, philosophe et essayiste, participe au premier grand carnage mondial. Et celui-ci lui inspira ses débuts littéraires : un roman intitulé *Dernière nuit d'amour, première nuit de guerre*. Malgré sa misogynie, le livre eut beaucoup de succès. Emule de Husserl, admirateur de Proust, Camil Petrescu introduisit l'auteur de *A la recherche du temps perdu* en Roumanie, mais il s'affirma aussi comme auteur de théâtre.

Le poète aux ailes brisées

Son *Danton*, publié en 1931, ne fut, hélas ! jamais joué de son vivant. Cette pièce était trop « énorme », trop foisonnante... Pourtant, les autorités roumaines tentèrent de la récupérer en 1980, de manière à justifier les crimes des incorruptibles de tout accabit. *La Doctrine de la substance*, ouvrage philosophique où Petrescu préconise un pouvoir politique émanant de la science et du savoir, devait subir également, quarante ans après sa rédaction, le zèle des récupérateurs. Ennemi juré du chauvinisme, le prophétique Camil Petrescu écrivait déjà, en 1940 : *« Si les Roumains tolèrent encore longtemps la bêtise, leur pays finira par tomber sous la tyrannie d'un cordonnier. »*

Madame T. marque l'âge d'or des lettres roumaines (1920-1940) par le sceau du plus audacieux esprit novateur. Il se peut que sa sortie en France suscite une polémique tout aussi vive que celle déclenchée, il y a plus d'un demi-siècle, par Eugène Ionesco, qui reprochait à l'auteur, tout en reconnaissant son mérite, l'utilisation erronée de l'investigation proustienne et aussi la fragilité du raisonnement visant à confier les destins et le salut du monde aux intellectuels (1). Le roman s'articule autour de plusieurs thèmes majeurs : l'amour, la mort, la situation de l'artiste confronté aux réalités mouvantes d'un pays en pleine mutation. Il s'agit donc au moins de trois récits qui s'imbriquent et se complètent, tout en se déformant dans le miroitement subjectif de personnages admirablement campés.


D.R.
Camil Petrescu écrivait en 1940 : « Si les Roumains tolèrent encore longtemps la bêtise, leur pays finira par tomber sous la tyrannie d'un cordonnier »

Ainsi nous est racontée la tragédie de Ladima, poète maudit et intellectuel intègre, écrasé par les combines levantines en cette Roumanie des années 20, qui était soumise aux clivages sociaux et à la loi du profit. Ladima se laisse dominer par Emilie, comédienne vulgaire et vénale. L'exploration minutieuse de leur relation est faite, un après-midi d'août poisseux, à Bucarest, dans le lit d'Emilie par Fred Vasilescou, l'amant occasionnel, en apparence play-boy ingénu et superficiel. Après avoir honoré les charmes de la comédienne, il tombe sur la correspondance de Ladima, qu'il estimait.

Mais ces lettres lui dévoilent un côté caché de cet homme : l'imaginaire donquichottesque du poète (exilé dans la réalité sordide de la capitale balkanique) et surtout sa dépendance maladive à l'égard de la sotte Emilie l'empêchent d'exister, autant que la discrimination sociale dont il se sait l'objet. Lorsque Fred trouve ces missives, qu'il vole afin qu'elles ne compromettent pas Ladima, celui-ci est déjà mort. Nous l'apprenons par le dialogue entre Emilie et Fred, qui recoupe la quête intérieure, si belle de l'amant passager.

Mais les méandres de cette introspection font basculer le lecteur vers un autre enfer, celui de l'amour sublime, sublimé qui lie *ce jeune homme, en réalité sensible*, introverti, à l'énigmatique Madame T. ; elle prête, à tort, son nom, ou plutôt l'initiale, à la version française du roman. A tort, car ce n'est pas elle le *personnage central, mais ce lit* sur lequel Procuste, l'antique brigand légendaire, couchait ses victimes en les mutilant.

Ce qui n'empêche pas Madame T. de rester la plus attachante figure féminine de la littérature moderne roumaine. Pour analyser les amours tragiques de cette femme avec le beau Fred (après leur rupture mystérieuse, il se tue aux commandes de son aéroplane, emportant avec lui son secret), l'auteur fait appel à l'outil stendhalien, tout en étant précurseur dans la peinture des scènes érotiques.

En effet, nous pressentons souvent le nouveau roman dans la description du corps féminin, nu ou vêtu, sacré ou profane, mais aussi la vision de Klossowski, de Bataille, qui donne à la femme une sensualité à la fois ardente et glacée. Cet ouvrage sollicite tous nos sens : au long des introspections, la mode et la gastronomie, les décorations d'intérieur et le théâtre, les paysages citadins et marins sont présents.

Mais à cette fête roumaine l'événement trivial, politique et social souhaite participer lui aussi. Pour l'évacuer, tout en l'utilisant, Camil Petrescu fait appel *aux notes* en bas des pages. Loin d'alourdir le texte, elles finissent par s'imposer comme certaines musiques de fond obsédantes, qui accompagnent le lent ballet des acteurs principaux.

Edgar Reichmann

(1) Voir Gelu Ionescu : *les Débuts littéraires d'Eugène Ionesco*, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1989.

LE FEUILLETON

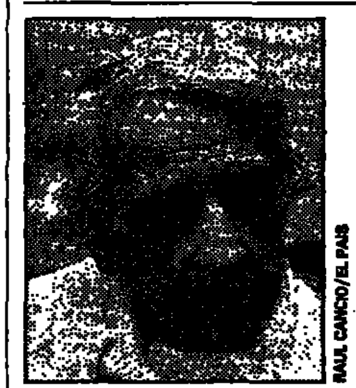
de Michel Braudeau

L'art précieux de détruire

Les nécessaires leçons d'un pionnier de l'Internationale situationniste, Raoul Vaneigem : « Il y a trente ans, les révolutionnaires exigeaient la peau des bureaucrates, appelaient à la formation de nouvelles *organisations [...]. Ils ont eu* la peau des bureaucrates mais pour s'en revêtir. » Trente ans après, Vaneigem, lui, n'a pas retourné sa veste.

Page 18

LETTRES ESPAGNOLES


RAUL CANCIO/EL PAIS

Maria Zambrano, la philosophe

La pensée errante d'une des rares philosophes au féminin de ce siècle.

Page 21

LE DEBAT

Les « Annales » soixante ans après

Fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch, l'école des « Annales » vient de célébrer ses soixante ans. Trois historiens étrangers, Aaron Govrevitch (URSS), Natalie Zemon Davis (Etats-Unis) et Carlo Ginzburg (Italie) témoignent de l'influence d'une revue qui a repensé l'histoire et l'interrogent sur son avenir.

Page 22

L'ombre de Cervantes

A travers des livres anciens et des romans modernes l'histoire mentale et sentimentale de l'Espagne

LA BIBLE EN ESPAGNE,
de George Borrow,
Phébus, 432 p., 140 F.

MÉMOIRES DU CAPITAN ALONSO DE CONTRERAS.
Texte français d'O. Aubertin.
Viviane Hamy, 254 p., 99 F.

BEATUS ILLE,
d'Antonio Munoz Molina,
traduit de l'espagnol
par Jean-Marie Saint-Lu.
Actes Sud, 372 p., 139 F.

CENT ANS DE LITTÉRATURE ESPAGNOLE,
de Gérard de Cortanze.
La Différence, 860 p., 198 F.

ESSENCE,
de Quim Monzo, traduit du catalan par Edmond Raillard.
Belfond, 214 p., 120 F.

En novembre 1835, un Anglais de trente-deux ans débarque au Portugal, avec un chargement de bibles et de prospectus de propagande pour la « vraie foi ».

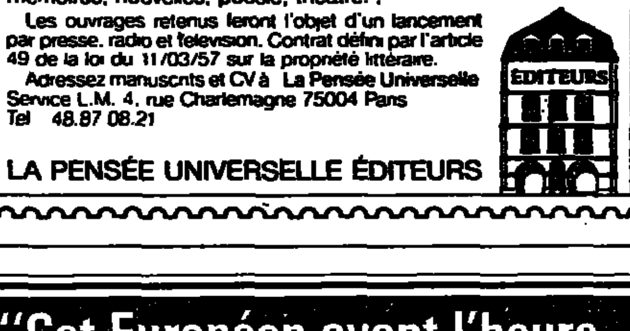
La tâche de ce propagandiste taillé en athlète – un mètre quatre-vingt-dix, boxeur, nageur, marcheur et cavalier émérite – n'est pas de tout repos : gagner les populations ibériques aux mérites du libre examen et ferrailler contre les diables papistes (dans ce pays en pleine guerre civile – une de plus – entre carlistes et libéraux et encore dominé par un redoutable épiscopat catholique) présente des dangers qui en feraient hésiter plus d'un. Mais George Borrow n'a peur de rien. Il aime l'aventure, il est curieux de tout, il adore les gens, à quelque milieu qu'ils appartiennent.

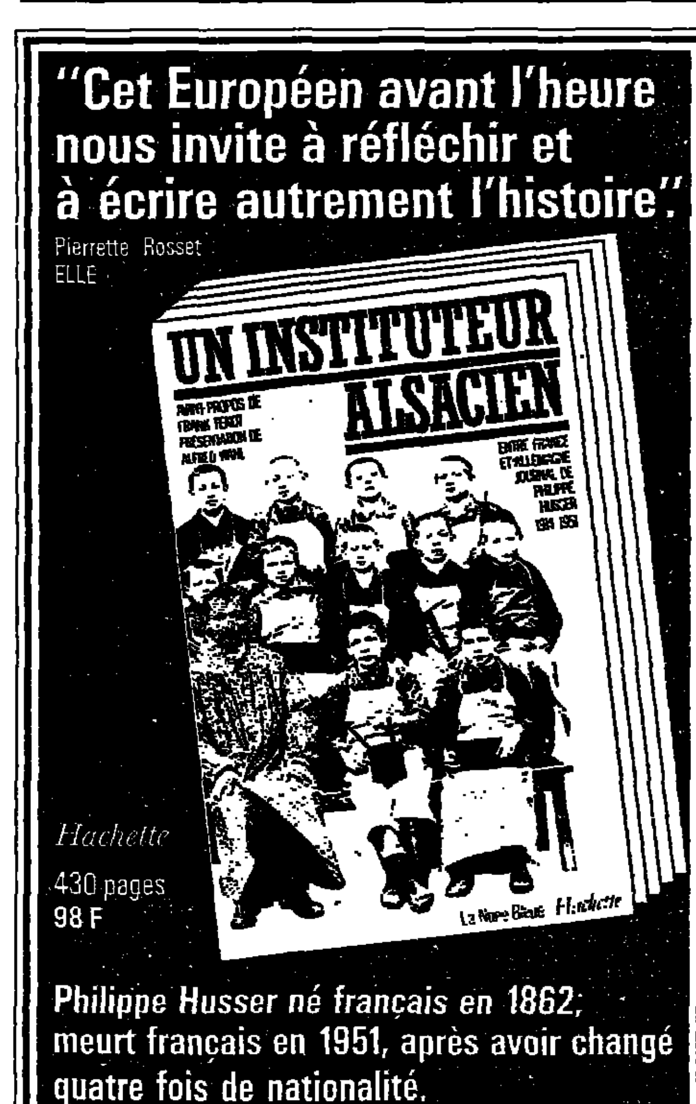
Entre ce Quichotte britannique, ce *picaro* de haute sève, et l'Espagne, il ne pouvait y avoir qu'une tumultueuse histoire d'amour. Elle va durer cinq ans. A son retour en Angleterre, Borrow la raconte dans un livre, *la Bible en Espagne*, qui est immédiatement accueilli comme un chef-d'œuvre par ses contemporains et traduit dans toutes les langues européennes.

C'est la version, publiée en France dès 1845, sans nom de traducteur, que proposent aujourd'hui, pour notre plus grand bonheur, les éditions Phébus.

Pierre Lepape

Lire la suite page 21





LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

ADRESSE AUX VIVANTS SUR LA MORT QUI LES GOUVERNE ET L'OPPORTUNITÉ DE S'EN DÉFAIRE
de Raoul Vaneigem
Seghers 254 p., 115 F.


Raoul Vaneigem

L'art précieux de détruire

PEU d'auteurs furent davantage pillés et recopiés, écrits debout dans la rue, sur les murs de Paris en mai 1968, que Raoul Vaneigem. Ce licencié de philologie romane, professeur de lettres, né dans le Hainaut en 1934, avait intégré en 1960 l'Internationale situationniste fondée trois ans plus tôt par Guy Debord, un des très rares mouvements – et les moins nombreux, une poignée d'amis exigeants, guère agités sur le recrutement, au rebours des sectes – à avoir formulé une ébauche de pensée sur la vie quotidienne en Occident, depuis Freud et Marx. Avant il y avait eu les surréalistes, qui naviguaient tant bien que mal dans le sillage des deux barbus susnommés, mais plutôt mieux qu'on a cru bon de le dire ensuite. Après, il n'y a eu personne. Aucune vision forte. De groupe encore moins.

Les pires prédictions des jeteurs d'anathèmes du début de ce siècle semblent se vérifier, jusqu'à la funeste hypothèse de Malraux sur les temps à venir – qu'ils seront religieux ou ne seront point – car on n'a vu que des avancées plus ou moins désordonnées de la psychanalyse, des écoles littéraires faisant leur part au carriérisme autant qu'à la refonte des vieux moules (pas si nécessaire du reste, dirait-on à présent), mais de philosophie pour tous les jours et tout le monde, rien de rien.

EN 1967, avec son *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Raoul Vaneigem complétait de façon éclatante le scandale inauguré par Guy Debord avec *la Société du spectacle*. Il y eut aussi René Viénet, Mustapha Khayati, quelques autres. Mais surtout Debord, le penseur de fond, le plus théoricien, et Vaneigem, l'épée, le mousquetaire, l'homme des pointes et des bottes secrètes. Ils passèrent d'un relatif anonymat avant 1968 à la position de conspirateurs écoutés par des milliers d'étudiants, forgeant les mots d'ordre, les slogans et toute cette écriture murale qui, pour une fois, n'était pas langue de bois mais souvent pure poésie donnant le ton, radical et impertinent, d'une époque qui eut de l'audace et de l'esprit sinon beaucoup de conséquence. Que dit Vaneigem de ce printemps-là ? *« Il y a trente ans, les révolutionnaires, exigeant la peau des bureaucrates, appelaient à la formation de nouvelles organisations qui liquideraient les fauteurs de gabegie et feraient triompher l'ordre autogestionnaire. Ils ont eu la peau des bureaucrates mais pour s'en revêtir. »*

Lui en tout cas, pas plus que Debord, n'a pas retourné sa veste pour s'abriter du vent qui tournait. Au contraire, avec une constance que rien n'encourageait sinon le dédain des récompenses et le dégoût de paraître, il a persévéré dans sa colère et ses convictions, publiant *le Livre des plaisirs* en 1979 et *le Mouvement du libre-esprit*, en 1986. Aujourd'hui, chez un quatrième éditeur, il produit cette *Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire*. Par bien des côtés on y retrouvera la plupart des thèmes précédemment esquissés ou traités, mis à jour et réaffûtés. Et c'est comme avant, du même ton d'apocalypse, qu'il nous fait le tableau de notre pitoyable et humaine comédie où il n'y a guère de place pour le Purgatoire, Vaneigem n'étant pas un ami du tiède. On s'en doute, le chapitre Enfer est toujours plus intéressant que le paragraphe Paradis. Commençons donc par ce qui va mal, c'est-à-dire tout.

Vaneigem parle toujours *d'eux*, pour se mettre à distance, même si c'est de nous qu'il s'agit malheureusement : *« Ils croient mener une existence et l'existence les mène par les interminables travées d'une usine universelle (...) N'importe quoi les console de l'inconsolable. Ce n'est pas sans raison qu'ils ont, des siècles durant, adoré sous le nom de Dieu un marchand d'esclaves qui, n'octroyant au repos qu'un seul jour sur sept, exigeait encore qu'il fût consacré à chanter ses louanges. »*

L'homme vit séparé de la nature, la méprisant et l'exploitant, séparé de lui-même et de la vraie vie – qui à force d'être « ailleurs » pourrait bien être nulle part, sinon « avant » – et contraint sa descendance à suivre le même lamentable chemin. *« Ils élèvent l'enfant de la même façon qu'ils se lèvent chaque matin : en renonçant à ce qu'ils aiment ».* Ils apprennent à l'enfant, à l'école, à travers les contes, à devenir un homme en cessant de l'être. De toute façon le destin de l'homme, chu du sein maternel pour tomber ici-bas dans cet univers du renoncement chrétien (*« C'est une terrible malédiction que d'entrer avec la vocation du bonheur dans un monde où le bonheur est relégué à la sortie. »*), est tordu, faussé, engendre le mensonge au plus profond du corps, comme en témoigne la maladie, le cancer ou le sida, métaphores du reniement de la vie.

C'est contre le travail que Vaneigem dresse les plus brillants de ses réquisitoires. *« Travail. Le mot a des relents de mise à mort et de lente agonie. C'est la maculation de boue et de sanie qui souille la face cachée de l'or ; les esclaves décimés, les serfs décharnés, les prolétaires sabrés par la fatigue, la peur et l'oppression du jour qui lève, la vie dépecée en salaire. »* Les mots *Arbeit macht frei* à l'entrée des camps nazis peuvent se traduire par : le travail libère de la vie. Puisque l'homme s'est coupé de ses désirs d'accomplissement, il n'a plus qu'à choisir les modalités de sa mort : *« le travail lui est un suicide commode »*. Agréable pensée de chaque lundi.

LE travail n'est pas venu tout seul briser nos vies, comme une catastrophe céleste. Il est le fruit de l'agriculture et de la marchandise, la première fixant la propriété, l'immobilisant, la seconde inventant par l'échange la monnaie. Le tableau de l'aliénation par la marchandise est, semble-t-il, une vieille peinture, de nos jours, même si le sujet est toujours bien vivant. Mais le talent, la véhémence lyrique de Vaneigem lui donnent une vigueur cruelle souvent superbe, des traits à la fois emportés et secs qui évoquent, pour la musique, les fulgurances de Pascal.

En revanche, les développements qu'il esquisse, assez brièvement du reste, laissent parfois rêveurs. Ainsi, puisqu'il y eut une origine au travail, au commerce, à l'agriculture, tout ce fichu désastre où nous flottons dans le noir, il y eut donc aussi un moment antérieur. Vaneigem place le début de nos ennuis à la naissance du néolithique. Jusqu'au paléolithique supérieur, tout allait bien, nous vivions de la cueillette, en nomades, la femme était omniprésente et respectée, aimée, nous étions tous avec maman et la virilité n'avait pas érigé ses menhirs, ses donjons, ses cathédrales, ses tours en béton armé. Nous n'étions pas encore dans le monde de l'économie.

Mais enfin, soit, nous n'allons pas y retourner comme ça, au paléolithique, comme on se ferait végétariens. Il faut espérer que dans l'obscurité de nos jours parfois une porte s'entrouvre et que *« le bonheur d'être à soi l'emporte sur l'ennui de ne pas s'appartenir »*. Car, en effet, depuis *le Livre des plaisirs*, Vaneigem propose une solution d'abord égoïste, sans doute désabusé, comme beaucoup, des idéologies soi-disant libératrices, dont on ne compte plus les prisonniers, et qui s'en vont à la casse les unes après les autres, tout juste bonnes pour l'érudition des historiens. Le petit paradis devant nous peut se découvrir au tournant d'une décision. *« Qui a résolu de vivre selon ses désirs devient insaisissable. Il n'a ni rôle, ni fonction, ni renommée, ni richesse, ni pauvreté, ni caractère, ni état par lesquels on le puisse agripper et prendre au piège. »* On doit donc s'efforcer de retrouver peu à peu le temps de se sentir vivre, apprendre à saisir chaque plaisir quotidien, *« aborder chaque jour comme s'il allait contenir la totalité de l'existence »*, bref, humaniser la vie quotidienne.

IL y a maints aspects où la critique de Vaneigem tourne un peu court. Son argumentation contre la médecine (elle n'est que le produit de la maladie, son garant) ou la psychanalyse (*« association d'aide aux mutilés affectifs, elle facilite leur réinsertion dans une société qui les mutile »*) est bien légère et vite formulée. Dire que la jouissance doit nous apaiser de tout, nous soigner, nous guérir de tous les maux et les chagrins, c'est un programme attrayant, mais enfin, s'il faut jouir c'est parfois de quelque chose et souvent de quelqu'un qui entend jouir aussi, très légitimement. Et on ne saurait prétendre que dès le paléolithique, ce n'ait été là le nœud de l'affaire, le plus compliqué, et le moyen fâcheux qu'a trouvé la politique d'entrer dans nos lits avant même l'invention de l'amour.

De même, Vaneigem semble poser comme acquis que le bonheur est une vocation innée chez tous. On peut lui citer des cas rebelles, ô combien et pas si isolés. Le bonheur, un état de nature ou, au contraire, une construction volontaire et difficile, rien moins que spontanée ? Traiter un tel sujet de dissertation pourrait facilement nous assommer et nous rendre malheureux, aussi nous le laisserons pendant, à la disposition des jurys de toutes académies. Peu importe que la part « positive » du livre de Vaneigem soit si brève et se borne par moments à prôner la chasse photographique contre la sanguinaire, la gratuité du courrier contre la grève des postes, ce qui n'est pas si bête d'ailleurs.

On dit toujours que détruire, c'est facile. Vraiment ? A voir comment tout le monde construit à tort et à travers, il apparaît que bien détruire est un art précieux, nécessaire et salubre. Et que mettra-t-on à la place ? Rien peut-être. Un espace et un temps libres.

« Toutes l

R O M A N S

« Toutes les femmes sont des fugueuses »

François Bott retrouve son étrange détective : le « dévoué F.B. » et continue de mêler les genres et de brouiller les pistes

LA FEMME INSOUPÇONNÉE
de François Bott
Flammarion
132 pages, 78 F.

Un détective sensible au charme du mystère, ce qui est tout à fait contre-indiqué dans son métier ; une jeune femme qui refuse le principe d'identité et ne pense qu'à se nier ; un conservateur des hypothèques que l'on devrait plutôt appeler conservateur des hypothèses ; une courtisane qui a des airs de veuve éplorée. Voilà les personnages fort ambigus de *la Femme insoupçonnée*, de notre collaborateur François Bott.

L'enquêteur, le détective, nous le connaissions déjà. Depuis *Autobiographie d'un autre* (1), François Bott a trouvé ce qu'il cherchait depuis longtemps : un double qui est lui et qui n'est pas lui. Le détective adore écrire des lettres, comme Bott qui a *été* jusqu'à poster des *Lettres à Baudelaire, Chandler et quelques autres...* (2) Il signe *« votre dévoué F.B. »*, initiales parlantes. Il enquête sur des clients qui ne sont peut-être que lui-même, ou quelque incarnation de ses contradictions.

François Bott nous y a habitués depuis longtemps. Il a toujours pratiqué un art de mêler les genres qui est peut-être un art de brouiller les pistes. Dans *Antoine et les oiseaux* (3), des poèmes débouchent sur le récit d'une adolescence. Dans *Eloge de l'égotisme* (4), l'auteur qui affirme fortement détester les voyages, nous promène de l'Ethiopie à San-Francisco. Alors, qui aime les voyages ? L'autre, le double ?

Mourir incomprise, inconnue

Une seule chose est sûre dans ces pages qui renvoient à l'infini, comme des miroirs, une réalité toujours prête à fuir. Elles sont, pour notre bonheur, bourrées de littérature jusqu'à la gueule. Dans *la Femme insoupçonnée*, quand ce n'est pas l'auteur, c'est *« votre dévoué F. B. »* qui cite comme témoins de leurs découvertes sur la nature humaine Balzac, Goethe, Chateaubriand, Stendhal, Tolstoï, Mme de Sévigné et de Staël, Fénelon, Gogol, Descartes, Flaubert, Jules Renard, Valéry. Un seul contemporain, si j'ai bien lu, d'ailleurs plus tout à fait contemporain : Henri Calet. Tant qu'on est dans les intercesseurs, comme les appelait Barrès, j'y ajouterais volontiers le poète allemand Angelus Silesius, qui semble avoir trouvé à l'avance une devise pour François Bott et ses personnages : *« Je ne sais pas ce que je suis, je ne suis pas ce que je sais. »*

Si l'on en croit l'auteur, les détectives privés sont devenus métaphysiciens. *« Ils ont rejoint le cortège des spécialistes qui s'inquiètent, à l'accoutumée, de la signification profonde de notre mésaventure : les curés défroqués, les amants délaissés, les banquiers victimes d'une faillite, les prisonniers sortant de leur cachot, les chefs d'Etat congédiés par leur nation, les actrices trop distraites pour réussir leur suicide, et naturellement les philosophes... »* La philosophie, ainsi, serait la science de la défaite.

Par bonheur, nos deux F.B., lorsqu'ils philosophent, ne jargonnent pas. Ils prennent plutôt un style dans la grande tradition des moralistes français : *« Cette existence n'est pas une vie, puisqu'elle nous effraye, et qu'elle nous contraint à payer cela avec des croyances, des pratiques, des illusions de toutes sortes... Elle trouvait mensongères les sincérités qui s'éternisent... J'aime beaucoup l'idée de lire un homme comme on lit un livre... »*



« Votre dévoué F. B. » aime les îles. Elles sont un refuge. Car *« les hommes désirent souvent se faire voir, mais ils seraient tous très malheureux s'ils n'avaient un endroit où se cacher »*. Il est aussi un amoureux des sous-préfectures et surtout un piéton de Paris, avec une prédilection pour la rive droite. Tandis que *« votre dévoué F. B. »* poursuit son enquête place des Vosges, rue Saint-Antoine et rue de Rivoli, avenue de l'Opéra, rue du Quatre-Septembre et place de la Bourse, François Bott nous offre un éloge d'une tradition parisienne, celle de la *« littérature d'arrondissement »*. Ses adeptes, sans être de grands voyageurs, ont *« une âme naturellement exotique »*.

Et Emily Venturini, l'héroïne ? *« Je veux bien croire que cette femme n'est pas reposante »*, dit F. B. Emily est une personne dont le vœu le plus cher est de finir insoupçonnée des autres et de soi-même, de mourir incomprise, inconnue. Son vœu est exaucé au-delà de toute espérance. Elle disparaît et, quand on découvre le cadavre défiguré d'une jeune femme, sur l'autoroute du Sud, rien ne permet d'être certain que c'est bien elle. (Curieusement, le même fait-divers, une jeune femme assise au milieu d'une route sur laquelle foncent les voitures, semble avoir servi de point de départ à la fois à *la Femme insoupçonnée* et au nouveau roman de Kundera, *l'Immortalité.* (5). Bien entendu, chacun l'utilise ensuite à ses propres fins.)

Emily semble avoir été mise au monde pour illustrer les deux articles que Baudelaire voulait ajouter à la Déclaration des droits de l'homme : le droit de se contredire et le droit de s'en aller. Il est question, quelque part dans ce livre, du *« désespoir immobile des statues »*. Emily, c'est tout le contraire. Vagabonde et casanière, volage et abstinente, laborieuse et oisive, elle s'emploie *« à désavouer l'opinion qu'elle avait d'elle-même, et à décevoir les sentiments qu'elle inspirait à ses contemporains »*. Quant à s'en aller bien sûr, elle fait perdre le nord à l'homme qui l'aime, le conservateur des hypothèques Charlie Tango. D'où le recours au détective. Mais, dans la boutade de Baudelaire, « s'en aller » a un sens plus fort. Le poète fait allusion au suicide de Nerval. Tel semble bien être le destin d'Emily Venturini.

En fin de compte, il y a beaucoup de romantisme dans cette histoire pourtant si bien contrôlée, dans son agencement comme dans son écriture. Le dévoué F. B. n'a pas fini de rêver avec nous : *« Toutes les femmes sont des fugueuses, des fugitives qui trompent leur monde avec l'infini. Toutes les femmes sont des allumettes qui craquent dans la nuit et qui s'éteignent au loin... »*

Roger Grenier

(1) Flammarion
(2) Albin Michel
(3) Grasset
(4) Editons de l'Instant
(5) Gallimard (« le Monde des livres » du 12 janvier).

Le scénario d'amour braque de Leslie Kaplan

LE SILENCE DU DIABLE
de Leslie Kaplan
P.O.L., 110 p., 69 F

On est tenté, à l'instar de Leslie Kaplan elle-même, de réserver ses romans aux amateurs de littérature qui s'affiche littérature et annonce d'emblée ses noms de passe : Blanchot, Duras, etc. Mais ce serait dommage pour les autres, les lecteurs moins exclusifs, ceux qui lisent un roman comme un cinéphile va au cinéma. Leslie Kaplan, vous vous rappelez, est entrée en littérature avec une douceur éclatante, une prose sèche, poétique, hallucinée : ce fut *l'Excès-l'usine*, très beau, frappant, le pendant féminin de *l'Etabli* de Robert Linhart.

Puis sont venus trois romans, *le Criminel, le Pont de Brooklyn, l'Epreuve du passeur*, écrits comme des scénarios surécrits : *« Le temps est beau, énergie de l'air »*, ou *« Ils avancent, ils ne disent rien, ils regardent. Dépaysement facile et gai, enfance »*, n'importe quel écrivain d'aujourd'hui peut écrire ça. Elle le fait, Leslie Kaplan, facile, presque chichiteux.

Mais de petites notations comme celle-ci : *« Certains enfants grimpent aux branches. Danger réel, impensable. Les blessures des arbres. Le grand envers blessant, sourd et hagard, de la vie »*, c'est déjà (dans *le Pont de Brooklyn)* beaucoup plus difficile. Surtout, la vraie force de Leslie Kaplan est de créer des personnages, comme faisait Dostoïevski : des personnages dont on peut toujours attendre un formidable excès, même s'il ne se produit pas. Des personnages qui vous laissent, vous, en état d'alerte.

Jackie et Lou, l'acteur et sa compagne, ouvreuse du théâtre où il joue, elle simple, plutôt, et amoureuse, lui très compliqué, ce sont deux personnages de film. Autour d'eux les rôles sont déjà distribués, y compris l'écrivain ridicule, ils n'attendent que le *casting*. C'est d'ailleurs une des caractéristiques du roman dit minimaliste d'être pensé-tourné. Voici venu, du moment que les films sont de plus en plus chers et débiles, le temps des romans-films, des ciné-romans.

Simplement, alors qu'un roman inspiré du cinéma, comme *Ciné-roman* de Roger Grenier (1), par exemple, était il y a une quinzaine d'années écrit dans un style littéraire, le style littéraire, aujourd'hui, consiste à raconter une histoire extrêmement romanesque en l'écrivant comme un script. Pour le cas où. Producteur cherchant roman, parce que les scripts qu'on lui envoie ne ressemblent à rien, ni faits ni à faire.

Jackie est comédien, donc, du genre génial, et le seul mot qui vient en pensant à lui, c'est qu'il est fou, capable de tuer, comme il étrangle les mots, pour leur faire rendre un sens dans le grand silence bruissant d'autres mots, qu'il faudra étrangler à leur tour. D'entrée de jeu, on se doute que cette histoire d'amour braque tournera mal. Que Lou est du genre à se faire tuer par excès d'amour.

Comment se fait-il, alors, que l'on lise cette histoire attendue ? Pas pour l'écriture, blanche comme il faut, mais plutôt pour les blancs qu'elle crée, entre les lignes, pour cette attente justement, cette amoureuse angoisse, qui s'insinue, qui sourd des mots, comme un acte inéludable : *« Un jour il viendra jusqu'à moi. L'acte. Tu vois, il fait un geste dans l'air, il trace une ligne, il viendra de je ne sais où, il traversera l'air, il arrivera jusqu'à moi, et il me prendra. L'acte viendra et m'avalera, dit Jackie. »*.

Le Silence du diable est un roman agaçant, comme on agace une douleur, et qui fait voir un film comme on n'en voit plus. Ce qui boucle bien la boucle : le cinéma a avalé le roman et le roman le cinéma.

Michel Contat

(1) Gallimard, 1972.



La littérature dernier savoir-vivre ?

LES SÉDUCTIONS DE L'EXISTENCE
de François Bott, Dominique Grisoni, Roland Jaccard, Yves Simon. Le Livre de poche, « Biblio », 120 p.

Avec raison, ou désespoir, nous nous étions faits à l'idée que l'art de la conversation allait s'éteindre au milieu du bruit des radios, des téléphonages ou des sottises de la télévision. Découragés par l'indifférence générale, nous nous disions même que l'usage de la parole et de la vie en société finirait par être confié aux spécialistes en communication. Car avons-nous vraiment le temps de discourir ? Qui oserait prendre le risque de distraire ses amis avec des questions philosophiques, quand personne ni aucun lieu n'invitent à discuter ?

Or voici qu'un petit livre intitulé *les Séductions de l'existence* renoue avec les causeries d'antan et nous transporte presque sur un banc du Palais-Royal, en plein dix-huitième siècle, à moins que ce soit dans le salon de Mme du Deffand. L'esprit y est philosophique. On y discute de choses graves sur un mode léger et serein. Mais, au lieu d'échanger des coupes de champagne, les quatre auteurs ont choisi de verser dans un même dossier les preuves de leur investigation. Pour s'encourager mutuellement à philosopher et à développer le sens de l'amitié. Car si l'on philosophe, comme l'écrivait Sénèque à Lucilius, c'est dans le but de se faire des amis.

François Bott qui, dans ses derniers livres, avait déjà avoué un goût pour les subterfuges et les détournements d'identité, s'est glissé naturellement dans le rôle de l'enquêteur. Il a proposé aux trois mousquetaires Roland Jaccard, Yves Simon et Dominique Grisoni de chercher, comme lui, des arguments en faveur de l'existence. Sous la frivolité apparente perce une mélancolie sceptique qui doit autant à l'ironie de Cioran qu'à la prudence de Maigret. Fidèle à son habitude épistolaire, François Bott a écrit le premier essai sous la forme d'une « Lettre aux esprits chagrins » qui s'adresse à nous-mêmes, à nos petits désespoirs quotidiens aussi bien qu'aux dernières raisons de vivre.

Il fait le portrait d'un homme séduit par le langage et la grammaire, et remarque, avec une belle intuition aphoristique, que le style *« donne aux pires désordres de l'âme le visage de la sérénité »*. François Bott voit le monde sous la forme d'existences multiples tout en notant qu'il est au demeurant impossible de ne pas disserter sur la mort, *« le but de toute carrière »*, comme l'avait noté Montaigne. François Bott est bien l'un de ces *« épicuriens mélancoliques »* qui se méfient de tout mais apprécient de goûter certaines saveurs de la vie. Chacun a sa recette. François Bott a trouvé refuge, lui, dans les secrets de la langue classique.

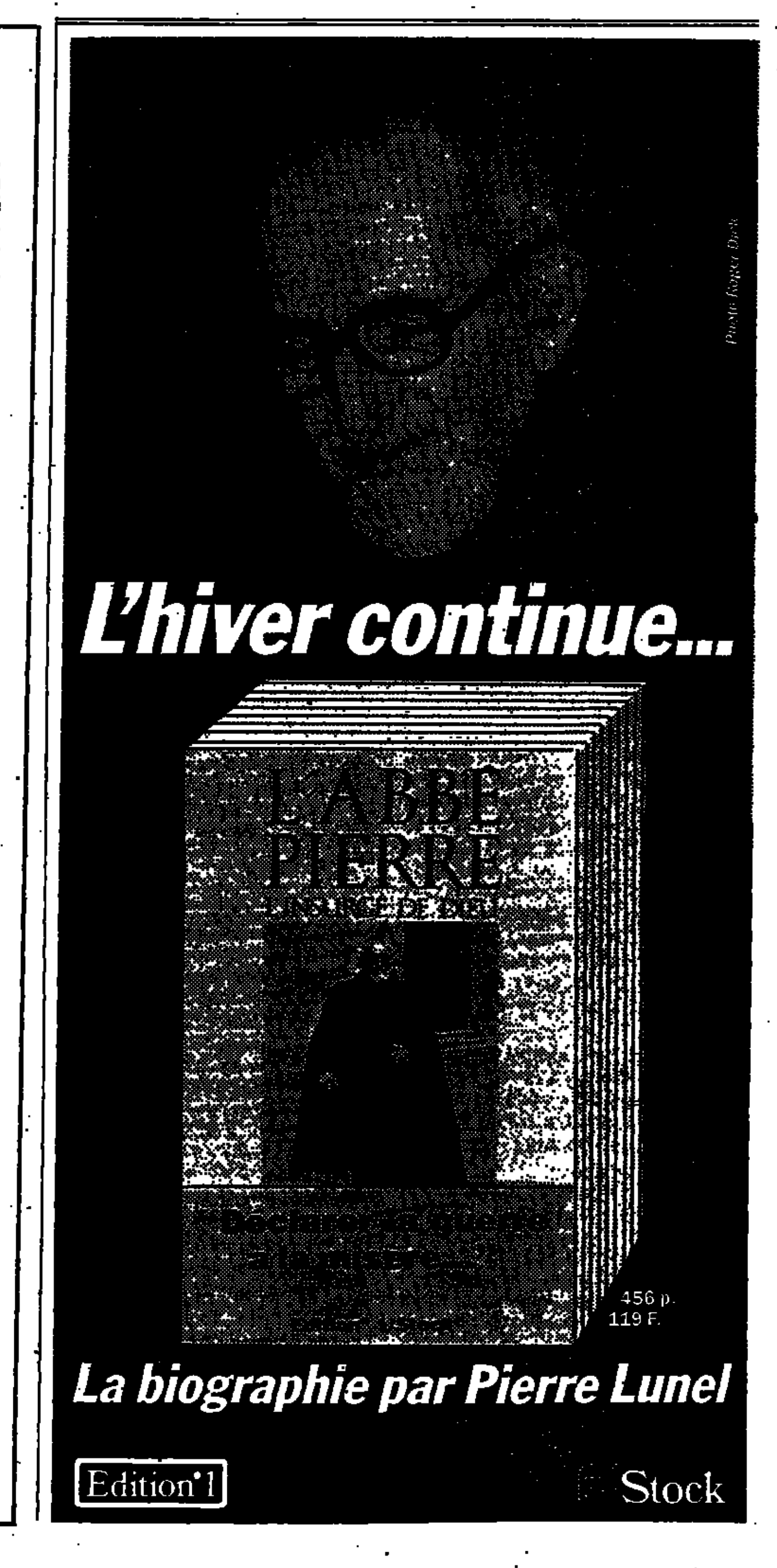
La beauté du geste et la noblesse de l'âme

Les tourments de Dominique Grisoni dans son *« Eloge du mal et du plaisir de vivre »* permettent de corriger les conclusions de l'enquête sur un mode plus moraliste. Après avoir regretté avec Nietzsche l'univers des présocratiques, il se demande si l'idée de *« séduction »* n'est pas en soi une faute. A ce compte, l'existence n'est plus qu'un catalogue des délits et des crimes. Notre malheur est engendré directement par notre scepticisme. En évoquant les quelques mensonges véniels d'une enfance religieuse qui manquait par ailleurs de piquant, Dominique Grisoni rappelle, grâce à Sade, que nous avons besoin de Dieu pour protéger la réalité du mal et que voilà sans doute le seul sens donné à notre existence : un mal nécessaire.

Contrairement à Yves Simon, qui a donné à sa contribution la forme d'une fiction de tonalité plus romantique, Roland Jaccard joue, lui, mezza voce, sur un registre nettement plus épicurien. Il a livré quelques pages de son journal intime, dans lequel il met d'emblée un point final à nos spéculations les plus sombres avec beaucoup d'ironie : *« Vivre sans croire à sa vie, mourir sans croire à sa mort. Mais ça n'est pas une existence, ça ! »* Il observe que les rêveries de Madame Bovary sont toutes défuntes et que seuls les sots aspirent encore à faire de leur vie une œuvre d'art. Jaccard préfère rencontrer à la piscine Deligny une jeune Chinoise qui lui dit avoir lu à dix-sept ans tous les romans de Nabokov. On le voit, la vie mène à toutes les imprudences, et jusqu'aux pièges mortels de la littérature. C'est donc parce qu'il aime la vie que Jaccard peut imaginer la mort sous les traits d'une jeune fille.

On sort réconforté de cette lecture quadripartite dont l'enjeu initial était de s'adresser aux désenchantés de l'espèce. Un brin sceptiques, nos gais moralistes ne manqueront pas de recruter à cette école de sensibilité où ce qui compte le plus est la beauté du geste et la noblesse de l'âme. Moins sévères que Sénèque qui notait, dans ses lettres, que *« refuser de mourir c'était ne pas avoir accepté de vivre »*, les quatre auteurs de ces *« séductions de l'existence »* offrent le plus indispensable matériel de survie qui nous soit donné : l'amitié et la conversation. Et rien n'est plus exaltant, dans notre modernité fatiguée, qu'un livre qui mène à d'autres livres comme une drogue peccamineuse et contagieuse. Car seule la littérature fournit le savoir-vivre qui fait tant défaut aujourd'hui.

Gilles Barbedette



ROMANS

Mallet-Joris et les délices de l'ambiguïté

Brisant le temps et l'espace, l'écrivain pratique toutes les tortures possibles sur son lecteur

ADRIANA SPOSA
de Françoise Mallet-Joris
Flammarion, 324 p. 109 F.

Ecrivain depuis quelque quarante ans, fille d'une mère écrivain – Suzanne Lilar – et lauréate aux cent prix, Françoise Mallet-Joris a toujours été fascinée par les interférences inextricables entre la littérature et la vie, par le poids des mots qui rêvent, mentent, cajolent, blessent ou tuent, par l'illusion de la réalité et la vérité du mensonge.

Adriana Sposa, personnage et titre de son dernier roman, est l'une des créations symboliques de son univers romanesque et peut-être de l'univers tout court, où « *le réel passe mystérieusement par la simulation* ».

« *Antoine aimait à prôner des formes d'art nouvelles surtout quand elles étaient assurées de ne remporter qu'une adhésion limitée...* » Par le biais de cet Antoine, personnage secondaire et auteur sans talent, Françoise Mallet-Joris place son roman sous le signe de l'« œuvre littéraire », des réflexions sur sa fortune critique et des mille difficultés qui guettent une publication. Elle aime à rappeler les règles du jeu littéraire, même si l'alibi du second degré ou de l'humour ne masque pas une certaine préoccupation.

Tout cela donne à ses personnages la distance nécessaire : fantômes, fantoches, jouets du destin ou de l'idée qu'ils s'en font, ainsi plus tragiques et plus vrais que s'ils l'étaient vraiment. Le titre est révélateur : *Adriana Sposa* est le pseudonyme littéraire et symbolique choisi par l'héroïne du roman, l'« Epouse » qui ne parviendra jamais à devenir véritablement l'épouse de cet autre fantôme qu'elle a suivi et pour qui elle a abandonné son enfant, *Giacomo Sposo, lui aussi* impossible écrivain et époux.


Françoise Mallet-Joris par Irmeli Jung.

Françoise Mallet-Joris affectionne l'ambiguïté qui lui paraît essentielle à la création littéraire, peut-être parce que essentielle aux êtres. Et, pour traduire cette ambiguïté, cette opacité des individus, quelle meilleure méthode que celle du puzzle ou du roman psychologique et policier où les personnages se découvrent par indices soigneusement éparpillés et voluptueusement contradictoires ?

Les personnages apparaissent d'abord de très loin par une lettre, un poème ou un livre qu'ils ont écrits, par le souvenir déformant d'un « ami » plein d'arrière-pensées ou par la tension d'un dialogue de réticence et de passion où rien de ce que l'on veut dire ne parvient à s'exprimer.

La complexité des personnages est mise en valeur par le procédé, un peu trop systématique parfois, du temps brisé. Françoise Mallet-Joris pratique toutes les tortures possibles sur son lecteur, qui doit sans arrêt passer d'Adrienne à Lou, de Gérald à Giacomo, d'Anvers à Versailles, à Milan ou à Mantoue, d'une conversation à un souvenir. Le tout entrecoupé d'incrustations de présent dans le passé décomposé, l'auteur truffant sa construction des mille découpages d'un portrait à la Picasso.

Pourtant, par-delà les brisures du temps et de l'espace, le lecteur voit se dessiner peu à peu les *lignes parallèles de destins féminins*. Le souvenir discret d'Anke, la grand-mère morte en couches, le chemin suicidaire de la passion d'Adrienne, la quête, chez Lou, d'une mère indigne ou victime, forment la trame du roman. La même histoire implacable semble se renouveler de mère en fille et en petite-fille, dans un univers où les hommes (Gérald, le chercheur trop occupé, Giacomo, l'idéaliste qui « *fait ce qu'il croit devoir faire* », ou Antoine, l'écrivain laborieux) ressemblent le plus souvent à des ours peu compréhensifs auprès desquels toute « *femme née de femme* » ne risque guère de trouver le bonheur.

Est-ce alors pour masquer ce que son livre contient finalement de trop personnel que Françoise Mallet-Joris, dont le talent n'est plus à prouver, s'abandonne au brillant de la technique, cède à un goût marqué pour l'ambiguïté et à la fascination du mot qui « *se dérobe, vous glisse entre les doigts comme un poisson, comme un furet* » ?

Florence Noiville

AU FIL DES NOUVELLES

Un monde convulsé

REGARDS D'ÉCRIVAINS SUR UN MONDE CONVULSÉ
Une publication du Monde diplomatique
(Manière de voir, *n° 6*).
98 p., 38 F.
Disponible en kiosque.

TERRE TRANQUILLE
d'Armande Gobry-Valle.
Editions Viviane Hamy.
120 p., 69 F.

LA VICTOIRE ET LA NUIT
de Maurice Schumann.
Julliard, 190 p., 80 F.

NOUVELLES NOUVELLES
N° 17, hiver 1990,
136 p., 80 F.
Publication de la fondation David Kupfermann,
3, rue de l'Harmonie,
75015 Paris.
Distribution Distique.

Plus ceux qui croient maîtriser la réalité en experts tentent d'imposer l'idée que la littérature de fiction est un divertissement pour quelques rêveurs égarés, plus la fiction, au fond, les fascine. Plus l'image d'information se dégrade en fiction dévoyée (en France, on a filmé les ex-otages du Liban « reconstituant » leurs conditions de détention ; aux Etats-Unis, on se propose de recréer, avec des acteurs, des situations que la caméra n'a pu saisir sur le vif), plus l'écrit littéraire est nécessaire.

C'est en partant de ces constatations que *le Monde diplomatique* a décidé de publier, dans sa série *Manière de voir*, un recueil de dix-sept nouvelles, sous le titre *Regards d'écrivains sur un monde convulsé*. De Graham Greene à Heinrich Böll, en passant par Julio Cortazar, Yachar Kemal, Salman Rushdie et le prix Nobel de littérature 1989, Camilo José Cela, tous disent, en quelques pages, un monde de solitude et de catastrophes. Comment « *être encore un homme* » quand on reste impuissant devant l'enfer de Soweto, devant l'Afrique du Sud, ses violences, son mépris, son arbitraire ? (*Je ne suis pas un homme*, de Mtutuzeli Matshoba). Que reste-t-il de cet Indien qui accepte la stérilisation en échange d'un transistor, cadeau du gouvernement ? (*le Transistor gratuit*, de Salman Rushdie).

Quand on échappe à cet univers-là, à cette extrême pauvreté, on n'en est pas moins menacé par la bureaucratie, ou par la Mafia qui s'exhibe dans ses rites, surtout les funérailles (*l'Image souvenir*, de Leonardo Sciascia), cerné par les professionnels du soupçon et de la dénonciation (*Tu vas trop souvent à Heidelberg*, d'Heinrich Böll ; *le Type*, de Mempo Giardinelli). On n'en est pas moins abandonné (*la Minute de vérité*, de Graham Greene).

On ne saurait faire qu'un reproche à ce passionnant recueil, c'est de n'avoir retenu qu'un auteur français, – Hélène Parmelin, sur dix-sept. Aurait-on toujours peur d'être accusé de chauvinisme ? Vivrait-on encore sur l'idée – fausse – que la littérature française est en déroute ? Il serait temps de répondre à ces questions, pour ne pas laisser les seuls affidés de M. Le Pen se prétendre les défenseurs de la culture française.

Terre tranquille

En France, justement, ceux qui aiment la littérature ne craignent ni l'aventure ni le défi. Ainsi une jeune femme, Viviane Hamy, lassée d'être attachée de presse et de défendre, devant les journalistes, des livres qu'elle n'avait pas choisis, a-t-elle décidé de créer sa propre entreprise (*le Monde* du 5 janvier). Elle publie cette semaine ses trois premiers titres, dont un recueil de nouvelles, *Terre tranquille*, le livre d'une débutante de trente-six ans, Armande Gobry-Valle.

Terre tranquille, le texte qui donne son titre au livre, est le récit net et dépouillé d'un moment dans la vie de la France dite « profonde », celle des petits villages qu'on croit immobiles. A Vilaines-le-Petit, Jean, le fils aîné du fermier, toujours dépassé par son cadet, toujours humilié, tue soudain son frère à coups de fourche. Les onze nouvelles d'Armande Gobry-Valle sont toutes des histoires sèches, des comptes rendus minutieux de ressentiments, d'obsessions, de jalousies muettes qui habitent, possèdent, ceux qui ne savent pas parler ou qui sont, par l'isolement, condamnés à ne rien dire.

Ainsi *le Voisin*, célibataire ému de l'arrivée d'un jeune homme dans l'appartement au-dessus du sien. Ou Albert, l'employé de la SNCF qui avait « *tout prévu, tout calculé* » et qui, à quelques mois de la retraite, tombe amoureux fou d'une jeune femme, sans que rien, jamais, ne l'ait préparé à affronter l'imprévu. Tous ces éclopés, Armande Gobry-Valle les scrute, les traque, dans leurs manies et leurs échecs, sans céder à la facilité du pathos, du commentaire ou de « la morale de l'histoire... ». Bien sûr, elle ne possède pas encore, et c'est normal, la maîtrise de la forme brève d'une Annie Saumont ou d'un Georges-Olivier Châteaureynaud, mais ses débuts sont plus que des premiers pas et l'on attend maintenant le roman que son éditeur annonce pour l'an prochain.

Les guerres, la mort, l'amour

Maurice Schumann, lui, est à l'autre bout de sa carrière. Politique et littéraire. Il a obtenu toutes les consécrations, du très prestigieux ministère des affaires étrangères (de 1969 à 1973) à l'Académie française. Il a publié une quinzaine de livres, dont trois romans. Mais s'il lui reste quelque chose à se prouver, à soixante-dix-huit ans, c'est du côté de la fiction qu'il le cherche. Rompant avec le discours politique, volontiers hyperbolique, trop chargé d'adjectifs et d'adverbes, Maurice Schumann, écrivain, est la sobriété même. Dès son premier roman, en 1962, Pierre-Henri Simon, dans son feuilleton du *Monde*, remarquait ses « *qualités de concision et d'austérité* ».

Maurice Schumann montre toutes ces qualités dans ses récits, des fragments qui composent quatre histoires réunies sous le titre *la Victoire et la Nuit* et lui permettent de parler sans ressasser de la première guerre mondiale (*1918. La messagère du 11 novembre*). Ou de retracer la liaison, dans le Londres de la seconde guerre mondiale, de Tania la pianiste et de Guy-George. Un amour tué par la défiance de l'homme. Des retrouvailles, quelque vingt ans plus tard, et le constat, bref, tranchant, d'un désastre : la sottise absolue et mortelle de la jalousie.

Ceux qui prendraient Maurice Schumann pour un vieux monsieur se délassant de la politique en écrivant devraient se méfier de leurs *a priori* et le lire. Maurice Schumann n'écrit pas pour se divertir, mais parce qu'il croit que la littérature est bien autre chose qu'un passe-temps. C'est ce qui fait sa réussite, alliée au charme de sentiments délicieusement désuets.

Pour une défense de la forme brève

Une revue pour défendre la nouvelle, en France, c'était un pari impossible. Et pourtant, *Nouvelles Nouvelles* en est à son numéro 17. Ce trimestriel offre, à chaque livraison, cent pages de nouvelles inédites d'auteurs contemporains, ainsi que des chroniques et des comptes rendus sur les recueils de nouvelles récemment parus. On y cherche des nouveautés, des surprises, et l'on n'est généralement pas déçu. Dans ce numéro 17, on se réjouira par exemple du très ironique *Petit Précis d'architecture gothique*, de Jean-Louis Bailly, jeune romancier. Comme de la séduisante et menaçante *Baignoire*, de Jean-Claude Bologne. Tous les textes ne sont évidemment pas de la même qualité, mais, si l'on estime que la forme brève est indispensable à la littérature, on ne devrait pas se priver d'un détour trimestriel par *Nouvelles Nouvelles*.

Josyane Savigneau

ARTS

Asiles et ateliers

Christian Delacampagne explore les œuvres étranges des artistes « autres »


Gaston Chaissac par Robert Doisneau.

OUTSIDERS
FOUS, NAIFS ET VOYANTS DANS LA PEINTURE MODERNE (1880-1960),
de Christian Delacampagne.
Mengés, 148 p., 149 F

On n'avait pas appris sans quelque inquiétude que Christian Delacampagne, décidément le moins prévisible des philosophes, avait résolu de pénétrer dans les régions de l'art dit « naïf ». Non parce qu'elles seraient mal connues, mais, à l'inverse, parce qu'elles sont très fréquentées depuis le début du siècle.

Médecins et psychiatres y ont lancé de fortes expéditions. Les troupes surréalistes y ont établi longtemps leurs quartiers, accompagnées d'une foule de demi-poètes, pseudo-félibres et « originaux » aux bizarreries adroitement préparées.

Puis sont venus les théoriciens de l'art dit « brut » qui ont bâti des musées. Tous adorateurs déclarés de l'innocence, ils ont instauré le culte du Douanier Rousseau et de Séraphine de Senlis. Depuis, il y a un marché pour le « réalisme naïf » et, sans doute, des écoles où la candeur s'apprend en une douzaine de leçons.

Les dons de médium de Kupka

Qu'allait donc faire un philosophe dans un territoire si bien fortifié et administré ? Il allait renverser quelques cultes et douter des principes les mieux établis, à commencer par celui de la sainte virginité du naïf et de la pureté du fou qu'inspirerait seul son démon intérieur, autrement dit son inconscient. Il allait mettre en évidence les faiblesses des théories explicatives ordinairement avancées, qu'elles se réclament d'une sociologie ou d'une psychanalyse. Dans ce rôle de fauteur de troubles, Delacampagne est parfait. Il ruine les lieux communs avec enthousiasme et use de la note en fin de chapitre comme d'une arme mortelle.

De son essai, deux idées majeures se dégagent. L'une suggère que « *naïveté* » et ésotérisme ont partie liée. Depuis Hugo, chantre des guéridons tournants et des esprits frappeurs, et Filiger, rosicrucien venu de Pont-Aven, jusqu'au mineur Augustin Lesage, qui passait pour guérisseur, les indices abondent. Avait-on assez remarqué la part du mysticisme dans les diagrammes d'Adolf Wöffli, le plus illustre des artistes internés de ce siècle ?

Knüpfer, Moog et Neter, qu'étudia Prinzhorn en 1922, étaient peut-être des psychotiques. Mais pourquoi leurs hallucinations étaient-elles à ce point chargées d'allusions religieuses et de symbolisme, de ce symbolisme fin de siècle dans lequel baigne l'Europe de Freud ? Ce que Delacampagne suggère, cette connexion de la « folie », du sacré et de l'art moderne, d'autres preuves, tirées, elles, de l'histoire de l'art, le confirmeraient. Kupka vivait à Vienne, non de ses tableaux mais de ses dons de médium. Il n'était pas fou, cependant. Tout juste symboliste.

Les uns et les autres, les artistes reconnus et leurs frères autodidactes, ont puisé dans la *mémoire des religions* et des mythes, parfois consciemment, parfois sans le savoir. Lesage, qui était un mage paraît-il, améliorait ses visions à l'aide de manuels sur la peinture égyptienne. Sérisier, ex-camarade de Filiger, la pastichait lui aussi. « *Bricoleur consciencieux* », écrit Delacampagne de Lesage. La formule, qui s'appliquerait à d'autres, est d'autant plus heureuse qu'elle nie toute possession, toute voyance surnaturelle. Et tout automatisme aussi, quoi qu'en ait dit Breton.

Car telle est l'autre question : celle de la revendication des « naïfs » par des mouvements et des écoles soucieux de faire servir ces alliés inattendus à l'illustration de leurs thèses favorites. Peu glorieuse querelle de mots, dans le détail de laquelle on ne peut entrer. Il y a eu des zélateurs du genre « *naïf* », ceux du « psychopathologique », eux-mêmes subdivisés en tendances que distingue, si l'on peut dire, leur taux de fidélité freudienne, et, pour finir, les doctrinaires du « brut ».

Tous ont eu à cœur d'établir une norme, entreprise généralement hasardeuse, afin d'opposer ensuite à cette norme les irréguliers qui la transgressaient. Et tous ont ainsi repris à leur compte l'utopie qui fonde tout primitivisme, celle qui suppose qu'existerait en quelque endroit, caverne ou hameau, jungle ou asile, un art qui ne soit qu'effusion pure, fantasmes réalisés, visions immédiates. Un art sans art en somme.

En ce sens, l'art des fous n'est qu'une variante, agrémentée de pittoresque et de tragique, du primitif introuvable, au même titre que l'art « nègre » ou celui des supposés « magiciens de la terre » célébrés à la va-vite par une récente exposition. Delacampagne a raison de réintroduire ses héros hallucinés dans l'histoire générale de l'art moderne, qui les a produits pour les besoins d'une cause. A qui en douterait encore, on se bornerait à rappeler comment Chaissac fut inventé et mis en scène par Dubuffet et Paulhan.

Cette analyse est sacrilège, comme toute pensée originale et organisée, et l'on doute fort que son auteur soit désormais en odeur de sainteté auprès de ceux qui croient encore à la créativité et à la spontanéité. Aux autres, elle donne des arguments et suggère des parallèles instructifs. Que demander de plus ?

Philippe Dagen

□ A noter la publication du texte d'un séminaire de Jean Oury, *Création et schizophrénie*, Galilée, 212 p., 135 F, qui s'attache aux aspects cliniques du problème.

s

teliers

agne explore
artistes « autres »

ar Robert Doisneau

Maria Zambrano, la philosophe

Une Espagnole née en 1904 qui publia à dix ans un texte sur le sort de l'Europe

LES CLAIRIÈRES DU BOIS
de Maria Zambrano.
Traduit de l'espagnol
par Marie Lafranque.
Editions de l'Eclat, 168 p ; 95 F.

DE L'AURORE
de Maria Zambrano.
Traduit par Marie Lafranque.
Editions de l'Eclat, 180 p.

En 1929, dans une enquête sur les femmes et le roman, Virginia Woolf se demandait d'emblée pourquoi, avant le dix-huitième siècle, il n'avait pas existé une production continue de livres de femmes, et observait que, depuis, ces dames s'étaient rattrapées, donnant même des *chefs-d'œuvre dans le genre* romanesque. Par ailleurs, étonnante essayiste et critique elle-même, la romancière d'*Orlando* ne doutait point que le jour où elles auraient ce qui leur avait été si longtemps refusé — des loisirs, de l'argent et la fameuse *chambre à soi*, — les femmes s'adonneraient aussi avec un égal bonheur à la critique, à la biographie et à l'histoire... Virginia Woolf éludait la philosophie.

Et il est vrai que, en dehors de cette Melanippe, « la philosophe » dont Euripide rêva dans une de ses tragédies (1), les annales de la philosophie n'enregistrent, sauf erreur, que Simone Weil. Alors que l'Espagnole Maria Zambrano, dont Cioran, dans un « exercice d'admiration » inédit en français (2), a *fait l'éloge précis et enthousiaste*, reste jusqu'à présent inexplicablement ignorée en France. On veut espérer que les deux ouvrages récemment parus, et qui sont parmi les derniers qu'elle ait écrits, parviendront à combler cette lacune et à lui gagner enfin l'audience qu'elle mérite.

Née en 1904 en Andalousie d'un couple de professeurs proches du mouvement socialiste ouvrier, Maria Zambrano commença à écrire en même temps qu'à penser. Au point d'avoir publié — à dix ans, s'il vous plaît ! — un texte sur le sort de l'Europe, ce qui lui attira cette remarque comminatoire de son père : *« Ici, il n'y a pas d'enfant prodige. »*

Plus tard, l'*Ethique* de Spinoza et la troisième *Ennéade* de Plotin seront à l'origine de sa vocation de philosophe. Elève d'Ortega y Gasset, qui n'allait pas tarder à l'accueillir dans sa célèbre *Revista de Occidente*, l'errance va conditionner la vie de la surdouée et la publication éparse de son œuvre qui verra le jour ici et là, en Espagne avant la guerre civile, à Buenos-Aires ou à La Havane ensuite — en particulier dans *Sur*, de Victoria Ocampo, et dans *Origenes*, que dirigeait Lezama Lima, ces deux revues-phares de la culture latino-américaine.

Le rêveur primordial

L'errance, au demeurant, est la manière qu'adopte, en refusant de s'enfermer dans un système — car tout système porte en germe des réponses prévisibles, — la pensée de Zambrano ; une pensée qui ne se développe que dans les interstices, dans les marges d'ombre du savoir, rendant, pour ainsi dire, inachevé ce qui semblait fini et, comme tel, niché une fois pour toutes dans le langage.

Aussi, l'œuvre de l'Espagnole, nourrie de Nietzsche et de Husserl, de Heidegger et de poètes comme Jean de la Croix, Hölderlin ou Antonio Machado — précurseur avec Unamuno, selon elle, de l'auteur de *l'Etre et le Temps*, et qui n'est pas sans rappeler celle d'un Bachelard, plus que *comme une continuation* de la philosophie, s'offre en tant que plongée vers les origines, après avoir fait table rase de tout concept. Ce qu'elle vise, ce sont les entrailles mêmes de l'être, là où, tout au fond, l'homme n'a pas figure humaine — là où l'imagination n'est plus une intruse, où elle participe à la discussion.

Le rêveur, celui qui selon l'Ecclésiaste veut saisir l'ombre et poursuivre le vent, mais qui, selon Héraclite, travaille et collabore au devenir de l'univers, est sans doute le plus ancien des philosophes.

En quelque sorte, Maria Zambrano s'est mise à la place de ce *rêveur primordial* tout *habité* par l'ensemble de perplexités que l'on ne nommait pas encore philosophie, déjà occupé à penser et à repenser l'énigme du temps qui passe et de l'identité qui demeure, de ce « moi » qui ne sait pas ce qu'il est, qui n'est, peut-être, que ce qu'il ignore.

Dans son cas, la pensée est comme une eau qui coule et se faufile parmi des pans de ténèbre, à la recherche d'un lit où devenir ruisseau, fleuve, affluent. D'où ses dérivations, ses tâtonnements, ses hésitations soudaines entre l'essor et le piétinement, entre le départ et l'entrée : on est sur le seuil quasi mystique de la contemplation. D'où enfin, l'impression qu'elle donne de s'égarer — *« Il me manque un Allemand qui achèverait mes idées »*, se serait écrié Valéry — dans sa volonté obstinée de capter cet *« instant qui réussit en s'en allant à ne pas être fugitif »*, d'atteindre à cette clairière dont *« quelque oiseau nous prévient, et* [qui] *nous invite à aller jusqu'au point que marquera sa voix »*. On ne saurait douter qu'elle y parvienne.

Hector Bianciotti

(1) *Melanippe la philosophe*, de Séverine Auffret. Avec la collaboration de Geneviève Javary. Des femmes, 1988.

(2) *Los Guardernos del Norte*, nº 8.

Les « belles mortes » de Becquer et d'Espinosa

LÉGENDES ET RÉCITS
de Gustavo Adolfo Becquer.
Traduit de l'espagnol,
et présenté
par Robert Pageard.
Edition bilingue, José Corti,
collection « Ibériques »,
246 p., 85 F.

CRIME
d'Augustin Espinosa.
Traduit de l'espagnol
par Gérard de Cortanze.
La Différence, 88 p., 49 F.

Le nom de Gustavo Adolfo Becquer n'éveillera probablement pas beaucoup d'échos chez le lecteur français non hispaniste. Né en 1836 dans une famille de la bourgeoisie cultivée de Séville, fils d'un peintre et dessinateur connu, Becquer est pourtant l'un des représentants les plus significatifs du romantisme espagnol.

La courte vie de cet écrivain — il meurt en 1870 — ne lui permit de laisser qu'une œuvre dispersée, qui fut recueillie et publiée en volume après sa mort. Poète précoce, sa carrière littéraire ne commença véritablement qu'en 1854, à Madrid. Elle eut pour cadre l'organe du parti conservateur, *El Contemporaneo (le Contemporain)*, auquel Becquer collabora, anonymement comme il était de règle, à partir de 1860.

Outre ses *Rimas*, brefs poèmes lyriques rassemblés de manière posthume, et des écrits sur les monuments religieux espagnols, Gustavo Adolfo Becquer est l'auteur de nombreux récits, chroniques et proses poétiques publiés dans différents journaux et revues. Son œuvre marqua profondément des écrivains et des poètes des générations suivantes comme Ruben Dario, Juan Ramon, Jimenez ou encore Antonio Machado.

Ce sont cinq de ces *Légendes et récits* que traduit et présente aujourd'hui Robert Pageard. L'intérêt, la valeur et la grande beauté de ces textes se situent bien au-delà des influences visibles qui ont marqué le poète sévillan, de Chateaubriand et Lamartine à Hoffmann ou Grimm, auxquels il emprunte ses motifs nocturnes et les thèmes du fonds populaire.

Robert Pageard rapproche également Becquer d'Aloysius Bertrand, l'auteur de *Gaspard de la nuit*, qui partageait le même goût pour les mythes médiévaux, le folklore et le symbolisme fantastique.

Dans la prose poétique de Becquer, le lyrisme personnel se fond au cœur d'une puissante faculté d'observation et d'évocation. C'est le génie des lieux et des paysages que semble constamment invoquer le poète. Génie intemporel, auquel il insuffle cette vie et cette vibration lyriques qui le protègent d'un présent vulgaire et oublieux, menaçant toujours de l'abolir.

« Pointe poétique de l'Espagne »

Chacun des récits ici traduits — et qui donnent le désir d'en lire davantage — reprend cette sorte d'invocation, par le moyen d'un apologue, d'une anecdote, d'une description ou d'un souvenir. Témoignant d'une exaltation retenue et maîtrisée, la prose de Becquer manifeste une plénitude et une musicalité perceptibles même dans la traduction française.

Beaucoup moins retenue, fort peu préoccupée de plénitude, l'exaltation poétique d'Augustin Espinosa est d'une tout autre tonalité. Elle ressortit très exactement à la sensibilité et à l'esthétique surréalistes des premiers temps.

Les Canaries, dont est originaire Espinosa et où il mourut en 1939, âgé de quarante-deux ans, furent, dans les années 30, le foyer le plus fécond du surréalisme espagnol. André Breton, qui qualifiait les Canaries de *« pointe poétique de l'Espagne »*, et Benjamin Péret assistèrent, en 1935 à Tenerife, à l'ouverture de la première exposition internationale du mouvement dans ce pays. Durant ces mêmes années, la revue *Gaceta de Arte* publia tout le « gratin » surréaliste.

Crimen, qui parut en 1934 aux éditions du même nom, provoqua, selon l'éditeur, un grand scandale dans les milieux traditionalistes canariens. Elégie « convulsive » — dans le sens où Breton usait de cet adjectif — davantage que roman, le livre d'Augustin Espinosa est une dérive amoureuse et mortuaire autour de la figure d'une femme aimée et assassinée par le narrateur.

Les images se bousculent, obéissant à une cohérence poétique et onirique, supposée plus que toujours perceptible. La thématique est morbide, masochiste, maritime et insulaire. Vers la fin du livre, Espinosa rend un hommage ambigu à Gustavo Adolfo Becquer, *« fiancé de toutes les belles mortes »*, donnant ainsi à penser que les opposés peuvent sinon se rejoindre, du moins se faire signe.

Lorsque cesse le vacarme débridé des images et des mots, l'écrivain sait faire entendre, comme dans le passage intitulé « La main morte » et dans les dernières pages du livre, une voix plus pure, comme décantée.

Patrick Kéchichian

Autres parutions

● FRAY LUIS DE LÉON, d'Alain Guy. — Alain Guy a consacré sa vie au poète-philosophe Fray Luis de Leon. Il a publié en 1943 une thèse sur sa pensée et a écrit sur sa vie cette belle biographie très condensée, quarante-six ans plus tard. Fray Luis de Leon est une figure extraordinaire de la Renaissance espagnole, dont il est à lui seul la synthèse de tous les courants. *Emprisonné en 1572 par l'Inquisition*, Fray Luis sortit du cachot quatre ans et demi plus tard et reprit ses cours à l'université de Salamanque par ces mots : *« Comme je vous le disais hier... »*. (José Corti. 164 p., 85 F.)

● ALOMA, de Mercè Rodoreda. — Elle fut *« la grande dame de la littérature catalane »*, et le succès public de ses livres explique sans doute qu'elle ait été très injustement considérée comme un écrivain facile et mineur. *Aloma*, s'il en était besoin, montre la stupidité de ce mépris. C'est un plaidoyer subtil, concis et intelligent contre l'enfermement psychologique et moral dont souffrent les femmes dans la Catalogne traditionnelle. (Jacqueline Chambon. Traduit du catalan par Bernard Lesfargues. 198 p., 90 F.)

● HAPPY END, de Manuel Vazquez Montalban. — Une nouvelle qui inaugure une collection consacrée aux textes courts, *l'Heure furtive*. L'histoire, en apparence folle, d'Humphrey Bogart tombant amoureux d'une émule de Marlène dans le Berlin des années 30. Mais on y trouve aussi Hemingway, les Kennedy père et fils, Charles Laughton, de Gaulle et Fidel Castro. Et une phrase-clé : *« J'appartiens à la première génération élevée dans le happy end cinématographique. »* Une réponse ironique à ceux qui voudraient nous entretenir dans l'illusion que l'histoire est finie. (Complexe. Traduit de l'espagnol par Michèle Gazier. 106 p.)

● RUSES ET AVENTURES D'ALFRANHUI, de Rafael Sanchez Ferlosio. — Une écriture d'une extrême finesse qui fait parfois songer, par sa grâce et sa couleur à celle des contes arabes. Cela pourrait venir d'un siècle lointain, mais Sanchez Ferlosio est né en 1927 et son roman dit, à son envers, un monde anonyme, impitoyable et aveugle. (Verdier. Traduit de l'espagnol par Claudette Dérozier. 170 p., 90 F.)

● LA NOUVELLE EN ESPAGNE AU SIECLE D'OR, de Jean-Michel Laspéras. — Une thèse brute de décoffrage ou presque, mais qui est une excellente étude sur les seizième et dix-septième siècles. (Université Paul-Valéry de Montpellier, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex. 490 p., 250 F.)

● INFECTION, de Sergi Pamiès. — Pamiès a été connu en France en 1988 par un remarquable recueil de nouvelles, *Aux confins du fricandeau*. Le nouveau recueil de cet écrivain, né à Paris il y a trente ans mais catalan jusqu'au bout de la plume, est de la même veine et de la même verve que le premier : terrible de drôlerie sinistre. (Jacqueline Chambon. Traduit du catalan par Edmond Raillard. 126 p., 85 F.)

● LE PRINCE CONSTANT, de Calderon. — Représentée pour la première fois à Madrid en 1629, publiée sept ans plus tard, cette *comedia* de Calderon de la Barca *appartient à la première période de* l'auteur de *La vie est un songe*. *El Principe Constante* s'inspire librement d'un fait historique : la défaite des Portugais devant Tanger en 1437, la captivité et la mort, à Fez en 1433, de l'infant du Portugal, don Fernando. (Aubier collection bilingue, traduit de l'espagnol par Bernard Sesé, 290 p., 98 F.)

● LE ROMAN D'OXFORD, de Javier Marias. — Marias, né à Madrid en 1951, exprime de la manière la plus spectaculaire les tendances européennes de la nouvelle littérature espagnole. Beaucoup plus encore que son premier roman, *l'Homme sentimental*, *le roman d'Oxford*, par ses digressions brillantes, sa narration ironique et virtuose, se rattache à cette tradition *du dix-huitième siècle* — celle de Sterne, de Diderot, mais aussi celle du roman d'aventures espagnol — que Marias revivifie et à qui il donne une tonalité résolument moderne. (Rivages. Traduit de l'espagnol par Anne-Marie et Alain Kéruzoré. 240 p., 99 F.)

● LES SONNETS DE QUEVEDO. Variations, constance, évolution, de Marie Roig Miranda. Issus d'une thèse de doctorat, une étude très érudite des cinq cent deux sonnets du grand poète espagnol du début du dix-septième siècle (1580-1645). (Presses universitaires de Nancy, 650 p., 350 F).

L'ombre de Cervantès

Suite de la page 17

C'est un antivoyage romantique. Chateaubriand, Flaubert, Dumas, Gautier, ramassaient au cours de leurs périples de la couleur locale qu'ils mélangeaient à la poussière des chemins. A l'étape, ils prenaient un bain et redevenaient ce qu'ils étaient : de jeunes intellectuels distingués, amateurs de pittoresque et d'élégant dépaysement. Borrow, lui, se plonge à corps perdu dans le livre de la réalité humaine, dans mille aventures vives qui l'entraînent à découvrir le pays sous ses facettes les plus diverses, les plus contradictoires. Là où les romantiques enregistrent et notent, le sourcil levé, il participe, s'engage, s'émeut, partage, s'amuse, souffre, s'abat et repart.

L'éclat de l'or et des alcools

Le pays pénètre en lui par la peau et par les mots. Au point que son livre, s'il décrit de la manière la plus agile et la plus percutante l'Espagne de Goya, fait immanquablement penser aux grands romans picaresques du dix-septième siècle, et tout aussi évidemment à Cervantès, dont Borrow aurait pu être le héros. Au-delà des vicissitudes et des tragédies de l'histoire, l'aventurier britannique a découvert une permanence ibérique, une âme qui ne réside pas — comme a pu le croire un Espagnol d'occasion tel que Montherlant — dans l'ombrageuse immobilité d'une attitude, mais, à l'opposé, dans un mouvement incessant, presque éperdu, pour essayer de faire coïncider histoire et destin.

On retrouve bien sûr ce même sentiment d'une vie qui court beaucoup plus vite que ceux qu'elle habite, dans les *Mémoires du capitan Alonso de Contreras*, guerrier de l'ordre de Malte, au début du dix-septième siècle, dont le style va du même pas que les abordages. Soldat de fortune comme Cervantès, Contreras n'a pas eu le temps de méditer dans des geôles barbaresques sur les étranges rapports de la réalité et de la fiction. Il a vécu sa vie comme un roman d'aventures dont on oublierait, chaque jour en se levant, les pages lues la veille. Qu'elles se teintent du sang des batailles, des voluptés de l'amour, de l'éclat de l'or ou de celui des alcools. C'était sans doute le seul moyen pour lui d'oublier qu'il n'était qu'un pion dans des mains politiques puissantes, que de la chair à rapière et à mousquet.

Mais l'ombre de Cervantès ne hante pas seulement les récits anciens. On en signale la présence dans les lieux les plus divers, comme une sorte d'emblème nécessaire dès qu'on pénètre sur les territoires de l'hispanité et de la littérature. Dans le roman d'Antonio Munoz Molina, *Beatus ille*, cette ombre est travestie dans la première partie, directement présente dans les deux autres par les citations en exergue : *« Au bout de tant d'années, je dormais dans le silence et l'oubli »* et *« Je suis un feu éloigné, une épée tenue à l'écart. »*

Munoz Molina raconte une histoire à tiroirs : celle d'un jeune homme, qui, dans les années 60, s'installe dans la vaste maison d'un de ses oncles pour y écrire une thèse sur un poète, Jacinto Solana, abattu par la police franquiste en 1947. Manière de jouer sur trois périodes de l'histoire, celle du temps présent, celle de la mort de Solana et celle de sa jeunesse, de ses ambitions littéraires et de son engagement républicain en 1936. Trois manières aussi, très cervantesques, de façonner de savantes tresses sur le thème du livre, de la transmission de la mémoire, des mensonges de la littérature, du danger et de la fascination de l'héritage de l'écriture et du pouvoir des mots, qui sont impuissants à abattre les tyrans, mais qui tuent souvent ceux qui les écrivent.

L'essentiel de l'action de *Beatus ille* se passe dans une bibliothèque, mais dans le naufrage de ces livres, dans le patient travail d'archiviste qu'entreprend l'étudiant pour essayer de reconstruire une *vérité*, c'est toute l'histoire mentale et sentimentale de l'Espagne depuis un demi-siècle qu'évoquent les longues et houleuses phrases du romancier. *Beatus ille* a le charme grave, lent et frémissant des grands romans d'initiation, mais c'est l'initiation à la réalité de toute une génération qu'a composée, pour son *premier livre*, Antonio Munoz Molina.

Du côté de chez Nabokov

Il serait toutefois très réducteur de ne considérer la littérature espagnole de ce siècle que du point de vue des générations. C'est le reproche majeur qu'on adressera à *Cent ans de littérature espagnole*, l'anthologie rassemblée et présentée par Gérard de Cortanze. A découper les différentes strates du terrain littéraire espagnol contemporain selon les tranches du gâteau historique — l'Espagne franquiste, les années de plomb, la génération de 1950, la modernité, — l'anthologiste a tissé un filet de taille imposante, mais qui laisse échapper l'essentiel de la friture : les traditions, les ruptures, les silences, les ruses, les rejets, les alliances, la vie mouvementée, riche et novatrice — même lorsqu'elle était politiquement atone, — d'une littérature qui n'a jamais cessé de bouillonner. Ce parti pris le conduit à sous-estimer, par exemple, la singularité et l'impact des littératures des langues minoritaires, catalane ou basque, longtemps interdites, mais qui ont su résister au castillan officiel et obligatoire.

Un signe parmi d'autres : Cortanze indique que le livre de Quim Monzo, qui vient d'être traduit en France *(Essence)*, a été publié et récompensé par le prix de la Critique catalane, sous le titre *Gasolina*. Or jamais un écrivain de langue catalane comme Monzo n'emploierait le castillan *gasolina*. Il userait de *benzina*, qui est effectivement le titre original du roman de Monzo.

Monzo est un écrivain qui mêle savamment deux registres : l'un, que l'on qualifiera de réaliste et lyrique, l'autre, de fantastique et de grotesque. On avait traduit de lui, en 1983, un recueil de nouvelles dont le titre donnait parfaitement la couleur : *Olivetti, Moulinex, Chaffoteaux et Maury* (le Chiendent).

Essence conte les mésaventures personnelles et artistiques d'un peintre en passe d'énergie créatrice et de sa lente descente dans la folie, ponctuée par des étapes dans les hauts lieux de l'art mondain new-yorkais. Mais ce récit caustique et souvent féroce entre en résonance avec un autre, qui pourrait s'organiser autour du célèbre tableau d'Edward Hopper, *Nightawks*. Hopper, dont le nom commence par un « H » comme celui de tous les personnages du livre — Héribert, Hélène, Hildegarde, Humberto, le nom de ce dernier nous renvoyant du côté de chez Nabokov. Comme celui-là, Monzo a cette virtuosité qui permet de jouer désespérément avec les mots, et il a cette pointe acérée de douleur qui transperce le masque de ses plus étincelantes facéties. Nabokov, qui n'était pas loin de considérer Cervantès comme un grand écrivain russe.

Pierre Lepape

Les « Annales »

Renouveler la réflexion méthodologique

par Carlo Ginzburg

NOUS connaissons des civilisations qui comptaient en base 60 (comme la babylonienne) et des civilisations qui comptaient ou comptent en base 10 (un choix toujours plus fréquent après 1789). Comme les *Annales* ne sont pas une revue babylonienne, fêter ses soixante ans d'activité n'est sans doute *pas un rite très urgent. Mais* même cette célébration légèrement hors norme est une occasion utile en ce qu'elle permet de poursuivre la réflexion engagée de façon non conventionnelle par la revue elle-même en 1979, au moment de son cinquantenaire.

André Burguière et Jacques Revel montrèrent alors que l'on doit essentiellement chercher les raisons du succès des *Annales d'histoire économique et sociale*, fondées par Marc Bloch et Lucien Febvre en 1929, dans la conjoncture *intellectuelle* française d'entre les deux guerres. Un programme d'unification des sciences sociales autour de la sociologie avait été lancé par Durkheim au début du siècle. Après la décimation et la dispersion de l'école de Durkheim du fait de la première guerre mondiale, Bloch et Febvre reprirent l'initiative première, mais avec une différence essentielle : le pivot de l'unification ne devait pas être la sociologie mais l'histoire.

Ils songeaient, comme on le sait, à une histoire très différente de l'histoire traditionnelle axée sur la reconstruction minutieuse d'événements superficiels, politiques ou militaires : l'*« histoire historisante »* ou *« histoire-bataille », comme ils la définissaient* sarcastiquement. Pour Bloch et Febvre, l'histoire devait partir d'un problème spécifique, souvent suggéré par le présent, pour reconstruire dans toute sa complexité la « vie des sociétés » du passé.

Des deux adjectifs qui figuraient dans le titre de la première série de la revue *(économique et sociale)*, c'est le second qui finit par prévaloir : son indétermination elle-même, fit observer Febvre, facilitait le projet de placer l'histoire au croisement des sciences de l'homme. C'est ainsi que la discipline que Durkheim et ses disciples voulaient reléguer dans une position subalterne, occupée uniquement à accumuler des données empiriques, finit par renverser la situation et se construire une position prestigieuse.

Un tournant critique

L'« identité » des *Annales* plonge ses racines dans le projet durkheimien (version revue et corrigée par Bloch et Febvre). Cette généalogie, comme l'a noté Jacques Revel, fut rendue explicite par la décision de Fernand Braudel de réimprimer, dans les *Annales* de 1960, une étude de François Simiand – « Méthode historique et science sociale » – publiée dans la *Revue de Synthèse historique* en 1903. D'ailleurs, en 1958, Braudel avait déjà écrit en toutes lettres qu'une nouvelle *« science »* historique *« s'annonce chez nous dès 1900 avec la* Revue de Synthèse historique *et avec les* Annales *à partir de 1929. L'historien s'est voulu attentif à toutes les sciences de l'homme. (...) Toutes les sciences de l'homme, y compris l'histoire, sont contaminées les unes par les autres. Elles parlent le même langage ou peuvent le parler »*.

Cette citation est extraite d'un article qui eut immédiatement un grand écho, car il se présentait implicitement comme une sorte d'éditorial : « Histoire et sciences sociales. La longue durée » (1958). Il s'ouvrait par ces mots : *« Il y a crise générale des sciences de l'homme... »* Ces mêmes mots, à peu de chose près, on a pu les lire sur les *Annales* il y a un an, dans un éditorial non signé (« Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? »), dramatiquement souligné en marge par un trait rouge : *« L'histoire, qui avait établi une bonne part de son dynamisme sur une ambition fédératrice, n'est évidemment pas épargnée par cette crise générale des sciences sociales. »* Mais la continuité entre 1958 et 1988 n'est qu'apparente. Il ne s'agit pas de la même crise : différents en sont les acteurs, les interlocuteurs, le contexte, les propositions.

La confiance positiviste qui permettait aux historiens de brasser des sources disparates comme autant de fenêtres ouvertes sur la réalité est aujourd'hui sérieusement ébranlée

En 1958, Braudel s'adressait essentiellement à Lévi-Strauss en discutant à plusieurs reprises des passages tirés des articles qui venaient d'être rassemblés en volume (*Anthropologie structurale*). Aux sciences sociales, Braudel proposait quelques thèmes de réflexion commune : *« mathématisation, réduction à l'espace, longue durée... »* On reconnaît immédiatement les idées qui avaient inspiré son travail concret de recherche. Mais la discussion ouverte par l'article sur la *« longue durée »* avait une portée plus générale.

L'ouverture intellectuelle et le courage de Braudel rendirent possible un dialogue fécond avec une tendance souvent, mais pas toujours, ouvertement hostile à l'histoire comme le structuralisme : un dialogue qui a donné (et continue à donner, au-delà des modes) des fruits directs et *indirects dans les pages des Annales*. La crise générale pressentie par Braudel s'est traduite non seulement par un accroissement de prestige pour la revue, mais également par un enrichissement décisif au niveau des thèmes et des méthodes, du travail historiographique.

L'interprétation de l'éditorial de 1988 est plus ardue, et ce n'est pas seulement parce que nous manquons de la claire perspective qu'offre le recul temporel. Dans cette intervention brève, parfois nerveuse, une note nouvelle résonne : *« Aujourd'hui, le temps semble venu des incertitudes. »* La confiance envers les paradigmes dominants s'est trouvée ébranlée (marxismes, structuralismes, approche quantitative de l'histoire), mais aussi quelque chose de plus profond : *« Le consensus implicite qui fondait l'unité du social en l'identifiant au réel »*. Cette phrase un peu elliptique est éclairée indirectement par les propositions concrètes pour sortir de la crise.

Elles portent essentiellement sur un renouvellement méthodologique. Objets de la réflexion, deux thèmes liés entre eux : *a)* l'échelle adoptée dans l'analyse ; b) les modes d'écriture de l'histoire et leurs implications cognitives (et pas simplement rhétoriques). Ce qui rapproche ces deux thèmes, c'est le refus de présenter comme acquis le rapport entre l'historien et la réalité qu'il se propose d'explorer. L'objet historiographique n'est jamais donné, il est construit.

En apparence, il n'y a rien de nouveau dans cette affirmation. Elle a été répétée un nombre incalculable de fois dans les pages des *Annales*. Mais par le passé, le terme de « construction » se référait au problème historique : les sources pouvaient être mensongères ou lacunaires, mais leur correspondance fondamentale avec la réalité n'était jamais remise en question. Aujourd'hui, ce consensus implicite a été ébranlé.

La conscience de ce que les sources elles-mêmes sont « construites » se fait jour. Il est à plus forte raison impossible de prendre l'objet, l'échelle, les catégories analytiques, les stratégies narratives comme des données. Que cette nouvelle conscience doive aboutir à des conclusions radicalement sceptiques, comme on l'a soutenu de plusieurs côtés, n'est pas du tout évident. On assiste actuellement à un très vif débat international où s'engagent des anthropologues, des critiques littéraires, des philosophes, à présent même des historiens.

La confiance, de nature essentiellement positiviste, qui permettait aux historiens sociaux de brasser des sources disparates (séries de prix, recensements, inventaires, testaments et ainsi de suite), comme s'il s'agissait de pièces neutres, ou plutôt de fenêtres ouvertes sur la réalité sociale, doit compter aujourd'hui avec une critique qui s'attaque en même temps aux méthodes et aux résultats.

Il ne s'agit pas d'une méfiance *a priori* envers les recherches quantitatives. Il s'agit seulement de rappeler que les sources doivent être regardées à contre-jour et analysées, avant tout, comme des documents construits selon des codes spécifiques, à des fins spécifiques. D'où la grande importance attachée au problème de la preuve.

L'invitation à renouveler la réflexion méthodologique est accompagnée, dans l'éditorial de 1988, de la volonté d'établir de *« nouvelles alliances »* disciplinaires. Dans le passé, la géographie, la sociologie, l'anthropologie ont été, pour les *Annales*, des points de référence cruciaux. Maintenant on tend plutôt à regarder dans d'autres directions, vers l'histoire de l'art ou celle des sciences.

Ces choix masquent une polémique rétrospective : il y a quelques années, Roger Chartier a parlé d'une *« extraordinaire cécité mentale »* à propos de l'absence d'intérêt des *Annales* pour l'œuvre de Bachelard, celle de Koyré, de Canguilhem ; et il n'a pas hésité à illustrer les limites de l'histoire des mentalités en opposant au *Rabelais* de Lucien Febvre *Gothic Architecture and Scholasticism* d'Erwin Panofsky (présenté par Pierre Bourdieu au public français comme un défi au positivisme).

En somme, une fois encore, les *Annales* se renouvellent ; mais cette fois le renouvellement s'accompagne d'une distance critique beaucoup plus nette vis-à-vis du passé. Vivre des rentes de sa gloire serait, certes, plus aisé. Et cependant cette révision advient encore sous le signe du projet initial. L'ancienne *« ambition fédératrice »* de l'histoire n'est pas morte, mais elle est reproposée à partir des difficultés qui rapprochent toutes les sciences sociales. Le dialogue doit dépasser les frontières de la France (la référence à la micro-histoire est explicite).

Cela aussi est une nouveauté. C'est vrai, *« les* Annales *(...) n'ont jamais prétendu être seules »*. Mais pendant longtemps leur extraordinaire ouverture intellectuelle se fondait sur une option nettement hexagonale. Si l'on relit l'article de Braudel de 1959, on ne peut pas ne pas être frappé par la rareté des références à des interlocuteurs étrangers. Aujourd'hui la situation est tout à fait différente. Dans les dix, dans les quinze dernières années, les *Annales* sont devenues l'unique revue d'histoire qui se développe vraiment – par le choix de ses thèmes comme par celui de ses collaborateurs – dans une optique mondiale. Suscitant l'accord ou le désaccord, la revue est plus que jamais un point de référence indispensable.

Traduit de l'italien par Emmanuelle Genevois

▶ Professeur à l'université de Bologne, Carlo Ginzburg a publié notamment : *le Fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVIe siècle* (Flammarion, 1980) ; *les Batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires aux XVIe et XVIIe siècles* (Flammarion, 1984) ; *Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire* (Flammarion, 1989). Son dernier livre, sur le sabbat en Europe, vient de paraître en Italie.

L'influence du livre de Marc Bloch la Société féodale a été déterminante pour des historiens du monde entier.

GIRAUDON

De la longue durée au temps multiple

Fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch, la revue *Annales* vient de célébrer son soixantième anniversaire. Elle publie à cette occasion un numéro spécial sur le thème « Histoire et *sciences sociales : un tournant critique* » (1), introduit par un éditorial qui tente de définir à la fois l'héritage des *Annales* et le projet dont la revue se veut aujourd'hui porteuse.

L'héritage tient en deux formules : *« décloisonner les savoirs »* et se porter, selon le vœu de Braudel, *« autant que faire se peut et tous risques acceptés, à la limite même des novations qui s'esquissent »*. Quant au projet, qui tend à faire de la revue ni une *« école »* ni une *« boîte aux lettres »*, mais un *« lieu d'expérimentation »*, il se fonde sur un constat : *« l'intuition initiale »* de l'école des *Annales* – le souci de la *« longue durée »* affirmé par les fondateurs contre *« le temps linéaire des chroniques »* – *« est en passe d'épuiser ses effets »* au moment où l'événement fait l'objet d'un *intérêt renouvelé et où renaît « un certain historicisme »*.

Si *« l'exploration des mécanismes temporels »* est bien la contribution particulière de l'histoire à la connaissance du passé, il importe donc aujourd'hui de ne pas oublier les *« processus par lesquels le nouveau advient »*, en prêtant une plus grande attention à la multiplicité des *« temporalités humaines »*. Comment penser le changement ? *« Il faut faire l'hypothèse que chaque société est dans un processus constant de construction d'elle-même et qu'on trouve dans l'analyse de ce mouvement la seule manière pour rompre avec l'insignifiance des récits événementiels comme avec la tautologie des descriptions à l'intérieur de catégories prédéterminées. »*

Pour mener à bien son entreprise de rénovation, la revue propose de redéfinir les moyens et les buts de l'interdisciplinarité. D'où le thème de ce numéro spécial, première réponse à un appel lancé en 1988. C'est que le destin de l'école des *Annales* a toujours été lié à celui des sciences sociales. La revue est née de l'incorporation de plusieurs de ces disciplines, notamment l'économie, à la recherche historique. Dans les années 60, elle a subi l'assaut des plus dynamiques d'entre elles, comme la linguistique, la sociologie ou l'ethnologie, qui contestaient ses objets et ses méthodes : elle a su y répondre en élargissant elle-même son champ d'investigation et ses techniques d'enquête.

En cette fin des années 80, comme le souligne Roger Chartier dans sa contribution, le défi lancé à l'histoire est inverse du précédent : *« Il ne s'ancre plus dans une critique des habitudes de la discipline au nom des novations des sciences sociales, mais dans une critique des postulats des sciences sociales elles-mêmes. »* D'où la nécessité d'une réflexion approfondie à laquelle appellent aussi, dans nos colonnes, chacun à sa façon, trois historiens étrangers, Natalie Zemon Davis (Etats-Unis), Aaron Gourevitch (URSS) et Carlo Ginzburg (Italie), que nous avons choisis pour témoins de la vaste diffusion internationale de l'esprit des *Annales*.

Sur l'histoire de l'école des *Annales*, les lecteurs découvriront, s'ils le souhaitent, un autre témoignage, celui de Fernand Braudel, qui fut le directeur de la revue de 1956 à 1968 et qui, dans un texte de 1972 inédit en français (2), raconte la genèse de cette grande aventure. Il rappelle le rôle précurseur d'Henri Berr, fondateur en 1900 de la *Revue de synthèse historique*, puis, bien sûr, celui des deux fondateurs des *Annales*, dont la réussite repose sur *« la passion de l'histoire »*, mais aussi sur *« l'acceptation même d'un changement de la problématique selon les nécessités et logiques de l'heure »*. Sans doute le moment est-il venu d'illustrer, une fois de plus, ce dernier principe.

Thomas Ferenczi

(1) *Annales*, novembre-décembre 1989, articles de Giovanni Levi, Jean-Yves Grenier et Bernard Lepetit, Robert Boyer, Marcel Roncayolo, Gérard Noiriel, Patrick Fridenson, Jochen Hoock, Alain Boureau, Roger Chartier (A. Colin, 80 F).

(2) « Ma formation d'historien » dans *Ecrits sur l'histoire II*, de Fernand Braudel, Arthaud, 309 p., 130 F (en librairie à partir du 25 janvier). Parmi les autres articles de ce recueil, parus en anglais ou en italien : « Les prix en Europe de 1450 à 1750 », « Charles-Quint témoin de son temps », « Philippe II », « Ecrits sur le présent ».

L'échange,

DÈS les premières années, les *Annales* ont eu un lien avec l'Amérique en la personne d'Abbot Payson Usher, professeur à Harvard, qui faisait partie du comité de rédaction. Choix judicieux pour une revue qui *entendait rénover les sciences* humaines : Usher n'était pas un historien ordinaire, un historien de la politique, mais un pionnier de l'histoire des techniques. Outre cette relation personnelle, l'intérêt manifesté outre-Atlantique pour les *Annales* resta *faible, limité aux médiévistes* et aux *seiziémistes*, autrement dit aux historiens liés à Marc Bloch et à Lucien Febvre par leur sujet plutôt que par la nouveauté de leur approche historienne.

C'est seulement après la guerre que les lecteurs du groupe des *Annales* se multiplièrent en Amérique du Nord, et alors surtout parmi les spécialistes de l'histoire de la France. Très souvent, ce n'est pas la revue elle-même qui retint d'abord notre attention, mais un livre. Je n'oublierai jamais ma première lecture de *la Société féodale*, alors que j'étais encore étudiante, vers 1949, et la manière dont ce livre enrichit et reformula mon marxisme tout neuf : voilà donc comment s'ajustent en un tout les diverses parties d'une *société*, voilà comment atteindre au cœur de ses croyances et de ses présupposés.

Je lus ensuite *l'Etrange Défaite*, et j'appris comment l'homme était mort. Parce que j'étais comme lui juive et assimilée, parce que, comme lui, j'étais à la recherche de valeurs universelles, je fis de Marc Bloch l'un de mes modèles. Lorsqu'en 1952 je m'installai à Lyon pour commencer ma thèse, mon premier mouvement fut de voir s'il existait là un monument de son martyre.

Je continuai de lire les autres livres de Bloch, et je me plongeai dans tous les travaux de Lucien Febvre sur la religion du seizième siècle, qui m'étaient directement utiles pour mes recherches sur les imprimeurs de Lyon et la Réforme. En 1959, mon PhD en poche, je m'abonnai fièrement aux *Annales* – c'était l'un des premiers abonnements que je souscrivais.

Créer des liens intellectuels

Et pourtant, lorsque, de temps en temps, on me présente à un auditoire de mon pays comme *« un fameux praticien américain des méthodes de l'Ecole des* Annales », je ne me reconnais pas vraiment dans ce portrait. Certes, dans les années 60, l'un de mes plus grands plaisirs était d'inviter sur mon campus les plus remarquables historiens du groupe : Pierre Goubert, qui, à Toronto, parla de l'orientation qu'allait prendre sa recherche, une fois terminée sa grande étude sur *Beauvais et le Beauvaisis* ; Robert Mandrou, qui nous donna un avant-goût de ses *Magistrats et sorciers* ; à Berkeley, *Emmanuel Le Roy Ladurie* enthousiasma les étudiants, qui commençaient tout juste à lire ses *Paysans du Languedoc* fraîchement publié.

Mais créer des liens intellectuels, ce n'est pas *« pratiquer une méthode »*. De toute façon, je ne suis pas sûre du tout que les historiens associés aux *Annales* aient jamais eu, ou aient aujourd'hui, une « méthode » (peut-être en étaient-ils le plus près aux beaux jours de l'histoire

LE DÉBAT

soixante ans après

Bloch, Febvre et la perestroïka

par Aaron Gourevitch

A première vue, le titre de mon article peut paraître forcé : qu'y a-t-il de commun entre la perestroïka et l'école des *Annales* ? Mais voici les faits. En 1986, lorsque l'on a célébré le centenaire de Marc Bloch, mes collègues et moi-même avions l'intention d'organiser une réunion scientifique à la mémoire du grand historien. « D'en haut » est arrivé un non catégorique sans aucune justification, et notre réunion n'a pas eu lieu. Dans le même temps, on s'opposait à la publication des lettres de Marc Bloch et de Lucien Febvre transmises aux historiens moscovites par Fernand Braudel, sans à nouveau donner la moindre explication sur les raisons de l'interdiction.

Trois ans seulement ont passé, et à Moscou – je le souligne : *pas à Paris, mais à Moscou* – a été organisée une conférence internationale consacrée au soixantième anniversaire de l'école des *Annales*, avec la participation de nombreux et éminents savants français ainsi que d'historiens de plusieurs pays d'Europe et des États-Unis (1). La conférence s'est déroulée sous le signe de la collaboration scientifique et non de la confrontation idéologique. Il faut croire que, malgré tout, il existe un lien entre l'école des *Annales* et la perestroïka, ou plus exactement avec notre attitude à l'égard de l'école des *Annales*. Les obstacles idéologiques sont tombés et rien ne gêne plus nos relations, qui, j'en suis certain, peuvent être fécondes.

Dans notre pays, le perestroïka signifie *« nouvelle pensée »*. Mais cette devise fut tracée imperceptiblement par les fondateurs des *Annales* ! Nouveaux problèmes, nouvelles méthodes pour les résoudre, nouveaux documents historiques, qu'il est indispensable d'étudier afin de voir l'histoire d'une façon nouvelle, plus profonde et plus juste : tel est, brièvement, le programme qu'ont mis en pratique Bloch, Febvre et leurs disciples. Au fond, à la base du programme des *Annales*, nous ne trouvons rien d'autre qu'un nouveau *type de mentalité de l'historien*, un type répondant plus largement aux exigences contemporaines de la conscience sociale.

Je me permets de souligner encore un parallèle entre des phénomènes aussi dissemblables que les *Annales* et la perestroïka. La revue fut fondée l'année où éclata la crise économique mondiale, et ses fondateurs, qui faisaient vivement écho aux événements de l'actualité, comprirent que dans la nouvelle situation, qui apparaissait comme une étape importante du développement du monde, il était indispensable de procéder au réexamen des problèmes essentiels de l'histoire. Et, en fait, l'année 1989 n'a-t-elle pas été l'année de la crise ? Pékin et Budapest, Varsovie et Berlin-Est, Prague et Sofia, sans parler de Moscou et de tout mon pays, sont l'arène d'une crise sociopolitique profonde et plurielle. Et justement, la conscience de la crise et les espoirs de renouveau *n'ont-ils* pas finalement servi de prétexte à la conférence de Moscou consacrée à l'école des *Annales* ?

L'étude des mentalités a « désidéologisé » l'histoire. Comme la révolution gorbatchévienne, elle s'est placée sous le signe de la « nouvelle pensée »

L'influence de Bakhtine

Stagnation de l'économie et soudaine exacerbation des contradictions nationales, discussions *entre partisans et adversaires* de la décentralisation politique et économique, brusques mutations dans la conscience historique, provoquées par la nécessaire relecture du passé de notre pays, lutte des partisans d'une société ouverte avec les idéologues de l'exclusivité nationale et les représentants des traditions impériales, tels sont les *phénomènes dans lesquels l'état des* mentalités s'est exprimé.

Les dirigeants se sont heurtés au fait suivant : il est impossible de diriger l'Etat en restant dépendant d'une idéologie caduque qui ne correspond plus à la réalité. Il s'est avéré que sous le couvert du dogme officiel se cachaient de tous autres états d'esprit, croyances et stéréotypes de pensée. Plus vite nous apprendrons à les reconnaître et à les prendre totalement en compte, moins nous ferons d'erreurs fatales. La désidéologisation de la vie sociale et spirituelle de notre pays est inéluctable et indispensable.

Cette désidéologisation n'a pas commencé hier. Si nous observons maintenant l'état des sciences de l'homme dans ma patrie, alors force est de constater que, déjà bien avant toute perestroïka, existaient des courants scientifiques influents, qui visaient à libérer la connaissance du dogme officiel.

Ici il faut rappeler l'école de la sémiotique russe. En dévoilant dans les textes étudiés le *« plan du contenu »*, latent, pas totalement réfléchi, pas consciemment perçu en général, caché derrière le « plan de l'expression », officiel et formulé avec précision, les sémioticiens percent le sens authentique des textes.

A cet égard, la démarche de Mikhaïl Bakhtine, le grand penseur-philologue russe, est en partie à l'unisson de la démarche sémiotique. Dans le contexte de la culture du Moyen Age et de la Renaissance, en étudiant les romans de Rabelais, Bakhtine a découvert, à côté du niveau officiel – dogmatisé – de la culture « sérieuse », un niveau caché de la conscience et du comportement, *qu'il a appelé culture « carnavalesque »*, culture *« du rire »*. La tradition populaire du rire folklorique, d'après lui, s'oppose nettement à la culture officielle.

Rappelons-nous que la notion-clé de la *« nouvelle science historique »* est la *« mentalité »*. Ce qui, en premier lieu, occupe les historiens de l'école des *Annales* n'est pas une idéologie, un ensemble de doctrines, de dogmes, de théories, d'idées *mûrement pesées et plus ou* moins formulées nettement et sans équivoque, mais un magma de représentations, d'habitudes de pensée, répandues dans la conscience de tous les jours, parfois non verbalisées nettement (la *« prose »* du M. Jourdain de Molière), des façons de penser et de sentir.

C'est justement dans ce domaine qu'ils ont atteint les plus grands résultats dans leurs recherches.

L'étude des mentalités a désidéologisé l'histoire, exactement comme la sémiotique ou la théorie *de la culture de Bakhtine* l'avaient désidéologisée. Et en cela je vois un terrain propice à leur rapprochement. Par des voies diverses, toutes ces écoles scientifiques vont dans une direction commune.

Chaque historiographie nationale possède des traditions et des particularités qui lui sont propres. Et en même temps elles ont un *impératif commun* pour le présent : construire une science historique qui révélerait le contenu humain de l'histoire. Une des missions centrales de notre science, à mon avis, consiste à atteindre la synthèse suivante : comprendre et représenter la vie historique des gens dans l'unité de leurs manifestations matérielles et idéelles. Les représentants de l'école des *Annales* appellent une telle histoire l'histoire « totale ». Cette mission n'est pas facile, mais en même temps elle est payante.

Les voix des sceptiques

Soixante ans pour un courant scientifique est un délai assez important, en particulier pour un domaine de la connaissance comme l'histoire. La période d'existence de l'école des *Annales* est marquée par des mutations historiques colossales, et naturellement elles ont trouvé leur reflet dans le développement de ce courant. Aujourd'hui, la « nouvelle science historique » est loin d'être celle qu'elle était du temps de Bloch et Febvre. Cependant, pour l'essentiel, elle a gardé son identité.

De temps en temps se font entendre, assez fort, les voix des contradicteurs, des sceptiques et des détracteurs de la « nouvelle science historique » : les uns affirment qu'elle a perdu son objet en le morcelant, en l'éparpillant en vétilles ; d'autres, qu'elle est en crise profonde et qu'elle a perdu sa position de leader dans l'historiographie mondiale ; certains, enfin, annoncent tout simplement sa mort. Mais aucun courant de la pensée historique n'est suivi avec une aussi grande attention que la « nouvelle science historique ». Au regard de l'historien qui travaille à Moscou, l'école des *Annales* conserve l'impulsion vive qui lui a été donnée il y a soixante ans.

J'en suis convaincu : cette école n'a absolument pas encore épuisé ses possibilités. Ce dont elle a besoin, à mon avis, c'est d'un renouvellement et d'un approfondissement de ses principes méthodologiques. Observant avec le plus vif intérêt l'œuvre des continuateurs de Marc Bloch sans être d'accord avec eux en tous points, mes collègues et moi-même attendons d'eux de nouvelles et précieuses études qui enrichiront la science historique.

Traduit du russe par Martine Julien

▶ **Directeur de recherche à l'Institut d'histoire universelle de Moscou, Aaron Gourevitch a publié en France *les Catégories de la culture médiévale* (Gallimard, 1983).**

(1) Cf. *Le Monde des livres* du 20 octobre 1989.

non l'imitation

par Natalie Zemon Davis

sérielle quantitative), ni même qu'au mieux leurs ouvrages aient jamais inspiré des « praticiens ». Marc Bloch et Lucien Febvre avaient en commun une certaine vision de ce que pourrait être l'histoire : elle pourrait s'étendre largement au-delà de la politique, pour prendre en compte les outils, les prix, les groupes, les coutumes, les mots, les sentiments, et plein d'autres choses ; chercher à atteindre les catégories mentales profondes et les paradigmes durables ; et, en dernière analyse, viser à la comparaison et à la synthèse.

Pour atteindre ces objectifs, il y avait plus d'un chemin, de même qu'il n'y avait pas convergence simple dans leur vision des changements majeurs dans le temps. Leur approche était de celles qui attirent les collaborateurs, non les disciples ; qui suscite l'échange, non l'imitation.

Pour ma part, mes échanges *avec mes collègues des Annales* ont été plus actifs dans certains domaines que dans d'autres. Lorsque, dans les années 60, je m'intéressai aux compagnonnages et aux charivaris, je découvris que les *Annales* n'avaient pas poursuivi les travaux novateurs de Henri Hauser sur le premier sujet, et ne me guidaient pas vers l'œuvre d'Arnold Van Gennep pour le second (à l'époque, je n'avais pas compris combien, pendant l'Occupation, ces deux sujets avaient été imprégnés par les valeurs de Vichy, si bien qu'il était peut-être plus facile à un étranger qu'à un Français de regarder le compagnonnage d'un œil neuf).

Dans ce domaine, je travaillai surtout avec Emile Coornaert, et avec Eric Hobsbawm et E.P. Thompson en Angleterre ; c'est seulement après avoir lu *Pénitents et francs-maçons* de Maurice Agulhon (1968) que je me trouvai des affinités avec le monde qui gravitait autour des *Annales*. Ensuite, dans les années 70, lorsque Jacques Le Goff rouvrit le dialogue entre historiens et ethnologues, les charivaris redevinrent objet d'attention pour tout le monde.

Une nouvelle histoire de l'Amérique

D'autres historiens américains spécialistes de la France ont travaillé avec les *Annales* et l'Ecole des hautes études en sciences sociales sur les thèmes qui les occupaient. Ainsi (et je me limiterai à quelques exemples) pour Samuel Kinser, ce fut d'abord la géo-histoire de Fernand Braudel ; pour Robert Darnton, un intérêt partagé pour l'histoire du livre ; pour Lynn Hunt, le cérémonial et la rhétorique de la Révolution française.

Ce qui est tout aussi remarquable, c'est que, au cours des dernières années, l'intérêt pour *l'œuvre du groupe des Annales s'est propagé en Amérique* bien au-delà du monde des historiens de la France. Ici, les traductions ont joué un rôle essentiel. Avant la guerre, seuls étaient accessibles le *Luther* de Lucien Febvre, traduit en 1929, et une de ses premières introductions à la géographie.

A partir de 1949, les livres de Marc Bloch commencent à paraître en anglais, *Feudal Society* en 1961 ; puis, à la fin de la décennie et dans les années 70, c'est un courant ininterrompu de traductions de Lucien Febvre et d'autres historiens de l'école. Tandis que certains livres de Braudel et de Le Roy Ladurie atteignent le grand public, une série de publications regroupent des articles parus dans les *Annales* autour de thèmes comme l'alimentation, la médecine, la famille, trouvent très souvent *leur chemin jusqu'aux* salles de cours des universités américaines.

Cette relation nouvelle a influencé l'écriture de l'histoire de l'Amérique à l'époque coloniale. Trois domaines en ont particulièrement tiré parti : l'exploration du « peuplement » de l'Amérique, où l'esprit de Braudel se retrouve dans les intéressants *travaux de Bernard Bailyn* ; l'histoire du livre, de l'alphabétisation et de la lecture, à laquelle les travaux de Roger Chartier ont été très utiles ; enfin, les recherches sur les premières villes américaines, qui ont profité à chaque pas des études de villages français. Pour la période postérieure à 1800, les relations avec l'approche des *Annales* ont été plus rares.

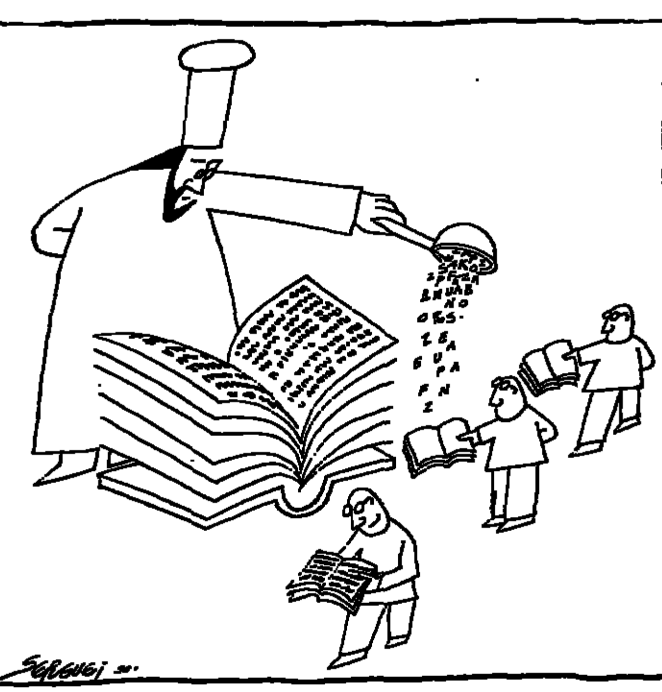
Mais chaque numéro des *Annales* qui atteint nos rivages y produit sa dose de surprise et d'excitation intellectuelle. L'effort interdisciplinaire initié par Marc Bloch et Lucien Febvre se poursuit ; ce qui l'anime aujourd'hui, ce n'est plus leur zèle réformateur, mais une vision élargie des diverses variétés de la pratique historique créative.

Traduit de l'anglais par Jeannie Carlier

▶ **Professeur à l'université de Princeton, Natalie Zemon Davis est notamment l'auteur des *Cultures du peuple : savoirs, rituels et résistances au XVIe siècle* (Aubier-Montaigne, 1980) et *Pour sauver sa vie : les récits de pardon au XVIe siècle* (Le Seuil, 1988).**

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux



Vœux pieux pour la lecture

DISCOURS SUR LA LECTURE (1880-1980)
d'Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard.
Service des études et recherches, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1989. 525 p., 190 F.

LE POINT du 8 janvier dernier faisait sa couverture sur « Le massacre de la lecture ». Avec quelque raison. Une enquête commanditée par le ministère de l'éducation nationale vient en effet de confirmer ce qu'on subodorait déjà depuis plusieurs années : deux enfants sur trois lisent mal à leur arrivée au collège, près d'un sur quatre est en échec complet, voire en coma prolongé, dès le cours élémentaire deuxième année de l'école primaire lorsqu'il s'agit d'ouvrir un livre. En aval, les militaires découvrent désormais 1 000 analphabètes et 30 000 illettrés sur les 420 000 conscrits qu'ils accueillent chaque année aux « trois jours ». Conséquence prévisible de cet affaissement d'un exercice de la lecture qui fit naguère la gloire des « pédagos » : un Français sur cinq aura d'ici à l'an 2000 de très sérieux problèmes avec l'imprimé !

Au beau milieu de ce lamento, une solide réflexion d'historien vient rappeler que si le cri d'alarme est de toutes les époques de la démocratisation et de l'accession des masses à la culture minimale, encore faut-il savoir le moduler dans un but précis. Elle est le fruit d'un long et minutieux travail d'équipe, étayé sur des monographies qui n'ont pas pu être toutes publiées mais qui sont accessibles à la BPI du Centre Georges-Pompidou.

A l'origine de ce livre de salubrité publique, une commande de la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture. A l'arrivée, un rude constat rétrospectif qui devrait faire réfléchir les responsables de la lecture publique et les acteurs des politiques culturelles : la lecture aujourd'hui n'a plus de « public captif », parce qu'on a négligé l'illettrisme en raisonnant trop exclusivement en termes d'alphabétisation ; elle fait l'objet d'un consensus si large qu'on ne sait plus comment distinguer l'essentiel de l'accessoire en la matière ; « valeur-refuge », elle ne mobilise plus assez.

En bref, tous les discours normatifs et militants hérités d'une histoire séculaire se sont rejoints pour défendre la lecture menacée par l'invasion des nouveaux médias et tenter de promouvoir un impératif unique mais qui est aujourd'hui désespérément court : lire, encore lire, toujours lire, pour vivre mieux et plus libre !

Ce travail s'étend sur un long siècle de nationalisation de la question, entre deux ruptures, celle que nous vivons aujourd'hui et qui rend donc si peu efficaces les volontarismes, et celle que la Révolution avait imposée, depuis Condorcet, contre un Ancien Régime où la lecture est le plus souvent individualiste et privatisée, parfois conviviale mais toujours très peu normalisée.

IL détaille les trois principaux discours qui ont fait florès depuis l'installation définitive de la République, avec les progrès spectaculaires de l'alphabétisation et de la scolarisation, sous l'action combinée des pouvoirs publics et des associations philanthropiques : celui de l'Eglise, méfiant puis grossissant après 1920 – dans l'élan de l'Action catholique – le flot de la défense commune ; celui de l'école, acharné à faire de la lecture un excercice scolaire d'explication des textes ; celui des bibliothécaires enfin, plus sensible à l'air du temps et à la force d'autres médiations, et dont l'étude est le morceau de bravoure du livre, tout à l'honneur d'une profession composite, maltraitée et pourtant cardinale. *« Hier, peu de lecture semblait déjà trop. Un siècle plus tard, davantage de lecture ne semble plus rien »* : telle est la principale conclusion de ce travail fouillé, bien édité, plein de trouvailles et de documents.

Le « trop » fut surtout proféré par l'Eglise (entendez la seule Eglise catholique : les protestants ont été en la matière assez éclairés puis assez républicains pour que leur attitude, estiment nos auteurs, ne puisse être significativement singularisée). Il est vrai qu'en son sein, généreux mais moral, toute lecture était entendue comme *« enrichissante pour l'esprit et le cœur »* et chaque fidèle devait donc veiller à ne s'offrir que les bons livres qu'il pouvait se permettre d'épeler.

« Un peu de courage, mes frères, lançait encore en 1887 Mgr Besson dans *les Mauvaises Lectures, pour chasser de votre foyer ces mauvais livres qui le souillent. Un peu de courage pour arracher des mains de votre femme, de vos enfants et de vos domestiques ces mauvais journaux qui les corrompent. Un peu de courage surtout pour vous les interdire à vous-même ! »*

Mais cette position vertueusement défensive ne fut plus tenable dès lors que l'Eglise tentait de partir à la rencontre du siècle des masses et de l'éducation pour tous. De bibliothèques paroissiales en sagaces conseils de lecture des curés des patronages, il fut bientôt prouvé que l'instruction pouvait être édifiante et qu'un livre – sinon le livre – pouvait alimenter la foi.

RESTAIT, à la rencontre d'une Action catholique qui se mobilisa le plus intensément dans les milieux de jeunesse des premières décennies du XXe siècle et d'une haine tenace contre les *« journaux mondains »* et la presse ou la librairie *« prostituées »* (les qualificatifs sont ceux de l'abbé Bethléem dans un *Guide général des lectures* qui dès 1904 triait minutieusement les *« romans à lire et les romans à proscrire »*), à convaincre les masses des bienfaits d'une lecture de bon sens et conforme aux intérêts supérieurs de la vérité catholique : ce fut fait, par la presse des assomptionnistes notamment, par les œuvres et surtout peut-être par l'essor depuis les milieux religieux d'une presse enfantine qui fut un modèle. Aux lendemains de la guerre de 1914, les armes sont rendues : le discours d'Eglise partira désormais en croisade pour la lecture quasiment sans arrière-pensée.

L'école, de son côté, avait fermement combattu tout vagabondage en la matière. Elle ne pouvait tolérer, y compris pendant l'apprentissage du « B.A.-Ba », les rêvasseries de ceux qui, disait Lanson, *« lisent en eux-mêmes alors qu'ils croient lire l'auteur qu'ils ont sous les yeux »*. Pas davantage qu'on puisse parcourir le livre comme un journal, qu'on ajoute au contenu du texte ou qu'on y recherche la confirmation paresseuse de vagues jugements personnels mal étayés.

ELLE s'embarqua donc dans la grande aventure de la lecture *« expressive »*, puis *« expliquée »* et *« suivie »*, qui ruinait tout désir chez l'élève et en faisait un infatigable tâcheron appliqué à *« arracher au texte son secret »*, un dévot agenouillé devant l'éternité de *« l'œuvre »*, fût-elle en morceaux choisis. C'est cette ambition assez corsetée qui fut minée entre autres, depuis les années 1960 on ne le sait que trop, par la multiplication des méthodes d'apprentissage, *« globales »* ou non.

Un bel atout de ce livre, il faut le répéter, est d'avoir entrepris une première mise au net du discours des plus obscurs dans le concert, les bibliothécaires. Ils viennent de loin, de l'aube du XIXe siècle, chez les Amis de l'instruction, puis à la Ligue de l'enseignement ou à la société Franklin. Ils se sont regroupés dès 1906 pour parvenir au port : *« Dans toute localité, on devrait pouvoir passer aussi facilement à la bibliothèque se renseigner qu'on va au marché acheter la viande ou les légumes »*, souhaitait leur bulletin l'année suivante.

Ils ont imposé leur propre discours, celui de la compétence attentive au *« public »* et fort sensible aux évolutions de la communication moderne. Mais eux aussi, ils ont épuisé avec constance toutes les vertus d'un volontarisme démocratique en style « Front popu », dont les bibliobus après la Libération seront les cahotants messagers. Jean Guéhenno ne chantait-il pas alors ces caisses à livres ambulantes qui portaient *« le pain de l'esprit à domicile »* ?

Là encore, tout a peut-être basculé au cœur des années 60 quand, devant l'envahissement de l'image et dans la poussée soigneusement entretenue d'une soif documentaire chez ses lecteurs, la bibliothèque publique a amorcé une évolution qui la conduit aujourd'hui au rôle de médiathèque sans doute trop polyvalent pour être incisif.

On regrette un peu que ce riche ensemble ait sacrifié l'étude du rôle de la critique dans la diffusion du désir de lire. Qu'il nous signale un peu vite aussi une curiosité qui laisse dubitatif : ni les éditeurs ni les libraires, vecteurs pourtant essentiels s'il en est, n'ont, semble-t-il, jamais pris la peine de réfléchir avant la loi Lang de 1981 au discours cohérent sur la lecture qu'ils auraient pu tenir.

Demeure cependant, majeure, troublante, l'idée ravageuse dont on doit le créditer sans réserves : objet d'un discours de syncrétisme trop pieux et d'universalisme trop vague, la lecture ne serait plus hiérarchisable aujourd'hui dans les priorités d'une politique culturelle. Autrement dit, l'avenir passerait sans doute moins par une augmentation des moyens publics mis à sa disposition que par une réflexion renouvelée sur les cris qu'on pousse en sa faveur.

Les paradoxes de la déconstruction

Attentive au texte, et à lui seul, l'herméneutique de Paul de Man s'intéresse non à la psychologie de l'auteur, mais à la structure intentionnelle de l'œuvre

ALLÉGORIES DE LA LECTURE
de Paul de Man.
Traduction et présentation de Thomas Trezise, Galilée, 368 p., 188 F.

« On lit beaucoup dans ce livre » (p. 237). Cette remarque que Paul de Man fait à propos de *la Nouvelle Héloïse* vaut à plus forte raison pour *Allégories de la lecture*. Cette variation sur le fameux *« On mange beaucoup dans les romans de Flaubert »* de Jean-Pierre Richard est évidemment ironique : une thématique de la nourriture est possible, parce qu'elle est l'objet d'une expérience référentielle, extratextuelle. Alors que les scènes de lecture renvoient le lecteur à ce qu'il est en train de faire. Ce qui implique le passage du thématique à l'allégorie. Qui lit dans un texte ? La lecture, en entrant en scène, devient une opération dont il est difficile de distinguer le sujet et l'objet.

La grand-mère de *A la recherche du temps perdu* est essentielle pour la mise en place de cette allégorie. Elle voudrait que Marcel, au lieu de perdre ses journées à lire dans l'atmosphère confinée de sa chambre, sorte prendre l'air du dehors. Le lecteur de la *Recherche* fait comme son héros, il résiste aux sirènes grand-maternelles de la vie, du dehors, du plein-air, des critiques référentielles. La lecture allégorique ne sort pas du texte qu'elle lit, elle commence par congédier le *« dehors non verbal »*. Elle est identifiée dès l'abord avec la perte du référent.

Contre les défenseurs du hors-texte, il arrive à de Man de se réclamer de la tradition formaliste. La déconstruction, dont il a été le représentant majeur en Amérique, y a en effet été préparée par le *New Criticism*, une approche de la littérature qui, pendant les années 30 et 40, a réagi contre l'histoire littéraire, notamment l'histoire littéraire à la Taine. Adieu race, milieu, moment. Inutile, si c'est la littérature qu'on veut étudier, de suivre des cours d'anthropologie physique, de géographie *humaine ou d'histoire. Inutile* de sortir des départements littéraires. Il suffit d'avoir un texte sous les yeux. L'autoréférentialité de leur objet (l'immanence de la lecture) est la condition de leur autonomie pédagogique.

La tentation interdisciplinaire sévit aussi aux confins de la linguistique, et surtout de la psychologie. On peut chercher des causes externes ailleurs que dans le contexte socio-historique. L'œuvre doit aussi être protégée de son auteur. Ici, toutefois, la dissociation requiert une chirurgie plus délicate. Et c'est là que de Man se sépare des *new critics*. Alors qu'ils tranchent brutalement avec le dogme de l'*« intentional fallacy »* (toute invocation de l'intention supposée de l'auteur est une imposture), de Man refuse cette simplification qui mélange l'intention subjective de l'auteur et la structure intentionnelle de l'œuvre.

Une intimité à la troisième personne

Cette structure intentionnelle requiert non pas une description mais une herméneutique. Ce qu'on pourrait appeler le transformalisme de de Man n'est pas pour autant un retour à une critique psychologisante. Le pathos de la communication ne vaut pas mieux que le technocratisme de la description. D'où une conception austère, abstraite, de la lecture, qui doit beaucoup à Mallarmé (et au Mallarmé de Blanchot). Elle est une opération au cours de laquelle deux sujets, plutôt qu'ils ne se rencontrent, s'absentent, s'ignorent, coopèrent à l'effacement réciproque de leurs particularités subjectives. La lecture, conçue sur le modèle de la réduction phénoménologique, permet, comme les versions les plus radicales de cette dernière, la production d'un champ transcendantal sans sujet, une intentionnalité impersonnelle.

Le deuxième chapitre d'*Allégories de la lecture* illustre particulièrement bien ce mouvement. Il est consacré à Rilke. De Man y dénonce les interprétations qui font de lui une sorte de saint François de Sales pour dévots de la vie poétique. Il ne faut pas rabattre la structure intentionnelle de l'œuvre sur les intentions de l'auteur. L'autoréférentialité d'un texte et la subjectivité d'une personne sont deux choses différentes, Et la poésie de Rilke trouve son inspiration précisément dans son émancipation du psychologique. *« Loin d'en constituer la force motrice, le moi intime de Rilke tend à disparaître entièrement de sa poésie »* (p. 45).

Mais, si ce moi s'efface, ce n'est pas au profit de la plénitude objective d'une forme, c'est pour creuser un autre mode d'intériorité, une intimité qui ne serait pas celle des échanges spéculaires entre une première et une seconde personne, mais une intimité à la troisième personne, une intimité impersonnelle, non subjective. Non plus celle de l'auteur, mais du texte parlant de soi.

Le caractère paradoxal de cette dépersonnalisation ressort encore plus fortement lorsqu'elle a pour objet des motifs éthiques. Par exemple, après avoir montré l'importance du motif de la culpabilité dans la *Recherche* : *« Nul ne peut décider si Proust a inventé des métaphores parce qu'il se sentait coupable ou s'il a dû se déclarer coupable pour pouvoir faire usage des métaphores »* (p. 92). Le dernier chapitre, sur Rousseau, conclut à la même indécidabilité : *« Il n'est plus certain que le langage comme excuse existe à cause d'une culpabilité préalable ; (...) c'est la culpabilité qui doit être produite pour donner du sens à l'excuse »* (p. 356).

Pourtant le statut de la culpabilité n'est pas identique dans les deux chapitres. La culpabilité proustienne est non référentielle, elle est même spécifiquement culpabilité de l'autoréférentialité. La seule faute du lecteur proustien c'est de ne pas sortir de son (ou ses) livre (s) : quoi qu'on pense des *« jouissances culpabilisantes du solitaire »* (sa grand-mère voudrait y soustraire Marcel), c'est une culpabilité relativement innocente.

Le cas de Rousseau est différent, car il implique une faute réelle : Rousseau, qui a volé un ruban, accuse Marion, une autre domestique, de le lui avoir donné. De Man paraphrase les explications et excuses que Rousseau donne de l'accusation mensongère. Il explique qu'il ne pensait pas à mal : le nom de Marion est sorti de sa bouche parce qu'elle *était présente ; elle était, comme* il l'écrit, le premier objet qui s'offrait à sa vue (une sorte d'otage, en somme, dont le seul tort était d'être là).

Mais il n'y avait aucun lien entre énonciation et référent, entre le fait qu'il dise Marion et ce que Marion voulait dire. C'est alors qu'un coup de théâtre herméneutique retourne l'accusation : Rousseau, soudain, cesse d'être coupable, puisqu'il ne pensait pas ce qu'il disait, mais ses auditeurs le deviennent puisqu'en interprétant ses mots ils ont commis le crime d'*« intentional fallacy »*. L'enfer de Marion est pavé de l'absence d'intention de Rousseau.

Rousseau s'accuse-t-il ou s'excuse-t-il ? La réponse à cette question permettra d'indiquer en quoi la méthode de de Man relève de la déconstruction. La théorie des actes de paroles (de Man se réfère à J.L. Austin) insiste sur les moments de convergence entre dire et faire, entre sémantique et pragmatique. Selon l'exemple canonique, promettre, c'est dire ce qu'on fait, puisque l'action elle-même consiste à dire : *« Je promets. »*

La littérature, au contraire, met en jeu, d'après de Man, la disjonction de ces deux niveaux : un texte, par définition, ne fait jamais ce qu'il dit, il est défini par l'écart entre cognitif et performatif, entre sémantique et rhétorique. Le fait même de dire une chose lui fait faire autre chose. C'est ainsi que l'aveu de Rousseau, en tant que cognitif (comme confession) reconnaît la faute, mais en tant que performatif (comme excuse) il la supprime. Et plus Rousseau confesse sa culpabilité, plus son texte l'excuse. La culpabilité (corrélat de la fonction cognitive) est fictionnalisée par l'infinie capacité d'excuser de la mécanique textuelle. De sorte que, en dernier recours, selon un paradoxe très sartrien, la seule chose dont le texte ne puisse s'excuser c'est précisément de ne pas avoir laissé l'auteur s'accuser. *« Le texte ne peut jamais cesser de s'excuser de la suppression de la culpabilité qu'il accomplit »* (p. 357).

Un étudiant belge pendant la guerre

De Man est mort en 1983. Il ne faudra pas longtemps après cette mort pour que la découverte d'articles écrits entre 1940 et 1942, lorsqu'il était étudiant, pour la presse collaborationniste belge inflige à ce Saint-Just de l'impersonnalité une biographie posthume inattendue. Cette découverte soumettait aussi à un éclairage nouveau la rhétorique de la culpabilité développée dans la conclusion d'*Allégories de la lecture*, relançant à nouveaux frais le débat sur l'*« intentional fallacy »* (1).

De Man pensait-il, en écrivant ces pages, à ce qu'il est devenu impossible de ne pas penser en les lisant ? Avait-il en tête, en écrivant cette conclusion, l'intention qu'il est désormais difficile de ne pas lui attribuer ? De Man s'excusait-il ou s'accusait-il en accusant le texte de Rousseau d'excuser son auteur ? Quelle relation établir entre l'apparition hors-texte de ces textes coupables et l'affirmation de la nature non référentielle de la culpabilité ? Simple coïncidence ?

Dans le désarroi qui a suivi, l'impatience des accusateurs comme celle des défenseurs n'a pas été sans entraîner quelque confusion. On a pu avoir les ennemis de l'autoréférentialité goûter au fruit interdit et donner pour titre à leurs attaques : *Deconstructing Deconstruction*. On a pu voir aussi les spécialistes chevronnés des subtilités autoréférentielles s'appuyer sur le hors-texte anversois pour excuser un adolescent qu'ils n'avaient jamais soupçonné. Il a suffi de quelques semaines pour qu'on ne puisse plus trouver une seule histoire de la Belgique dans les rayons des bibliothèques.

Denis Hollier

(1) Cf. la contribution d'Allan Stoekl, « De Man and Guilt », au volume *Responses. On Paul de Man's Wartime Journalism* (University of Nebraska Press, 1989). J. Hillis Miller s'y réfère aussi, ainsi qu'Ortwin de Graef dans *The Yale Journal of Criticism*, Jon Wiener dans *The Nation*.

▶ Denis Hollier, auteur de plusieurs essais parus chez Gallimard, est professeur à Yale University aux Etats-Unis. Les presses universitaires de Harvard viennent de publier sous sa direction une nouvelle histoire de la littérature française *(lire page 26)*.

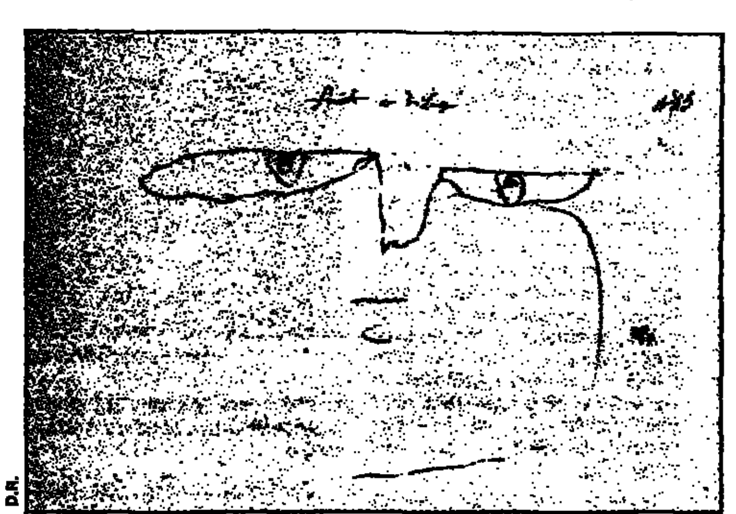
HISTOIRE

Le petit prince

Deux textes du dix-septième siècle — le journal tenu pendant près de trente ans par le médecin de Louis XIII et le « discours » de Gabriel Naudé sur les coups d'Etat — en disent long sur l'exercice du pouvoir royal.

JOURNAL DE JEAN HÉROARD
sous la direction de Madeleine Foisil, préface de Pierre Chaunu. Publication du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne (séminaire de Pierre Chaunu), Fayard, 2 tomes, 3 123 p. 850 F.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LES COUPS D'ÉTAT
de Gabriel Naudé, précédé de Pour une théorie baroque de l'action politique, *par Louis Marin. Notes, annexes et index par Frédérique Marin et Marie-Odile Perulli, Les Editions de Paris, 223 p., 120 F.*


D.R.
Dessin de Louis XIII, fait à l'âge de 6 ans.

On croyait bien connaître le *Journal* de Jean Héroard, ce médecin élu en septembre 1601 par Henri IV pour veiller sur la nourriture et la santé de son fils encore à naître. *« Je vous ay choisy pour vous mettre près de mon fils le Dauphin, servez le bien » :* de fait, Héroard le servira bien, d'abord comme premier médecin du dauphin, puis, à partir de 1610 et jusqu'à sa mort en 1628, comme premier médecin du roi. Michelet avait feuilleté ce *« manuscrit immense »* qui jour après jour détaille les humeurs, les menus, les malaises et maladies du petit prince. Au début de ce siècle, Louis Battifol l'avait utilisé pour ses études sur le roi, et en 1960 Philippe Ariès ouvrait un chapitre de son grand livre sur l'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime par les notations du médecin sur la très libre éducation sexuelle du prince enfant. D'autres ont suivi, de part et d'autre de l'Atlantique.

Pourtant jusqu'à l'immense *opus* proposé aujourd'hui par Madeleine Foisil, personne n'a vraiment lu Héroard — pas même son auteur qui, après avoir recopié ses brouillons dans *« le live que vous avé fai pour moi »*, comme dit le petit dauphin en 1606, ne le relit guère. Pour qui voulait découvrir ou utiliser le *Journal* le choix était dramatiquement simple : ou se contenter de l'édition publiée en 1868, et alors ne connaître du *Journal* que des extraits très partiels (6 % du texte complet) et aucunement représentatifs ; ou retourner au manuscrit à la Bibliothèque nationale, et alors se perdre dans les onze mille pages d'un texte touffu, difficile à déchiffrer et, pour tout dire, décourageant.

Un enfant et un roi

Le premier et immense mérite de l'équipe dirigée par Madeleine Foisil est de rendre disponible et maniable cet énorme document. Il a fallu dix ans, mais le résultat est superbe : pour la période 1601-1610, celle des apprentissages décisifs, le texte est donné en son entier, avec une claire distinction entre les notations répétées chaque jour (qui concernent le sommeil, les repas, les fonctions naturelles du roi) et celles qui consignent les événements marquants de son existence ; pour la période 1611-1627, seules ont été retenues ces dernières informations, les autres *étant données* sous forme de tableaux statistiques récapitulatifs. Un glossaire des termes archaïques, un index des personnages cités, des notes copieuses, la reproduction des pages d'écriture et des dessins *faits par* l'enfant royal, éclairent le texte dans un travail d'édition monumental et érudit dont ni l'histoire ni la librairie ne sont aujourd'hui coutumières.

Mais pourquoi tout ce labeur, et pourquoi lire Héroard ? Parce que, comme l'écrit Pierre Chaunu en sa préface, *« dans toute la mémoire historique des hommes,* [ce document] *est unique. Pour aucun être humain ayant vécu, à ce jour, nous ne disposons d'une masse d'informations comparable à celle que nous livrent ces 11 054 pages manuscrites »*. Il n'est que deux vies qui, aux seizième et dix-septième siècles, se livrent avec un détail analogue : celle de Gouberville, gentilhomme normand (auquel Madeleine Foisil avait consacré un livre paru chez Aubier en 1981) et celle de Pepys, le bourgeois londonien. Mais celui dont parle Héroard est un enfant et un roi : deux différences qui comptent.

Dans une introduction de plus de trois cents pages, Madeleine Foisil *montre l'infinie richesse* du *Journal en* l'interrogeant sur quelques thèmes essentiels : les soins et les exercices du corps, les pratiques alimentaires (16 000 repas détaillés entre 1605 et 1622), l'éducation du prince, confrontée en ses réalités avec le traité qu'Héroard publie sur le sujet en 1609.

Dans cette grande étude est inséré un chapitre très passionnant, dû à Gerhard Ernst, consacré à l'acquisition du langage par l'enfant-roi, et à ce que le texte nous enseigne d'unique sur le français parlé du dix-septième siècle. Ces premières lectures du document invitent chaque lecteur à faire la sienne propre, à entrer comme par effraction dans cette extraordinaire restitution de l'intimité d'un être tout *ensemble unique, puisqu'il était* destiné à devenir roi, et ordinaire puisqu'il était enfant de son temps.

La fascination que l'on éprouve en ouvrant le *Journal* d'Héroard tient sans doute à la qualité d'âme de celui qui l'a écrit. Sa tâche était clairement tracée et bornée : observer avec méticulosité tous les signes capables d'indiquer quelle était la complexion du dauphin de manière à régler au mieux de sa santé son régime alimentaire. De là, en stricte conformité avec la médecine hippocratique des humeurs, la caractérisation quotidienne du sommeil et du réveil, du pouls et de la chaleur, des appétits et des « évacuations » de l'enfant royal, ainsi classé par Héroard : *« Il est né de complexion sanguine mêlée de colère, le sang surmontant celle-ci. »*

Mais Héroard regarde vivre et grandir le petit prince avec un intérêt et une affection qui débordent de beaucoup le rôle dévolu au médecin. Jusqu'au moment où l'enfant cesse de l'être — ce que marquent et le changement d'habit du 6 juin 1608 *(« Vestu de pourpoint et chausses, quicté l'habillement d'enfant, prend le manteau et l'espée »)* et le départ du château de Saint-Germain pour le Louvre le 24 janvier 1609 *(« Guaiement, a sept heures trois quart, entre en carrosse, d'œil sec et part de Saint-Germain-en-Laye pour aller à la court, entrer aux mains de Mr de Souvré »*, le gouverneur du *dauphin qui succède à la* gouvernante, Madame de Montglat) Héroard notera avec une minutie qui donne le vertige les mots et les réparties, les jeux et les progrès, les désirs et les chagrins de l'enfant *dont il partage l'entière* existence.

Dans cet immense enregistrement de l'insignifiant eu égard à ce que requérait sa fonction, s'avoue la propre fascination du médecin qui *voue son âge mûr* (il a cinquante ans en 1601) à consigner les moindres faits et gestes d'un enfant qui, un jour, sera son roi. Plus encore que le futur Louis XIII, c'est Jean Héroard, médecin des grands et des princes, protestant converti, ancien étudiant de Montpellier, qui est, sans qu'il l'ait voulu, le vrai sujet de ce *Journal* hors de l'ordinaire.

Dix ans après la mort d'Héroard, un autre médecin, docteur de Padoue après avoir été étudiant de la faculté de Paris, Gabriel Naudé, publie à Rome un « discours » où il entreprend la tâche, risquée, de *« déchiffrer les actions des princes, et faire voir à nu ce qu'ils s'efforcent tous les jours de voiler avec mille sortes d'artifices »*. D'abord imprimé à douze exemplaires, pour la seule satisfaction du cardinal Bagni, dont Naudé est alors le bibliothécaire et le secrétaire, le traité, intitulé *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, tombe dans l'oubli dès le dix-huitième siècle *et n'est plus réédité* après sa seconde édition de 1667 (qui suit de quinze ans la mort de Naudé) et l'édition commentée et critique qu'en donne Louis Du May en 1673. Selon Louis *Marin, qui republie aujourd'hui* ce texte, la perte était fâcheuse.

Secret de la politique et politique du secret

Pour lui, en effet, les *Considérations* constituent l'une des élaborations les plus aiguës et les plus lucides de ce que l'on peut tenir pour une *« théorie baroque de l'action politique »*. D'abord, par le choix du sujet même : les coups d'Etat. Définis par Naudé comme *« des actions hardies et extraordinaires que les princes sont contraints d'exécuter aux affaires difficiles et comme désespérées, contre le droit commun, sans garder même aucun ordre ni forme de justice, hasardant l'intérêt du particulier, pour le bien public »*, les coups d'Etat révèlent ce qui est masqué par les rites et la loi ; à savoir la violence originaire qui est au fondement même du pouvoir du prince.

Tandis qu'à l'ordinaire les signes qui représentent le pouvoir suffisent à imposer la croyance en sa puissance, sans que le recours à la force soit nécessaire, lorsque l'autorité est en danger et que le bien public est menacé, la violation du droit commun devient légitime et l'usage de la violence très nécessaire. Comme l'indique Marin, *« le coup d'Etat, en deçà ou au-delà de la dénégation de la force dans la loi qu'est la représentation, n'est autre que l'éclat, la violence, le choc de l'absolu de la force »*.

Eclatant dans ses effets, mais opaque en ses préparatifs, le coup d'Etat est la figure extrême et exemplaire, tout ensemble, de ce secret du pouvoir que tente de percer la science de la politique. Louis Marin analyse avec grande pertinence les prudences rhétoriques de Naudé pour donner légitimation et autorisation à son discours.

Naudé soumet son texte à la logique de la dissimulation et du secret qui est à l'œuvre dans les pratiques politiques, dont il veut produire la connaissance et la théorie. Précautions bien nécessaires pour le discours audacieux de ce machiavélien, libertin érudit au service d'un grand de l'Eglise, penseur sceptique défenseur de la raison d'État et, après son retour à Paris en 1642, fidèle de Mazarin.

Entre les textes d'Héroard et de Naudé, le rapprochement est peut-être moins incongru qu'il n'y pourrait paraître. D'abord parce que, pour Naudé, Louis XIII a su parfaitement jouer du coup d'Etat, qui requiert le secret jusqu'à l'exécution et la juste anticipation des effets : *« Louis le Juste, duquel toutes les actions sont des miracles, en a pratiqué deux notables en la mort du marquis d'Ancre* (il s'agit de l'assassinat de Concini le 24 avril 1617), *et au secours des Valtelins »* (allusion à l'opération militaire qui, en 1624, chasse les troupes pontificales de cette vallée suisse, stratégiquement importante pour les communications entre les territoires des Habsbourg).

Ensuite parce que Louis XIII, en mettant Richelieu auprès de lui, a respecté l'une des conditions de l'exercice du pouvoir (qui fait la matière du dernier chapitre des *Considérations*) : le choix d'un ministre qui, seul à entrer dans le secret du prince, donne au pouvoir d'Etat la conscience de soi.

Sur les deux faits le *Journal* d'Héroard est peu disert. De l'assassinat de Concini, il ne laisse rien prévoir, dupe ou complice de la feinte du prince qui, tout à ses plaisirs, sait habilement celer le secret de ses desseins. Même laconisme sur les effets du coup d'Etat si parfaitement réussi, avec, toutefois, à la date du 25 avril ces mots qui disent tout : *« Va au Conseil où estoint ses secrétaires d'Etat, c'est la première fois tout seul. »*

Roger Chartier

La révolution féodale

LA MUTATION DE L'AN MIL. Lournand, village mâconnais, de l'Antiquité au féodalisme
de Guy Bois. Préface de Georges Duby. Fayard, 284 p., 120 F.

Prendre un obscur village du Mâconnais et lui poser cette grande question : comment et pourquoi s'est opéré le passage du système esclavagiste antique au féodalisme ? C'est *ce que fait Guy Bois avec la* minutie du chercheur de terrain et le goût des questions du théoricien, pour qui les bonnes vieilles catégories marxistes n'ont pas fini de montrer leur fécondité pour peu qu'on les manie sans dogmatisme.

Le terrain, il est vrai, n'était pas trop vierge. Le Mâconnais médiéval, c'est le domaine de l'immense abbaye de Cluny qui nous a laissé une exceptionnelle collection de chartes ; c'est aussi la terre si merveilleusement labourée, il y a près de quarante ans, par Georges Duby dans sa thèse.

Un premier apport de son *livre est d'établir fermement* que le système esclavagiste antique dure bien jusqu'à la fin du X[e] siècle, même si l'esclave a désormais droit au mariage chrétien et à l'installation de sa famille sur une petite exploitation. Vers l'an mil, l'esclavage reste le mode d'utilisation le plus commun de la force de travail d'autrui.

L'ascension de la paysannerie

La structure sociale est alors, en fait, une structure à trois pôles : les maîtres et les esclaves sans doute, mais aussi, entre les deux, la grande majorité des paysans indépendants réputés libres, dont la liberté n'était plus guère garantie par un État carolingien déliquescent. Si bien que la frontière tend à s'estomper entre libres et non libres, et que les maîtres perdent le support indispensable que leur apportait l'État.

C'est une crise générale qui *menace un système social qui* n'avait guère changé en profondeur depuis sept cents ans. Un des éléments essentiels de la crise est l'ouverture du marché de la terre qui entraîne spéculations et concentrations au profit des uns, ruines pour les autres : autant d'éléments déstabilisateurs d'une société.

La naissance du féodalisme, et c'est sans doute l'apport majeur de ce livre, est étroitement associée au développement du marché. *« C'est un contresens,* fulmine Guy Bois, *que d'associer le féodalisme à l'autarcie et au cloisonnement ! »* Si, au soir de son existence, le système a pu brider de nouvelles forces économiques, pour l'heure, il libère de telles forces, emprisonnées jusque-là dans les petites cellules du monde rural.

Voici que s'établit un nouveau rapport entre la campagne et la ville, en l'occurrence ici cette ville un peu particulière qu'est Cluny, où se situe le marché *hebdomadaire*. L'établissement de ce rapport marchand entre la ville et la campagne est le signe qu'on est sorti du système d'exploitation antique. Il y a désormais entre campagne et ville solidarité de croissance.

La coupure radicale des environs de l'an mil est liée à cette émergence du marché au plus profond de la société occidentale. Guy Bois enrichit de cette *dimension économique* la « révolution féodale » pointée naguère sur le plan social, politique et idéologique, par Georges Duby.

Encore faut-il expliquer cette brusque apparition du marché et la mettre en rapport avec la croissance agraire. Là encore, Bois bouscule les idées reçues. La progression des espaces cultivés ne date pas des siècles centraux du Moyen Age. Il affirme que, vers l'an mil, les terroirs étaient proches de leur point d'achèvement.

La période franque (qu'il ne peut plus appeler Haut-Moyen Age puisqu'on est encore dans *le système antique*) ne fut pas une époque d'atonie, mais bien une période de colonisation agraire, effaçant les reculs de la romanité déclinante. Et les acteurs de cette croissance *furent tout naturellement* les ménages paysans sur leurs petites exploitations familiales.

Finalement, en quoi consiste cette révolution féodale des trente ou quarante *années qui entourent l'an mil ?* L'entrée massive des petits paysans dans la dépendance de l'abbaye de Cluny provoque la résistance de plus en plus farouche des maîtres traditionnels (les hommes de guerre), et des factions se forment, qui s'affrontent. D'où ces convulsions des années 980-990 et 1020-1030, *« qui sont les douleurs de l'enfantement de la société féodale »*. Le peuple chrétien alors se met en marche, autour des moines de Cluny, contre l'aristocratie guerrière qui a déclenché les hostilités, dans ce qu'on appellera le mouvement de la paix de Dieu.

Dernier paradoxe dans ce livre qui en est riche : la révolution féodale a donc pris appui sur le peuple, sur l'ascension de la paysannerie dans le long terme, et sur son action directe dans la phase finale avec le mouvement de paix. *« La révolution féodale,* conclut Guy Bois, *inaugure le véritable âge de la paysannerie. Comme d'autres révolutions, elle eut certes un visage oppressif ; mais elle fut d'abord libératrice. »*

Ni monographie locale ni essai d'histoire générale, *ce livre est un exemple de* méthode et de réflexion sur la méthode. En ces temps où l'on enterre, peut-être un peu vite, le marxisme comme méthode, il faut dire bien haut que dans *le Mâconnais de l'an mil il a* porté de beaux fruits.

Michel Sot

A C T U A L I T É S

Une nouvelle histoire de la littérature française

Sous la direction de Denis Hollier est paru récemment aux Presses universitaires de Harvard un volume de 1 150 pages, *A New History of French Literature,* qui reçoit aux Etats-Unis l'accueil le plus étonné et admiratif qu'un ouvrage savant ait suscité depuis longtemps ; il est appelé probablement à renouveler les études françaises outre-Atlantique. C'est qu'en effet l'entreprise de Denis Hollier innove sur plusieurs plans.

Sur celui de la lisibilité *d'abord : les cent soixante-*quatre spécialistes, principalement américains, choisis parmi les plus réputés, mais aussi de nombreux Européens (comme Louis Marin, François Rigolot, Antoine Compagnon, Chantal Thomas), ont accepté d'écrire court, clair et précis, pour un public non limité au monde académique. Ils ont pour la plupart obéi à la consigne avec une sorte d'euphorie du strict, en y ajoutant chacun leur touche d'élégance. Ainsi l'ouvrage est-il organisé en brefs chapitres coiffés d'une date dans laquelle se résume symboliquement un événement ou un mouvement littéraire, une œuvre.

De 778 (mort de Roland à Roncevaux) au 27 septembre 1985 (500e émission d'« Apostrophes »), on passe par 1456 (François Villon date *le Lais),* 1668 (La Fontaine publie son premier livre de *Fables choisies mises en vers),* 1771 (Diderot commence *Jacques le Fataliste et son maître),* 7 décembre 1859 (Baudelaire insère *le Cygne* dans *une lettre à Victor Hugo),* pour ne donner que quelques exemples. Cent-quatre-vingt-dix-neuf dates-chapitres scandent cette histoire que l'on n'avait jamais pu lire à un rythme aussi vif ni sous un *éclairage aussi neuf. Comme il n'existe rien d'équivalent dans* la librairie française, il y a fort à parier qu'un éditeur est en train de se pencher sur les problèmes que poserait une traduction pour le public francophone.

M. C.

Gallimard : le retour du comité de lecture

Le prestigieux comité de lecture des éditions Gallimard, qui a fait rêver et trembler des générations d'écrivains en puissance reprend ses réunions régulières, une fois par mois, à partir du jeudi 1er février. Ce comité, qui avait cessé de se réunir depuis plus d'un an, accueille trois nouveaux membres : Milan Kundera, Jean-Marie Laclavetine et Philippe Sollers.

Outre ces trois écrivains et la hiérarchie de la maison d'édition, notamment le PDG, M. Antoine Gallimard, le comité se compose de : Dominique Aury, Roger Grenier, Jean Grosjean, J.-M.G. Le Clézio, Michel Mohrt, Pierre Nora, J.B. Pontalis, Pascal Quignard, Jacques Réda, Claude Roy, Michel Tournier.

D'autre part, Danièle Sallenave rejoint l'équipe des éditions Gallimard. Elle y publiera certains de ses propres ouvrages et dirigera une collection, « le Messager ». La revue *le Messager européen,* que dirige Alain Finkielkraut, – et qui fait paraître un numéro par an – sera désormais publiée chez Gallimard et non plus aux éditions P.O.L.

Photographes hors cadre

ECOUTEZ VOIR
de Patrick Roegiers, neuf entretiens avec des photographes, parus entre 1984 et 1989 dans le Monde, Révolution, Clichés, Photo Magazine, Art Press. *Paris Audiovisuel, 84 p., 250 F.*



Joel-Peter Witkin, par Patrice Bouvier.

Question piège : les photographes savent-ils parler de leurs images ? La question est secondaire tant les photos parlent d'elles-mêmes, et Patrick Roegiers en donne une démonstration exemplaire dans un livre d'entretiens souvent passionnants — joliment intitulé *Ecoutez voir* — où s'expriment neuf photographes de stature internationale et aux esthétiques fort différentes.

Patrick Roegiers a concocté un savant dosage entre photographes humanistes et « artistes », entre réflexion et information, anecdotes et professions de foi, offrant une palette des différents courants qui animent la photographie contemporaine. Il a privilégié ce qui est en périphérie du cadre, de l'objectif, l'univers de l'opérateur : *« Quelle est la part de fantasmes dans vos images »,* demande-t-il à Helmut Newton dans l'entretien le plus électrique.

Bref, les photographes parlent d'eux-mêmes, comme l'a si bien revendiqué Robert Frank : *« Je détruis ce qu'il y a de descriptif dans les photos pour montrer comment je vais, moi. »*

Comment vont-ils, ces neuf *photographes ?* Plutôt bien, à les écouter dans ce livre à la mise en page élégante, rythmé par les portraits des photographes et par quelques images pertinentes. On y apprend que Ralph Gibson joue au tennis pour en sortir une bonne image, pourquoi Helmut Newton a failli se faire lyncher à Varsovie, comment Alice Springs s'est fait « remercier » par Samuel Beckett, le cri d'alarme anti-reaganien de Duane Michals, le témoignage de Sebastiao Salgado lors de l'attentat contre ce même Ronald Reagan, la vie retirée de Robert Frank en Nouvelle-Ecosse, la complicité touchante entre Raymond Depardon et Franco Basaglia (qui a ouvert les hôpitaux psychiatriques en Italie), la découverte par Arthur Tress d'*« un hôpital abandonné depuis dix ans et rempli d'appareils médicaux affreux et pourris »,* et, enfin, les terribles rencontres de Joel-Peter Witkin avec ses modèles, *« êtres exceptionnels qui viennent presque d'une autre planète ».*

Ce dernier entretien avec Witkin est le plus effrayant. On comprend qu'il ait besoin de croire à sa création pour produire de telles images : *« Si vous ne pensez pas être le meilleur et plus fort que les autres, il est inutile de continuer. C'est que votre travail ne vaut rien. »*

Michel Guerrin

DERNIÈRES PARUTIONS

ANTHROPOLOGIE

JEAN-PIERRE DIGARD : *l'Homme et les Animaux domestiques.* — Du bœuf à la coquille saint-jacques, en passant par l'aigle et le serpent, un inventaire des espèces qui subissent l'*« action de pouvoir et/ou de séduction »* de l'homme et un essai d'anthropologie de la domestication animale. (Fayard, coll. « Le temps des sciences », 326 p., 120 F.)

CIVILISATION

COLLECTIF : *Turquie : la croisée des chemins.* — A l'occasion de sa cinquantième parution, la *Revue du monde musulman et de la Méditerranée* publie un remarquable volume spécial consacré à la Turquie moderne, sous la responsabilité de Daniel Panzac. Avec des photos noir et blanc inédites, provenant pour la plupart de la collection du turcologue Paul Vesseyre. (Edisud, Aix-en-Provence, 200 p., 110 F.)

ESSAIS LITTÉRAIRES

HENRI GOUHIER : *Benjamin Constant devant la religion.* — Réédition d'un ouvrage paru en 1967 dans la belle collection « Les écrivains devant Dieu », chez DDB. *« Il n'est personne,* écrivait l'auteur d'*Adolphe, qui ne se soit, pour un instant, oublié lui-même, senti comme entraîné dans les flots d'une contemplation vague, et plongé dans un océan de pensées nouvelles, désintéressées, sans rapport avec les combinaisons étroites de cette vie. »* Henri Gouhier étudie avec beaucoup de finesse et de pénétration la place du sentiment religieux dans la vie et l'œuvre de Constant. (Desclée de Brouwer, 164 p., 72 F.)

HISTOIRE

HENRI FRENAY : *l'Enigme Jean Moulin.* — Nouvelle édition d'un livre paru en 1977, augmentée de notes inédites de l'auteur sur les liens entre Moulin et les communistes, qui sont au cœur de la polémique récemment relancée par l'ouvrage de Daniel Cordier. (Robert Laffont, 364 p., 105 F.)

WILLIAM MANCHESTER : *Winston Churchill. 2) L'épreuve de la solitude, 1932-1940.* — Deuxième volume de la monumentale biographie consacrée au Vieux Lion britannique par un écrivain et journaliste américain. (Robert Laffont, 660 p., 190 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

OSSIP E. MANDELSTAM : *Entretien sur Dante,* précédé de *la Pelisse.* — Une admirable et vivifiante méditation sur Dante et, au-delà, sur la poésie. C'est moins la *« gloire »* de l'auteur de *la Divine Comédie* qui intéresse le grand poète russe que son *« inquiétude intérieure »,* sa *« maladresse lourde, embarrassée »*... Traduit du russe par Jean-Claude Schneider, avec la collaboration de Vera Linhartova ; préface de Florian Rodari. (La Dogana, Genève, 46, chemin de la Mousse, 1225 Chêne-Bourg, Suisse ; 92 p., 100 F.) De Mandelstam également, les pages supprimées ou censurées du *Voyage en Arménie,* traduites par André du Bouchet sous le titre *Physiologie de la lecture.* (Fourbis, 21, passage Dumas, 75011 Paris ; 24 p., 45 F.)

POÉSIE

SERGE SAFRAN : *Dans l'étreinte du temps.* — Poète exposé à la violence et au déchirement, marcheur des zones grises qui enserrent les villes, Serge Safran — à qui l'on doit notamment une édition des *Amours jaunes de Tristan Corbière* (La Différence, coll. « Orphée ») — sait aussi dire la douceur et la tendresse du temps *« dans le murmure mouvant des arbres/le soleil sourd des pierres/où tout s'énumère pour mourir ».* (Le Castor astral-Le Noroît, 94 p., 68 F.)

JEAN-PIERRE VIDAL : *Philippe Jaccottet.* — Ce livre rassemble de nombreux inédits, des pages retrouvées, des entretiens, un dossier critique, une bibliographie complète et des photographies autour d'une œuvre poétique *« parmi les plus hautes, mais aussi les plus humbles de notre époque ».* Ecart et humilité qui ne doivent pas faire oublier ou négliger cette hauteur. (Payot, Lausanne, 342 p.)

SOCIOLOGIE

ALBERT OGIEN : *le Raisonnement psychiatrique.* — Un sociologue mène l'enquête sur ce qu'est réellement le parcours institutionnel d'un malade mental. Le résultat est souvent surprenant. A partir de bribes de conversations, d'extraits d'entretiens, de pièces de dossiers, Albert Ogien, plus proche de Goffman que de Foucault, réintroduit une dimension critique dans le travail d'analyse lui-même. (Méridiens - Klincksieck, 274 p., 120 F.)

ALBERT MOYNE : *le Carnet d'adresses, objet reflet/objet nomade.* — Etude historique et sociologique d'un objet apparu dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et menacé aujourd'hui, du moins dans sa forme traditionnelle, par l'électronique. (L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 140 p., 80 F.)

CORRESPONDANCE

A propos de la critique génétique

Nous avons reçu de la rédaction de la revue Mesure *la lettre suivante, en réponse à l'article de Gérard Genette publié dans* le Monde *du 17 novembre sous le titre « Ce que nous disent les manuscrits » :*

« Dans un article paru dans *le Monde,* il y a quelque temps, la revue *Mesure* (Librairie José Corti) a été attaquée, sans être nommée, sur la base de citations présentées bizarrement sans indication d'origine mais tirées exclusivement de son numéro 1. *Mesure,* pour sa part, ne désire pas entrer dans une polémique stérile, qui ressemblerait plus à une bataille de clans qu'à un *véritable débat intellectuel. Elle* souhaite seulement rétablir clairement les exigences qui ont présidé à sa naissance.

» Précisons tout d'abord que la critique génétique des textes, *pratique centenaire* à laquelle nous nous livrons également, et qui reçoit actuellement de la part de certains une attention renouvelée, ne nous dérange nullement. *Mesure* se félicite au contraire que tant d'équipes d'horizons si variés s'en préoccupent. Le « savoir » ne peut que tirer profit d'une telle émulation. Il ne nous semble pas, simplement, que l'attention portée à la littérature, à l'art, à la culture doive se trouver renfermée et monopolisée dans cette seule activité.

» Le vrai débat, pour nous, se situe ailleurs. Il n'est pas non plus entre culture et savoir. Qui n'est convaincu que le savoir nourrit la culture qui, à son tour, l'interroge ? C'est justement sur ce va-et-vient nécessaire entre savoir et culture que *Mesure* désire attirer l'attention. C'est un questionnement — urgent — sur la place et le rôle actuels de la littérature et de la culture dans la vie moderne, et sur les opérations de tous ordres dont elles font l'objet, de la part, en particulier, des Pouvoirs et des Médias, que *Mesure* désire susciter chez tous. Et cela dans l'esprit d'un vaste débat critique, et de la plus large ouverture à tous ceux, spécialistes et non-spécialistes, qui se posent les mêmes questions. »

Les « Belles Hellènes »

Les manifestations regroupées sous le titre « Les belles étrangères », conjointement organisées par la direction du Livre et le Centre national des lettres, font à présent partie du paysage littéraire parisien et provincial. C'est à la Grèce que seront consacrées les prochaines rencontres qui auront lieu du 29 janvier au 10 février. *« L'édition française s'est peu intéressée à la Grèce au cours des quinze dernières années, plus exactement depuis la fin du régime des colonels, en 1974. C'est paradoxal mais c'est ainsi : depuis que la Grèce est libre de s'exprimer, on s'intéresse moins à ce qu'elle dit »,* écrit Vassilis Alexakis, commissaire de ces « Belles Hellènes ».

Ces journées, auxquelles participeront une douzaine d'écrivains (poètes, romanciers et auteurs dramatiques), seront officiellement ouvertes lundi 29 janvier par Jacques Laccarrière, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. De nombreux débats et rencontres sont organisés, à Paris (hôtel d'Avejan, UNESCO, Centre Pompidou...), puis, au cours de la dernière semaine, en province. Parmi les auteurs présents, citons : Nikos Bakolas, Yiorgos Cheimonas (dont le roman *les Bâtisseurs* sort chez Maurice Nadeau), Manolis Anagnostakis, Titos Patrikios et Iakovos Kambanellis.

▶ **Renseignements auprès du CNL, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 45-49-30-85 et 45-49-10-21.**

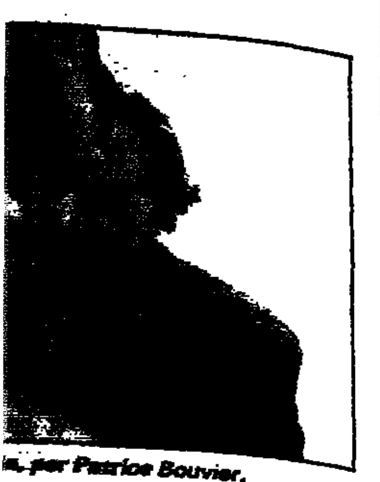
EN BREF

□ **Exposition Garcia Lorca.** — La bibliothèque municipale de Villeneuve-d'Ascq accueillera du 20 janvier au 20 février des dessins originaux et des manuscrits de Federico Garcia Lorca. Dans le cadre de cette manifestation, un spectacle poésie et musique se déroulera mercredi 24 janvier, à 14 h 30, avec la participation de l'association Carrefour des cultures ; enfin, une table ronde sur le thème « Garcia Lorca créateur multiple » se tiendra le mardi 30 janvier à 18 h 30.

□ **Concours littéraire.** — Le concours de la Renaissance aquitaine est ouvert ; il sera clos le 15 avril. De nombreux prix récompenseront les lauréats, dans la section littérature et dans la section poésie classique ou libérée. Demander le règlement du concours à Mme Suzanne Vincent, secrétariat de la Renaissance aquitaine, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau. Joindre une *enveloppe timbrée.*

□ **Les prix Guy Levis Mano.** — L'Association GLM (Guy Levis Mano) attribuera pour l'année 1990 : un prix de typographie, un prix d'illustration et un prix de poésie. Le montant de chaque prix sera de 10 000 F. Les dossiers sont disponibles au siège de l'association, 6, rue Huyghens, 75014 Paris. Tous les jours de 14 h 45 à 18 h 45, sauf le mercredi et le samedi. Tél. : (1) 43-22-45-49.

... cadre



EN BREF

BILLET

Un concurrent pour Air France ?

M. Lotfi Belhassine, président du groupe A, qui rassemble les forces du Club Aquarius et de GMF-FNAC dans le tourisme, a écrit à M. Michel Delebarre, *ministre de l'équipement*, pour lui demander de redistribuer les droits de trafic aérien en France et d'autoriser sa compagnie charter Air Liberté à reprendre 10 % des droits du nouvel ensemble Air-France-UTA-Air Inter.

Le raisonnement de M. Belhassine, qu'appuient M. Pétriat, patron de GMF, et M. Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, part du monopole constitué par le rapprochement des trois compagnies régulières françaises. *« Air France peut tout racheter, mais il serait malsain que l'Etat lui abandonne le monopole du transport aérien,* affirme M. Belhassine. *La stratégie de la ligne Maginot aboutirait à une baisse de productivité généralisée et la France risquerait de se trouver envahie par de petites compagnies européennes nerveuses et souples. Si l'on veut éviter cet affaiblissement des ailes françaises, il est essentiel de conserver un brin de concurrence dans le transport aérien français afin d'obliger le mastodonte à rester éveillé. »*

D'autant plus que l'administration de l'aviation civile ne perdra pas aisément sa vieille habitude de protéger systématiquement la compagnie nationale, que celle-ci se trouve désormais à la tête d'un pôle charter représentant les trois quarts de l'offre, et que le « mastodonte » possède de solides tentacules dans le domaine du tourisme qu'il pourrait être tenté d'avantager par rapport aux autres organisateurs de voyages.

M. Belhassine pose le problème de la révision nécessaire de l'attitude des pouvoirs publics à l'égard d'Air France devenu géant. Il brandit, bien sûr, la menace de saisir la direction de la concurrence et la Commission de Bruxelles si aucune ligne régulière n'est attribuée à Air Liberté. On peut, toutefois, prédire que le gouvernement français, qui a beaucoup invoqué le précédent de la fusion British Airways-British Caledonian pour justifier l'accord Air France-UTA, ne sera pas moins ouvert que le gouvernement de Sa Majesté. Celui-ci avait redistribué aux « petits » Air Europe, Dan Air ou Air UK des lignes antérieurement assurées par le transporteur national.

Si le « mastodonte » est vigoureux, il peut supporter ces piqûres d'épingle. Ou alors il ne mérite pas d'exister au seul détriment du consommateur.

AL. F.

Lire nos informations page 36

A l'issue d'un marchandage entre le RPR, l'UDF et le PS

Forte croissance des crédits d'équipement dans le budget 1990 de l'Ile-de-France

Au terme d'une session marathon, le budget 1990 du conseil régional de l'Ile-de-France a été adopté le 18 janvier au tout début de la matinée. Les 61 conseillers RPR et les 32 membres de l'UDF ont voté pour, les 19 membres du Front national et les 20 communistes ont voté contre. Quant aux 65 élus du groupe socialiste et des radicaux de gauche, c'est leur abstention qui a permis au *budget présenté par MM. Pierre-Charles Krieg (RPR), président, et Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président, d'être* approuvé.

La bienveillante neutralité du PS pour le budget 1990 du conseil général d'Ile-de-France n'a été acquise qu'après de multiples suspensions de séance, conciliabules et marchandages. AU PS, les 13 élus du courant « Socialisme et République », emmenés par Mme Nicole Bricq, ne voulaient pas laisser passer le budget et, avant de se rallier, ont vitupéré les *« ventres mous »* chez leurs camarades socialistes. Pour sa part, M. Pierre Zémor, chef de file des rocardiens, s'est félicité que *« l'esprit de responsabilité »* l'ait emporté dans le groupe.

Trois priorités

Pour convaincre les socialistes, MM. Krieg et Fourcade, parfois en porte-à-faux vis-à-vis des « durs » du RPR et de l'UDF, ont accepté certaines de leurs demandes, notamment des rallonges substantielles sur les chapitres des lycées, de l'université, du *logement des plus démunis et* de l'apprentissage. Au total des crédits supplémentaires par rapport au budget initial de 500 millions de francs en autorisations de programme, ce qui permettra de répondre plus rapidement au plan d'urgence pour l'Ile-de-France.

Avec des crédits en progression *de 20 %, le budget du conseil* régional d'Ile-de-France pour 1990 marque une volonté non seulement d'aller de l'avant, mais aussi d'accentuer la priorité accordée aux dépenses d'investissements, puisque sur un total de 9,2 milliards de francs le budget d'équipement absorbe 6,6 milliards, en hausse de 24,6 % par rapport à l'an dernier et de plus de 100 % depuis 1986.

A la fois pour respecter les lourds engagements pris au moment de la signature, au printemps dernier, du contrat de plan entre l'Etat et la région et pour arguer de sa bonne foi dans la mise en œuvre, sans tarder, du programme d'urgence cher au premier ministre depuis l'automne 1989, le conseil régional a, de nouveau, privilégié trois secteurs : les transports en commun, les équipements scolaires et universitaires et la formation professionnelle. Sur ces trois chapitres, les autorisations de programme – qui traduisent *les engagements* politiques du conseil régional pour financer sur plusieurs années les équipements essentiels – font un bond spectaculaire (+ 96 % par exemple pour la formation professionnelle) qui interdit tout reproche, d'où qu'il vienne, de timidité, d'attentisme ou de tergiversation. En définitive, les rares chapitres qui accusent une baisse de leur enveloppe sont les énergies renouvelables, les villes nouvelles et la défense contre les eaux. Les équipements culturels, bien qu'en progrès, ne représentent que 1,2 % de l'ensemble du budget...

Mais comme les dotations de l'Etat manifestent une progression très faible (+ 3,8 %), en raison notamment du nouveau mode de calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement) décidé par M. Charasse, et comme le volume des travaux à *financer grossit rapidement,* M. Fourcade n'a pas hésité à relever substantiellement (comme le souhaitait à juste titre le PS) la fiscalité régionale, maintenue traditionnellement depuis longtemps à un niveau marginal.

Pression fiscale accrue

Les recettes fiscales directes progressent de 25 % et les ressources de la taxe d'enregistrement sur les transactions immobilières de 24 %. Ce coup de pouce, s'il est net, laisse toutefois encore une très confortable marge de manœuvre car l'Ile-de-France – beaucoup plus florissante que la plupart des autres régions – reste, eu égard à ses caractéristiques économiques, la moins imposée. Selon le ministère de l'intérieur, en effet, la pression fiscale par habitant, pour une moyenne nationale de 1, atteint 1,56 en Picardie ou 1,37 en Limousin et descend à 0,85 en Alsace et à 0,61 *en Ile-de-France.*

Le potentiel fiscal, en revanche – bon étalon de mesure de la richesse régionale, – monte à 506 F par habitant en Ile-de-France et descend à 239 F dans le Nord-Pas-de-Calais. Autant d'éléments qui permettent à l'exécutif d'appliquer traditionnellement des taux d'imposition mesurés, puisque la masse sur laquelle ils sont calculés, surtout en période de bonne conjoncture, non seulement se valorise mais s'accroît en taille.

Deux « chantiers majeurs »

Mais M. Fourcade a voulu, en ne relevant pas les taux jusqu'au maximum autorisé par la loi et en diminuant le recours à l'emprunt, *« garder des réserves de puissance ».* Les années futures, c'est sûr, accentueront encore les transferts de charges vers les collectivités locales que pratiquent allègrement depuis 1981 tous les gouvernements. Que ce soit dans les secteurs des transports, du logement, des réserves foncières et surtout des universités, les collectivités et notamment les régions seront de plus en plus sollicitées pour épauler, voire se substituer à un Etat impécunieux. Ce qui pose d'ailleurs à terme la question d'une modification en profondeur de ce que les citoyens subissent au titre « des prélèvements obligatoires » sur leurs revenus.

Bien qu'il ait affirmé au début de la session que *« le projet de budget était inacceptable et que MM. Krieg et Fourcade devaient revoir leur copie »*, le groupe socialiste et radical de gauche, présidé par le « jospiniste » Yannick Bodin, a vite laissé entendre, en sélectionnant ses « oui » et ses « non » selon les chapitres, qu'il n'était pas hostile à l'examen en fin de séance d'amendements constructifs présentés par l'exécutif. Ce que firent précisément MM. Krieg et Fourcade, sachant bien par ailleurs l'état d'hétérogénéité du groupe de gauche où tous les courants s'entremêlent et au sein duquel la perspective du congrès de Rennes avive les lignes de fracture.

Au bout du compte le groupe le plus important de l'assemblée pouvait difficilement prendre le *risque de faire rejeter un budget* volontariste, affecté pour l'essentiel aux priorités du contrat de plan et du plan d'urgence, deux « chantiers » majeurs élaborés, négociés et affichés comme prioritaires par l'Hôtel Matignon.

Devant l'attitude délibérément hostile, pour des raisons totalement divergentes, du Front national, qui a stigmatisé *« l'atmosphère de fin de règne au RPR »*, et des communistes, la tactique de la majorité relative RPR et UDF était toute tracée. Les points sur lesquels l'exécutif a lâché du lest pour emporter la neutralité du PS (invité à *« la compréhension »* par Matignon) sont les suivants : action foncière, logement social, crédits d'anticipation pour les universités, apprentissage, c'est-à-dire les priorités à la fois de la région et de l'Etat.

FRANÇOIS GROSRICHARD

L'absence de M. Rocard

Le plus illustre des conseillers régionaux, M. Michel Rocard, selon l'habitude qu'il a prise depuis qu'il dirige le mouvement, n'avait pas jugé bon de se rendre à la session, ne serait-ce que quelques instants, en voisin. Pourtant la nature des dossiers traités dans lesquels il s'est lui-même impliqué directement eût *justifié sa présence.* Il en aurait tôt ou tard recueilli les fruits, au-delà de l'opinion des politiciens professionnels, auprès des électeurs franciliens, tant il est vrai que le premier ministre songe à prendre en main la région en 1992. Dans l'immédiat, sa venue, même muette, aurait épargné à M. Yannick Bodin, réputé modéré, les périlleux numéros d'équilibriste auxquels il a dû se soumettre.

Enfin, l'ensemble de l'assemblée aurait été honorée que le premier ministre vienne occuper le siège qu'il a brigué en 1986 et les « ouvertures » de l'exécutif n'en auraient été que plus franches et plus substantielles. M. Rocard n'appelle-t-il pas au partenariat systématique avec les collectivités ? Les contraintes matérielles du cumul des mandats étant ce qu'elles sont, on en vient à se demander pourquoi M. Rocard continue à bloquer un siège sans l'occuper et sans jamais exercer une fonction qu'il contribue, du coup, à dévaluer.

F. G.

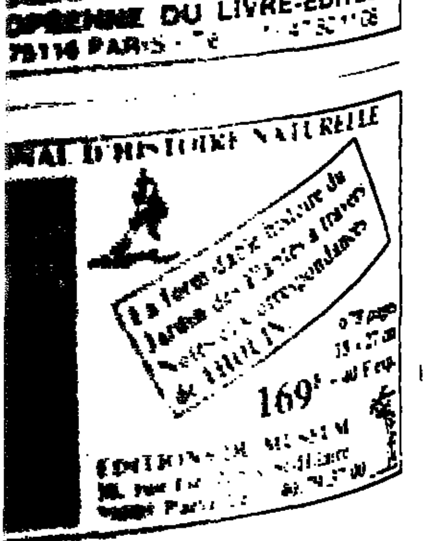
INSOLITE

Les éboueurs contre les pollueurs

Le service d'enlèvement des ordures ménagères de Bochum, une ville du Nord de la RFA, a imaginé un moyen ingénieux de « boucler la boucle » *en recyclant complètement* les déchets : bientôt, les quarante-huit bennes à ordure de la municipalité rouleront non plus au gazole, mais au gaz méthane, un combustible produit à partir des ordures elles-mêmes.

Un handicap : le coût de l'investissement nécessaire pour récupérer le gaz produit par les déchets accumulés dans la décharge municipale, qui se perd normalement dans l'atmosphère. La mise initiale est estimée à 600 000 DM (2 millions de francs environ) par l'ingénieur chargé du projet, mais, compte tenu du prix *du gazole, elle peut être récupérée* en un an de fonctionnement.

En contrepartie, le nouveau système présente un double avantage : l'usage du méthane local entraînera non seulement une économie de *400 000 litres de gazole* par an, mais il réduira aussi la pollution puisque le gaz méthane, contrairement aux carburants classiques, ne pollue pas.



La crise de l'informatique

Les bénéfices d'IBM ont chuté de 35 % en 1989



C'est la période des vaches maigres pour l'informatique : IBM, numéro un mondial, affiche pour 1989 un bénéfice en baisse de 35 % sur l'année et de 74 % pour le dernier trimestre. Apple aussi va se serrer la ceinture... Le français Bull – qui dispute à Siemens la place de numéro un européen – accusera un déficit net, malgré des résultats d'exploitation positifs, muscle son organisation et se prépare aussi à faire des restructurations.

Comme tous les ans, IBM est le premier constructeur informatique à afficher ses résultats... Cette année, ils étaient particulièrement attendus puisque, comme tous les autres, « Big Blue » avait annoncé il y a un mois une cure d'austérité d'une sévérité sans précédent (dix mille suppressions d'emplois aux Etats-Unis et des réductions de capacité, notamment), réagissant à toute vitesse au retournement de ses performances au troisième trimestre de 1989.

On savait que le coût de ces mesures (2,4 milliards de dollars, plus de 13 milliards de francs) serait imputé sur le dernier trimestre. C'est chose faite et le bénéfice du groupe chute donc au cours des trois derniers mois de... 74 % à 600 millions de dollars, soit 3,4 milliards de francs. Cette contre-performance fait reculer de 34,5 % le bénéfice après impôt sur *l'ensemble de l'année* à 3,8 milliards de dollars (21,6 milliards de francs). Et même si on fait abstraction du coût des mesures d'économie, le bénéfice n'aurait augmenté que de 0,6 %.

Néanmoins, le chiffre d'affaires de l'année progresse de 5 % à *67,2 milliards de dollars* (383 milliards de francs)... Comme les deux années précédentes, ce sont les marchés extérieurs aux Etats-Unis qui ont tiré la croissance et fait les profits : les ventes y augmentent de 7,6 % à 37 milliards de dollars (55 % du total), leurs profits s'élevant à 4,1 milliards de dollars. Chiffre qui montre que « Big Blue » perd de l'argent aux Etats-Unis...

Autre observation à tirer de ces chiffres : les ventes de matériel ont augmenté moins vite que celles des logiciels et services, la location et le financement progressant même de 13 %. La politique de réorientation du groupe vers l'« immatériel » se confirme donc, les marges ne cessant de se réduire sur les ordinateurs eux-mêmes.

Engrenage de la déprime

M. Francis Lorentz, le patron du groupe Bull, expliquait très clairement mardi 16 janvier l'engrenage qui tire lentement l'informatique dans la déprime : le ralentissement du marché américain avive la concurrence sur le marché européen, plus dynamique. Les constructeurs américains, japonais et asiatiques s'y disputent les faveurs des clients.

En outre, la standardisation en cours dans cette industrie entraîne une concurrence sur les prix *« extrêmement dure »*, selon les propos de M. Lorentz. Les constructeurs voient donc leurs marges bénéficiaires fondre : la baisse sur des matériels traditionnels (hors micros) serait de 10 à 15 points. *« Nous passons d'un métier où nous faisions des produits de luxe à une activité où nous travaillerons dans des conditions comparables à l'automobile ou l'électronique grand public »*, expliquait-il.

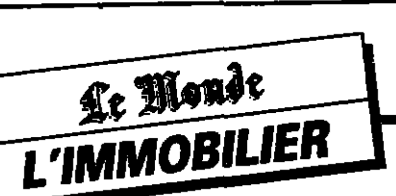
M. Lorentz, qui a souffert en outre de problèmes techniques dans son usine d'Angers (ils lui ont coûté 250 millions de francs), voit donc lui aussi ses performances pâlir : certes, son groupe dégagera un bénéfice d'exploitation, mais ses comptes sociaux seront en *« perte modeste »*. Il est encore trop tôt pour dire dans quelles proportions, tout dépendant du montant des provisions pour restructurations que Bull passera dans ses comptes : lors d'un comité d'entreprise, le 25 janvier, Bull annoncera en effet des restructurations dans ses services commerciaux et administratifs en France.

Le groupe, dont on ne sait pas depuis le rachat de Nixdorf par Siemens il y a quelques jours s'il est le premier ou le deuxième constructeur en Europe et le septième ou le huitième mondial, a d'ores et déjà musclé son organisation et son état-major. Afin d'assumer sa nouvelle dimension (en sept ans, son chiffre d'affaires a quintuplé et ses effectifs ont doublé) et son nouveau profil mondial, d'abord. Pour être paré pour le gros temps actuel dans l'informatique, ensuite.

Apple, un des « chouchous » de l'informatique américaine, réduit lui aussi son train de vie. La firme californienne va annoncer des mesures d'économie : réduction d'emplois dans des proportions non déterminées, gel des salaires, suppression des voitures de fonction des directeurs américains... On s'attend en effet à ce que la firme de Cuppertino annonce, cette semaine, une chute de son bénéfice trimestriel. Décidemment, l'année promet d'être riche... en événements dans l'informatique mondiale.

FRANÇOISE VAYSSE





ÉCONOMIE

CONJONCTURE

En raison notamment de la grève chez Boeing

Le déficit commercial américain s'est aggravé en novembre

Le déficit du commerce extérieur américain a atteint 10,5 milliards de dollars au mois de novembre dernier, après 10,2 milliards de dollars en octobre, a annoncé le département du commerce, mercredi 17 janvier.

Novembre a donc été le plus mauvais mois de l'année pour le commerce extérieur américain. Pour les onze premiers mois de 1989, le fossé entre les exportations et les importations s'est rétréci à 111 milliards de dollars en rythme annuel, contre 118,53 milliards pour l'ensemble de 1988, soit une amélioration de seulement 6,3 %.

En novembre, les importations ont légèrement baissé pour s'établir à 40,69 milliards, mais les exportations ont reculé davantage et n'ont atteint que 30,19 milliards.

Le gouvernement américain a souligné que la grève des *57 000 mécaniciens* de chez Boeing l'automne dernier avait fortement réduit les exportations d'avions commerciaux, contribuant selon les estimations à une diminution de 0,5 à 1 milliard de dollars.

Le secrétaire au commerce, M. Robert Mosbacher, a néanmoins déclaré que *« l'amélioration du commerce extérieur américain se poursuivait à un rythme modéré »*.

Les marchés, qui prévoyaient plutôt un déficité mensuel inférieur à 10 milliards de dollars, n'ont pas été tranquillisés par l'analyse des responsables gouvernementaux. Mercredi, à Wall Street, le Dow Jones a chuté de 33 points.

REPÈRES

CHOMAGE
8,9 % dans la CEE en novembre

Selon les statistiques d'Eurostat, le taux de chômage atteignait 8,9 % en novembre 1989 dans la Communauté européenne contre 9 % en octobre. Hormis le Danemark et la RFA – où la situation *« doit être examinée en tenant compte des migrations en provenance de la RDA et d'autres pays d'Europe orientale »* – il n'y a pas eu de détérioration du marché du travail. En douze mois, le taux de chômage dans l'ensemble de la CEE a reculé de 0,8 point. *La diminution paraît, toutefois, moins nette en France et en Italie.* Quant aux Danemark, son taux de chômage est passé de 6,9 % à 8 % et de 10 % à 10,7 % pour les moins de vingt-cinq ans alors que, pour ces derniers, *« la baisse a été importante »* dans les autres Etats-membres.

PÉTROLE
La production américaine au plus bas depuis vingt-six ans

La production de pétrole aux Etats-Unis a chuté en 1989 à son plus bas niveau depuis vingt-six ans, poussant les importations à un niveau record, a annoncé mercredi 17 janvier, l'Institut américain du pétrole (API).

La production américaine de pétrole, qui recule depuis trois ans en raison de la rechute des prix, a diminué de 7,6 % l'an dernier, tombant à 7,6 millions de barils par jour contre une moyenne de 8,15 millions de barils par jour en 1988.

La diminution de la production s'est accompagnée d'une nouvelle hausse des importations de pétrole qui ont crû de 8,2 % l'an dernier (par rapport à 1988) pour totaliser 7,9 millions de barils par jour, soit désormais plus que la production.

A titre de comparaison, les importations américaines atteignaient seulement 5 millions de barils par jour en 1985, soit environ la moitié de la production (10,5 millions de barils par jour).

L'API a, par ailleurs, indiqué que la croissance de la consommation américaine d'énergie s'était ralentie l'an dernier, en enregistrant une hausse limitée de 1,9 % contre 4 % en 1988 et 3,5 % en 1987.

□ **Le président de la Banque nationale suisse souhaite un rapprochement avec la CEE.** – M. Markus Lusser, président de la Banque nationale suisse (BNS) a estimé le mardi 16 janvier qu'une association de la Suisse au Système monétaire européen (SME), voire une intégration du franc suisse dans le mécanisme de change, pourrait être débattue à l'avenir. Selon M. Lusser, les prochaines années se révéleront décisives pour le SME, car alors que l'épargne dégagée par la population de RFA ira s'investir à l'Est, les autres membres de la CEE devront réduire leur déficit budgétaire afin de maintenir une politique monétaire restrictive et des taux de change fixes. *(AFB.)*

□ **Le groupe des Sept n'est pas parvenu à un accord sur l'augmentation des quotes-parts du FMI.** – Réunis à Paris, le mercredi 17 janvier, les membres suppléants du groupe des Sept n'ont pas trouvé d'accord sur le problème de l'augmentation des quotes-parts du Fonds monétaire international (FMI). Le directeur général du Fonds, M. Michel Camdessus, avait demandé le doublement des ressources de celui-ci avant la fin de 1989. Après s'y être totalement opposés, les Etats-Unis ont finalement accepté en novembre une augmentation de 35 %, jugée insuffisante par les responsables du Fonds. Le Japon devrait devenir le deuxième contributeur du FMI, et la Grande-Bretagne être rétrogradée au cinquième rang, ce à quoi elle s'oppose. *« Sur les deux problèmes (augmentation et répartition des quotes-parts), de grandes difficultés subsistent »*, notait un responsable français.

SOCIAL

La CGT se maintient à Renault-Billancourt et recule à la RATP

La CGT a maintenu ses positions dans le collège ouvriers lors des élections des délégués du personnel du centre industriel Renault de Billancourt, le mardi 16 janvier. La CGT a obtenu 75,6 % des voix contre 75,5 % un an auparavant.

La CFDT recule de 16,2 % à 14,6 % alors que FO progresse légèrement de 4,9 % à 5,3 % des voix de même que la CFTC (2,4 %) et la CSL (2,1 %). Compte tenu notamment de la chute des effectifs, la progression relative de la CGT s'accompagne d'une réduction du nombre des suffrages exprimés en sa faveur : 2 702 en 1989, 2 327 en 1990.

La CGT reste le premier syndicat de la RATP (40 000 salariés) malgré une perte de 5,5 points (de 48,05 % à 42,51 %) lors des élections des délégués du personnel qui ont eu lieu le 16 janvier. Ce recul s'effectue au profit d'à peu près tous les autres syndicats, notamment les Indépendants (9,75 %, soit + 1,8 point) et FO (16 %, soit + 7 points) qui, il est vrai, a fait cavalier seul en 1990 après avoir fait alliance avec la CFTC dans le collège des cadres en 1989. La CFDT reste stable avec 10 %.

[*L'Humanité* s'étonne à deux reprises des « silences » du *Monde* daté 18 janvier sur les élections de délégués du personnel à Renault-Billancourt. L'information sur Renault-Billancourt a été diffusée à 17 h 52 par l'*AFP*, alors que l'édition du *Monde* était sortie depuis plusieurs heures. *L'Humanité* consacre, quant à elle, trois pages au gain d'un dixième de point de la CGT à Billancourt et 14 lignes au recul de 5,5 points de la CGT à la RATP.]

ÉCONOMIE

SOCIAL

La CGT se maintient à Renault-Billancourt et recule à la RATP

INDUSTRIE

La crise au sommet de la première banque privée espagnole

La succession au Banco Bilbao Viscaya arbitrée par la banque centrale

Le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. *Mariano Rubio*, est intervenu le mercredi 17 janvier pour mettre fin à la grave crise ouverte au sein de *la Banque de Bilbao et de la* Banque de Biscaye actuellement en plein processus de fusion.

MADRID

de notre correspondant

Depuis le décès, le 12 décembre 1989, du président de la seconde, Pedro Toledo (*le Monde* du 15 décembre), les conseillers des deux établissements qui forment ensemble la première entité financière privée du pays s'étaient en effet montrés incapables, malgré cinq semaines de tumultueuses négociations, de se mettre d'accord sur sa succession.

Aussi ont-ils décidé d'eux-mêmes, mercredi, de se soumettre à l'arbitrage définitif des autorités monétaires. Tout porte à croire que le gouverneur de la Banque d'Espagne s'est prononcé en faveur d'une solution radicale : la nomination sans plus tarder d'un président unique pour les deux banques ainsi que l'adjonction de membres indépendants au conseil d'administration de la nouvelle entité jusqu'ici composée à parts égales de représentants des deux banques et paralysée pour cette raison par un perpétuel ex aequo.

Cette solution devrait permettre de relancer une fusion qui avait d'abord paru exemplaire mais que la lutte pour le pouvoir commençait à affecter sérieusement. Pourtant, afin de ménager les susceptibilités de chacun, les présidents des deux banques, MM. José Angel Sanchez Asiain et Pedro Toledo, avaient été nommés dès 1988 co-présidents de la nouvelle entité pour une période de quatre ans, le premier exerçant la direction effective pendant les deux premières années, le second pendant les deux suivantes. Après cette période transitoire, un président unique devait être nommé en 1992 par l'ensemble des administrateurs.

La disparition de Pedro Toledo allait bouleverser ce fragile équilibre. M. Sanchez Asiain demandait en effet que, dans de telles circonstances, la fusion soit accélérée avec la nomination immédiate d'un président unique, organisation plus rationnelle d'après lui au moment où le marché financier unique européen se profile à l'horizon. Cette proposition se heurta toutefois à une fin de non-recevoir des responsables de la Banque de Biscaye pour qui elle rompait les accords conclus entre les deux parties. Ils accusèrent M. Sanchez Asiain de chercher à modifier unilatéralement l'équilibre entre les *deux banques et de transformer* ainsi une fusion paritaire en une absorption déguisée. Aussi nommèrent-ils immédiatement comme successeur de Pedro Toledo son bras droit, M. Alfredo Saelz : une décision contre laquelle les représentants de la Banque de Bilbao, qui n'avaient *pas été* consultés, présentèrent aussitôt un recours.

Dans ces conditions, le recours à la Banque d'Espagne représentait l'ultime solution en dehors d'une assemblée générale des actionnaires des deux banques qui n'aurait pu qu'exaspérer encore les divergences. La solution finalement retenue par M. Rubio, si elle se confirme, semble pencher davantage en faveur des thèses de la banque de Bilbao dans la mesure où elle appuie l'idée d'une unicité du pouvoir. Mais personne ne sort en fait vainqueur d'une bataille qui a vu les dirigeants des deux banques considérées comme les mieux gérées du pays s'affronter interminablement sur la place publique au mépris de la stabilité du système financier espagnol.

THIERRY MALINIAK

Menace de boycottage des produits de L'Oréal

Plusieurs associations pour la protection des animaux ont appelé mercredi 17 janvier au boycottage des produits de L'Oréal. Conduits par l'association américaine Peta, des militants allemands, italiens, français et britanniques voudraient en effet que le numéro un mondial des cosmétiques mettent fin aux tests sur les animaux. Ils demandent aux pharmacies et aux supermarchés de cesser la vente des produits de ce groupe et envisagent d'organiser des manifestations devant les sièges des usines.

L'Oréal, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 24,45 milliards de francs en 1988 avec notamment les marques Vichy, Biotherm, Phas, les parfums Guy Laroche, Cacharel, etc. ; a répliqué dans un communiqué que 5 % seulement de ses produits étaient testés sur les animaux. Contre 50 %, il y a cinq ans.

Feu vert du Cocom à SMT-Goupil pour vendre des micros-ordinateurs à l'URSS

Le COCOM, gendarme des exportations occidentales de haute technologie vers les pays de l'Est, a donné son feu vert à l'entreprise française d'informatique SMT-Goupil pour qu'elle vende à l'Union soviétique des micro-ordinateurs.

L'entreprise vient en effet de signer avec la firme soviétique Chaninskoe et sa filiale commerciale Avangarde un contrat décidant de la création en Union soviétique de la société mixte Interinfo qui sera détenue à 90 % par les Soviétiques et à 10 % par SMT-Goupil. Interinfo assurera l'importation et la commercialisation sur le territoire soviétique de micro-ordinateurs Goupil. Un premier contrat portant sur 3 500 micro-ordinateurs équipés d'un processeur 286 (*les générations actuelles* sont de 386 et 486) d'une valeur de près de 70 millions de francs a déjà *été* remporté. Il est payable en devises : Interinfo est en effet une entreprise agro-industrielle. Elle vendra à l'extérieur des produits agricoles pour se procurer des *devises qu'elle utilisera ensuite* pour acheter des produits industriels.

Depuis le mois d'août, les ordinateurs personnels IBM ou compatibles (jusqu'au 286) peuvent être exportés librement vers les pays de l'Est. Siemens en a déjà exporté 300 000 vers l'URSS.

□ **COMECON : le rouble transférable serait abandonné dès l'an prochain.** – Réunis pour trois jours à Prague, les ministres des finances des pays membres du COMECON (ou CAEM, Conseil d'assistance économique mutuelle) sont convenus, le mardi 16 janvier, de la nécessité de comptabiliser au plus tôt leurs échanges en devises convertibles. La semaine précédente, lors de la réunion plénière du COMECON à Sofia, la délégation soviétique avait proposé que l'abandon du rouble transférable (simple unité de compte) au profit des monnaies convertibles, intervienne dès 1991. Cette proposition paraît avoir, selon le ministre des finances tchécoslovaque, M. Vaclav Klaus, *« été approuvée quasi unanimement »* par les participants à la réunion de Prague.

□ **Vers le démantèlement des combinats en RDA.** – Le vice-premier ministre est-allemand en charge des affaires économiques, Mme Christa Luft, s'est prononcé mercredi 17 janvier en faveur du démantèlement des combinats, lors d'un discours prononcé devant l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie de RFA. Le ministre n'a pas donné de date précise pour le démantèlement des quelque 150 groupes industriels responsables de la majorité de la production en RDA, mais a affirmé qu'il était urgent d'autoriser l'autonomie des petites et moyennes entreprises. La veille, Mme Luft avait déjà annoncé que des capitaux ouest-allemands pourraient être majoritaires dans le capital de sociétés mixtes formées par des partenaires des deux Etats allemands.

TRANSPORTS

Le financement d'un réseau navigable de dimension européenne

Les utilisateurs de l'eau acquitteront une redevance annuelle de 400 millions de francs

Afin de financer un réseau navigable de dimension européenne, les utilisateurs de l'eau acquitteront une redevance *annuelle de 400 millions de francs.* Un comité interministériel consacré aux voies navigables a décidé, le mercredi 17 janvier, sous la présidence du premier ministre, de créer une redevance acquittée par tous les bénéficiaires directs ou indirects *de la voie d'eau et qui devrait rapporter* 400 millions de francs par an, dont 300 millions en provenance d'EDF. Par ailleurs, l'Office national de la navigation sera transformé en établissement public à caractère industriel et commercial ; il sera *chargé d'aménager de nouvelles infrastructures* et de moderniser les professions concernées.

Le président de la République a la mémoire longue, y compris en matière de voies d'eau. Cela fait longtemps qu'il croit à la nécessité pour la France de compléter ses atouts ferroviaires et routiers par des voies navigables modernes et à grand gabarit. Depuis 1981, ses vœux en la matière avaient subi le sort commun, c'est-à-dire qu'ils avaient été remisés aux oubliettes par une collusion des services des finances qui jugeaient pur gaspillage les 15 milliards de francs requis pour la liaison Rhône-Rhin, des ingénieurs des ponts, qui n'ont d'yeux que pour les autoroutes et le TGV, et d'Electricité de France.

EDF savait que c'est vers elle, grande utilisatrice d'eau pour fabriquer la houille blanche ou pour refroidir ses centrales, que les pouvoirs publics se tourneraient afin de trouver des sources de financement extra-budgétaires pour les canaux. Aussi s'est-elle évertuée à torpiller tous les projets en faveur de Rhône-Rhin. Se faisant, elle s'est attiré le courroux du chef de l'Etat qui avait dit en 1989 en conseil des ministres qu'EDF avait réalisé un *« hold-up »* sur la compagnie nationale du Rhône en ne rémunérant pas correctement les services rendus par celle-ci.

M. Mitterrand s'est souvenu aussi du tour de passe-passe du ministère des finances qui, en 1985, avait passé à la trappe les 75 millions de francs promis aux élus alsaciens par le chef de l'Etat pour réaliser une vingtaine de kilomètres de canal à grand gabarit entre Niffer et Mulhouse. Il n'a pas oublié non plus la période de la cohabitation qui avait vu, en 1987, le gouvernement Chirac décider, sous la pression de M. Edgard Faure, un mirifique développement des voies navigables françaises... vite oublié faute d'argent.

Un problème pris à l'envers

Le président de la République et le premier ministre ont donc pris le problème à *l'envers.* Au *lieu* d'annoncer un programme d'extension des liaisons fluviales sans financement, ils ont appuyé le dispositif qui consiste à mettre en place un financement automatique, à l'abri des coupes de la direction du budget, et ils se sont gardés de publier une liste de réalisations avec un échéancier rigoureux. Hormis pour le dragage de la Saône en amont de Chalon-sur-Saône (173 millions de francs) et pour la liaison Niffer-Mulhouse (453 millions de francs) que M. Mitterrand a personnellement souhaité voir engagés dès 1990, tant il veut réaliser à petits pas et par les deux bouts ce raccordement de la France au réseau à grand gabarit européen.

« Ce comité interministériel traduit la volonté du gouvernement de débloquer les trois modes de transport afin d'offrir aux entreprises les meilleurs coûts, afin de parfaire l'aménagement de notre territoire et afin de protéger au mieux l'environnement, explique M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports fluviaux et routiers. *Le comité a mis en place un financement pérenne et supplémentaire puisqu'il s'ajoutera aux moyens budgétaires normaux. Il veut faire payer tous les utilisateurs de l'eau, les industriels, les entreprises de traitement des eaux, les entreprises de transport et EDF. »*

La redevance à laquelle sacrifieront symboliquement les agriculteurs sera essentiellement acquittée par EDF (300 millions de francs) et par les industriels (100 millions de francs. Elle s'ajoutera au milliard de francs voté chaque année par le Parlement pour le fonctionnement et les investissements des voies navigables.

Règles obsolètes

Par ailleurs, le comité a décidé de transformer l'Office national de la navigation en établissement public à caractère industriel et commercial dans lequel seront associées les collectivités locales et les professions concernées. Cet établissement sera chargé de construire de nouvelles voies d'eau, d'entretenir les infrastructures existantes et de faire évoluer les règles obsolètes du transport fluvial.

M. Georges Sarre devra encore batailler pour mettre en place cette redevance et cet établissement en dépit des oppositions d'EDF et des finances, dont certains membres qualifiaient les décisions du comité interministériel comme une *« abomination »*. S'il y parvient avant l'été, il pourra se féliciter d'avoir contribué à rendre un avenir aux péniches françaises, qui réalisent péniblement 3,6 % des tonnes-kilomètres enregistrées en France contre 19,3 % pour les péniches allemandes en RFA. Faute d'un réseau à grand gabarit relié au Rhin, au Danube, à Anvers et à Rotterdam.

ALAIN FAUJAS

ENERGIE

A Chooz et à Nogent-sur-Seine

EDF annonce l'arrêt provisoire de deux centrales nucléaires

Coup sur coup dans la même journée, EDF a annoncé, mercredi 17 janvier, deux problèmes techniques sur des centrales nucléaires. Le premier a entraîné un arrêt de la centrale de Chooz-A, dans les Ardennes, premier réacteur français à eau pressurisée (il a été mis en service en 1967). L'arrêt pour dix jours a été provoqué par *« l'inétanchéité de soupapes d'un pressuriseur du circuit primaire »*. La fuite, détectée immédiatement, était de 230 litres/heure et ne devrait pas remettre en cause le fonctionnement de la centrale.

A Nogent-sur-Seine (Aube), les choses sont très différentes : la centrale, de 1 300 mégawatts, est à l'arrêt depuis le 22 avril dernier en raison de fuites au niveau du générateur de vapeur. Le redémarrage a été reporté à la fin février à cause d'un court-circuit dans l'alternateur de l'installation. Les travaux dureront cinq semaines, période pendant laquelle la centrale ne fonctionnera pas. Elle serait mise à profit pour examiner une nouvelle fuite sur un tube d'un générateur de vapeur, *« due sans doute à corps migrant »*, selon EDF. L'entreprise assure que *« cela n'a rien à voir avec la maladie traitée précédemment »*, qui a entraîné l'arrêt du réacteur pendant plusieurs mois.

□ **L'URSS réduit de moitié ses livraisons de pétrole à la Bulgarie.** – En janvier, l'URSS a réduit de moitié ses livraisons de pétrole destinées à la Bulgarie, annonce le quotidien des syndicats bulgares *Troud*, mercredi 17 janvier. Au lieu de la livraison habituelle d'un million de tonnes de pétrole par mois, l'URSS n'a pu fournir que 500 000 tonnes, obligeant la Bulgarie à acheter d'urgence 265 500 tonnes à l'Iran, sans toutefois pouvoir éviter la fermeture provisoire d'entreprises dans plusieurs villes dans le nord du pays.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ

LVMH

MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

Suite aux graves contre-vérités contenues dans un communiqué publié mardi au nom de ses filiales Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier, la Société LVMH est contrainte de faire les mises au point suivantes :

Le groupe LVMH précise que, s'il a été amené à saisir la justice pour demander l'annulation de certains contrats conclus entre Louis Vuitton et Bluebell Asia, c'est pour défendre l'intérêt social et protéger l'entreprise.

En effet, ces contrats ont été conclus en 1988, à l'insu du groupe LVMH et de ses commissaires aux comptes. Ils ne figurent pas dans les comptes 88 de Louis Vuitton, ne comportent aucune contrepartie et engagent Vuitton pour plus d'un milliard de francs ; en outre, des sociétés extérieures sont interposées dans le circuit de facturation des produits et ont été utilisées pour sortir du groupe des sommes très élevées (20 MF en 88 et 89).

Il est faux de prétendre, comme cela a été fait dans le communiqué Louis Vuitton, que les **"accords passés ont été portés normalement à la connaissance des commissaires aux comptes lors de l'examen annuel de l'exercice 88"** alors que précisément Monsieur François Hilly, commissaire aux comptes de Louis Vuitton, a écrit au Directoire de cette société, le 17 novembre 1989 : **"cette information n'a pas été portée à notre connaissance à la clôture des comptes de l'année 1988"**.

En réalité, ces contrats remettent l'ensemble de la zone Sud-Est asiatique du groupe Vuitton *entre les mains d'un tiers (M. Goemans)*, pour les cinq ans à venir, sur tous les plans de la gestion. Ce fait inexpliquable et irrégulier est susceptible de causer un énorme préjudice à LVMH pendant cette période.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner, comme le font dans la presse certains intervenants à ces contrats, que le groupe LVMH exige réparation de ce qui constitue une situation intolérable et mette en cause ses auteurs.

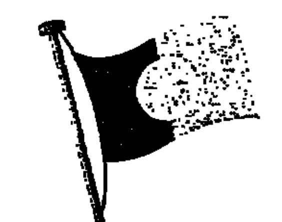
Le groupe LVMH considère par ailleurs que l'exploitation médiatique qui est faite à l'heure actuelle de cette situation est préjudiciable à l'entreprise : il regrette d'autant plus d'avoir été mis dans l'impérieuse nécessité de saisir la justice pour protéger le groupe et tous ses collaborateurs contre les conséquences désastreuses des faits en cause.

Le groupe **UIC SOFAL**
Le groupe **CRÉDIT AGRICOLE (U.I. et DYNAMUST)**
Le groupe **UAP (CAIM)**
Le groupe **PALLAS (PARINDEV)**
FRIEDLAND INVESTISSEMENT

ont rejoint le groupe

UNION NORMANDE INVESTISSEMENT

à l'occasion d'une augmentation de capital de **100 000 000 F**



Décembre 1989



PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

LVMH

MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

ACTIVITÉ 1989

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du Groupe LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton s'élève au 31 décembre 1989 à 19.664 millions de francs, en progression de 19.6 % par rapport à 1988. A taux de change constants, la croissance aurait été de 17,2 %, en ligne avec les prévisions.

En millions de francs	1988	1989	Evolution
Champagne et vins	4.876	5.171	+ 6,0 %
Cognac et spiritueux	4.083	5.066	+ 24,1 %
Bagages, maroquinerie et accessoires	3.530	4.699	+ 33,1 %
Parfums et produits de beauté	3.735	4.479	+ 19,9 %
Horticulture	218	249	+ 14,2 %
Total	16.442	19.664	+ 19,6 %

Champagne et vins :
A structure comparable la progression du chiffre d'affaires de la branche serait de 8.6 %. Cette évolution résulte d'une croissance très faible des volumes de champagne, de l'ordre de 1 %, et d'une amélioration sensible des prix de vente.

Cognac et spiritueux :
La progression de 24,1 % du chiffre d'affaires provient de l'évolution de 8 % des volumes vendus et d'une augmentation significative des ventes des qualités les plus vieilles.

Bagages, maroquinerie et accessoires :
Dans cette branche, la croissance du chiffre d'affaires de Louis Vuitton Malletier s'élève à 32,7 %, avec une hausse des volumes vendus de 28 % qui correspond à une progression de 20 % à nombre constant de magasins.

Parfums et produits de beauté :
La croissance globale de 19,9 % du chiffre d'affaires est répartie de manière homogène entre Parfums Christian Dior, Parfums Givenchy et Roc. L'exercice 1989 a été marqué par le lancement de Fahrenheit en Asie et en Amérique du Nord pour les Parfums Christian Dior et par le lancement d'une ligne de maquillage et d'une ligne de soins pour les Parfums Givenchy.

Compte tenu de ces éléments, la progression du résultat net prévisionnel du Groupe pour 1989 est estimée à plus de 45 %.

Les Sicav du Groupe des Banques Populaires

Des placements adaptés à vos objectifs :

SICAV ACTIONS, pour dynamiser vos placements en accédant à tous les marchés

SICAV OBLIGATIONS, pour valoriser votre capital à moyen ou long terme

SICAV COURT TERME, pour gérer vos liquidités en les gardant disponibles.

SITUATION A FIN DECEMBRE 1989

AU 29.12.1989	Valeur liquidative de l'action en F	Dernier dividende servi (montant net en F)	Actif net en MF	Performance depuis le 30.12.88 (coupons net réinvestis)
SICAV ACTIONS				
FRUCTIFRANCE	972,55	21,64 (31.03.89)	3.930,73	+ 23,15 %
PLANINTER	1.104,41	29,32 (28.04.89)	453,78	+ 20,86 %
VALOREM	588,33	15,08 (19.05.89)	435,30	+ 16,39 %
FRUCTIVALOR	577,27	16,15 (22.12.89)	672,86	+ 20,26 %
A.A.A.	1148,17	22,78 (30.03.89)	820,34	+ 27,98 %
FRUCTIMMO	32,32	0,84 (03.02.89)	187,62	+ 20,92 %
SICAV OBLIGATIONS				
FRUCTIDOR	233,68	19,15*	1.188,00	+ 4,57 %
FRUCTI-CAPI	33,67	1,07 (05.05.89)	822,08	+ 6,93 %
SICASDEN	692,32	54,44*	300,57	+ 3,95 %
FRUCTI-PREMIÈRE	10.709,72	939,87 (21.07.89)	636,41	+ 4,01 %
FRUCTI-ÉCU	564,95	29,12 (07.04.89)	209,84	+ 3,45 %
FRUCTI-ÉPARGNE	29,40	1,20 (03.04.89)	151,73	+ 10,56 %
SICAV COURT TERME				
FRUCTIVAR	4.401,34	238,06 (11.05.89)	1.274,88	+ 6,82 %
VALORG	1.687,90	49,88 (18.01.89)	841,66	+ 6,89 %
FRUCTI ASSOCIATIONS	28,72	1,74 (03.07.89)	8.173,14	+ 7,96 %
FRUCTI COURT	113.725,88	7.743,07 (06.07.89)	11.603,56	+ 8,66 %

*Somme des acomptes trimestriels versés en 1989



BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Le Monde

AFFAIRES

Les entreprises saisies par le droit

Les affaires se traitent de plus en plus souvent par l'intermédiaire d'avocats ou de conseils juridiques. La France s'américanise dans ce domaine – là aussi. Mais les hommes de droit n'y sont pas encore les rois.

Si le tribunal en décide, LVMH, le numéro un mondial du luxe, devra rembourser 5 milliards de francs d'OBSA (obligations à bons de souscriptions d'actions) à certains de ses actionnaires. De la corbeille, la bataille autour du capital de la Cinq, la chaîne de télévision de MM. Hersant et Seydoux, est passée au palais de justice. Après plusieurs mois de procès, Elf Aquitaine accepte, en 1985, de verser 1 milliard de francs à une filiale du groupe Goldsmith pour une sombre histoire de gisement pétrolier au Guatemala. Autant d'exemples où le monde des affaires a fait appel à la justice pour arbitrer ses conflits internes.

Au cours de ces dernières années, le recours des entreprises au conseil juridique et à l'action judiciaire a sans nul doute progressé. Très caractéristique depuis longtemps de la vie des entreprises aux Etats-Unis, ce phénomène est en train de gagner la France et l'Europe. D'après les statistiques du ministère de la justice, en 1987, les tribunaux de commerce ont examiné plus de 568 000 affaires. En 1988, 253 000 dossiers sont passés sur les bureaux des juges des prud'hommes. La même année, sur les 153 000 affaires plaidées devant les cours d'appel, 51 000 étaient à contenu économique. Quant à la Commission des opérations de Bourse (la COB), elle a transmis l'an dernier deux fois *plus de dossiers qu'en 1988*, ce qui ne fait encore qu'une dizaine de cas, il est vrai.

Mais toutes ces affaires qui viennent jusqu'au prétoire ne constituent que la face immergée d'un iceberg composé d'une multitude d'activités, travail quotidien d'avocats, conseils juridiques, experts-comptables, commissaires aux comptes, etc. A longueur d'années, ces professionnels négocient, arbitrent, compulsent les règlements et traquent les pièges dans les contrats commerciaux. Pour des batailles entre actionnaires, des restructurations d'entreprises, des poursuites de dirigeants indélicats ou des rachats de sociétés, ils constituent des dossiers de plusieurs mètres d'épaisseur.

« Cette situation est le résultat de plusieurs phénomènes qui se télescopent : l'internationalisation des affaires, des systèmes juridiques de plus en plus complexes et la possibilité de ne pas perdre d'argent et surtout de beaucoup en gagner dans certains cas », analyse Mᵉ Jean Loyrette, associé du cabinet Gide, Loyrette, Nouel. Et, il est vrai que, d'opérations commerciales en fusions et acquisitions de sociétés, d'embauche en licenciements, les chausse-trapes sont nombreuses dans un univers de plus en plus concurrentiel. Au point qu'à part les diamantaires et les marchands de bestiaux, qui continuent à faire leurs affaires sur parole, tous les autres acteurs économiques préfèrent conserver des traces écrites de leurs actes et *de leurs relations*.

De sa naissance à sa mort

On s'occupe de l'entreprise depuis sa naissance jusqu'à sa mort », résume Mᵉ Jean-Michel Lepretre, associé du cabinet Rambaud-Martel. Commercial, fiscal, financier, européen, social, boursier, maritime ou aérien, les chapitres du droit qui touchent à la vie des sociétés sont en effet nombreux et de plus en plus complexes. Ils évoluent très vite. Ces dernières années, les transmissions d'entreprises, les fusions et acquisitions et les OPA ont grandement *contribué à fournir du* travail aux spécialistes du conseil juridique. Ceux-ci, en effet, maîtrisent bien l'art de rédiger un contrat de cession sans utiliser les termes qui obligeraient à verser au fisc les 4,80 % de droits d'enregistrement. Ils n'oublient pas non plus d'intégrer les quelques clauses qui permettront, en cas de problèmes, un recours en justice : garantie de passif, et autres conditions spécifiques. Résultat : pour conclure certaines affaires, il faut noircir des pages entières.

La complexité des législations entraîne nécessairement une spécialisation. C'est par exemple le cas du droit social. En l'espace de quelques années, le code du travail a presque doublé de volume : au fur et à mesure de l'évolution des structures des entreprises, de nouvelles notions sont apparues telles que les comités de groupe. Simultanément à la diminution des conflits sociaux, les salariés sont devenus plus procéduriers : contestation des contrats de travail ou des élections aux organismes de représentation du personnel, interprétation des conventions collectives, etc. La préservation des brevets et des marques, la lutte contre les contrefaçons sont essentielles à la vie de certaines sociétés et exigent aussi une grande technicité. Il en va de même des contrats de distribution, comme ceux de franchise ou de licence.

Echaudées par quelques mésaventures ou noyées dans le *maquis des textes*, les entreprises ont donc appris à recourir aux conseils juridiques et elles ne peuvent plus s'en passer. Elles le découvrent souvent au moment où elles partent à la conquête des marchés étrangers et se heurtent à des habitudes et à des législations différentes. Sans compter les problèmes de langues. *« On ne peut pas songer à se developper sans s'entourer de conseils juridiques »*, estime M. Jean Grimbert, PDG de la société Arnys, qui exporte 40 % de son prêt-à-porter de luxe au Japon. *« Mais notre grand problème est de faire coïncider dans le temps la décision et le conseil. Par exemple, la signature d'un contrat commercial peut exiger une décision rapide qui laisse peu de temps à l'épluchage des textes. »*

Pour faire face à ces situations, les entreprises jonglent avec plusieurs systèmes à la fois. Les plus grandes ont des services juridiques intégrés, à la tête desquels elles placent de prestigieux collaborateurs. C'est par exemple le cas des entreprises de travaux publics ou de M. Robert Hersant qui a embauché M. Bertrand Delcros, *ancien directeur juridique* de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et ancien membre du cabinet de Mᵐᵉ Catherine Tasca, secrétaire d'Etat chargé de la communication. Cela ne les empêche pas de recourir au gré de telles ou telles affaires à des cabinets de conseils spécialisés ou à des avocats.



Le juridique en effet peut entraîner le judiciaire et les entreprises sont quelquefois contraintes de se présenter devant les tribunaux. C'est bien sûr le cas lorsque des irrégularités ont été commises et qu'il s'agit de recouvrer des créances ou de poursuivre un concurrent indélicat. C'est aussi le cas lorsque leurs dirigeants sont soupçonnés de pratiques contestables, tel le délit d'initiés. Mais l'appareil judiciaire peut aussi être le lieu privilégié de la guerre économique à un certain moment. Le recours à certaines plaintes ou à la procédure des référés peut aussi être un moyen de déstabiliser l'adversaire. Et ce n'est certainement pas un hasard si, dans la bataille qui oppose MM. Bernard Arnault et Henry Racamier pour le pouvoir au sein de LVMH, vingt décisions de justice ont été rendues en moins d'un an...

Discrètes transactions

Mais les raisons sont aussi nombreuses de ne pas franchir les portes des palais de justice. Ainsi, après six mois d'invectives et de polémiques, les dirigeants de la BNP et de la société Yves Rocher ont préféré confier à un collège arbitral au lieu de le déballer en public le différend qui les oppose à propos de la reprise de Petit Bateau. *« On préfère essayer de transiger et ainsi éviter les tribunaux* confirme Mᵉ Serge Lazareff. *En effet, les procédures sont souvent lentes et surtout elles sont contraires à la confidentialité qui sied aux affaires. »* Et il est vrai que les firmes n'ont guère envie que certains de leurs problèmes soient ainsi exposés à la curiosité du fisc, de leurs concurrents ou de leurs clients. Mais surtout, dans le domaine des chiffres, le monde des affaires et celui de la justice ne parlent pas le même langage. *« L'horizon du magistrat est limité par le montant de son traitement annuel »*, explique sans détour un avocat d'affaires. Une manière assez nette de dire que la justice mesure mal les implications financières de certains dossiers. *« Lorsque la demande de l'Union fédérale des consommateurs de retirer deux marques de pneus Kleber n'a pas été retenue par les pouvoirs publics, celle-ci a été condamnnée à verser 250 000 francs d'amende. Alors que le fabricant de peumatiques a vu sa production chuter de 20 % et a été acculé à la faillite »*, cite en exemple Mᵉ Jerôme Aymé.

La justice est-elle pour autant mal adaptée ? Certains se sont posé la question. Et, du temps où il était garde des sceaux, M. Robert Badinter avait songé à rétablir l'échevinage en créant des tribunaux où siégeraient ensemble des magistrats et des représentants des milieux professionnels. De même, des organismes parajudiciaires sont apparus pour trancher certains conflits en dehors de l'appareil juridique classique : la COB, le Conseil de la concurrence et le Conseil supérieur de l'audiovisuel en sont des exemples. Pour autant, la création d'une magistrature économique et sociale n'emporte pas l'adhésion des juristes : *« Son insertion risque d'être difficile dans notre actuelle organisation juridictionnelle qui repose sur la distinction entre l'ordre judiciaire et l'ordre administratif »*, écrit Mᵐᵉ Laurence Boy dans *le Cadre civil des affaires* (Editions Economica).

En réalité, les avocats d'affaires ne sont pas des plaideurs invétérés. Aux grands mouvements de manches devant les magistrats, la plupart d'entre eux préfèrent le secret de leurs bureaux et la sophistication des conseils qu'ils prodiguent. *« Le bon juriste doit être créatif et préconiser des systèmes qui servent les intérêts de ses clients »*, affirme Mᵉ Philippe Ginestié, qui se targue d'avoir remis à la mode le système des sociétés en commandite par actions, qui assure l'indépendance du gestionnaire par rapport au capital.

FRANÇOISE CHIROT

Lire la suite page 32

Quand les avocats américains font la loi

Accusés de se comporter trop souvent comme des rapaces – et de forcer sur leurs honoraires – les lawyers américains s'efforcent de limiter les abus. Mais les affaires restent florissantes.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le secret avait été bien gardé. A 15 heures, heure française, soit en début de matinée aux Etats-Unis, le groupe Saint-Gobain annonce qu'il est prêt à racheter les titres détenus par les actionnaires minoritaires de sa filiale américaine, Certain Teed, dont il veut s'assurer la totalité du contrôle. A 15 h 10, l'information et les modalités de l'opération « tombent » sur les écrans de l'agence Reuter. Deux minutes après, tout au plus, la société française reçoit une assignation à comparaître devant un tribunal du Maryland ! Pour *« offre insuffisante »* susceptible de léser les actionnaires... *« Un simple document à en-tête d'un cabinet d'avocats spécialisés dans ce genre de pratiques, et dont l'envoi était déclenché par une machine à traitement de texte »*, se souvient cet ancien occupant des « Miroirs », l'immeuble de Saint-Gobain à la Défense, en banlieue parisienne.

« Ces méthodes peuvent surprendre des étrangers. Mais, ici, elles sont monnaie courante, explique un banquier new-yorkais. *Dans ce genre d'affaire, il faut toujours tirer le premier. Ainsi, cet avocat sera considéré comme le leader dans un éventuel procès. Premier inscrit, premier servi. Ses confrères ne pourront que lui emboîter le pas, et c'est lui qui percevra les plus fortes commissions... »*

Ces honoraires très confortables, parfois ahurissants pour le service rendu, dans un pays pourtant rompu aux « charmes » de moins en moins discrets de la procédure et du recours systématique aux tribunaux, ont connu une tendance fortement inflationniste ces dernières années. Au point de préoccuper sérieusement les particuliers et les entreprises, à la fois commanditaires et victimes d'une armée de *lawyers* (avocats) qui, aujourd'hui, irriguent tout le corps social. Jusqu'à remplacer avantageusement le psychiatre, longtemps considéré comme un des personnages-clés de la société américaine.

Pays de cow-boys, les Etats-Unis ont été façonnés par le shérif et par l'homme de loi. C'est ce dernier qui assignait le lopin de terre remis à l'immigrant, charge à lui de le défendre. Depuis, sa défense paraît chaque jour mieux assurée... Il y a dix ans, les spécialistes chargés de dire et d'interpréter le droit étaient au nombre de 300 000. Ils sont plus de 650 000 à ce jour, pour une population de 248 millions d'habitants. Une bonne moitié sont installés à New-York et à Washington. Car la capitale fédérale a toujours payé son tribut aux gens de robe, confortablement installés au Congrès (60 % des membres du Congrès sont des *lawyers*), voire à la Maison Blanche (la moitié des présidents des Etats-Unis ont été avocats), d'où ils procèdent parfois à quelque incursion dans le monde des affaires avant de regagner le Capitol Hill.

Gagner de l'argent

« Ce sont des avocats qui font les lois, d'autres avocats qui les défendent ou les attaquent. A l'intérieur des entreprises, dans les cabinets extérieurs, ce sont aussi des confrères, issus des mêmes écoles. Comment s'étonner que ce petit monde fonctionne au mieux de ses intérêts. Avec pour seul critère de gagner de l'argent et d'en faire gagner à son client... », souligne cette avocate new-yorkaise, lucide sur une profession qu'elle sait autant admirée (pour les salaires qu'elle offre) que décriée (pour des pratiques souvent très éloignées d'un minimum d'éthique).

« Sommes-nous allés trop loin ? », se demandait récemment le magazine *Time* à propos de ce côté exagérément procédurier qui marque la société américaine, même s'il est inscrit dans son histoire. De fait, ce qui choque *l'homme de la rue*, ce sont autant les pratiques commerciales auxquelles se livrent certains professionnels que l'impression de voir un certain nombre d'affaires se régler sur son dos entre pseudo-belligérants prompts à s'entendre.

D'où ce sondage qui place en tête (avec 22 % des suffrages) les *lawyers* parmi les catégories ayant la plus mauvaise éthique. Suivis par... les journalistes (21 %), les hommes d'affaires (15 %), les membres du Congrès (14 %) et... les membres de l'administration Bush (6 %) ! Il est vrai que cette enquête survenait après une série de scandales qui avaient éclaboussé la scène politique, jusqu'à entraîner la démission du président démocrate de la Chambre des représentants, Jim Wright, accusé de malversations financières peu compatibles avec ses fonctions au Congrès.

Choqués, les Américains l'ont été longtemps par ces avocats battant la semelle devant les hôpitaux, à la recherche de clients potentiels, avant même qu'une intervention chirurgicale délicate ait été réalisée ! Ces excès ont contraint nombre de médecins à s'entourer de toutes les garanties. Et à renforcer leur police d'assurances. D'où des honoraires encore plus élevés qu'auparavant. Quand ces médecins ne se résignent pas, tout simplement, à cesser d'exercer : ainsi, on constate une baisse alarmante du nombre de sages-femmes et de médecins accoucheurs. Les risques sont trop grands.

Heureusement, les avocats s'efforcent de balayer devant leur porte. Un certain nombre d'entre eux ont été radiés du barreau pour des pratiques contestables. Mais la chasse au client se poursuit sous d'autres formes. Il n'est pas exceptionnel d'être appelé chez soi, à l'heure du dîner, par un homme de loi qui, ayant eu vent d'une affaire, vous propose ses services. De même, les gazettes contiennent quantité de placards publicitaires vantant les mérites de tel ou tel *lawyer*, assortis d'un argumentaire séduisant : *« Ne payez rien... jusqu'à ce que vous ayez gagné ! »* Divorces, faillites personnelles, conflits avec un employeur ou un associé (un marché en pleine expansion...) se traitent même dans le métro, où il suffit de détacher les coordonnées du cabinet obligeamment mises à la disposition des voyageurs dans chaque rame.

Mais le secteur le plus florissant – et le plus noble – est celui de l'activité économique, où n'exercent pourtant que 10 % des avocats. Dans les années 70, c'est le mouvement de protection des consommateurs qui tenait le haut du parquet. A cette époque, un avocat jusque-là inconnu, Ralph Nader, avait su mettre à genoux la General Motors à propos de son modèle Corvair qui avait une forte prédilection pour les tonneaux. Vingt ans après, bourgeoisement installé – avec ses parents – dans une petite maison de Winsted, dans le Connecticut, il poursuit sa croisade. Naturellement, il a fait des petits, et quantité de *lawyers* se disputent à présent le marché de la responsabilité civile. En quinze ans, le nombre de procès engagés sur des produits a été multiplié par 270 %.

A cet égard, la publicité comparative et les actions en justice qui en découlent ont constitué une aubaine pour les avocats. Le secteur médical a également su se montrer à la hauteur, et tel procès fleuve, à propos d'un fabricant de stérilets défectueux, a fait en son temps la joie des consommateurs. Et la fortune des plaideurs.

Une bonne catastrophe est aussi une source inépuisable de procédures, et de profits. La morale dût-elle en souffrir... A cet égard, on évoque ici, avec quelque gêne, le cas de cet avocat qui, sitôt connue la catastrophe intervenue dans l'usine d'Union Carbide à Bophal, s'envolait par le premier avion pour New-Delhi afin d'offrir – le premier – ses services au gouvernement indien.

Par la suite, une explosion plus pacifique cette fois, celle des fusions-acquisitions, a ouvert aux *lawyers* un autre marché en forte expansion. Entre 1980 et 1987, le nombre d'affaires de cette nature a plus que triplé. Et leur valeur, en dollars, a été multipliée par 500 ! Comme les opérations sont de plus en plus compliquées, les firmes ont un recours accru aux avocats, *dont la spécialisation va* croissant. Ainsi, quand Antoine Riboud, le patron de BSN, a jeté son dévolu sur les filiales européennes de RJR Nabisco, il a aligné soixante-dix avocats (dont les deux tiers aux Etats-Unis) face aux gens de KKR, les propriétaires de ce grand groupe agroalimentaire.

C'est sans doute pour avoir sous-estimé ce côté juridique – et procédurier – que le français *Sanofi a perdu la partie en 1988*, lorsqu'il a voulu s'emparer du laboratoire américain Robins, face au suisse Hoffmann-La Roche. Mais les hommes de loi coûtent cher aux Etats-Unis. Très cher : environ 200 dollars l'heure pour un collaborateur dans un cabinet de bonne tenue. Comment s'étonner, dans ces conditions, que General Motors verse chaque année plus de 120 millions de dollars d'honoraires à ses *lawyers* (extérieurs à son propre service juridique), tandis que Chevron ou Chrysler leur accordent plus de 50 millions de dollars ?

Certaines sociétés ont refait leurs comptes. Telle cette PME d'Atlanta qui s'octroyait régulièrement les services d'un avocat extérieur, au prix de 125 dollars de l'heure et à raison de dix heures par semaine, soit 250 000 dollars par an. Alors qu'elle pouvait avoir un juriste fournissant le même service (ce que contestent, naturellement, les professionnels) pour 50 000 dollars par an. Le choix a été vite fait.

Concurrence et technicité

Toutes n'ont pas encore basculé dans ce sens. Car elles savent que, outre la faculté de pouvoir faire jouer la concurrence entre les cabinets, le fait de recourir à l'extérieur permet de profiter à la fois de la technicité de tel ou tel professionnel et du côté généraliste que savent développer maintenant certains avocats au sein de ces mêmes cabinets. En revanche, on épluche les factures de beaucoup plus près. Ainsi, ce dirigeant de McDonald's Corp. qui, recevant la note au sujet d'une *mission plutôt banale*, s'est vu contraint de réagir. Il a certes payé rubis sur l'ongle les trois cents heures facturées. Mais, dans le même temps, il adressait à son avocat, véritable bourreau de travail, un paquet-cadeau contenant un pyjama et un nécessaire de rasage pour le remercier d'avoir passé tant de temps sur son dossier ! La fois suivante, la facture d'honoraires avait fortement baissé, rapporte le *Wall Street Journal* dans un article consacré à ces pratiques.

Parallèlement, des dispositions nouvelles visent à limiter les abus. La règle numéro 11 contenue dans les Federal Rules of Civil Procedure et votée par le Congrès peut déboucher dorénavant sur des sanctions appliquées au plaignant et à son défenseur (y compris à titre personnel) *« si le procès a été inventé sans base véritable ou si l'argumentaire s'avère par trop fantaisiste »*, explique Pierre Cournot, du cabinet Gibney, Anthony et Flaherty. Ce frein à l'inflation de procédures pour un oui ou pour un non va certainement inciter les avocats à *revoir leur rôle*, sachant qu'à l'heure actuelle un litige sur dix aboutit à un procès tandis qu'un procès sur dix débouche sur une condamnation.

Mais les *lawyers* de l'American Bar Association de Chicago, l'organisation professionnelle la plus puissante, ne vont pas être réduits au chômage pour autant. Les rémunérations offertes (83 000 dollars par an, en moyenne, pour un avocat ayant deux ou trois ans de pratique) continuent à susciter des vocations. Et la profession n'est jamais en panne de clients. Quand les affaires vont bien, leurs *fees* (les honoraires) sont à la hauteur de la transaction, même si les *investment banks* sont les grands gagnants... Quand elles vont mal, l'avocat continue à travailler. A cet égard, la faillite du groupe de Robert Campeau, le propriétaire des célèbres magasins Bloomingdale's, est sans doute un épisode fâcheux pour les consommateurs new-yorkais. Mais un très bon dossier pour les *lawyers* new-yorkais. Ils ont d'ores et déjà caculé la note : plus de 500 millions de dollars d'honoraires à se partager avec les banquiers d'affaires.

SERGE MARTI

Les entreprises saisies par le droit

Suite de la page 31

En quelque sorte, les conseillers juridiques sont contraints à une certaine obligation de résultats. Car, pour les entreprises, le *recours au juridique* est une source de dépenses. Le prix des services est à la mesure des sommes en jeu. Et tous ces avocats et autres conseillers savent faire payer leur compétence et leur rapidité de réaction. Capables s'il le faut de passer soirées et week-ends à peaufiner un contrat, rédiger une plainte ou construire une plaidoirie, ces spécialistes se font payer au temps passé. Autour de 1 500 F de l'heure suivant la difficulté de l'affaire, la notoriété du client ou ... les possibles retombées médiatiques. Une chose est sûre : les honoraires d'avocat se calculent en millions de francs et restent confidentiels.

Ce métier en tout cas est maintenant suffisamment prestigieux et lucratif pour devenir attirant. Le temps n'est plus où les avocats tiraient leur renommée des cours d'assises. Désormais, c'est le droit des affaires qui a le vent en poupe. Et depuis deux ans, à l'université ou dans les grandes écoles de commerce, les enseignants constatent un engouement des étudiants pour cette spécialité. « *Après s'être longtemps tenu à l'écart du monde des affaires, une partie de la profession a opéré une reconversion dans les années 50*, note M. Lucien Karpick, sociologue. *A partir de là, certains cabinets français ont su prendre des risques et se faire connaître.* » Avec 149 avocats, le cabinet Gide, Loyrette, Nouel est sans conteste le premier de la place. Il est suivi par une vingtaine d'autres qui réunissent plus de dix avocats. Quasiment une vétille par rapport au système américain. « *Le chiffre d'affaires des six premières firmes américaines est équivalent au chiffre d'affaires total des 16 000 avocats français,* précise Mᵉ Loyrette. *Pour nous, la concurrence va être très dure et dans vingt ans il risque de rester seulement quatre ou cinq cabinets français.* » Avec leur puissance de feu, les juristes étrangers, notamment anglo-saxons, s'installent sur ce marché en pleine expansion.

Au point que certains reprochent aux juristes d'assurer de cette manière la pérennité de leur activité. L'augmentation du nombre des cabinets entraîne une augmentation du besoin de conseils. « *Les avocats représentent l'organisation sociale de la méfiance*, accuse M. Jean Padioleau, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris. *Et le coût de ces dépenses crée une inégalité entre les entreprises suivant les moyens qu'elles ont de s'offrir de plus ou moins bons conseillers.* » Chefs d'entreprise ou avocats conviennent en tout cas que cette incursion du juridique est révélatrice de l'âpreté plus grande qui règne dans les milieux économiques. « *Le théâtre des opérations a changé. Pour se développer, il faut aller à l'aventure. Cela oblige à traiter avec des gens qu'on ne connaît pas et donc à prendre des précautions*, constate M. Pierre Godé, professeur de droit et proche collaborateur de M. Bernard Arnault. *Mais aux Etats-Unis par exemple, la juridicisation des affaires, même si elle est excessive, tient au dynamisme du capitalisme américain.* » En effet, les périodes d'expansion et de développement des échanges ont souvent exigé la mise en place de systèmes d'arbitrage. Ainsi au Moyen Age, des juges siégeaient dans les foires pour régler les conflits qui surgissaient entre les marchands venus de loin.

En France, beaucoup souhaitent que le juridique n'envahisse pas totalement la vie économique. Et s'ils estiment qu'on ne peut en effet pas s'en passer, ils conseillent de le consommer avec modération.

FRANÇOISE CHIROT

Rémy Martin ou trente-deux procès en dix ans

Enlisés dans des conflits juridiques qui les opposent depuis plus de dix ans à leurs cousins Hériard Dubreuil, détenteurs de 51 % de Rémy Martin, les Cointreau, en tant qu'actionnaires minoritaires, viennent de céder leurs titres (49 % de Rémy Martin et 19 % de Cointreau) au britannique Grand Metropolitan, dans la perspective de la fusion de ces deux sociétés décidée le 10 novembre dernier. Cette solution devrait avoir pour conséquence probable de stopper le harcèlement judiciaire mené par chacune des deux familles.

Le conflit sur la gestion de cette firme de cognac dirigée par les Hériard Dubreuil a éclaté au grand jour au début des années 80, lorsque les tribunaux furent saisis pour la première fois des différends familiaux pour ne plus désemplir ensuite. (*le Monde* du 17 novembre 1989.)

Les contentieux iront en s'accumulant tant à Cognac, qu'à Angoulême, Bordeaux et Paris. Durant cette décennie, pas moins de trente-deux procédures seront dénombrées, dont vingt- huit à l'initiative du groupe Cointreau. Seront recensés vingt-cinq jugements de tribunaux de première instance, dix-neuf arrêts de cours d'appel et une dizaine de décisions de la Cour de cassation.

Ce décompte impressionnant révèle à lui seul le côté procédurier des deux clans se retrouvant dans les prétoires pour le moindre prétexte. De plus, lorsqu'un jugement est rendu par l'un des tribunaux, il est contesté en appel voire en Cassation par le perdant. Cette assiduité juridique, conjuguée à la diversité des litiges, n'a fait qu'ajouter à l'impression de confusion générale, où personne, parfois même chez les intéressés, n'y comprend plus rien.

Toutefois, dans cette myriade de procès, certaines dates sont plus importantes que d'autres. Le 7 février prochain, si l'audience est maintenue, la cour d'appel de Bordeaux devrait se pencher sur la nullité de l'apport partiel d'actifs de Rémy Martin à Rémy et Associés.

Un premier jugement voilà deux ans avait débouté les minoritaires de cette demande. Les Cointreau contestent la création de Rémy et Associés en 1986 par les Hériard Dubreuil car cette filiale de Rémy Martin, en devenant le cœur du groupe, les a définitivement évincés de l'affaire familiale. Mais, même considérée comme primordiale, la bataille à ce niveau est plus une question de principe. Car en Charente-Maritime on n'oublie pas la jurisprudence du pont de l'île de Ré. Une fois construit, on ne va tout de même pas détruire le pont...

DOMINIQUE GALLOIS

Le sel de l'Ouest veut se faire un nom

Les marais salants disparaissent peu à peu sur les côtes océanes. Pour préserver l'avenir, des paludiers se lancent dans la production haut de gamme.

A l'Ouest, les paludiers de Guérande, de Noirmoutier et de l'île de Ré s'accrochent à leur « lâs », le large rateau de bois qui leur sert à récolter le sel. Confrontés à la concurrence des cristaux de Méditerranée, les lilliputiens de la salière veulent faire de leurs particularismes un argument de vente. Ce n'est pas la première fois qu'ils tentent de décrocher un label ou une appellation d'origine. Mais aujourd'hui, la démarche semble recueillir l'assentiment général.

Tout commence par des vacances au bord de la mer. Comme beaucoup, Emmanuel Bouillé est tombé amoureux de l'île de Ré. En 1961, il y achète une bicoque en ruine qu'il retape. C'est lui, aviculteur normand de son état, qui, plus de vingt ans plus tard, mettra le feu aux poudres. Car le label, synonyme de qualité et de prix rémunérateur, il connaît. N'a-t-il pas créé chez lui Norvolailles, un syndicat interprofessionnel qui commercialise poulets, dindes et chapons fermiers ?

Le 20 décembre dernier, il a donc fait le voyage de Guérande pour expliquer à la fédération des producteurs de sel de l'Atlantique, réunie en assemblée générale, les atouts de ses sels. Ce ne fut pas simple. Les Guérandais ne voulaient pas entendre parler d'un label générique : « Sel de l'Atlantique ». Quand on a un nom, on y tient, bien sûr. Plus encore, lorsqu'on a déjà entamé sa propre politique de qualité.

Depuis trois ans, date de l'arrivée d'une génération plus dynamique aux commandes du groupement de producteurs, les Guérandais jouent la carte de la segmentation du marché. Ils ont acheté un « chromamètre », un flash qui analyse la couleur du produit. Trois catégories sont alors apparues : le « beau sel » destiné à l'exportation et à la clientèle haut de gamme, une seconde catégorie pour la grande distribution et une dernière réservée à l'agriculture. Le groupement doit, ce mois-ci investir 1,5 million de francs dans un crible perfectionné. Cette diversification paye puisque dix producteurs ont déjà droit au label biologique « Nature et Progrès ».

A l'inverse du sel méditerranéen, récolté mécaniquement puis lavé, donc blanc, le sel de l'Ouest est gris. « *Il est très riche en oligoéléments et en sels minéraux. C'est 96 % de chlorure de sodium et, entre autres, du magnésium, du potassium. Celui du Midi est constitué à 99 % de sodium* », remarque Norbert David, le trésorier du groupement de producteurs de sel (GPS) de Guérande. « *Nous le récoltons quotidiennement et on « tire » sur fond d'argile. Les autres travaillent sel sur sel* » poursuit l'homme de l'art.

Un label, trois sections

« *Finalement, ils ont décidé de créer un label avec trois sections et trois étiquettes ainsi qu'un organisme certificateur rattaché au centre de promotion des produits alimentaires de qualité supérieure* », explique Emmanuel Bouillé, chargé de piloter le dossier dans les arcanes parisiennes. Rassurés, les Guérandais se déclarent maintenant prêts à jouer le jeu.

Avec environ 25 000 tonnes en 1989, Guérande devance de loin ses petites cousines (Ré : 3 000 tonnes, Noirmoutier : 1 300 tonnes). Les tonnages illustrent les états d'âme d'une profession totalement dépendante des conditions météorologiques. Les paludiers sont les seuls agriculteurs du monde à prier pour que survienne la canicule. Pour eux, sécheresse signifie abondance. A l'instar de 1976, 1989 restera dans les annales comme une année exceptionnelle.

Dans l'Ouest, la courbe de production fait du yoyo au rythme des étés pourris : 6 000 tonnes en 1977, 2 000 tonnes en 1980, 10 000 tonnes en 1982 mais 2 000 seulement l'année suivante... Une série de médiocres collectes explique d'ailleurs partiellement le désintérêt des candidats à l'installation pour cette production ancestrale. Jusqu'au dix-huitième siècle, en effet, le sel de l'Atlantique dominait le marché, s'exportant vers toute l'Europe du Nord.

« *En fait, c'est l'apparition de l'industrie chimique dans le Sud-Est, qui a entraîné le développement des Salins de Giraud, en Camargue* », commente Joël Maistre, directeur commercial – adjoint de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est. Avec un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs (1) et une capacité de production de 1,4 million de tonnes, les Salins du Midi sont les géants du secteur.

Ironie du sort, ils sont également les partenaires incontournables de cette nouvelle démarche qualité. Les hasards de la concentration industrielle ont fait d'eux des négociants guérandais. Les Salins du Midi possèdent 849 des 8 000 « œillets » (champs de sel) de la presqu'île, dont 738 sont loués à des exploitants locaux. C'est également la Compagnie qui distribue 65 % du sel du groupement auprès des centrales d'achat.

« *Notre cheval de bataille reste la grande distribution, mais nous souhaitons nous associer raisonnablement à cet effort de promotion. Cependant, il serait faux de laisser croire à de jeunes paludiers qu'il y a un avenir considérable dans cette production. Mais c'est vrai qu'ils y ont une place* », avertit Joël Maistre. Gérard Perrinetto, le président du groupement, connaît le poids de l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête. « *Ils sont réticents mais pour l'instant ils suivent*, dit-il. *Nous sommes les Petits poucets dans cette histoire. Ce sont nos plus gros clients, il faut donc que nous avancions sans les heurter. Mais ils savent aussi que c'est leur intérêt d'avoir dans leur gamme un produit d'appel de qualité...* »

Les Guérandais n'ignorent pas que leurs collègues de Ré et de Noirmoutier n'ont pas les moyens de se lancer dans des investissements de grande envergure. « *En l'an 2000 nous serons les derniers à ne vivre que du sel* », estiment-ils. Ils n'ont pas tort. Ni la courbe démographique ni la taille économique ne penchent en faveur de leurs concurrents.

La majorité des 82 producteurs de l'île de Ré ont la soixantaine. Ils considèrent le sel comme une activité complémentaire et sont pour la plupart maraîchers ou vignerons. La Coopérative rétaise des producteurs de sel n'est en fait qu'une branche de la coopérative généraliste UNIRE qui récolte des légumes et bonifie du vin. Le sel ne représente que 3 des 70 millions de francs de chiffre d'affaires qu'elle a réalisés en 1989.

« *Notre principal problème est commercial. Nous sommes concurrencés par des sels portugais et espagnols bon marché. Les gens n'estiment plus gagner leur vie dans cette production, alors ils arrêtent* », affirme Franck Nadaud, le patron d'UNIRE, sceptique mais solidaire. « *Depuis 1972, le label c'est l'Arlésienne*, dit-il. *Cela nécessite un appui marketing important. Comment dégager un budget promotion avec des marges si faibles ? Notre chiffre d'affaires vinicole est de 40 millions de francs. Là, on peut faire de la pub... Je trouve intéressant de différencier notre sel de celui de la Méditerranée, mais je n'attends pas de miracle d'un label.* »

« Il n'y a pas de relève »

A Noirmoutier, la situation est encore différente. Les 31 exploitants sont tous pluriactifs. « *Ici, jamais les gens n'ont vécu que du sel. Ils étaient pêcheurs à la grande époque de la pêche à la sardine. Ils cultivent les pommes de terre ou ont un autre métier* », détaille le vice-président de la coopérative, Laurent Billard, qui, lorsqu'il ne « tire » pas, est producteur vidéo. « *Nous sommes d'accord pour nous associer à ce label. Notre sel est de qualité mais nous n'avons ni les appuis politiques ni les moyens d'investir dans le stockage, le triage et le conditionnement comme les Guérandais* », analyse-t-il. « *Peut-être faudra-t-il que nous expédiions notre meilleur sel à Guérande. Mais on est plutôt pressé d'obtenir une appellation, comme pour les patates* », confie Laurent Billard.

Alors, en attendant, les producteurs vendéens essaient de grappiller quelques subventions auprès du conseil général. De l'argent qui leur permettrait de créer une petite usine de traitement et de conditionnement.

Si Guérande semble dans l'ensemble mieux tirer son épingle du jeu, sa situation est pourtant loin d'être idéale. Certes, la population paludière y est plus jeune qu'à Ré ou à Noirmoutier. 76 des 172 adhérents du groupement (qui compte 75 « double actifs ») ont moins de quarante ans. Il n'empêche. « *Dans les cinq ans à venir, 50 des 200 paludiers vont quitter le marais et il n'y a pas de relève* », remarque Patrick Stephan, directeur général du cabinet nantais Aprolis consultant, et auteur d'un rapport sur la question.

L'été dernier, à la demande du sous-préfet de Saint-Nazaire, Philippe Boisadam, Aprolis a planché sur l'avenir du marais. Des conclusions de cette enquête est née le 6 décembre 1989, l'association Aprosel, qui réunit les collectivités locales (Assérac, La Baule, Batz-sur-Mer, Le Croisic, Le Pouliguen, Guérande, La Turballe, Mesquer et Saint-Molff), les négociants (les Salins du Midi, la Salorge de Guérande, les sociétés Bourdic et Le Guérandais) ainsi que le groupement de producteurs. Il reste maintenant à Aprosel à financer et mettre en place quatre groupes de travail : foncier, hydraulique, promotion et formation. Leurs travaux devraient être connus en milieu d'année.

Baptisée « Plan sel », l'opération va permettre la mise à plat des nombreux problèmes de la presqu'île. Faute de moyens financiers et d'effectifs, l'entretien des digues et des étiers laisse à désirer. Le foncier est soumis aux fortes pressions immobilières des communes avoisinantes qui tirent une bonne part de leurs ressources du tourisme balnéaire. Le départ de nombreux paludiers a entraîné au fil des ans l'arrêt de la production d'œillets laissés ensuite à l'abandon.

« *Or*, note Norbert David, *la seule solution pour que cette zone ne devienne pas insalubre, c'est de travailler le sel.* » « *Ou de bétonner* », remarquent certains, persuadés de l'intérêt que représentent ces 1 500 hectares pour des promoteurs avisés...

Coïncidence ? Un vieux projet de rocade reliant Saint-Nazaire à La Baule et au Croisic est ressorti récemment des tiroirs. « *Elle condamnerait 500 œillets et sept passages d'eau* », commente, laconiquement, le vice-président du groupement, François Le Callo. « *L'unique moyen de protéger le site, c'est de créer une zone tampon, sans pressions foncières* analyse Patrick Stephan. *Par exemple au moyen d'une extension du parc régional de Brière.* »

Régions humides, écologiquement fragiles, les marais salants de l'Ouest ne font l'objet d'aucune protection spécifique. Franck Nadaud, le directeur d'UNIRE, ne se fait aucune illusion quant à la pérennité du classement en terres agricoles des salins de Ré. Un plan d'occupation des sols se modifie aisément, surtout lorsque les terres ne sont plus exploitées.

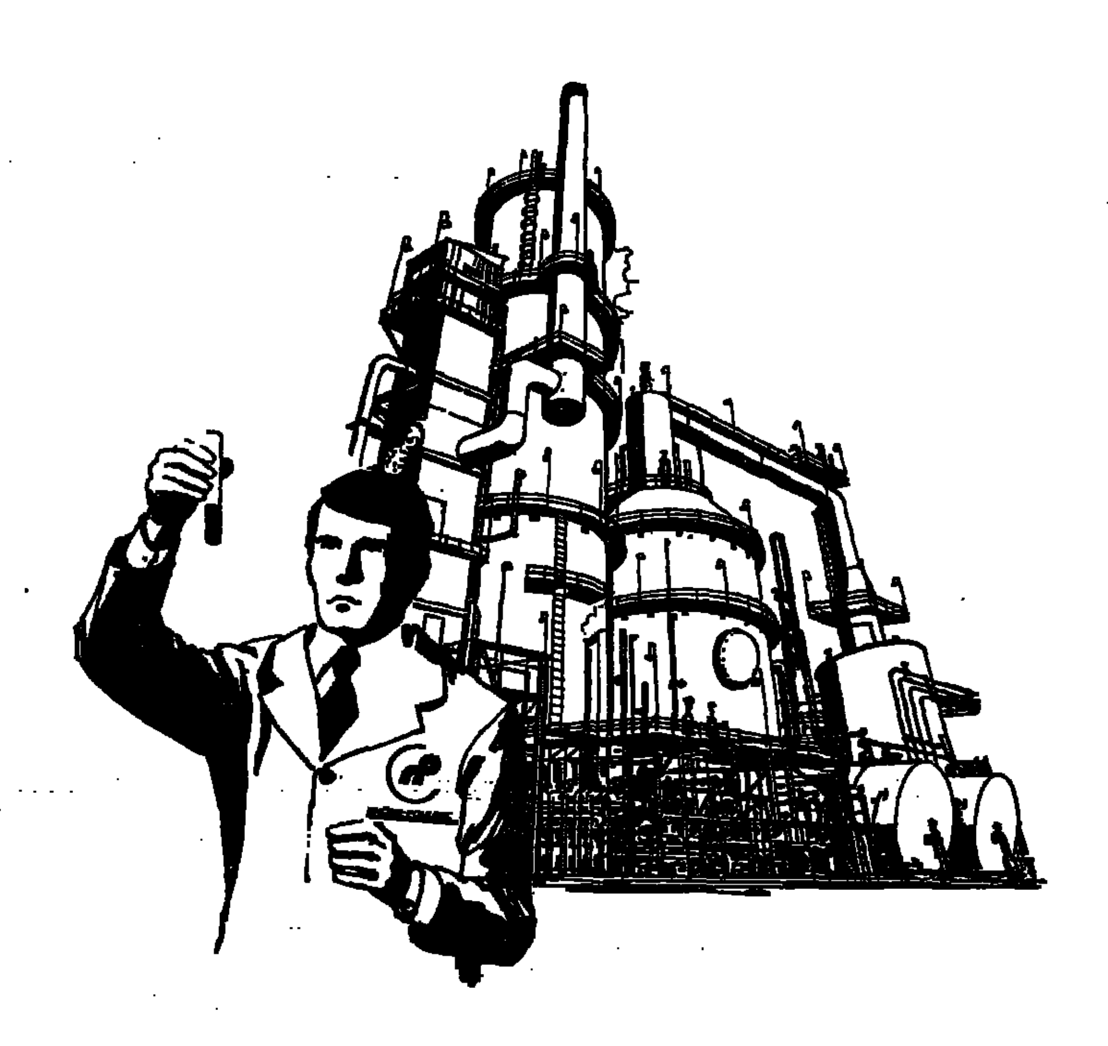
« *Ré, c'est une baigneuse allongée sur le sable et ses poumons sont les marais* », dit-il joliment. « *Peut-être y a-t-il un espoir dans l'aquaculture, mais pour le moment nous ne sommes pas encore vraiment au point* », concède-t-il. Les essais d'implantation d'exploitations aquacoles à Guérande ne se sont pas non plus révélés probants et des actes de malveillance ont mis à mal ces expériences. Les fermes marines, gourmandes en investissements et exigeantes de technicité, laissent de marbre les paludiers. « *Et puis, la gestion hydraulique est différente*, ajoute François Le Callo. *C'est difficile de concilier les deux activités. Comment délimiter des surfaces aquacoles quand les œillets sont disséminés sur tout le bassin ?* »

Le « Pays blanc » ne croit pas à la manne bleue. A Guérande on ne mélange pas la fleur de l'océan et les fruits de mer.

JEAN-CHRISTOPHE MARTINEAU

(1) Dont 72 % proviennent du sel et 21 % du vignoble de Listel.

BIENVENUE DANS UN MONDE DE PROGRES, DE SUCCES, D'AVENIR.



En 1989,
Rhône-Poulenc a, en France,
– réalisé 4,5 milliards de francs d'investissements industriels,
– consacré 3 milliards à la recherche,
– contribué, pour un solde positif de 16 milliards de francs, à la balance commerciale française.

RHÔNE-POULENC MARQUE DES POINTS POUR LA FRANCE



TRIANGLE CRÉATION

AFFAIRES

CONVICTION

« La démocratisation de l'entreprise répond aussi à un impératif d'efficacité »

plaide Philippe Lorino, vice-président de l'Association française de gestion industrielle

EX-HAUT fonctionnaire devenu cadre supérieur d'un grand groupe industriel, Philippe Lorino explique, dans *l'Economiste et le Manageur* (1), comment les mutations économiques actuelles rendent caducs les concepts traditionnels utilisés pour analyser l'entreprise tant par les théoriciens de l'économie que par les experts en gestion. Il plaide ici en faveur de la démocratisation de l'entreprise, qui n'est pas seulement une nécessité sociale, mais également, selon lui, un impératif d'efficacité.

« Pourquoi vos précédents ouvrages, d'une critique décapante, Liberté, égalité, modernité (2) et les Saturniens (3) étaient-ils signés de votre pseudonyme, Philippe Messine, alors que votre analyse économique paraît aujourd'hui sous votre propre nom ?

– Une réponse immédiate : pour les deux premiers ouvrages j'étais soumis au devoir de réserve des fonctionnaires. Mais, à l'analyse, je pense que ce changement de signature a une signification plus profonde : ces deux premiers livres étaient fortement dominés par la critique d'une action concrète à laquelle j'avais participé, et la critique a un certain contenu de marginalité, de pseudonymie ; elle s'avance masquée. Plus particulièrement dans la société française où, sous des dehors d'impertinence, s'exerce souvent la pression d'un certain conformisme : on y tolère mal le mélange entre l'action et sa critique.

» Puis est arrivé un point dans mon cheminement où j'ai ressenti le besoin de conceptualiser mes théories et d'avancer à visage découvert pour proposer de nouvelles démarches. Peut-être aussi parce que l'élaboration théorique cherche le ralliement, surtout dans les sciences de la gestion et de l'économie qui sont celles de l'action où l'on a besoin d'être suivi.

– Alors si l'entreprise occupe une place centrale dans nos mutations, serait-elle la matrice de la société, ou une nouvelle idéologie ?

– Elle est les deux. L'entreprise réelle est certainement une matrice essentielle de la société : c'est l'endroit où se construit la richesse sociale, où se développent des savoirs, des solidarités, des pouvoirs, une sorte de microcosme de la société : poser les problèmes de l'entreprise, c'est poser les problèmes de la société. Puis surgit une autre entreprise, une sorte d'objet magique, qui, à l'inverse de la précédente, permet de ne pas poser les problèmes de la société.

Cet objet magique, l' « entreprise idéologique », qui est en dehors de l'histoire et de la politique, prétend apporter une réponse toute-puissante aux aspirations sociales, aux problèmes économiques. Les caractéristiques de ces deux entreprises sont parfaitement opposées : l'entreprise réelle est le lieu du travail d'équipe, une construction collective et organisationnelle, alors que l'entreprise idéologique apparaît plutôt comme un totem, un objet d'évasion, un lieu de coups aventureux, le temple de l'individualisme : elle occupe dans la mythologie contemporaine une place analogue à celle qu'occupait naguère le western. Toute ressemblance entre ce mythe et une entreprise ayant réellement existé ne peut être due qu'à une pure et improbable coïncidence.

– Y aurait-il un lien entre l'émergence de cette entreprise idéalisée et la « fin des idéologies » ?

– Probablement car l'entreprise idéalisée est aussi un outil de dépolitisation, alors que l'entreprise réelle pose directement des problèmes politiques, au sens noble du mot « politique », parce que les affaires de l'entreprise *sont celles de la cité* : la culture et les rapports de pouvoirs y sont présents.

– Justement, le clivage conventionnel entre gestion et économie ne risque-t-il pas d'occulter la réalité pluridimensionnelle de l'entreprise ?

– Certes, car quelle est la description de l'entreprise que nous livre le vieux couple économie-gestion ? Le gestionnaire décrit l'intérieur de l'entreprise, son anatomie en quelque sorte, alors que l'économiste la décrit insérée dans son environnement : c'est un « paysagiste ». Comment apparaît alors l'intérieur de l'entreprise tel que le montrent les sciences de gestion ? Comme une structure pyramidale, à la tête de laquelle se trouve un pilote qui agit sur des leviers lui permettant de mouvoir cette organisation avec une précision mécanique. Cela ressemble aux merveilleux automates du dix-huitième siècle, construits par des horlogers, comme celui avec lequel danse Casanova dans le film de Fellini.

Le taylorisme réducteur

– Et quelle description donne votre « paysagiste » de l'entreprise ?

– Pour l'économiste, celle-ci est un point sans dimension jeté dans un espace vide, interplanétaire, où sont décrites de belles trajectoires galiléennes. Entre « l'automate-gestion » et « le cosmos économie », l'entreprise se trouve, en effet, réduite à une enveloppe sans épaisseur, qui n'est traversée que par quelques signes chiffrés : les prix. Il est évident que toutes les réalités de l'entreprise – technologie, rapports sociaux, organisation, architecture informationnelle – sont des formes complexes, dont on ne peut rendre compte par ce jeu de chiffres.

Historiquement, la *réduction* du monde de l'entreprise à des chiffres prétendait prouver la scientificité de la gestion et de l'économie. Le taylorisme tente de réduire la réalité humaine de l'entreprise au modèle chiffrable de la mécanique. Cela a été possible parce que l'environnement culturel s'y prêtait, alors que la réalité sociale et technologique dont est faite l'entreprise actuelle est totalement rétive à cette schématisation. Nous devons donc construire d'autres modes de pensée.

– Mais si, selon vous, l'entreprise reste consciemment ou non taylorienne, à quoi bon les brillantes théories avant-gardistes du management ?

– Il est vrai que l'économie concrète reste taylorienne, alors que les nouvelles théories cherchent d'autres voies. Cela se traduit effectivement par un grand décalage entre le discours et la réalité, mais il est inévitable que dans les périodes d'importantes mutations, la prise de conscience intellectuelle aille plus vite que les transformations concrètes. Etre en retard sur la théorie n'est pas inquiétant en soi, ce qui est plutôt inquiétant, c'est d'être plus en retard que les autres, créant ainsi des handicaps sérieux sur le plan de la compétitivité internationale. La dégradation de la balance commerciale française dans le domaine industriel en est peut-être un signe.

– Faut-il alors se demander pourquoi les cercles de qualité de l'entreprise du « troisième type » font fortune au Japon et faillite en France ?

– Il y a bien sûr de brillantes exceptions, certaines entreprises françaises ont fort bien réussi leurs cercles de qualité. Mais dans la vogue que les cercles ont connue chez nous, il y a souvent eu un malentendu : c'est un peu comme si l'on expliquait le talent du peintre par la marque de son pinceau. Il s'agit avant tout d'une méthode de travail ; d'un outil qui, isolé de son contexte social, ne représente plus rien : le cercle de qualité au Japon participe d'un modèle de pouvoir, d'une mobilisation permanente pour l'innovation. Si l'on transpose le cercle de qualité dans un environnement qui demeure autoritaire et cloisonné, il se heurtera à tous les coins de la réalité : monopole managérial, irréversibilité des décisions, manque d'information, source de frustrations, et il dépérira rapidement.

– N'est-il pas paradoxal que, selon M. Carlo De Benedetti, le PDG d'Olivetti, « il n'y ait pas d'innovation technologique ou managériale (...) sans une effective démocratie économique », alors que selon vous : « la démocratie s'arrête aux portes de l'économie » ?

– Le paradoxe n'est qu'apparent, je crois également qu'il n'y a pas d'innovation sans une certaine forme d'anticonformisme, de déviance utile, qui elle-même ne peut apparaître sans le pouvoir d'initiative et la liberté de parole : en un mot, un environnement démocratique. Par ailleurs, je pense que dans la société dans laquelle nous vivons actuellement, la démocratie s'arrête effectivement aux portes de l'économie. La vie réelle dans l'entreprise répond encore largement à des modèles d'autorité, à une certaine opacité de l'information, à un manque de confiance. D'ailleurs la vie économique dans son ensemble correspond à des règles qui sont en retard sur les philosophies politiques qui fondent les modèles démocratiques. On pourrait alors me rétorquer que, s'il n'y a pas d'« innovation sans démocratie », et s'il n'y a pas de « démocratie dans l'entreprise », il ne peut y avoir d' « innovation dans l'entreprise », jugement qui paraîtrait un peu excessif puisqu'elle existe tout de même.

Un échange clair d'informations

» Je pense pourtant qu'il y a effectivement peu d'innovation dans l'entreprise par rapport aux potentialités réelles. Lorsque l'on observe le niveau de qualification atteint par les salariés et les extraordinaires progrès technologiques des dernières années, beaucoup d'aspects de la vie économique paraissent archaïques.

– La démocratie ne serait donc pas seulement un acquis social mais également un atout économique ?

– Elle offre un avantage économique considérable, même s'il reste difficile d'en convaincre les pouvoirs établis. Les modes de pensée continuent de cloisonner social et économique. La démocratisation de l'entreprise fait partie des « bonnes œuvres », alors qu'elle devrait répondre aussi à un impératif d'efficacité. Or je ne suis pas sûr que l'on ait complètement pris la mesure de cette réalité.

– Comment pourrait-on alors réaliser cette démocratisation de l'entreprise ?

– Le management doit créer les conditions d'une adhésion non manipulatoire des salariés à des objectifs communs et, à cette fin, organiser un échange clair d'informations. Ce type de démocratisation permettra aussi d'éviter des conflits sociaux qui mettent en jeu le succès économique de l'entreprise. Les fameux cinq zéros olympiques : « zéro panne », « zéro délai », « zéro défaut », « zéro stock », « zéro papier », se résument à un seul zéro pointé s'ils prétendent faire l'impasse sur les savoirs et les aspirations des hommes. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS PASTERNAK

(1) *L'Economiste et le Manageur. « Eléments de micro-économie pour une nouvelle gestion »*. La Découverte 1989, 228 p., 120 F.
(2) La Découverte (1985).
(3) La Découverte (1987).

PORTRAIT

La révolution de Nicolas Gorodiche

Le directeur commercial d'Eurotunnel est passé brutalement du transport aérien au transport ferroviaire sous-marin

MALGRÉ ses difficultés actuelles, la société Eurotunnel se préoccupe déjà de sa future clientèle non seulement en France et en Grande-Bretagne, mais en Europe. Nicolas Gorodiche, directeur commercial et marketing, ancien directeur général d'Air France en Grande-Bretagne, peaufine la stratégie de la société depuis un an. Il estime que de nouvelles potentialités s'ouvrent vis-à-vis des pays de l'Est. Il n'a en rien le « look » d'un aventurier, Nicolas Gorodiche. Et pourtant.



Cet homme de cinquante et un ans, au physique carré, calme dans la voix comme dans le comportement, est passé brutalement du transport aérien au transport ferroviaire sous-marin. Une manière de révolution sur lui-même, qu'il a opérée en 1981, lorsque le hasard lui fit rencontrer André Bénard, ancien dirigeant de la Shell, aujourd'hui coprésident français d'Eurotunnel.

Huit ans passés à la tête d'Air France au Royaume-Uni ont été vécus par lui comme un « plus » déterminant. Et s'il appartient aujourd'hui à l'équipe dirigeante de la société, c'est incontestablement pour la connaissance « intime » que cet « euromanager » convaincu, par ailleurs diplômé de la Harvard business school, a du monde britannique.

Une connaissance approfondie donc du partenaire, bien utile pour une société intégrée, qui se veut le prototype européen des entreprises binationales. Et qu'il a pu jauger *« de l'observatoire idéal qu'est la Grande-Bretagne pour Air France »*. Une tête de pont qu'il qualifie d'*« irremplaçable »*. Connaissance et appréciation des hommes, mais aussi du monde des transports : *« Qu'il s'agisse d'avions ou d'un système de transport ferroviaire dans un tunnel, l'approche reste la même au plan commercial »*, affirme sans crainte du paradoxe apparent Nicolas Gorodiche, qui a introduit entre Paris et Londres huit liaisons aériennes nouvelles.

Car c'est au total dix-huit ans de sa vie que le directeur d'Eurotunnel a passé au service d'Air France. Une carrière à rebonds, que certains pourraient qualifier d'atypique, que celle de ce diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique. Fils d'un chirurgien parisien, il l'a peut-être commencée grâce au film inspiré du *Grand Cirque*, de Pierre Closterman. Une œuvre qui aura marqué sa jeunesse et qui, avec la passion des meetings aériens, le conduisit tout droit vers Sup'aéro, puis, de 1963 à 1964, au centre d'essais en vol d'Istres en qualité d'ingénieur navigant d'essais. Deux années *« vécues intensément, dans un bouillonnement aéronautique, à l'heure où la France développait le Mirage à décollage vertical »*.

Une époque de projets ambitieux, partagés par des pilotes de plusieurs nationalités, au sein de l'EPNER, l'une des quatre écoles dans le monde capable de former des équipages d'essais.

Coup de tête ? Goût de l'aventure ? Quittant la voie royale d'Istres, Nicolas Gorodiche opère un brusque looping, dans le privé, en créant en 1967, en Savoie, Air-Alpes avec Michel Ziegler. C'est la création des « altiports », une première. Et une démarche de pionniers. Lui, le diplômé de Sup'Aéro, se surprend à *« claquer des dents dans un hangar glacial »* de Courchevel. A faire des vols de liaison entre Lyon et Genève. Et les déposes sur glaciers. Parmi ses clients *« casse-cou »*, Antoine Riboud...

« Sans état d'âme »

L'aventure a un temps. Un âge. Retour au public : c'est Air France, *« à cause de la dimension planétaire du réseau »*. Voilà l'ancien ingénieur d'essais directeur commercial de la compagnie à Caracas. Suit le Népal, où il redresse Royal Nepal Airlines dans le cadre d'un contrat d'assistance. La zone Caraïbes, où il développe les gros porteurs, la Colombie et l'Equateur enfin. Après un « détour » par Harvard, Nicolas Gorodiche retrouve l'Europe. C'est le poste stratégique d'Air France en Grande-Bretagne, avec en prime les hôtels Méridien. Une tâche de conseiller auprès du ministre du commerce extérieur. Et la vice-présidence de la chambre de commerce franco-britannique. Les essais en vol mènent à tout.

Ils conduisent même à Eurotunnel. C'est *« sans état d'âme particulier »*, du moins le dit-il, qu'il accepte le poste que lui propose André Bénard : *« Un pari comme celui-là ne se refuse pas. Cela n'arrive qu'une fois dans une vie. »* Son travail, c'est bien de vendre le système de transport. Et pour ce faire, il faut l'expliquer. Sans relâche. Depuis un an, entouré d'une équipe de quarante personnes réparties en cellules et *sections spécialisées*, l'*ancien* pilote des glaciers alpins planche sur les prévisions de trafic qui sont à l'image des prévisions de recettes. Trente millions de passagers – il préfère dire « clients » – ne sont-ils pas envisagés dès l'ouverture de 1993 ? Quarante-quatre millions dans treize ans, l'année 2003 ? Sans compter, selon les dernières estimations, les trente millions de tonnes de fret qui sont attendues dès la première année pleine d'exploitation.

Un fret qui se *« démarche dès aujourd'hui, trois à quatre ans à l'avance »*, en Grande-Bretagne et en France. Mais aussi dans les pays qui seront concernés par le TGV-Nord, plus tard par son homologue atlantique. Déjà, il s'agit, en les rencontrant, de séduire les professionnels du transport routier, y compris en les invitant, comme il le fait, sur les terminaux. Et puis – on assure y réfléchir au siège de la société, – il y a les *« potentialités toutes neuves »* qui se dessinent avec l'Europe de l'Est.

Les yeux fixés sur les chiffres

Depuis un an, en parallèle avec Alain Bertrand, ancien cadre supérieur débauché à la SNCF, directeur général d'Eurotunnel en charge de l'exploitation et de la sécurité, le directeur commercial et marketing, entouré de consultants extérieurs, anime une équipe franco-britannique pour l'essentiel basée à Londres. Une unité d'économie de planning travaille sur le marché européen. *« Pour réaliser 6 milliards de chiffre d'affaires dès 1993, il faut des vendeurs, et notre marché, c'est l'Europe. »*

Un groupe dirigé par un cheminot néerlandais – un choix habile – a en charge la coordination entre la SNCF et British-Rail (35 à 38 % des recettes attendues d'Eurotunnel). Deux cellules (déjà opérationnelles) sont spécialisées dans l'approche fret et passagers. Une équipe a en charge la communication future et, plus tard, la publicité. Une autre enfin travaille sur les « recettes annexes » que dégageront les terminaux de Sangatte et de Folkestone. Les objets « griffés » existent déjà.

Nicolas Gorodiche a, chaque jour, les yeux fixés sur les chiffres que lui concoctent les consultants extérieurs. Le français Setec Economie et l'américain Vibur Smith, le Centre de communication avancée, par ailleurs, l'informent sur les prévisions de trafic du transManche, et de la part de marché escomptée d'Eurotunnel. Estimations qui sont « revues » par un autre consultant sourcilleux, le suisse Prognos, désigné par les banques prêteuses. Il est même jusqu'au sociaux-styles européens qui sont étudiés à la loupe, y compris en interrogeant les constructeurs de voitures sur leurs prévisions.

Se montre-t-il inquiet des surcoûts du système des navettes ferroviaires annoncé à grand fracas l'été dernier ? *« Pas question de réviser artificiellement nos prévisions de trafic à la hausse. On ne joue pas à ce jeu-là*, prévient Nicolas Gorodiche. *Ni non plus d'augmenter les prix du transport, bien que nous ayons une entière liberté tarifaire. »*

Nicolas Gorodiche semble vouloir dépasser ces contingences. Pour lui, Eurotunnel, ce n'est pas seulement une caisse enregistreuse. Mais une *« vision »*. A l'entendre, *« c'est grâce au tunnel si le TGV-Nord a été programmé, si l'Espagne se dote d'un TGV, si la Grande-Bretagne modernise son réseau. Ce petit bout de tunnel foré de 50 kilomètres sous la Manche va bouleverser l'Europe des transports et des échanges »*. Entre une tirelire et une vision, difficile pour l'ancien aviateur de faire un choix.

JEAN MENANTEAU

Mythes et tabous du monde du travail

Monique Jeudy s'est immergée plusieurs mois chez Vuitton. Les découvertes d'une ethnologue.

UNE journée de folie. Monique Jeudy se souvient du samedi de Noël comme d'un enfer. Avec les dix-sept autres vendeuses du magasin Louis Vuitton de l'avenue Marceau à Paris, elle a passé une dizaine d'heures debout, assaillie par la meute, polie mais pressée, des clients de la dernière heure. Durant la période des fêtes, la boutique a été dévalisée, comme mise à sac, par une foule avide de luxe. Le soir, pourtant, malgré la fatigue, Monique Jeudy se mettait à sa table de travail et consignait les moindres détails de sa journée. Car cette jeune femme brune n'est pas une vendeuse comme les autres. Elle est ethnologue, en mission très spéciale dans l'univers, inconnu pour elle, de l'industrie de luxe.

Spécialiste des sociétés mélanésiennes, elle est davantage habituée à côtoyer les Sulkas de Nouvelle-Bretagne, une ethnie d'à peine deux mille personnes qu'elle étudie depuis 1980. Elle avoue avoir été *« perplexe »* lorsque SHS-Consultants a fait appel à elle pour exercer sa science dans une entreprise française. *« Je n'avais travaillé que sur des sociétés primitives dans des pays exotiques, l'entreprise me paraissait être le comble de la modernité*, se souvient-elle. *Alors qu'une société traditionnelle est parfaitement structurée et délimitée, je ne voyais dans l'entreprise qu'un conglomérat artificiel d'individus. »* La société SHS-Consultants a l'habitude d'associer une démarche ethnologique aux analyses quantitatives et qualitatives traditionnelles qu'elle pratique pour ses clients.

« Faute d'en prendre les moyens, les dirigeants d'entreprise vivent la plupart du temps sur une idée fausse de leur entreprise », explique Alain Etchegoyen, directeur général de SHS-Consultants, dans son livre *Les entreprises ont-elles une âme ?* (1). En collectant mille petits faits, un ethnologue peut révéler davantage que les chiffres des bilans ou les entretiens les plus sophistiqués avec le personnel. *« L'immersion d'un ethnologue n'est pas un gadget*, confirme Luc Chelly, responsable des études. *Pour découvrir l'identité de l'entreprise, le mieux est d'aller explorer le terrain sans modèle préétabli. On découvre des choses inouïes. »* Monique Jeudy est donc partie en exploration dans le monde de Louis Vuitton. *« Sans aucune directive, mais avec tous mes sens en alerte. »*

Elle a tout d'abord travaillé pendant six semaines à Saint-Donat (Drôme) et à Sarras (Ardèche), dans les usines du Sud-Est, puis à Issoudun, dans une autre unité du groupe pendant un mois, avant de rejoindre le magasin de l'avenue Marceau. Vendeuse pendant le rush des fêtes de fin d'année, elle est ensuite passée au service après-vente, et enfin à la manutention. *« Je craignais que ma démarche soit mal perçue*, dit-elle. *Que j'apparaisse comme l'espion de la direction. »* En fait, le terrain avait été bien balisé. *« Nous travaillons en toute transparence. L'accord de la direction générale ne suffit pas. Tout le monde avait été informé de la démarche de Mme Jeudy »*, explique Luc Chelly. Le premier moment de surprise passé (*« Nous ne sommes pas des Papous... »*), chacun a accepté l'expérience.

Besoin de parler

Arrivée à Saint-Donat au mois d'octobre, Monique Jeudy s'est aussitôt mise *« dans la peau d'une débutante »*. Comme à n'importe quelle nouvelle embauchée, on lui a attribué une blouse, un vestiaire et une tâche subalterne à l'atelier de *« première préparation »*. Tout en procédant au gommage des bavures et des défauts éventuels sur les pièces de cuir en provenance de la coupe, elle profitait des va-et-vient, des pauses-café et des déjeuners pour discuter avec ses collègues. Elle a découvert chez les *« vuittones »*, comme on les appelle dans la région, *« un formidable besoin de parler »*. Encore plus à Issoudun, dans une usine nouvellement ancrée au groupe, où notre ethnologue s'est sentie *« vampirisée »* par des gens qui lui posaient peu de question, sur son métier, mais se confiaient d'abondance.

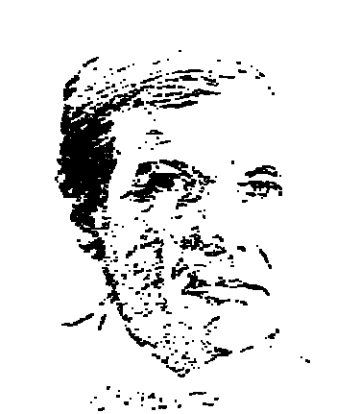
« Dans les sociétés primitives, on revendique son identité, son appartenance, tandis que là, chacun passe son temps à vous convaincre qu'il est différent du voisin », a-t-elle constaté. Malgré l'abîme qui sépare les ouvrières drômoises des vendeuses parisiennes, elle a cependant repéré ici et là *« le même langage, les mêmes interdits, les mêmes non-dits. Il y a des points communs d'une usine à l'autre, bien que chaque lieu soit convaincu de sa différence »*. Ainsi, il y aurait bien une tribu Louis Vuitton ? L'ethnologue trouve en tout cas *« rassurant de voir que dans les entreprises, on a besoin de se reconstituer des rituels, des mythes, des tabous »*. Autant d'éléments qu'elle a patiemment recueillis et qu'elle remettra à Luc Chelly sous forme d'une étude monographique. Comme celles qu'elle rédige habituellement, à son retour d'Océanie.

J.-J. BOZONNET

(1) *Les entreprises ont-elles une âme ?*, d'Alain Etchegoyen, éd. François Bourin, 292 p., 120 F. L'auteur est invité à « Apostrophes » le 19 janvier.

TRAIT

volution
s Gorodiche



Les yeux fixés
sur les chiffres

Auriez-vous l'audace de prendre un train qui n'arriverait que dans 15 ans ?

Nous oui. Nous sommes Montedison, le premier groupe italien de la chimie fine, filiale du Groupe Ferruzzi. Et nous savons que, si l'on veut influencer le futur, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Chimie des matériaux, protection de la santé, énergie non polluante, voici nos domaines d'action. Et ce sont les domaines dans lesquels nous sommes parmi les leaders dans le monde. Seules des solutions technologiquement et socialement avancées, compatibles avec notre environnement, nous permettront d'ouvrir une nouvelle voie vers le progrès. C'est pourquoi, afin d'être prêts pour demain, nous devons placer la recherche au cœur de notre système industriel. C'est ce que nous faisons. Et nous le faisons avec succès. Chaque année nous investissons l'équivalent de 2 milliards de Francs en recherche et développement.

MONTEDISON
Gruppo Ferruzzi

LA CHIMIE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION.

MARCHÉS FINANCIERS

Air France autofinancera sa prise de participation dans UTA

Les conseils d'administration des groupes Air France et Chargeurs SA ont confirmé, le mercredi 17 janvier, la prise de participation majoritaire (54,58 %) d'Air France dans UTA. Devant le conseil d'administration de la compagnie nationale qu'il préside, M. Bernard Attali a rappelé sa volonté de voir *« le rapprochement entre Air Inter, UTA et Air France se réaliser en respectant la personnalité des entreprises concernées ». « Une fois nos forces conjuguées,* a-t-il ajouté, *nous allons montrer à nos concurrents ce que nous savons faire. »*

M. Attali s'est félicité de la fin des querelles franco-françaises et de la constitution d'un ensemble capable d'affronter à armes égales *les grands groupes aériens européens* et internationaux.

M. Attali a donné des précisions sur la façon dont seraient autofinancés les 5 milliards de francs nécessaires à la reprise des actions UTA par Air France. Il n'y aura pas de demande de financement public et l'ouverture au privé du capital d'Air France n'est *« pas à l'ordre du jour »*. La compagnie,dont le ratio d'endettement par rapport aux fonds propres est de 0,7, a une large capacité d'emprunt. Elle contribuera sur ses propres ressources pour 2 milliards de francs et refinancera 2,5 milliards de francs soit par le biais d'un emprunt obligataire, soit par le biais de certificats d'investissements. Le solde – environ 500 millions de francs – sera assuré par la cession d'actifs mobiliers ou immobiliers.

Aussi bien au comité central d'entreprise qu'au conseil d'administration d'Air France, les voix ont été quasiment unanimes pour se *féliciter de l'accord Air France*-Chargeurs. Seule la CGT s'y est opposée en déclarant qu'Air France ne pourrait faire autrement que se tourner vers le privé pour supporter un investissement d'une telle ampleur.

La banque américaine Citicorp supprime 215 emplois à Londres

Citicorp a annoncé mardi 16 janvier la suppression de 215 emplois dans sa filiale de courtage londonienne Citicorp Scrimgeour Vickers (CSV), le groupe bancaire américain renonçant à la plus grande partie de ses activités de courtage en actions britanniques sur la place de Londres. Citicorp abandonne ses activités de courtage sur actions britanniques en Grande-Bretagne, à l'exception de celles portant sur une centaine de petites sociétés à forte croissance. Toutefois, les activités de CSV en matière d'options et de gestions de *portefeuilles ne sont pas affectées* par les mesures.

Ces suppressions d'emplois sont les deuxièmes plus importantes enregistrées à la City après la disparition des 450 emplois chez Morgan Grenfell à la fin de 1988. Citicorp avait acheté en 1984 deux maisons de courtage. Elle les avait fusionnées l'année suivante pour constituer CSV dans la perspective du « big bang » de 1986, qui a déréglementé le marché boursier en Grande-Bretagne. Déjà un an après le krach d'octobre 1987, le groupe s'était retiré du marché des fonds d'Etat.

Par ailleurs, Citicorp enregistre une perte au quatrième trimestre. Citicorp, la première banque américaine, a annoncé le mardi 16 janvier, *qu'en raison de la constitution* d'une provision de un milliard de dollars (6 milliards de francs environ), le quatrième trimestre de 1989 s'était soldé par une perte de 784 millions de dollars (contre un bénéfice de 747 millions au cours de la même période, l'année précédente). La constitution de cette provision a été rendue nécessaire par les nouvelles pertes enregistrées sur ses créances aux pays en voie de développement. Citicorp a, par ailleurs, consacré 68 millions de dollars à la restructuration de ses activités en Grande-Bretagne.

L'année 1989 s'est soldée au total par un bénéfice de 498 millions de dollars, inférieur au record de 1,86 milliard enregistré en 1988.

Réalisant une transaction record

Le numéro un japonais du roulement à billes rachète le Britannique UPI

Nippon Seiko, le numéro un japonais du roulement à billes, vient d'établir un record : celui de la plus importante acquisition industrielle jamais réalisée par un groupe nippon au Royaume-Uni et... en Europe. Nippon Seiko a en effet annoncé, mercredi 17 janvier, qu'il allait acquérir son homologue britannique United Precision Industries (UPI) pour un montant de 145 millions de livres (soit environ 1,4 milliard de francs). Selon le directeur général de Nippon Seiko, M. Sadao Hinaro, cette opération – « amicale » – devrait permettre à son groupe d'établir une tête de pont dans la perspective de 1992. Il espère par cet achat doubler sa part actuelle du marché européen du roulement à billes, estimée à 2 %. Ce faisant, il resterait loin derrière le suédois SKF (34 %) et l'allemand FAG (17 %). Nippon Seiko va payer cash d'ici février 1990 la totalité des actions d'United Precision Industries et s'est engagé à reprendre les 58 millions de livres de dettes contractées par le britannique.

□ **Le Crédit foncier prend 20 % de l'Immobilière Constructions de Paris.** – Le Crédit foncier va prendre une participation de 20 % dans le capital de l'Immobilière Constructions de Paris (ICP), qui détient d'importantes participations dans des sociétés immobilières d'investissement (SII) cotées, comme Sefimeg, Cofimeg, et dans plusieurs Sicomi, *« dans lesquelles le Crédit foncier est déjà présent »* précise le communiqué. Dans le capital de ICP, où le Groupe Centenaire Blanzy est majoritaire, on trouve également les Mutuelles du Mans, à hauteur de 20 %.

□ **Accor détient 2 % du capital du Club Méditerranée.** – Accor a acquis, depuis octobre 1989, non pas 1 %, comme nous l'avons écrit (*le Monde* du 18 janvier), mais bien 2 % du capital du Club Méditerranée, mais ces achats ne visent pas à prendre le contrôle du Club, confirment MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents du groupe hôtelier, qui rencontrent régulièrement depuis trois ans M. Gilbert Trigano, président du Club, car les deux sociétés ont de nombreuses synergies possibles.

NEW-YORK, 17 janvier ↓

Rechute

L'amélioration aura été de courte durée. Après une séance de reprise, la baisse a fait sa réapparition, mercredi, à Wall Street. Ré*amorcé presque dès l'ouverture*, le mouvement s'est poursuivi toute la journée en s'accélérant à la clôture. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 659,13, en recul de 33,49 points. Mais ce sont surtout les Blue Chips qui ont écopé, ainsi qu'en témoigne le bilan général. *Sur 1 966 valeurs* traitées, 866 ont baissé, 635 ont monté et 465 n'ont pas varié.

Le marché a essentiellement réagi à l'aggravation du déficit commercial américain pour novembre (10,5 milliards de dollars au lieu des 9 à 9,5 milliards prévus). Les investisseurs n'ont, toutefois, pas dramatisé la situation, une partie du déficit étant due à la grève chez Boeing qui a retardé les livraisons d'avions. La baisse accentuée du Dow, en clôture, a, quant à elle, résulté du *déclenchement des ventes sur* ordinateur commandé par l'écart de prix entre le comptant et le terme. L'activité a un peu diminué, portant sur 170,47 millions de titres, contre 186,07 millions.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 17 janv.
Alcoa	72 7/8	67 1/8
A.T.T.	43 1/4	42 1/2
Boeing	60	60 3/8
Chase Manhattan Bank	32	31 1/2
Du Pont de Nemours	123 1/2	121 5/8
Eastman Kodak	40 1/8	40 1/4
Exxon	48 1/4	47 1/4
Ford	45	44 1/4
General Electric	63 1/8	63
General Motors	42 1/2	41 7/8
Goodyear	42	40 3/4
I.B.M.	100 3/8	98 7/8
I.T.T.	56 3/4	55 1/8
Mobil Oil	58 3/4	57 5/8
Pfizer	69 1/2	69 1/2
Schlumberger	46 5/8	48 3/4
Texaco	56	56 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	161 5/8	161 1/2
Union Carbide	22 3/4	22 1/2
U.S.X.	35 1/2	35 1/8
Westinghouse	72 3/4	71 7/8
Xerox Corp.	55 7/8	56 3/4

PARIS, 17 janvier ↑

Reprise technique

Après la violente secousse ressentie la veille, la Bourse de Paris s'est ressaisie, mercredi, en début de journée. Mais sans grand enthousiasme, car elle attendait avec une certaine appréhension la publication de statistiques américaines, en particulier celles concernant la balance commerciale pour novembre.

L'indice CAC-40, en hausse de 0,47 %, affichait vers 14 heures 0,90 %, avant de clôturer en hausse de 0,93 %. La veille, il perdait 1,41 % en clôture.

L'alerte a été une fois de plus chaude. Les milieux financiers craignaient que mardi Wall Street ne plonge encore après la chute de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant. Or le marché américain a réussi à renouer avec la hausse, grâce notamment à une amélioration *surprise des ventes de voitures* en janvier aux Etats-Unis. Dans le sillage, la Bourse japonaise a également *relevé la tête mercredi.*

Mais les opérateurs constatent que les marchés sont extrêmement nerveux, en raison notamment de la situation dans les Républiques asiatiques d'Union soviétique et en RDA. De plus, sur le front des taux d'intérêt, la situation est également trouble. Mercredi, lors de prises en pension en Allemagne, les taux d'intérêt se sont un peu tendus.

En France, le loyer de l'argent au jour le jour a subi une petite poussée.

Le Club Méditerranée était en hausse après l'annonce par Accor d'une prise de participation supérieure à 1 % dans le capital du groupe de M. Trigano. Les écarts à la hausse les plus importants se *situaient entre 3 % et 9 %.*

Le MATIF était faible en raison de la tension sur les taux.

LONDRES, 17 janvier ↑

Revirement à la hausse

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse, mercredi, au Stock Exchange, dans le sillage des gains réalisés à l'ouverture de Wall Street, malgré l'annonce d'une aggravation *surprise du déficit* de la balance commerciale américaine. L'indice Footsie a clôturé en progrès de 24,8 points, à 2 373,9. Le marché a été un peu moins actif que la veille, avec 427,2 millions de titres échangés, contre 479,2 millions mardi.

L'annonce de résultats trimestriels conformes à l'attente des analystes par le géant IBM a également encouragé le mouvement. La plupart des compartiments ont gagné du terrain, notamment les titres de la construction, les alimentaires, les pharmaceutiques, les pétrolières et les magasins. Le fabricant de pneumatiques Avon Rubber a bondi après que l'allemand Trellerborg eut pris une participation de 4,8 %.

En revanche, le groupe pharmaceutique Wellcome a continué de fléchir, après que les autorités américaines eurent recommandé, mardi, une réduction des dosages de son médicament Retrovir, utilisé dans la lutte contre le sida. Les fonds d'Etat ont terminé en repli de près de trois quarts de point par endroits. Les mines d'or se sont effritées avec le repli des cours du métal jaune.

TOKYO, 18 janvier ↓

Plus résistant

Cinquième séance de baisse, jeudi, à Tokyo. Cependant, déjà moins marqué la veille, le mouvement a tendu encore à se ralentir.

En fin de matinée, l'indice Nikkei avait même réussi à se redresser très légèrement (+ 0,04 %). Il devait reperdre du terrain ensuite pour s'inscrire à 36 729,46, en repli de 91,68 points (– 0,25 %). La rechute de Wall Street sur l'aggravation du déficit commercial américain a incité les investisseurs à la prudence. Mais ce sont surtout les rumeurs sur une nouvelle réduction du taux d'escompte qui les ont poussés à se dégager un peu.

La baisse a surtout affecté les financières, la sidérurgie et les constructions.

L'activité a été peu importante avec, comme la veille, quelque 550 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 18 janv.
Akai	945	911
Bridgestone	1 670	1 670
Canon	1 800	1 780
Fuji Bank	3 320	3 320
Honda Motors	1 800	1 810
Matsushita Electric	2 270	2 290
Mitsubishi Heavy	1 080	1 070
Sony Corp.	8 520	8 840
Toyota Motors	2 500	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les autorités espagnoles favorables à l'OPA des Ciments français sur la firme Financiera y Minera.** – Le conseil de la Commission nationale du marché des valeurs espagnol (CNMV) a donné, mercredi 17 janvier, son accord de principe à l'élargissement de l'OPA lancée par Ciments français à 100 % du capital de la société cimentière Financiera y Minera (*le Monde* du 2 janvier). La Commission donnera son accord définitif à l'opération lorsque Ciments français lui aura fourni l'ensemble de la documentation nécessaire et un fonds de garantie d'un montant de 53,2 milliards de pesetas (2,6 milliards de francs).

□ **Vickers troublé par la présence dans son actionnariat du groupe néo-zélandais IEP.** – Le groupe britannique Vickers (défense, automobiles Rolls-Royce...) a prévenu, mardi 16 janvier, ses actionnaires contre la récente hausse de la participation du groupe IEP, détenu par l'homme d'affaires néo-zélandais Sir Ron Brierley. Dans une lettre envoyée mardi, le président de Vickers, Sir David Plastow, qualifie de « déstabilisante » la présence dans le capital de Vickers d'une *« importante participation étrangère »*, notamment pour l'unité de production des prestigieuses voitures Rolls. La semaine dernière, IEP avait porté sa part dans Vickers à 17,25 % et avait suggéré que la division des moteurs Rolls-Royce soit détachée du groupe.

□ **Allied Lyons achète Mister Donut.** – Après avoir déjà acquis, aux Etats-Unis, la chaîne de cafétérias Dunkin's Donut pour 2 milliards de francs il y a deux mois, le groupe Allied Lyons (spiritueux) a annoncé, mardi 16 janvier, avoir acheté une deuxième, Mister Donut, au groupe agroalimentaire Multifoofs. Mister Donut se considère comme la deuxième chaîne du secteur, avec un chiffre d'affaires de 890 millions de francs environ, et compte cinq cent cinquante-huit établissements, contre mille six cents pour Dunkin's Donut (plus deux cent cinquante au Japon et en Europe).

□ **Raab Karcher achète Ista.** – La firme Raab Karcher AG, société du groupe ouest-allemand Veba, spécialisée dans les services et le commerce, a annoncé avoir acheté la société Ista GmbH, spécialisée dans la facturation aux particuliers du chauffage urbain, avec un chiffre d'affaires de 130 millions de deutschemarks (440 millions de francs environ). Cette acquisition permet à Raab Karcher de porter son chiffre d'affaires dans les services techniques à près de 1 300 millions de francs, le chiffre d'affaires global avoisinant les 22 milliards.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	400	Locamic	....	190
Asystel	....	140	Matra Communication	....	215 60
B.A.C.	....	230	Metallurg. Minière	....	240
B. Demachy & Assoc.	....	576	Métroservice	....	188
Banque Tarneaud	192	193	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	850	Molex	201	202
Boiron	....	421	Navale-Delmas	....	1270
Boisset (Lyon)	....	275	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2595	Orn. Gest.Fin.	....	545
Calberson	....	730	Pinault	....	499 20
Cardif	....	724	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	948	Présence Assurance	....	590
C.D.M.E.	....	1880	Publicat. Filipacchi	....	688
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	710
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	378
Ciments d'Origny	....	715	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	330
C.N.I.M.	....	740	St-Honoré Matignon	....	241 50
Codetour	....	283	S.C.G.P.M.	....	683
Conforama	....	1160	Segin	310	311
Creeks	....	425	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Dafsa	....	173	S.E.P.	....	442
Dauphin	....	600	Serbo	....	540
Devanlay	....	1180	S.M.T.Goupil	....	348 80
Deville	....	509	Sodinforg	....	146 50 o
Dolisos	....	208	Supra	....	230
Éditions Belfond	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	....	266
Elysées Investissem.	....	16 80 o	TF 1	....	285
Finacor	....	....	Unilog	....	200
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	505
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	320	Viel et Cie	....	205
Guintoli	....	990	Yves Saint-Laurent	....	1120
I.C.C.	....	286			
Idia	....	310 60			
Idianova	....	142			
IMZ	....	300			
Int. Metal Service	....	1050			
Le gd livre du mois	....	420			
Loca Investissement	....	288			

Marché des options négociables le 17 janvier 1990

Nombre de contrats : 12 565.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	39	65	26	–
Bouygues	680	12	–	–	–
CGE	480	65	–	5,50	–
Elf-Aquitaine	560	18,50	30	26,50	–
Eurotunnel SA-PLC	70	4,70	8	11	13,50
Havas	1 300	–	–	14	–
Lafarge-Coppée	425	10	20	36	–
Michelin	171	10,50	–	9,90	–
Midi	1 500	39	–	–	–
Paribas	720	23	36	–	–
Pernod-Ricard	1 600	22	–	–	–
Peugeot SA	720	71	–	13	22,50
Rhône-Poulenc CI	480	12,50	–	–	–
Saint-Gobain	720	8	16	–	–
Source Perrier	1 800	120	–	–	–
Société générale	520	24	–	18	–
Suez Financière	440	39	55	6	13
Thomson-CSF	160	5	10	–	17,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 janvier 1990

Nombre de contrats : 49 300.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,90	103,32	103,70
Précédent	102,94	103,36	103,76

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
103	0,67	1,43	0,70	1,14

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,77 F ↑

Après avoir perdu plusieurs centimes mercredi, après l'annonce d'une légère aggravation du déficit commercial américain en novembre, le dollar a regagné du terrain jeudi 18 janvier au matin. La devise américaine s'échangeait à 5,77 F, contre 5,7625 F la veille à la cotation officielle (avant la publication des statistiques américaines). Le franc était ferme, la devise allemande cotant 3,3990 F, contre 3,4004 F la veille.

FRANCFORT	17 janv.	18 janv.
Dollar (en DM)	1,6855	1,6975
TOKYO	**17 janv.**	**18 janv.**
Dollar (en yens)	145,52	145,66

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 janv.) .... 10 3/6-10 5/16 %

New-York (17 janv.) .. 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	16 janv.	17 janv.
Valeurs françaises	97,2	
Valeurs étrangères	100,9	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	534,9	533,50
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 935,21	1 953,14
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*		
Industrielles	2 692,62	2 659,13
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*		
Industrielles	1 875,7	1 895,3
Mines d'or	355,8	351,4
Fonds d'Etat	82,36	81,62
TOKYO	**17 janv.**	**18 janv.**
Nikkei Dow Jones	36 821,14	36 729,46
Indice général	2 719,48	2 705,41

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7690	5,7740	+ 115	+ 130	+ 230	+ 255	+ 730	+ 800
$ can.	4,9519	4,9605	– 71	– 42	– 108	– 70	– 124	– 28
Yen (100)	3,9595	3,9643	+ 131	+ 155	+ 251	+ 282	+ 736	+ 805
DM	3,3961	3,4005	+ 74	+ 91	+ 139	+ 168	+ 393	+ 451
Florin	3,8228	3,0270	+ 43	+ 57	+ 89	+ 108	+ 283	+ 330
FB (100)	16,2233	16,2465	+ 4	+ 114	+ 42	+ 214	+ 248	+ 645
FS	3,8079	3,8137	+ 18	+ 51	+ 71	+ 183	+ 274	+ 353
L (1 000)	4,5641	4,5717	– 89	– 53	– 146	– 98	– 415	– 333
£	9,4987	9,5127	– 389	– 307	– 693	– 595	– 1982	– 1785

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/3	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 11/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 5/8	13
£	14 13/16	15 1/16	15 1/8	15 1/4	15 1/4	15 3/8	15 7/16	15 9/16
F franç.	10 7/16	10 11/16	10 13/16	10 15/16	10 15/16	11 1/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3 % ★	3800	3835	3836	+ 0 95
1038	B.N.P. T.P.	1042	1045	1050	+ 0 77
1210	C.C.F. T.P.	1216	1218	1216	....
1056	Créd. Lyon. T.P.	1065	1065	1065	....
1835	Renault T.P.	1775	1815	1810	+ 1 97
2050	Rhone-Poul. TP	2050	2050	2050	....
1248	St-Gobain T.P.	1279	1280	1278	− 0 08
1250	Thomson T.P.	1300	1298	1298	− 0 15
885	Accor	872	878	880	+ 0 92
660	Air Liquide	668	670	675	+ 1 05
2500	Als. Superm.	2339	2339	2339	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	210 10	210 50	213	+ 1 38
715	Cr. Lyon. (CI) ★	680	681	684	+ 0 58
1200	Crédit Nat. ★	1265	1270	1325	+ 4 74
365	C.S.E.E. ★	350	358	356	+ 1 71
4030	Damart S.A. ★	4032	4080	4081	+ 1 22
2190	De Dietrich ★	2050	2050	2097	+ 2 29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1430	Labon ★	1390	1412	1383	− 0 50
3650	Legrand ★	3528	3545	3529	+ 0 03
1900	Legrand (DP) ★	1935	1935	1935	....
2080	Leroy-Somer ★	2090	2110	2112	+ 1 05
770	Locabail Im. ★	785	783	790	+ 0 64
515	Locafrance ★	514	520	512	− 0 39
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	Salvepar	578	588	574	− 0 69
1070	Sanofi ★	1081	1082	1095	+ 1 30
1680	S.A.T. ★	1615	1606	1638	+ 1 42
315	Saul-Chât. (B) ★	324	336	339 90	+ 4 91
1000	Saupiquet (Ns)	1305	1400	1400	+ 7 28
920	Schneider ★	924	920	930	+ 0 65
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2840	Deutsche Bank	2770	2800	2796	+ 0 94
1410	Dresdner Bank	1415	1431	1431	+ 1 13
87	Driefontein Cal	99	96 50	96 90	− 2 12
735	Du Pont-Nem.	708	710	710	+ 0 28
245	Eastman Kodak	233	232 50	232 50	+ 0 79
33	East Rand	35 65	33 75	33	− 7 43
255	Electrolux	266	272	272	+ 2 26
815	Ericsson	849	847	847	− 0 24
295	Exxon Corp.	278 90	277 50	280	+ 0 39
245	Ford Motors	249 10	258	259	+ 5 45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations								
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions								
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 17/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Régions	3308 25	3295 78
Unirente	2327 17	2250 65
Univar	194 82	194 82
Univers-Actions	1310 25	1287 17
Univers-Obligations	1627 93	1574 40
Valorem	596 51	581 95
Valorg	1694 22	1592 53
Valeur	43060 62	43039 10
Vivaldes	23371 43	23348 06

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Commerce extérieur français

Le déficit a été ramené à 2,5 milliards de francs en novembre

Le commerce extérieur de la France s'est redressé au mois de novembre, avec un déficit de 2,569 milliards de francs seulement après le plongeon du mois d'octobre qui avait enregistré un déficit de 8,769 milliards de francs (chiffre révisé).

Selon les chiffres corrigés des variations saisonnières (CVS), publiés jeudi 18 janvier par la direction générale des douanes, sur les onze premiers mois en 1989, le déficit commercial français s'établit à 43,610 milliards de francs contre 27,908 milliards sur la même période de 1988.

Les importations en chiffres CVS ont très légèrement décrû en novembre, à 101,5 milliards de francs contre 104,8 milliards, tandis que les exportations s'accroissaient à 98,9 milliards de francs contre 96 milliards en octobre. *Le taux de couverture s'est* établi à 97,47 % contre 91,63 % le mois précédent.

En données brutes, le commerce extérieur français a enregistré un déficit de 3,886 milliards de francs après un solde négatif de 7,31 milliards en octobre, le solde cumulé depuis janvier s'élevant à – 44,772 milliards de francs contre – 29,519 milliards durant la même période de 1988.

Les échanges industriels (y compris matériel militaire) se sont très nettement améliorés en novembre, *avec un déficit de 1,832 milliard de* francs en données CVS, après la chute brutale enregistrée en octobre où le déficit avait atteint 9,442 milliards de francs.

Invité par l'Institut français des relations internationales

Le chancelier Kohl s'est efforcé de rassurer les Français sur ses intentions

Le chancelier Kohl était l'invité, mercredi 17 janvier à Paris de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Venu dans la capitale pour convaincre, le chancelier Kohl a mis son incontestable talent de tribun, de l'émotion, de la gouaille même parfois dans son intervention. Il a mis, surtout, sur la question de la frontière occidentale de la Pologne qui lui vaut actuellement suspicions de l'étranger et critiques chez lui des accents de sincérité qui ont fait dire jeudi aux commentateurs de la presse ouest-allemande qu'il avait été à Paris *« plus clair que jamais »* sur le sujet.

« Les Allemands – et nul ne devrait en douter, – a dit le chancelier, *n'ont pas l'intention de déclencher dans l'Europe de demain une discussion à propos des frontières qui compromettrait obligatoirement l'ordre de paix européen auquel nous aspirons tous ensemble (...). Personne ne veut lier la réunification au déplacement des frontières existantes. »* Voilà qui méritait d'être dit, au risque d'irriter des Allemands originaires de Poméranie ou de Prusse orientale ou quelques autres nostalgiques des frontières de 1937. Voilà qui méritait d'être dit, même si cela n'est encore qu'une affirmation de bonne foi et que, pour le reste, l'argumentation du chancelier, inchangée, renvoie au problème juridique : *« Il n'y a pas de traité de paix (...), la République fédérale ne peut agir au nom des deux Allemagnes. (...) La fixation définitive des frontières de l'Allemagne doit attendre un règlement de paix pour l'ensemble de l'Allemagne librement négocié. »*

Faites-nous confiance, ne doutez pas de nos intentions, tel est le message que voulait lancer à Paris M. Helmut Kohl. *« Aucun responsable, aucun groupement politique digne d'être pris au sérieux ne rêve d'une grande Allemagne sur le modèle pangermanique. »* Ne redoutez pas un accès de nationalisme, *« l'Etat national du dix-neuvième siècle n'a pas d'avenir au vingt et unième siècle »*, dit-il encore, en expliquant que les *« sensibilités culturelles »* allemandes n'ont plus rien à voir avec celles de la République de Weimar ou du Reich, que les équilibres internes se sont modifiés au profit des Länder rhénans et méridionaux, et en faisant une vibrante apologie du fédéralisme qui est *« en train d'entamer sa marche triomphale en Europe »*.

Ne vous méprenez pas, ajoute encore le chancelier, sur les émotions qui habitent actuellement les Allemands : *« Je vous demande de comprendre nos sentiments ; laissez-nous être heureux. »* Ne doutez pas de nos engagements européens, demande-t-il enfin à son public français, en s'excusant, avec un certain humour, de *« mesurer 1,93 m »*.

Kohl-Delors même combat

M. Kohl ne pouvait être que satisfait du discours prononcé le matin même à Strasbourg par M. Jacques Delors, et il n'a pas manqué de remercier le président de la commission, qui était d'ailleurs venu assister à sa prestation parisienne. M. Delors avait, en effet, très clairement souligné que la RDA avait pleinement sa place dans la CEE. Il reçut, en juste retour, un ferme soutien du chancelier sur toutes les propositions qu'il avait formulé le matin (*le Monde* du 18 janvier), notamment sur l'objectif de l'union politique, sur l'idée de créer de nouvelles formules d'association entre la communauté et les pays de l'Est, sur celle de s'orienter vers une véritable politique étrangère commune des Douze à l'égard de ces pays et de faire de la CEE un bloc qui parlerait d'une seule voix au sein d'une instance paneuropéenne révivifiée par les récents événements : la CSCE. *« Mon pays sera l'hôte de la conférence économique en Europe qui se déroulera du 19 mars au 11 avril à Bonn,* a rappelé le chancelier, *et qui pourrait amorcer la création d'un espace économique paneuropéen. »*

C'est dans ce cadre européen seulement qu'est envisageable la réunification de l'Allemagne, a répété le chancelier. Il s'est défendu d'avoir jamais eu en tête, à cet égard, *« un calendrier »*, lequel ne dépend pas uniquement des Allemands. Là encore, il aura su convaincre son auditoire français qu'il ne nourrissait à l'égard de la RDA ni désir d'ingérence ni volonté de forcer l'histoire, et que son souci était plutôt de tempérer le sentiment national qui s'est réveillé en Allemangne de l'Est. Il faut, a-t-il *dit en substance*, pour que les Allemands de l'Est consentent à la patience, qu'*« ils entrevoient le bout du tunnel »* ; il a reproché aux actuels dirigeants de Berlin-Est de *« perdre du temps »* et insisté sur le fait que le retard apporté aux réformes politiques et économiques en RDA est à l'origine d'un dangereux exode, qui se situe toujours aujourd'hui autour de dix mille personnes par semaine.

CLAIRE TRÉAN

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

J'ai peur

ILS sont marrants, les psys, ils trouvent ça bizarre d'avoir peur des serpents, des chats noirs ou des chauves-souris. Depuis ce matin, ils sont réunis, à grands frais, au Palais des congrès, et ils jaspinent dans toutes les langues, l'écouteur vissé à l'oreille, sur les chimiothérapies cognito-comportementales et les facteurs prédictifs dans les traitements pharmacologiques de ce qu'ils appellent des phobies.

Vous n'allez tout de même pas me dire que de jamais prendre l'ascenseur des fois qu'il dégringolerait *dans sa cage ou qu'il res*terait coincé entre deux étages ou d'essuyer consciencieusement son verre et ses couverts avec un chiffon propre, avant de se mettre à table, because les microbes, c'est pas normal. A ce compte-là, moi, je passerais *ma vie à l'hôpi*tal.

Non, qu'est-ce que je raconte ! Pas question d'y mettre les pieds. On y chope tout un tas de saloperies. C'est *infect*, l'hosto, un *vrai zoo, plein de vilaines petites* bêtes. Ça va de la bactérie au rat en *passant* par le staphylocoque, le gonocoque et autres streptocoques. Rien que d'y penser, ça me rend chnoque. Si encore on pouvait se laver les mains chaque fois qu'on a touché un bouton de porte, mais non, les lavabos sont dégueulasses et le plus souvent barrés par les chariots de pansements.

Déjà que l'odeur de l'eau de *Javel dans les couloirs ça me fout* la nausée, la vue du sang, je vous raconte pas. Quand mes gosses s'entaillaient le doigt ou le genou bien profond, je les plantais là immédiatement et je courais m'enfermer *dans* les toilettes en hurlant : Arrête de saigner tout de suite, ou je vais tourner de l'œil et me noyer *dans* la cuvette !

C'est comme d'être assise *dans un cinéma* bondé ou le dos tourné à la salle, au restaurant. La panique ! Et encore, j'ai de la veine, je suis pas trop atteinte. Vous *savez* combien ils en ont *recensé, de hantises*, les psys ? Pas moins de six mille cinq cents ! Allongez-vous, madame... Le dicton favori de votre grand-mère, *c'était* araignée du matin chagrin, araignée de midi souci ? *Ah ! comme c'est intéressant !*

Et vous, les enfants, votre phobie, c'est quoi ? *C'est moi ?* Je vous colle des boutons ? Alors là, mes pauvres chéris, vous êtes bons pour le divan !

EN BREF

□ **POLOGNE : nouvelles hausses de prix.** – Un nouveau train de hausses de prix a été annoncé mercredi 17 janvier en Pologne, allongeant la liste des nombreux produits majorés depuis le 1er janvier dernier. Sont notamment concernés le poisson, frais ou en conserve, dont les prix sont multipliés par deux et plus, et le mobilier, qui fait des bonds spectaculaires.

La direction *nationale* de Solidarité, réunie à Gdansk sous la présidence de M. Lech Walesa, a fixé du 19 au 24 avril la date de son premier congrès national depuis la formation du gouvernement Mazowiecki. Elle a regretté que *« le radicalisme du gouvernement en matière de prix n'aille pas de pair avec un radicalisme équivalent dans la liquidation des structures qui ont conduit le pays à la ruine »*. – *(AFP.)*

□ **Le procès du général Noriega pourrait commencer le 5 mars.** – La date du début du procès de l'ex-homme fort du Panama, Manuel Antonio Noriega, a été fixée à la semaine du 5 mars, a annoncé, mercredi 17 janvier, le juge William Hoeveler à Miami (Floride), tout en exprimant des doutes sur la possibilité de respecter cette échéance. – *(AFP.)*

□ **GABON : graves incidents à l'université de Libreville.** – Le quotidien national gabonais *l'Union* fait état, jeudi 18 janvier, de *« dizaines de blessés, tant du côté des étudiants que de celui des policiers »* mercredi après-midi, lors de l'évacuation, par la police, des étudiants en grève à l'université Omar-Bongo. Ceux-ci protestent notamment contre le manque de professeurs et leurs mauvaises conditions de travail. – *(AFP.)*

□ **Le maire de Montfermeil inculpé de discrimination.** – M. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, a été inculpé de *« discrimination »* à la *suite de l'action pénale engagée en* octobre 1989 par les ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur. Cette inculpation fait suite à la décision de suspendre les services municipaux à deux écoles maternelles qui avaient inscrit des enfants d'immigrés malgré l'opposition de la municipalité. Le tribunal administratif de Paris doit se prononcer, le 23 janvier, sur un recours en annulation de la décision municipale. Depuis le 12 janvier, le fonctionnement des deux écoles est assuré, aux frais de la commune, par la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

□ **La Suisse expédie ses ordures dans la Loire.** – Chaque jour, depuis le 27 décembre dernier, des wagons transportant de 30 à 60 tonnes d'ordures ménagères suisses arrivent à Roche-la-Molière, près de Saint-Etienne (Loire), où elles sont enfouies. Pour les douanes, la SNCF et l'exploitant de la décharge, tout est en ordre. Le contrat d'importation des ordures helvétiques a été conclu en bonne et due forme. Mais le maire de la *commune* demande des *« explications »* au ministre de l'environnement, et le député de la circonscription trouve la situation *« inadmissible »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 janvier

Revirement à la baisse

La reprise amorcée mercredi (+ 0,93 %) aura été de courte durée à la Bourse et le mouvement s'est inversé dès jeudi. *L'indice* CAC-40 se dépréciait de 0,66 % dans un marché calme. *Les* plus fortes hausses étaient emmenées par le groupe Victoire (+ 5,98 %), Sovac (+ 3,36 %) et Fichet Bauche (+ 2,08 %). Du côté des baisses, on notait Unibail (– 3,55 %), Raffinage (– 3,59 %) et Thomson (– 3,08 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1990 a été tiré à 537 435 exemplaires.

Le débat au Parlement européen

M. Jacques Delors critiqué par le groupe socialiste

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le débat au Parlement européen, qui a suivi la présentation, mercredi 17 janvier, par M. Jacques Delors, du programme de la Commission européenne pour 1990, a donné lieu à une surprise de taille. M. Jean-Pierre Cot (PS), s'est livré à une violente attaque contre l'action du président de l'exécutif des Douze.

Le président des socialistes européens a dressé une liste des dossiers sur lesquels, selon lui, *« la Commission a dérapé »*. Bruxelles *« fait trop souvent affaire avec le conseil des ministres dans le dos du Parlement »* a estimé d'autre part M. Jean-Pierre Cot.

Est-ce la pression des travail*listes britanniques qui sont* favorables au dépôt d'une motion de censure ? La nécessité de trouver un cheval de bataille pour s'affirmer dans une communauté décontenancée par les bouleversements à l'Est ou encore des considérations de politique intérieure ?

Toujours est-il que le groupe des socialistes à l'égard de M. Delors est désormais manifeste. M. Claude Cheysson ne dit-il pas du président de la Commission qu'il est *« un chrétien-démocrate »* ? M. Valéry-Giscard d'Estaing a, aussi, adressé une série de reproches à la Commission, le principal portant sur les contrôles fiscaux aux frontières entre les Etats membres. Mais il s'est montré positif quant aux préparations de M. Delors en matière institutionnelle, se déclarant favorable à *« un texte constitutionnel ou une loi fondamentale, qui établisse une union de type fédéral »*. On lui prête d'ailleurs l'intention de prendre l'initiative à bref délai dans ce domaine.

MARCEL SCOTTO